

ÉTAT DES LIEUX DES ARTS PLASTIQUES EN HAUTS-DE- FRANCE



Arts Visuels
Hauts-de-France

RAPPORT

Remerciements

Nos remerciements vont à l'ensemble des personnes et des structures qui ont contribué à cet état des lieux.

Nous remercions en particulier les membres du groupe Diagnostic qui ont piloté cet état des lieux pour leur engagement et leur étroit suivi. Leurs conseils et orientations ont fort utilement guidé ce travail.

Membres : Florian Ancel, chargé de mission arts visuels, Région Hauts-de-France ; David Ayoun, artiste plasticien, réalisateur, performeur ; Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource, la malterie ; Aude Cordonnier, chargée de mission à la Direction de la Culture, Département du Nord ; Hélène Cressent, chargée d'accompagnement et des projets, Fructôse ; Estelle Francès, directrice et co-fondatrice de la Fondation d'entreprise Francès ; Robin François, artiste photographe ; Emmanuelle Lamande, conseillère emploi formation, Afdas ; Christian Mahieu, sociologue, CNRS, Université de Lille ; Laurent Moszkowicz, coordonnateur pédagogique, École supérieure d'art Calais Le Concept ; Nathalie Poisson-Cogez, professeure d'enseignement artistique et coordinatrice recherche et professionnalisation à l'École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais Dunkerque-Tourcoing, présidente de 50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain ; Lucie Orbie, secrétaire générale de 50° nord ; Elise Robbe-Polliart, déléguée régionale, Afdas ; Camille Triquet, chargée d'information-ressource, Fraap ; Michèle Vibert, directrice de la communication, Le Fresnoy (a rejoint le groupe de travail dans la seconde phase).

Appuis : Julie Delacotte, chargée de mission état des lieux (2019) et Julien Cossart, stagiaire assistant état des lieux (2020), Ninon Duhamel, secrétaire générale par intérim de 50° nord (2020) ; Paul Delomelle, stagiaire assistant finalisation de l'état des lieux (2020).

Affiches et supports de communication : Julie Demeyer, attachée à l'information, la malterie ; Céline Chip, graphiste ; Agathe Vuachet, graphiste ; jigsaw.

Cet état des lieux a bénéficié d'un financement de la part de la Région Hauts-de-France et d'une aide de la DRAC Hauts-de-France. Il a été soutenu par l'AFDAS par le biais d'un financement dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences et de l'expertise du ministère du Travail et d'un financement par le ministère de la Culture et la Direction des Sports dans le cadre de l'EDEC Culture, Création et Communication, Sport et Tourisme.

L'équipe de réalisation

Cofondatrice d'Opale, spécialisée sur les questions de culture et d'économie solidaire où elle a travaillé jusque fin 2018, Réjane Sourisseau mène aujourd'hui des travaux d'études et des accompagnements pour des partenaires variés : associations, réseaux professionnels et la Fondation Carasso (axe Art citoyen). Elle est maîtresse de conférences associée à l'Université de Lille¹, master Métiers de la culture.

Victoire Dubruel a développé une expertise dans de nombreux champs de la création contemporaine, notamment celui des arts plastiques : création du Magasin-Centre national d'art contemporain de Grenoble et de l'École, direction de deux écoles supérieures d'art, présidence du CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain. Elle co-anime Contexts, à la fois agence de production/diffusion et bureau d'études et de conseil orienté « arts et société ».

Antoine Carton est responsable des études au sein lillois du cabinet Stratécom, spécialisé dans les études et l'accompagnement des collectivités et des institutions publiques. Il est également enseignant associé à l'Université de Lille et chercheur en science de gestion rattaché au laboratoire IRG de l'Université Paris Est-Créteil.

¹ <https://deccid.univ-lille.fr/culture/formations/master-culture-communication/master-1-metiers-culture/>

Sommaire

LE SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : VUE D'ENSEMBLE	8
Une seule région, des territoires fortement différenciés	9
Recensement de la diversité des acteurs et activités des arts plastiques en Hauts-de-France.....	12
Répartition géographique des répondants à l'enquête en ligne	13
DES ARTISTES.....	21
Les contours de l'enquête en ligne	21
Présentation générale des artistes répondants.....	23
Cinq profils d'artistes	25
DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION	35
LES CONDITIONS DE CRÉATION ET DE DIFFUSION.....	35
L'atelier.....	35
Les collaborations pour la production artistique	44
Le financement de la création artistique	46
Les résidences de recherche et création.....	48
LA DIFFUSION VUE ET VECUE PAR LES ARTISTES.....	53
Exposer	53
Vendre des œuvres	57
LES REVENUS.....	59
PRATIQUES DE COOPÉRATION DES ACTEURS DES ARTS PLASTIQUES.....	62
Vue d'ensemble des pratiques de coopération des répondants	62
Les coopérations entre structures d'arts plastiques.....	68
À la croisée d'enjeux de société.....	73
Relations à l'œuvre et relations aux populations	82
PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS ET STRUCTURATION DU SECTEUR	86
PROFESSIONNALISATION ET RECONNAISSANCE DES ARTISTES-AUTEURS.....	86
Professionnalisation et ressources des artistes-auteurs.....	86
La formation des artistes répondants : entre pairs et autoformation	91
Reconnaissance du travail des artistes-auteurs.....	93

CONSOLIDATION DES STRUCTURES.....	97
Ressources humaines.....	97
Financements.....	99
MOBILISATION ET CONCERTATION	100
CONCLUSION.....	106
INVENTAIRE.....	110
Les équipements conventionnés, labellisés ou sous tutelle du ministère de la Culture	110
Les artothèques.....	116
Ateliers	117
L'action Nouveaux Commanditaires	130
Le marché de l'art.....	131
Formation continue et formation professionnelle	148
Réseaux régionaux	150
Les écoles supérieures d'art et de design	151
Les universités	157
La recherche.....	159
REPERES BIBLIOGRAPHIQUES	172

Introduction

Contexte et objectifs

Début 2017, la Région Hauts-de-France a affirmé sa volonté d'accompagner la structuration de huit filières culturelles, dont celle des arts visuels².

Dans le prolongement des travaux du CRAC, Collectif régional arts et culture (qui a notamment produit un livre blanc et un livre vert), **une phase de préfiguration** d'une « filière » a été lancée. Il faut noter que le terme « filière » a fait l'objet d'un débat à ce jour non clôturé, renvoyant certains acteurs à une approche économique appliquée pour la fabrication de produits manufacturés jugée en décalage avec la réalité des créations artistiques³.

Trois groupes de travail nommés « groupes thématiques » ont été mis en place :

- 1 • Le groupe thématique « diagnostic »
- 2 • Le groupe thématique « charte des valeurs »

Fruit d'un travail collectif, cette charte est à l'heure de la rédaction de ce rapport en cours de finalisation.

Elle définit le secteur des arts visuels des Hauts-de-France comme « un secteur libre ; un secteur éthique et d'utilité sociale ; un secteur exemplaire, un secteur ouvert ».

- 3 • Le groupe thématique « outils »

Le groupe de travail « état des lieux et diagnostic » est chargé de piloter trois phases :

- Phase 1 : Etat des lieux arts plastiques
- Phase 2 : Diagnostic et préconisations
- Phase 3 : Mise en place d'un observatoire pérenne

Le secteur des « arts visuels » englobe le design, la mode, les métiers d'art et les arts plastiques. Les arts plastiques étant moins connus dans leurs spécificités et leurs potentialités, les acteurs ont souhaité mettre en œuvre un état des lieux portant spécifiquement sur ce sous-secteur.

« Le besoin est dans un premier temps d'établir des données et des constats permettant de mieux comprendre la situation socio-économique des acteurs des arts plastiques dans leurs différentes positions (artistes pluriactifs ou non, salariés des organisations privées et publiques, marchandes et non marchandes, indépendants, etc), dans la diversité de leurs relations, dans la mise en œuvre de leurs activités de création, production, de distribution/diffusion, dans les différents contextes d'intermédiations, selon les formes de positions individuelles et d'organisations collectives, compte-tenu des rapports aux institutions publiques ».

2 « Discours de la méthode » prononcé par Xavier Bertrand – Président de la Région des Hauts-de-France – Lundi 30 janvier 2017 à l'Hippodrome de Douai et adopté en séance plénière le 2 février 2017.

3 Pour l'Insee, « la filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements) » : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1734>

Dans ce contexte, les objectifs fixés à cet état des lieux étaient les suivants :

- Inventorier les actifs, les activités, les structures privées et publiques,
- Donner une représentation de leur répartition géographique,
- Étudier le poids économique du secteur des arts plastiques,
- Répertorier les relations entre les acteurs selon les échelons (local, national, international),
- Repérer les ressources mobilisées par les acteurs du secteur, afin de « comprendre l'état actuel de l'écosystème, son fonctionnement et ses potentialités de développement ».

Travail mené

La démarche d'état des lieux s'est déroulée en plusieurs étapes menées entre avril 2019 et avril 2020.

Elle s'est appuyée sur plusieurs sources, l'enjeu étant de pouvoir croiser des données statistiques avec des éléments plus qualitatifs.

- L'élaboration et le traitement de deux questionnaires en ligne, l'un à destination des artistes-auteurs ; l'autre à destination des structures et indépendants se reconnaissant comme « acteurs des arts visuels ».

Ces questionnaires visaient à recueillir des données chiffrées mais comportaient également des questions ouvertes.

- Cinq rencontres collectives avec des artistes mises en place avec des structures et artistes partenaires de l'état des lieux (Saint-Omer avec l'Espace 36, Dunkerque avec Fructôse, Lille avec l'Institut pour la photographie, Roubaix avec le BAR, Laon avec L'Atelier du Un). Il faut préciser que des entretiens individuels avec les artistes n'étaient pas prévus dans le cadre de ce travail.

- Des entretiens qualitatifs individuels auprès d'acteurs culturels, d'institutions, de représentants du marché de l'art.

- Un inventaire et un recensement de structures et dispositifs à partir d'entretiens, de collectes de données statistiques (Insee...), de recherches internet.

- La lecture d'études, rapports et articles pour permettre des mises en perspectives avec le contexte national, avec d'autres états des lieux...

- Deux rencontres publiques, l'une à l'École supérieure d'art et design d'Amiens pour lancer la démarche (le 2 mai 2019), l'autre pour présenter des résultats provisoires de l'état des lieux, à l'École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais, site de Tourcoing (le 9 mars 2020) et échanger autour des thématiques de la diffusion, de la production, de la médiation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif de ces deux temps était d'alimenter l'état des lieux avec des éléments qualitatifs.

Le « groupe diagnostic » a été étroitement associé à cet état des lieux, il a fort utilement guidé le travail : pas moins de 14 réunions ont eu lieu aux différentes étapes (élaboration des questionnaires, échanges sur les premiers résultats, organisation des temps forts, pistes d'analyse, etc.)

Il nous faut signaler plusieurs difficultés rencontrées lors de cet état des lieux.

La longueur des questionnaires a découragé un certain nombre d'artistes ou de structures qui soit n'ont pas répondu, soit ont répondu de façon partielle, ce qui a nui à la complétude des données recueillies.

Malgré d'importants efforts de communication et de pédagogie, la démarche même d'état des lieux et le principe d'une enquête par questionnaires n'ont pas toujours été bien compris ou accepté : certains artistes n'ont pas souhaité y participer invoquant leurs doutes sur l'intérêt et l'utilité de ce travail, un manque de confiance quant à l'utilisation des données, la crainte d'être déçu s'il n'était pas suivi d'effets – se référant à des précédentes enquêtes n'ayant pas porté leurs fruits.

Des difficultés de mobilisation n'ont pas permis de mener autant de rencontres collectives avec des artistes qu'initialement prévu – cinq rencontres ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

L'absence initiale de fichiers centralisés, le fait que les arts visuels croisent d'autres champs (cinéma, patrimoine, animation, bande dessinée, etc.) a complexifié et rallongé le travail de recensement.

S'il **ne peut prétendre à l'exhaustivité**, cet inventaire **constitue** néanmoins **la première pierre d'un futur observatoire** envisagé par le groupe Diagnostic. **Il sera appelé à être précisé, mis à jour et enrichi au fil du temps** – sachant qu'il s'agit ici d'une photographie à la fin de l'année 2019.

Le présent rapport est organisé en six chapitres :

- Le premier, introductif, pose une vue d'ensemble de l'écosystème des arts visuels sur le territoire des Hauts-de-France ;
- Le deuxième expose les contours de l'enquête en ligne menée auprès des artistes répondants et détaille les cinq profils qui se sont dégagés ;
- Le troisième déroule les conditions de création, production et diffusion rencontrées par les artistes ;
- Le quatrième répertorie des pratiques de coopération menées par les répondants au questionnaire et d'autres acteurs au sein de l'écosystème ;
- Le cinquième témoigne d'un écosystème dont la structuration est encore en chantier ;
- L'inventaire des principales structures et dispositifs composant l'écosystème constitue le sixième et dernier chapitre.

Une synthèse de ce rapport est disponible en ligne.

Cet état des lieux permet de poser des constats factuels basés sur des résultats statistiques robustes tout en faisant remonter de façon plus empirique des paroles issues du terrain. Il tente de faire émerger des enjeux et des pistes de travail qui restent à approfondir. Il est **l'étape préalable à un diagnostic** – et ne peut s'y substituer.

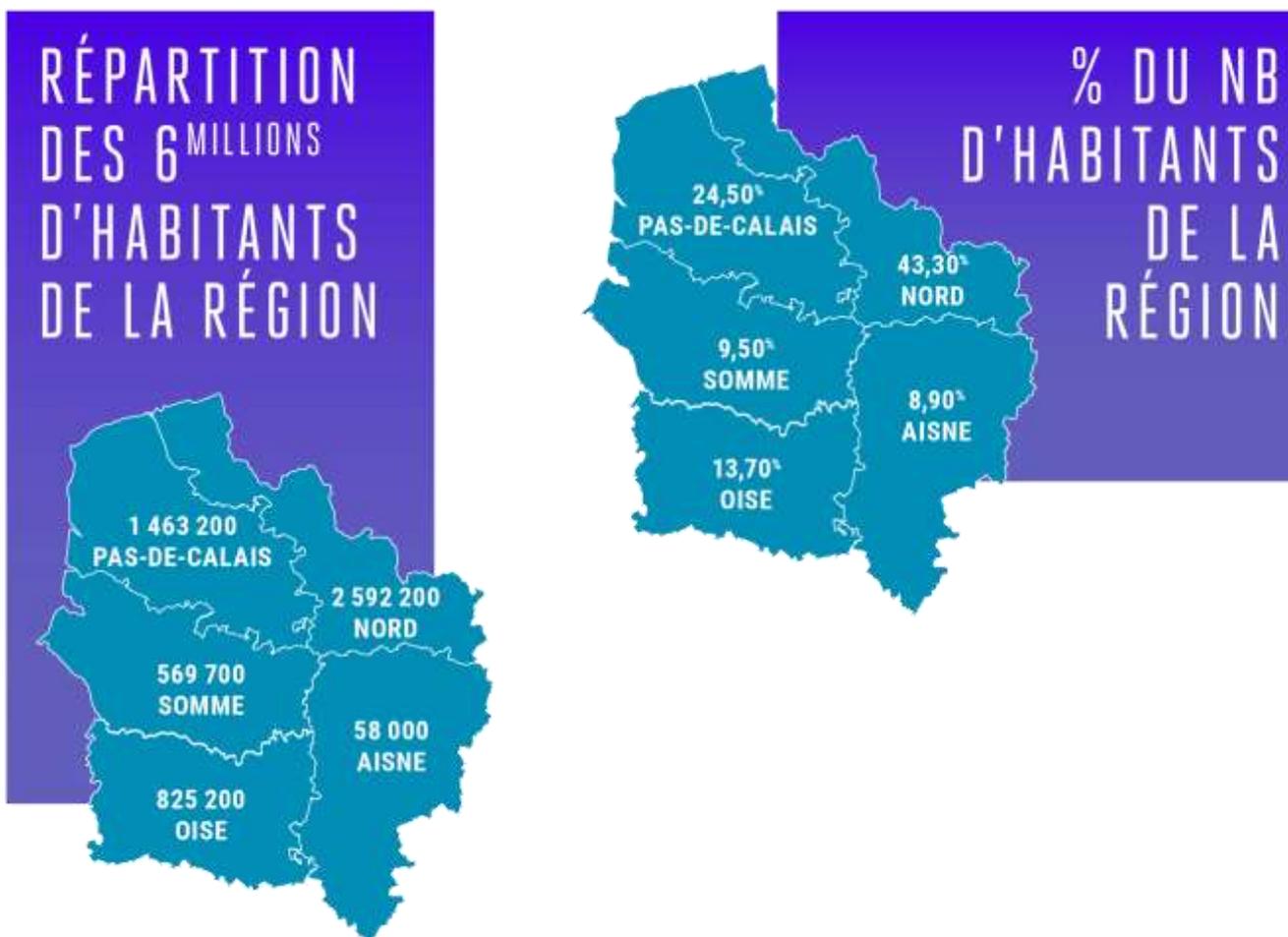
La démarche engagée par le groupe de travail s'inscrit dans **un processus** qui doit conduire à la poursuite d'une concertation associant une pluralité d'acteurs.

Deux précisions : le choix a été fait de laisser anonymes les verbatims. Les exemples présentés ici le sont à titre indicatif, d'autres auraient pu être cités, l'objectif n'était pas de rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble des activités des répondants mais d'illustrer leur grande diversité.

LE SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : VUE D'ENSEMBLE

Rappeler en début de rapport quelques-unes des caractéristiques, géographiques, démographiques et culturelles des différents territoires qui composent la Région des Hauts-de-France⁴ apporte des éclairages sur la façon dont le secteur des arts visuels est façonné aujourd'hui. L'enjeu des circulations et rééquilibrages entre ces territoires s'est imposé comme central au fil du travail d'état des lieux.

Les Hauts-de-France, l'une des régions les plus peuplées à l'échelle européenne, compte près de **6 millions d'habitants**⁵ répartis sur 5 départements⁶.



4 Nouvelle entité administrative créée en 2016 dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe)

5 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2553773>

6 Chiffres-clés par département, Insee Hauts-de-France, 2019

Une seule région, des territoires fortement différenciés

Limitrophe de l'Île-de-France située au sud, de la Normandie à l'ouest et du Grand Est à l'est, frontalière de la Belgique sur toute sa partie nord-est, bordée par la Manche et la mer du Nord, à l'ouest et au nord, la région fait face au Royaume-Uni. Son identité et son patrimoine sont marqués par un passé industriel, textile et minier mais aussi les traces laissées par les guerres... Les Hauts-de-France abritent des friches industrielles riches en histoire en nombre particulièrement important.

C'est **la région la plus jeune de France** (hors Île-de-France). La moitié des habitants a moins de 38 ans, soit un âge médian inférieur de deux ans à celui observé en France métropolitaine. La part de la population âgée de moins de 20 ans (26,5 %) est supérieure de deux points à la moyenne nationale (24,4 %).

Les Hauts-de-France sont la région française la plus urbanisée après l'Île-de-France. Près de **89 % de la population vit dans une grande aire urbaine**, sous l'influence d'un pôle économique majeur. 41 % de la population de la région réside au sein de quatre aires urbaines représentant moins de 10 % du territoire : Lille, Douai-Lens, Béthune et Valenciennes.

Plus d'un habitant sur huit vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Des disparités fortes entre les différents quartiers prioritaires de la région⁷

Sur les 199 quartiers prioritaires de la politique de la ville, une quarantaine (soit près de 200 000 habitants) sont particulièrement exposés à l'exclusion sociale. Ils sont principalement situés dans le Nord et dans le Pas-de-Calais : le nord de l'agglomération lilloise, le littoral du Pas-de-Calais, les agglomérations de Valenciennes et de Maubeuge, et certains quartiers prioritaires du bassin minier. Des quartiers de Picardie en font aussi partie, essentiellement localisés dans sa partie Nord : à Abbeville, Saint-Quentin, Hirson, Laon, Chauny, Tergnier et Soissons.

En 2013, 385 000 personnes, soit **6%** de la population régionale, résident **au sein de communes de l'espace rural** qui représente **85 % du territoire**.

Des situations diverses au sein de l'espace rural des Hauts-de-France⁸

« Les communes du nord de l'Aisne, où l'empreinte industrielle est restée encore forte, sont confrontées à d'importantes difficultés socio-économiques. Le vieillissement de la population et le déficit migratoire y sont marqués et participent au déclin démographique. Au nord-ouest de la région, le dynamisme touristique de la zone littorale a permis le développement de commerces et de services, mais la situation économique reste moins favorable qu'en moyenne. La croissance démographique y est freinée par le vieillissement de la population. Autour d'Amiens, au sud de l'Aisne et plus encore au sud de l'Oise, la démographie est dynamique grâce à l'installation de jeunes actifs et un solde naturel positif. Ces espaces attirent des cadres et présentent une situation économique plus favorable avec un faible taux de chômage et la présence d'actifs plus diplômés ».

Des données récentes issues de l'Insee⁹ et de l'Atlas régional publié par le ministère de la Culture¹⁰ nous permettent de situer le contexte culturel dans lequel évoluent les artistes et structures œuvrant dans les arts plastiques.

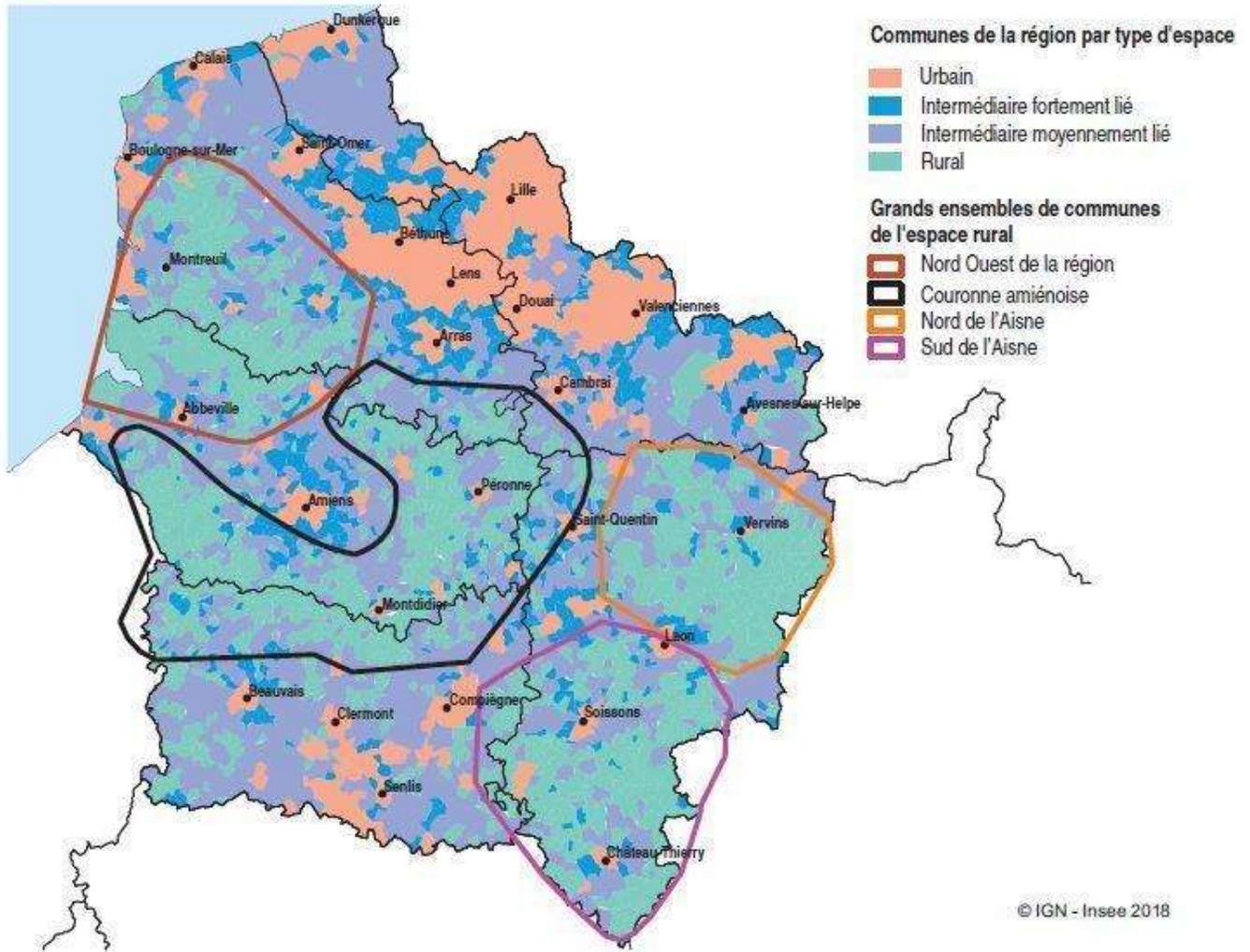
⁷ Nord-Pas de Calais Atlas, Caractéristiques du territoire et priorités d'action de l'état, Insee Nord-Pas de Calais / Picardie, 2015

⁸ Grégoire Borey, Sophie Éblé, « L'espace rural des Hauts-de-France » in Insee analyses, n°77, mai 2018

⁹ « La culture dans les Hauts-de-France, une activité métropolitaine, relayée par une armature de villes de taille moyenne » in Insee Analyses, N°62, 2017

¹⁰ Atlas régional de la culture 2018, ministère de la Culture, Département des études, de la prospective et des statistiques

Présentation des communes des Hauts-de-France par type d'espace



Source : classification CGET, données Insee.

Le montant annuel des dépenses culturelles des collectivités territoriales rapporté au nombre d'habitants varie d'un département à l'autre : entre 56 et 96 € pour l'Aisne et l'Oise ; entre 96 et 113 € pour le Pas-de-Calais ; entre 126 et 144 € pour le Nord et entre 144 et 220 € pour la Somme.

Les **2/3 de la dépense culturelle publique** de la région sont **portées par les communes et les groupements de communes**¹¹.

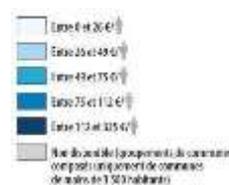
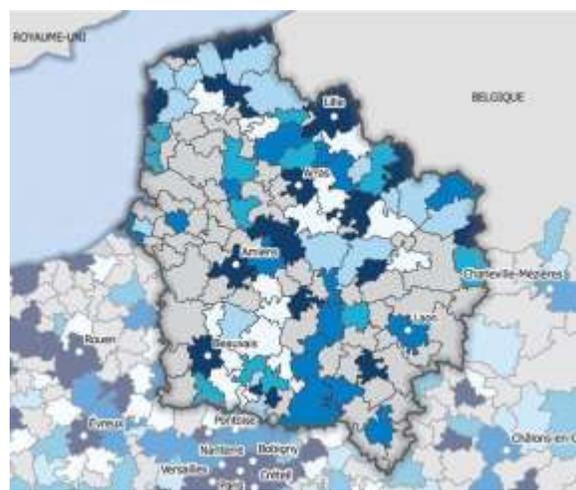
Ces dépenses se concentrent majoritairement dans les grandes villes : Lille, Arras, Amiens, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Valenciennes, Saint-Omer...

¹¹ Communes (47 %), groupements de communes (19%), Département (13%), État (13%), Région (9%)

Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France en euros par habitant en 2016¹²



Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes dans les Hauts-de-France en euros par habitant en 2016¹³



En 2013, dans la Région des Hauts-de-France, **30.200 emplois** étaient **exercés dans le secteur culturel**¹⁴.

Si **40 % des emplois de la culture** sont situés dans la métropole de Lille, Amiens ainsi qu'un réseau de villes de taille moyenne jouent le rôle de relais culturels.

Les **activités arts visuels** – qui regroupent dans ces calculs de l'Insee les arts plastiques, la photographie et le design – représentent **11% de l'ensemble des secteurs culturels, soit 2 points de moins que la moyenne** en France métropolitaine hors Île-de-France. Pour l'essentiel, elles sont composées de **petits établissements de moins de 10 personnes**.

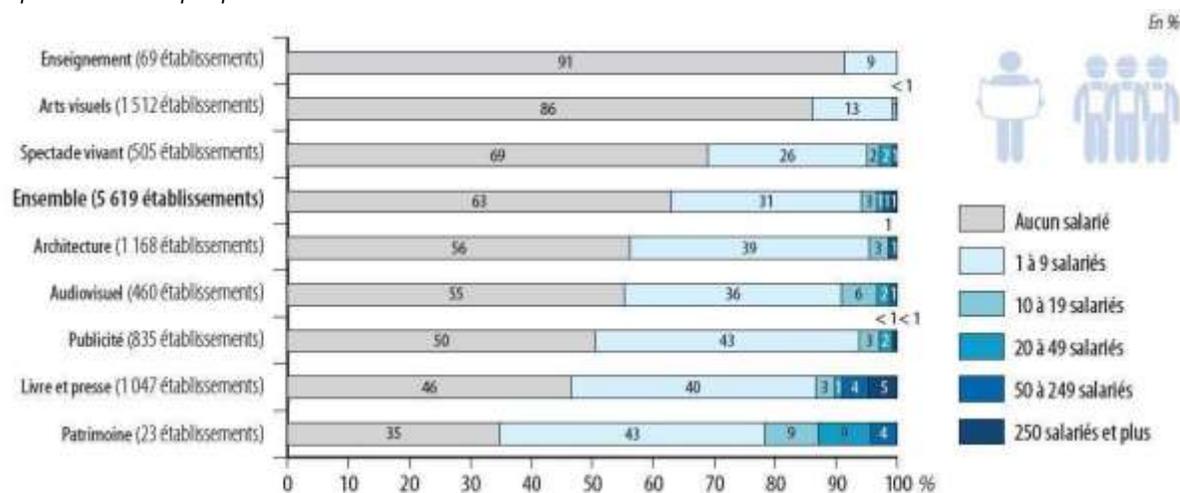
Représentant 3% des emplois des secteurs culturels dans la région, **l'enseignement artistique amateur** (toutes disciplines confondues) est en dessous de la moyenne de France métropolitaine hors Île-de-France (4 %). En revanche, les emplois liés au patrimoine se trouvent surreprésentés.

12 Il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3.500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3.500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la Région sont affectées à chaque département en proportion de leur population active

13 Pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

14 Chiffre qui la place au septième rang pour son apport à l'emploi culturel du pays, alors qu'elle se situe au troisième rang par rapport à sa densité.

Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantés dans la région, hors micro-entrepreneurs.
 Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 69 établissements dans les Hauts-de-France, dont 91 % ne comptent aucun salarié et 9 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Recensement de la diversité des acteurs et activités des arts plastiques en Hauts-de-France

Les données chiffrées manquent dans le secteur des arts plastiques et en l'absence de convention collective unique et face à l'éventail des codes APE (activité principale exercée) possibles, procéder à un recensement exhaustif des structures et artistes impliqués dans ce secteur n'est pas aisé¹⁵, d'autant qu'il peut croiser celui du patrimoine, du cinéma, de l'animation...

Le **code APE 90.03A** sous lequel l'INSEE répertorie les activités de « Création artistique relevant des arts plastiques » est un **indicateur partiel** car en réalité les structures œuvrant dans les arts plastiques peuvent dépendre d'une diversité de codes APE¹⁶.

Dans les Hauts-de-France, sont répertoriés sous le code 90.03A :

- **184 structures**
- **4555 individus, artistes ou artisans**¹⁷.

Différentes enquêtes portant sur les artistes ont par le passé fait état des difficultés à observer les artistes, population pour laquelle « il n'existe pas de définition juridique, ni de critère univoque de professionnalité »¹⁸. L'Agessa et la Maison des artistes, sécurité sociale des artistes-auteurs¹⁹ ne prennent en compte que les artistes déclarant leur activité avec ce statut, ce qui conduit à sous-évaluer leur nombre.

15 Le rapport gouvernemental paru en application de l'article 45 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine pointe ces difficultés.

16 58.11Z Edition de livres / 59.13B Edition et distribution vidéo / 5914Z Projection de films cinématographiques / 82.30Z Organisation de foires, salons professionnels et congrès / 85.42Z Enseignement supérieur / 85.52Z Enseignement culturel / 85.59A Formation continue d'adultes...

17 97 structures individuelles ayant une dénomination ont été retirées du fichier initial recensant 4652 structures individuelles ont été retirées : lorsque des artistes plasticiens s'immatriculent en vue d'obtenir un numéro Siret et un code APE, ils le font en général en leur nom propre.

18 Raymonde Moulin, *L'artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion, 1992, Rééd. Coll. Champs Arts, 2009.

19 L'Agessa et la Maison des artistes – Sécurité sociale sont deux associations agréées, placées sous la double tutelle du ministère des Affaires sociales et de la Santé et du ministère de la Culture : <http://www.secu-artistes-auteurs.fr/regime-secu-artistes-auteurs>

Les 480 réponses recueillies grâce à l'enquête en ligne menée auprès d'artistes des Hauts-de-France dans le cadre de cet état des lieux nous ont permis d'établir une typologie témoignant d'une diversité de situations²⁰.

Le chiffre de **2116 artistes-auteurs des Hauts-de-France** identifiés par ces organismes en 2018 constitue donc **un repère partiel**. Pour information, il représente 3,4% du total des artistes-auteurs identifiés en France, la proportion la plus importante (42,3%) vit en Ile-de-France.

Des structures ont pu être identifiées grâce aux remontées d'informations issues des questionnaires, les artistes ayant été invités à citer des noms de collectifs auxquels ils appartenaient et des structures qu'ils considéraient comme importantes dans leur parcours.

Nous avons également utilisé des listes d'artistes et de structures financés par les collectivités.

Enfin, pour tâcher d'obtenir des ordres de grandeur, nous pouvons nous référer à l'enquête menée auprès des associations culturelles employées²¹ : le nombre de celles rattachées principalement au secteur des arts visuels est estimé autour de 135 (soit entre 5 et 6% du total).

Répartition géographique des répondants à l'enquête en ligne

La répartition géographique des répondants aux deux questionnaires en ligne lancés auprès des structures et des artistes²² reflète les déséquilibres entre les territoires. Elle traduit également le manque de liens entre les acteurs du nord et du sud de la région, le présent état des lieux étant largement porté par les premiers.

Sans surprise, les artistes répondants sont **majoritairement concentrés sur le département du Nord** (57%). La part des autres départements est moindre : Pas-de-Calais (13.5%), Somme (12%), Aisne et Oise (14%)²³.

Les artistes sont fortement concentrés sur la **métropole lilloise** (42%)²⁴, dont près d'un quart sur Lille même (24,3%).

Amiens, deuxième ville, concentre l'essentiel des artistes dans la Somme.

14 villes regroupent 50% des artistes répondants²⁵.

20 Lire la partie présentant la typologie des artistes

21 Travaux menés par Opale en 2008, en cours de réactualisation en 2020 : www.opale.asso.fr

22 Le total n'est pas égal à 100% mais à 96% car 4% des répondants ayant déclaré une activité significative dans les Hauts-de-France n'y sont pas domiciliés, leur lieu de résidence étant situé en Belgique, en Ile-de-France...

23 Le total n'est pas égal à 100% mais à 96% car 4% des répondants ayant déclaré une activité significative dans les Hauts-de-France n'y sont pas domiciliés, leur lieu de résidence étant situé en Belgique, en Ile-de-France...

24 En dehors de Lille, les autres communes de résidence des répondants sur la métropole sont par ordre décroissant : Roubaix (2,7%), Tourcoing (2,7%), Faches-Thumesnil (1,3%), Lambersart (1,3%), Marcq-en-Barœul (1,3%), Villeneuve d'Ascq, La Madeleine, Mons-en-Barœul (0,9%), Mouvaux (0,9%), Neuville-en-Ferrain (0,7%), Loos (0,4%), Wasquehal (0,4%), Wattignies (0,4%), Armentières (0,2%), Capinghem (0,2%), Chereng (0,2%), Ennevelin (0,2%), Hem (0,2%), Lezennes (0,2%), Marquette-lez-Lille (0,2%), Seclin (0,2%), Saint-André-lez-Lille (0,2%), Tressin (0,2%), Watterelos (0,2%), Wavrin (0,2%).

25 En dehors de la métropole lilloise, les principales autres communes de résidence des répondants sont par ordre décroissant : Amiens (5,5%), Dunkerque (3,8%), Calais (1,8%), Valenciennes (1,3%), Château-Thierry (1,1%), Senantes (0,9%), Arras (0,7%), Blérancourt (0,7%), Soissons (0,7%), Saint-Omer (0,7%), Abbeville (0,4%), Astres (0,4%), Ault (0,4%), Avion (0,4%).

Répartition des artistes répondants



À titre de comparaison, la répartition des artistes inscrits sous le code INSEE 90.03A est la suivante :



On peut constater que la répartition des répondants n'est pas très éloignée de la répartition INSEE.

Répartition des structures répondantes



Des manques de circulation entre les territoires

En zones rurales comme en zones urbaines

Nous citons ici les exemples qui nous ont été rapportés, sans prétendre à l'exhaustivité.

La question de l'inégale répartition des équipements culturels et des différences de politiques culturelles entre les territoires a été fréquemment soulevée par les répondants aux questionnaires et les interlocuteurs que nous avons pu rencontrer, dans les zones rurales en particulier.

Dans les vécus, une frontière existe entre l'ex Nord-Pas-de-Calais et l'ex Picardie. Elle semble entretenue par le fait que certaines structures n'aient pas fusionné. Les départements sont eux-mêmes morcelés en micro-territoires communiquant peu entre eux. L'éloignement, l'absence ou la durée des transports est soulignée²⁶.

Des sentiments d'isolement, voire d'abandon, se sont exprimés.

²⁶ Par exemple, des liaisons ferroviaires entre l'Aisne, l'Avesnois et le Nord ou Amiens passent par Paris.

« Ma situation souffre du regroupement des régions : tout se décide à Lille à 120 kms de chez moi ! » ; « Je n'ai pas l'impression de faire partie des "Hauts-de-France" mais de l'Aisne, en Picardie » ; « J'ai le sentiment d'être encore plus isolé depuis la création de la "Grande Région" ; à mon grand regret ! »

« Tout se pense à partir du Nord, on ressent une forme de condescendance des gens de Lille. »

« La création de la grande région a paradoxalement pénalisé les artistes de la Picardie et les territoires plus ruraux »

« Il est très difficile d'intéresser les gens à l'art dans un village » ; « Dans certaines communes très rurales, les gens – y compris les élus – s'excusent. Ils ont le sentiment qu'il ne se passera jamais rien, qu'ils n'auraient pas droit à, qu'ils ne seraient pas capables de... »

« Nous avons très peu de ressources en termes de relais ou d'ingénierie culturelle dans le domaine des arts plastiques – davantage pour la musique et la lecture. »

Quelques précisions méritent ici d'être apportées quant aux zones rurales.

L'existence d'un équipement culturel, parfois de haut niveau, ne dit rien en soi sur sa capacité de rayonnement réel sur le territoire environnant ou à générer une présence pérenne d'artistes. À l'inverse, l'absence d'un tel équipement ne signifie pas pour autant l'absence d'artistes ; simplement la faiblesse de la densité rend leur présence diffuse, d'autant que certains peuvent vivre et créer à la campagne et diffuser leur production en ville. Le monde rural pâtit aussi de représentations erronées : souvent associé au patrimoine ou au folklore, on imagine mal qu'il puisse abriter des créateurs²⁷.

« Les occasions d'afficher notre présence, de témoigner de notre travail manquent. »

En l'occurrence, le présent état des lieux atteste de la localisation d'artistes au sein de zones rurales²⁸ et de la présence d'associations mettant en avant leur dimension rurale. Certaines fonctionnant avec des bénévoles ont fait part d'un risque d'épuisement.

Quelques structures mettant en avant leur dimension rurale (la plupart de ces structures ont répondu au questionnaire).

Aisne	Les Amis de Lizières / Centre Lizières, lieu de résidences d'artistes La Maison anglaise, promouvoir la pratique des activités artistiques, artisanales et culturelles en milieu rural
Nord	La chambre d'eau La Musette, café, magasin fermier
Pas-de-Calais	Association art groupe, association de développement des arts en milieu rural La Brasserie d'art de Foncquevillers, centre d'art en milieu rural
Oise	L'art en chemin, association de développement culturel rural Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages Arc en Terre, association plasticienne bocagère La Menuiserie de Therdonne, ateliers Picardie for ever
Somme	Culture à la ferme, association culturelle rurale

27 Claire Delfosse, Pierre-Marie Georges, « Artistes et espace rural : l'émergence d'une dynamique créative » in *Territoire en mouvement*, 2013

28 À titre de comparaison, l'état des lieux mené dans le Grand Est souligne la part significative d'artistes résidant en zone rurale : un peu plus d'un cinquième.

Les situations sont également contrastées entre les bassins post-industriels, les villes moyennes et les villes-centre.

« Sur la côte d’Opale, le Pas-de-Calais est très isolé culturellement. »

« Il n’y a pas eu de discriminations positives en faveur des zones les plus meurtries de cette région. »

« Entre les grosses villes où tout se concentre et les aides aux zones rurales, que reste-t-il pour ceux qui habitent dans les villes petites ou moyennes de périphérie ? »

Si Lille est effectivement très bien dotée du point de vue des équipements culturels, plusieurs acteurs des arts visuels émettent des réserves sur des opérations considérées comme événementielles et regrettent le manque de place laissée aux associations.

« Les artistes et les associations souffrent de l’omnipotence de *Lille 3000*, ce qui par effet de ricochet pénalise la scène émergente. »

« Les gros événements (comme *Lille 3000*) fabriquent des expositions qui deviennent de l’événementiel. Il n’y a plus de lieux en mesure de développer une programmation originale. »

« Les loyers imposés dans le centre-ville de Lille entraînent la fermeture des lieux ! »

« La scène locale a vu beaucoup de ses galeries associatives disparaître. »

Des dispositifs et initiatives pour réduire les inégalités territoriales

Si des inégalités en termes d’équipements existent et sont ressenties comme telles, les contrats de développement culturel ou les dispositifs publics d’éducation artistique visent à les réduire et à favoriser la présence d’artistes – dont des plasticien.ne.s – sur les territoires (*lire chapitre sur les coopérations*).

Pour pallier le manque d’équipements permanents dans des zones urbaines comme en milieu rural, plusieurs structures n’hésitent pas à proposer des **actions itinérantes**.

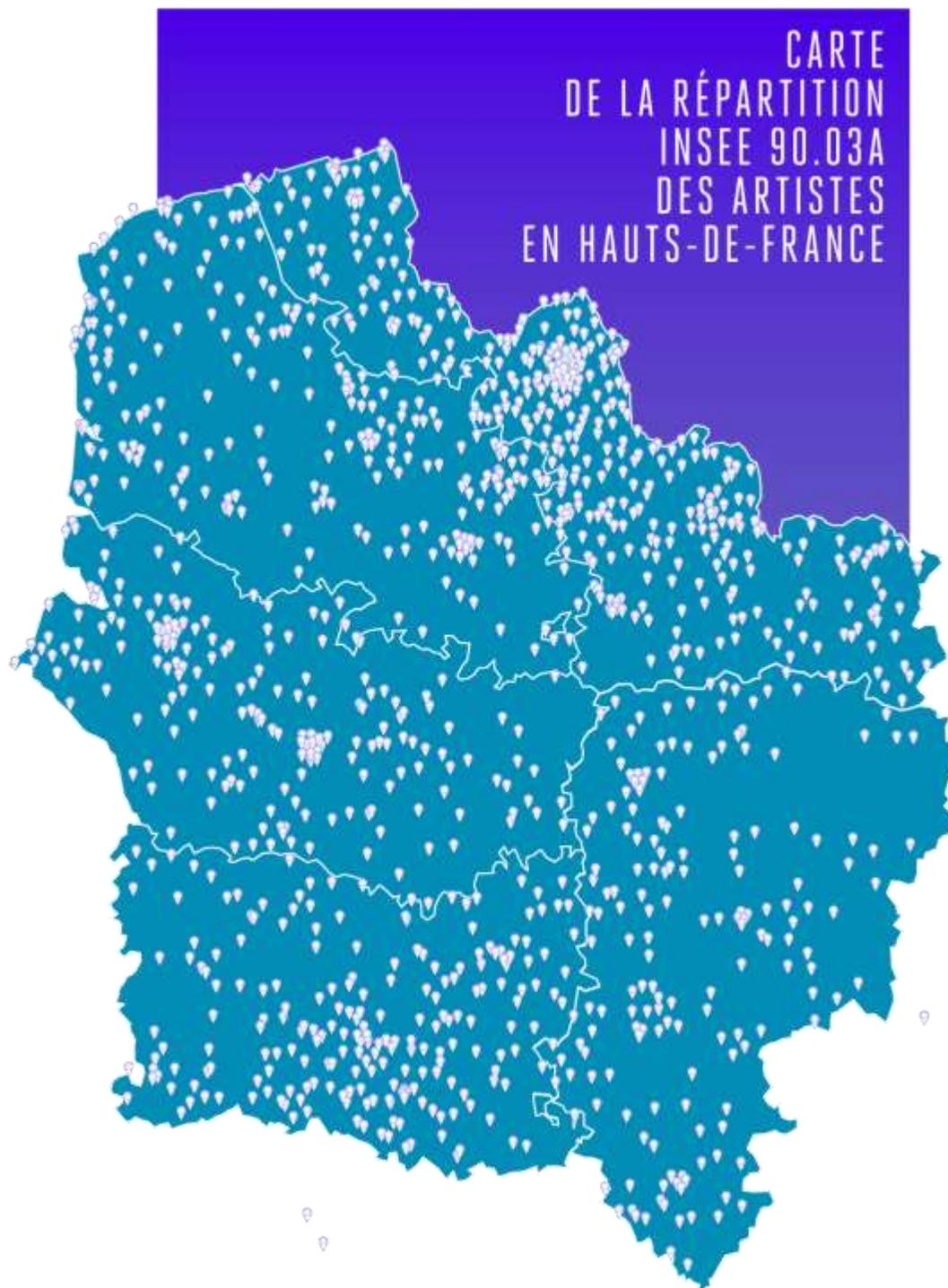
On pourrait citer entre autres exemples la galerie d’art mobile (GAM) à Killeme (Nord)²⁹ ; le SMAC, Service mobile d’animations culturelles basé à Douai (Nord)³⁰ mêlant les arts visuels à la musique, l’environnement ou encore la venue du MuMo³¹, musée mobile qui a organisé l’été 2019 une tournée (métropole Lilloise, Dunkerque, Amiens, Avesnois-Thiérache, Flandres intérieures) exposant les collections des deux fonds d’art contemporain de la région (Frac Picardie et Frac Grand Large — Hauts-de-France) et du Centre national des arts plastiques.

29 <https://fr-fr.facebook.com/pg/lagaleriedartmobile/posts/>

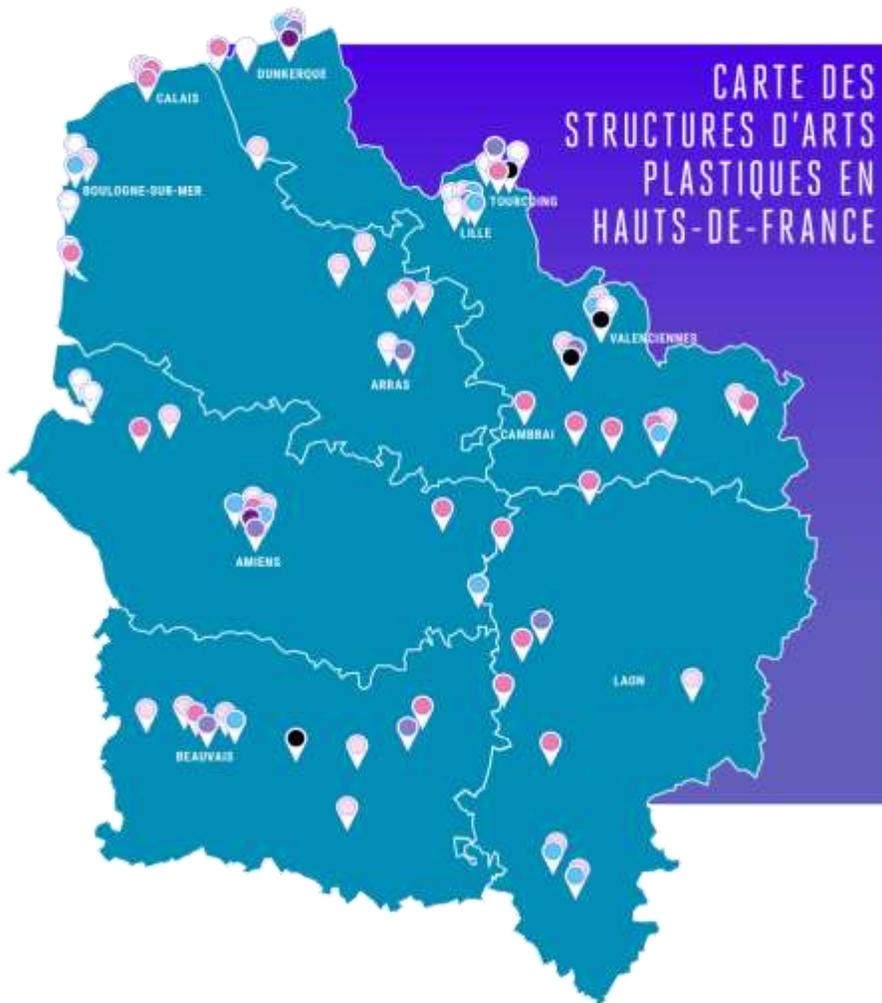
30 <https://www.smacasso.com/>

31 <https://musee-mobile.fr/>

Carte des artistes inscrits à l'INSEE (Code 90.03A)



Carte des structures de diffusion et production



- Centres d'art
- FRAC
- Artothèques
- Lieux en commun
- Musées avec Art Contemporain
- Lieux de résidence
- Galeries Commerciales privées

Carte de l'enseignement public supérieur en arts plastiques



Ces cartes sont les premières réalisées à ce stade de l'état des lieux. La cartographie sera complétée au fur et à mesure des avancées de la démarche d'observatoire.

DES ARTISTES

Les contours de l'enquête en ligne

Une définition large et ouverte de l'artiste

« Toute entreprise d'objectivation statistique d'une population aussi floue [que celle des artistes] repose sur un choix méthodologique nécessairement arbitraire dont l'important est qu'il soit explicité. »³²

Dans le cadre de cet état des lieux, le choix du groupe de travail a été d'adopter une définition large et ouverte de l'artiste, en s'appuyant sur la charte de déontologie de la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens.³³

La Fraap se réfère au texte de l'Unesco : « On entend par "artiste" toute personne qui crée ou participe par son interprétation à la création d'œuvre d'art, qui considère sa création artistique comme un élément essentiel de sa vie, qui ainsi contribue au développement de l'art et de la culture, et qui est reconnue ou cherche à être reconnue en tant qu'artiste, qu'elle soit liée ou non par une relation de travail ou d'association quelconque. »³⁴

Une personne peut donc être considérée comme artiste aux conditions suivantes :

- il/elle se déclare artiste ;
- il/elle crée des œuvres originales pour son propre compte, ou sur commande ;
- ses œuvres sont exposées, produites, publiées, présentées publiquement ou mises sur le marché par un diffuseur ;
- il/elle reçoit de ses pairs des témoignages de reconnaissance en tant que professionnel-le ;
- il/elle est identifié-e à la Maison des Artistes-sécurité sociale ou à l'Agessa (pour les artistes résidant en France) ;
- il/elle fait partie d'une société d'auteurs.

Le critère administratif étant un critère parmi d'autres – et non un critère exclusif –, l'auto-déclaration n'étant pas écartée, la population concernée par l'enquête dite « population mère » ne peut être connue en amont. En conséquence, il n'est pas possible d'établir de pourcentage de taux de réponse ou d'afficher une représentativité.

Dans le cadre d'une étude quantitative, la « population-mère » est la population de référence sur laquelle porte l'enquête. Un échantillon représentatif est constitué au sein de cette population de référence. Il est alors possible de généraliser les résultats obtenus sur l'échantillon à l'ensemble de la population mère. Lorsque la population globale initiale n'est pas établie, les résultats concernent « seulement » les répondants.

³² Raymonde Moulin, *L'artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion, 1992, Rééd. Coll. Champs Arts, 2009.

³³ https://fraap.org/IMG/pdf/charte_de_de_ontologie_fraap-4.pdf

³⁴ Unesco, *Recommandation relative à la condition de l'artiste*, 1980

L'outil questionnaire

« Un questionnaire, pourquoi faire ? »

« Les questionnaires, ça ne sert à rien... »

« Je n'ai pas envie que les artistes soient transformés en graphiques. »

« J'avais commencé à le remplir, mais il était trop long, j'ai arrêté. »

Ce sont-là quelques-unes des réactions que nous avons pu entendre au cours de la phase de diffusion du questionnaire auprès des artistes-auteurs : elles traduisent des incompréhensions – voire une méfiance de la part de certains –, un manque de temps...

Les résultats chiffrés présentés ici³⁵ ne sauraient donc prétendre à l'exhaustivité. Complétés par des éléments qualitatifs et des rencontres collectives (avec des artistes, des professionnels), ils visent à apporter des repères, éclairer des tendances.

Précisions sur le questionnaire destiné aux artistes-auteurs

Conçu collectivement par les membres du comité de pilotage, Contexts et Stratecom, le questionnaire complet comportait **325 questions** structurées autour des thèmes suivants : Activités, Lieux et espaces de travail, Visibilité, Relations professionnelles, Fonctionnement, Revenus, Autres activités professionnelles, Vécu et perceptions de la profession, Profil. Suite à des tests, une version courte a été proposée, pour ne pas « décourager » des répondants. La version longue était facultative, c'est ce qui explique la différence du nombre de réponses selon les questions.

Le questionnaire numérique a été lancé le 10/09/2019. Il est resté en ligne jusqu'au 24/12/2019, date de clôture.

La diffusion a été effectuée par email sur les bases de contacts des structures partenaires de cet état des lieux. Chaque envoi et relance ont été portés par les établissements propriétaires des bases de données, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)³⁶ : aucune fusion de base de données n'a été réalisée, et aucun échange de données à des tiers (même interne au groupe de travail) n'a été réalisé. Le questionnaire a également été diffusé via des structures relais (sur les sites internet, pages Facebook...) et de proche en proche. Par ailleurs, des communications ont eu lieu lors d'événements régionaux dédiés à la culture et/ou aux arts visuels (affichage, prises de parole...)

Affiche diffusée pour la communication



³⁵ Les résultats sont exprimés à partir de 30 répondants pour respecter la règle statistique des grands nombres. Les croisements de données proposés respectent ce seuil minimal.

³⁶ <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Présentation générale des artistes répondants

Si 579 artistes ont répondu, au final **480 questionnaires** se sont avérés **exploitables**. Ils correspondent à des artistes arts visuels en activité (même partielle) qui habitent dans les Hauts-de-France et/ou travaillent dans la région.

Répartition géographique

La répartition géographique des répondants résidant dans la région³⁷ montre une forte concentration mais aussi une surreprésentation pour le département du Nord et une sous-représentation pour les autres départements, l'Oise particulièrement, si l'on compare à titre indicatif avec les artistes immatriculés à l'INSEE sous le code APE activités de « Création artistique relevant des arts plastiques ».

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme
% nombre d'habitants	8,90%	43,30%	13,70%	24,50%	9,50%
% nombre artistes code INSEE 90.03A	7,35%	53,11%	11,47%	13,19%	14,88%
% nombre répondants	6,40%	57,10%	7,30%	13,50%	11,70%

Les pratiques artistiques

78% des répondants exercent leur pratique artistique exclusivement dans le secteur des arts visuels. On peut donc en déduire que les 22% restant ont des pratiques qui relèvent aussi d'autres domaines artistiques (spectacle vivant, cinéma, musique...).

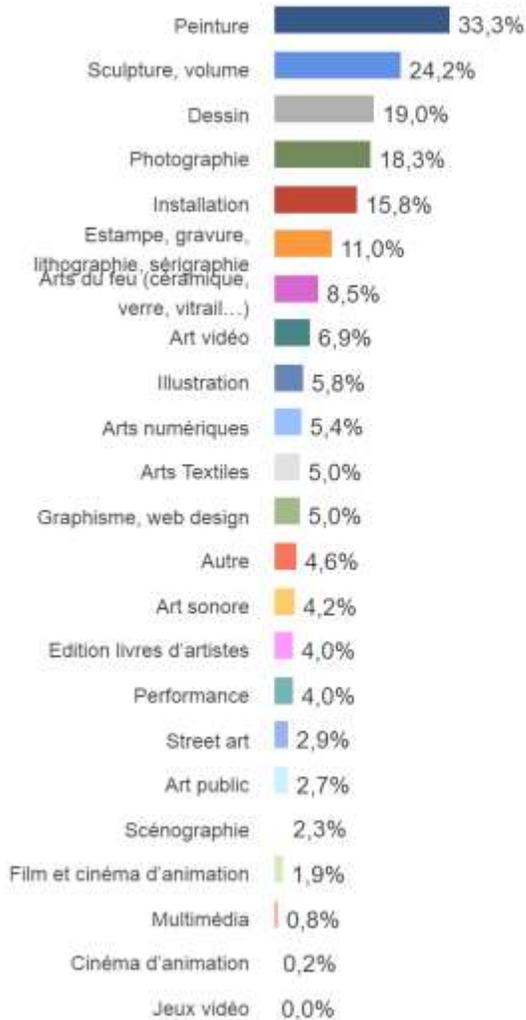
25% des artistes répondants exercent leur art dans une seule discipline (par exemple la peinture, ou la photographie), 36% ont une discipline principale plus d'autres qu'ils pratiquent de manière plus secondaire. Les disciplines ou médiums exercés de manière principale sont la peinture (33%), la sculpture (24%), le dessin (19%), la photographie (18%).

À noter que la peinture est le médium principal des artistes qui déclarent n'utiliser qu'une seule discipline dans leur travail (à 45%), alors que le dessin, la gravure et les installations sont principalement pratiqués par des artistes dont le travail couvre plusieurs disciplines artistiques.

Sur le territoire des Hauts-de-France, le Nord concentre une grande majorité d'artistes qui utilisent des disciplines ou médiums variés (81%). Dans le Pas-de-Calais, ils sont 61% dans ce cas, alors que le département se caractérise plutôt par une part plus importante d'artistes ayant une discipline exclusive (39%).

³⁷ Le total n'est pas égal à 100% mais à 96% car 4% des répondants ayant déclaré une activité significative dans les Hauts-de-France n'y sont pas domiciliés, leur lieu de résidence étant situé en Belgique, en Île-de-France...

**Répartition de la / des disciplines pratiquées
- supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles -**



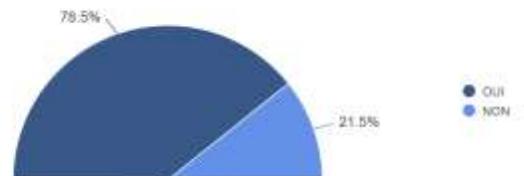
Dans le domaine des arts plastiques, combien de medium pratiquez-vous ?

Concernant les arts plastiques et visuels, rattachement à un ou à plusieurs domaines artistiques



Votre pratique artistique est-elle exclusivement liée aux arts plastiques ?

Activité d'artiste rattaché exclusivement ou non aux arts plastiques et visuels



Cinq profils d'artistes

Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité, cette enquête apporte des éléments de connaissance sur la population des artistes des Hauts-de-France. Basée sur 480 réponses exploitables – sur les 579 recueillies –, elle a permis de dégager cinq profils. Si leur objet n'est pas de rendre compte de la réalité quotidienne des artistes, ni de la singularité de chaque trajectoire³⁸, ils posent des éléments objectifs et factuels de situations différenciées, présentés ici dans les grandes lignes. Des différences – présentées plus en détail dans le rapport – sont également constatées selon le département de résidence des artistes.

Profil A

Des artistes exclusivement dédiés à leur travail artistique avec des revenus significatifs

19% des répondants

Un peu plus âgés que les autres (50 ans en moyenne), **en majorité des hommes** (63%), ces artistes se consacrent exclusivement à leur pratique artistique. Ils ne déclarent aucune autre activité rémunérée. Ils sont parmi **les moins nombreux à avoir suivi des études supérieures artistiques** (70%).

Leur **source unique de revenus** provient de la **création artistique**, principalement de la vente d'œuvres, de commandes, droits d'auteurs ou rétrocessions d'honoraires (89,7%).

Ils sont **les plus nombreux** (81%) à être affiliés à la **MDA**, Maison des Artistes dont 65% de façon exclusive et 16% combinant la MDA avec l'Agessa ou un autre régime.

Dans leur grande majorité (90%), ils disposent d'un lieu dédié à leur pratique artistique.

Ils sont répartis équitablement sur le territoire des Hauts-de-France, avec une légère surreprésentation dans l'Aisne. Les artistes de ce profil sont plus nombreux à exprimer un **intérêt pour la région Hauts-de-France en raison de sa proximité avec l'Île de France** (24%).

Ils exposent plus souvent que d'autres profils (en moyenne, 5 expositions personnelles et 7,4 participations à des expositions collectives durant les 3 dernières années).

Cette activité d'exposition couvre **une zone géographique plus large** que les autres profils avec une présence significativement plus forte en région parisienne (55%), en Belgique (37%) et dans les autres pays européens (39%). Plus que les autres, ils exposent dans des musées ou centres d'art contemporain (36.2%), dans des galeries privées (56.9%), dans des manifestations (56%) ou dans l'espace public (36.2%).

Leur **travail est valorisé plus fréquemment** et plus régulièrement **dans les médias** (reportages, articles...). Ils bénéficient aussi plus largement des outils et supports de communication des structures qui les exposent (sites internet, dossiers de presse, fichiers d'envois...)

38 Sur ces sujets, se reporter à des travaux de sociologie notamment Jérémie Sinigaglia, Sabrina Sinigaglia-Amadio, *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s*, ministère de la Culture, DEPS, 2017 ; Nathalie Moureau, Benoît Zéno, *Le capital social, l'art contemporain et les carrières*, Paris, L'Harmattan, 2016 mais aussi à Sébastien Gazeau, *L'art dans vivre, parcours d'artistes contemporains*, Les imprimés de Pola, 2017.

Ils expriment un **degré de satisfaction plus élevé vis-à-vis de leurs revenus liés à la création** (revenu annuel moyen de 17.500 €) et de leur statut en tant qu'artiste. De manière générale, ils ressentent davantage de « quiétude » quant à leur vie d'artiste.

En revanche, ils manifestent une **satisfaction moindre envers les institutions** qui accompagnent les artistes et leurs activités.

PROFIL A

DES ARTISTES EXCLUSIVEMENT DÉDIÉS À LEUR TRAVAIL ARTISTIQUE AVEC DES REVENUS SIGNIFICATIFS 19^e DES RÉPONDANTS



Profil B

Des artistes qui exercent une autre activité principale rémunératrice

32% des répondants

Ces artistes, à **parité femme-homme**, cumulent leur activité de création artistique avec une activité professionnelle exclusive qui garantit leurs revenus qui figurent parmi les plus élevés de tous (20.000 € en moyenne). Les **revenus liés à la création artistique** ne représentent en moyenne que **7%**.

Légèrement plus jeunes en moyenne que les autres profils (à l'exception du profil C), ils situent un peu plus tardivement le démarrage de leur activité d'artiste (vers 33 ans).

Pour leur activité artistique, ils sont principalement affiliés à la **MDA** (62%) **ou**, pour certains, à **d'autres régimes** non spécifiques aux artistes-auteurs (23%).

Leur activité professionnelle rémunératrice s'exerce en majeure partie dans l'enseignement artistique (48%) ou en dehors du domaine culturel (44%). Ils sont **plus nombreux que les autres artistes à occuper un emploi dans la fonction publique** (35%).

En majorité, ils disposent d'un espace dédié à leur création artistique, mais restent néanmoins les artistes qui en sont le moins dotés (74%).

On les retrouve un peu plus représentés dans le département du Nord (61%) que les autres artistes.

Ils exposent moins souvent que les autres profils (en moyenne, 2,2 expositions personnelles et 5,2 expositions collectives durant les 3 dernières années).

Les artistes appartenant à ce profil sont aussi caractérisés par **une faible présence médiatique**, et un usage limité des supports de communication, y compris les supports digitaux.

Leur **pratique** artistique est **plutôt organisée sur le modèle du collectif d'artistes**.

Ils ont une moins bonne connaissance des associations professionnelles (AFDAS, FRAAP, MDA).

Ils bénéficient moins des dispositifs d'aides publiques et surtout des aides privées.

PROFIL B

DES ARTISTES QUI EXERCENT UNE AUTRE ACTIVITÉ PRINCIPALE RÉMUNÉRATRICE 32% DES RÉPONDANTS

46,9 Âge moyen
49% Femme **49%** Homme **2%** Autre
19 926,1€ Revenus moyens en 2018
82% Suivi des études supérieures artistiques
1,9 Expositions personnelles ces 3 dernières années
5,3 Expositions collectives ces 3 dernières années
7,2% Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

28% PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU À DES APPELS À PROJETS OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION, PROJET D'ACTION CULTURELLE

4,3 Appels à projets tentés en 2018

0,9 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

1,9 Tentées en 2018 • **0,6** Obtenues en 2018



Profil C

Des artistes plus jeunes, qui cumulent plusieurs activités professionnelles

15% des répondants

La part des revenus liés à la création artistique est variable (avec une moyenne de 29%) et **ne caractérise pas ce profil**. Ces artistes, avec une **légère surreprésentation de femmes** (56%), ont comme point commun de coupler leur activité de création avec **plusieurs activités professionnelles** qui, pour une grande part, sont en lien avec le domaine artistique (70% dans l'enseignement ou l'animation d'ateliers, 30% dans d'autres activités liées aux arts visuels) ; 49% ne concernant pas le domaine culturel.

Ils bénéficient d'**une variété de ressources financières** : aides de proches, salaires, allocations chômage, RSA, revenus artistiques...

On retrouve la même **variété** dans les **régimes sociaux** : 56% sont affiliés à la MDA, 7% à l'Agessa, 19% sont micro-entrepreneurs, 14% travailleurs indépendants, 2% ont créé leur société, 5% sont salariés intermittents du spectacle, 12% salariés au régime général, 7% étudiants, 5% artisans, et 14% déclarent n'avoir aucun statut ou régime.

Quasiment tous titulaires de diplômes d'études supérieures artistiques (95%), ils représentent les **artistes les plus jeunes** avec une **moyenne d'âge de 40 ans**. Ils sont aussi ceux qui situent le démarrage de leur pratique artistique à un âge plus jeune que les autres (en moyenne à 28 ans).

Leurs **réseaux de diffusion** sont **davantage en lien avec les centres d'art, les galeries associatives et/ou les écoles d'art**. Ils font moins d'expositions individuelles et/ou collectives, et ont peu de commandes.

Ils sont **davantage que les autres accueillis en résidences de recherche-crédation ou de médiation** (44%)

PROFIL C

DES ARTISTES PLUS JEUNES, QUI CUMULENT PLUSIEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES 15^e DES RÉPONDANTS

42,2 Âge moyen

56[%] Femme **42[%]** Homme **2[%]** Autre

11 808,2[€] Revenus moyens en 2018

95[%] Suivi des études supérieures artistiques

2,2 Expositions personnelles ces 3 dernières années

5,2 Expositions collectives ces 3 dernières années

30,3[%] Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

38[%] PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU À DES APPELS À PROJETS OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION, PROJET D'ACTION CULTURELLE

6,1 Appels à projets tentés en 2018
1,0 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

0,3 Tentées en 2018 • **0,1** Obtenues en 2018



Profil D

Des artistes dédiés quasi exclusivement à leur travail artistique avec des revenus modestes 25% des répondants

Ces artistes, avec une **légère surreprésentation de femmes** (54%), déclarent comme **activité principale, voire unique, la création artistique**. Paradoxalement, la **part moyenne des revenus issus de cette activité** ne représente que **5.5% de leurs revenus globaux**. Les autres sources de revenus sont portées pour l'essentiel par des pensions retraites, un revenu de solidarité active ou du salariat de type « petit boulot », pour un revenu annuel global moyen de 8.500 € (en 2018).

L'**âge moyen** de ces artistes est **le plus élevé** (53.1 ans).

Plus souvent associés à des collectifs d'artistes (42%), ils sont moins présents dans le Nord que les autres artistes, et **davantage représentés dans le Pas-de-Calais**.

Ils sont moins affiliés à la MDA que les autres artistes (45%) et **une part significative d'entre eux déclare ne dépendre d'aucun régime** (26%).

Ils se forment moins que les autres artistes et se sentent beaucoup moins informés sur les moyens de se former. Ils bénéficient un peu plus des dispositifs d'aides publiques, mais beaucoup moins d'aides privées. Ils sont, par ailleurs, les artistes qui répondent le moins à des appels à projet, ou participent à des résidences (22%).

D'une moyenne de diplôme moins élevée que les autres artistes, ils sont également **les moins diplômés en art** (même si 75% le sont).

Ils exposent principalement dans le cadre de manifestations ponctuelles, ou dans leur atelier, ou encore dans des espaces municipaux (en moyenne, 2.2 expositions personnelles et 5.8 expositions collectives ces trois dernières années).

Alors qu'ils ne sont que **8%** à se déclarer **satisfaits de leurs revenus artistiques**, ils sont **42%** à se déclarer **satisfaits de leurs conditions de travail sur le plan matériel** et **53%** sur le plan **psychologique** (29% et 17% se déclarant ni satisfaits ni insatisfaits).

PROFIL D

DES ARTISTES DÉDIÉS QUASI EXCLUSIVEMENT À LEUR TRAVAIL ARTISTIQUE AVEC DES REVENUS MODESTES 25^e DES RÉPONDANTS

53,4 Âge moyen
54^e Femme **46^e** Homme **0^e** Autre
8 500,6^e Revenus moyens en 2018
70^e Suivi des études supérieures artistiques
2,2 Expositions personnelles ces 3 dernières années
5,8 Expositions collectives ces 3 dernières années
5,6^e Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

26^e PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU À DES APPELS À PROJETS OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018
 RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION, PROJET D'ACTION CULTURELLE
5,5 Appels à projets tentés en 2018
0,6 Appels à projets obtenus en 2018
 CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE
1,0 Tentées en 2018 • **0,4** Obtenues en 2018



Profil E

Des artistes actifs au sein de réseaux variés

9% des répondants

Les **revenus issus du travail de création artistique** sont majoritaires dans les revenus globaux des artistes de ce profil (53% en moyenne).

Certains réussissent complètement à en vivre, alors que d'autres exercent **une autre activité professionnelle (généralement une seule), essentiellement dans le domaine culturel** (l'enseignement artistique notamment). Leurs revenus artistiques proviennent d'un périmètre géographique plus large, ouvert à d'autres régions et pays, notamment la région Parisienne et la Belgique. En moyenne, leur revenu annuel global se monte à 15.000 € (en 2018).

68% de ces artistes sont affiliés à la MDA et 21% à l'Agessa, **29% ont un statut d'indépendant** (25% en tant que micro-entrepreneur et 4% en travailleur indépendant) et **7% sont intermittents du spectacle**.

Ces artistes ont une **moyenne d'âge de 45 ans**. Ils **se forment plus fréquemment que les autres**.

Par ailleurs, **ils ont la caractéristique d'exposer davantage que les autres** (en moyenne, 4,3 expositions personnelles et 8,7 participations à des expositions collectives durant les 3 dernières années), **tant dans les circuits marchands** (galeries privées, foires et salons), **qu'institutionnels** (centres d'art, musées), associatifs et transdisciplinaires (manifestations ponctuelles, centres culturels, centres sociaux...). Ils sont nombreux aussi à montrer leur travail dans leur atelier.

Ils mettent plus en visibilité leurs créations via un développement d'outils de communication personnels (site internet, newsletters, mise à jour du CV, constitution d'un fichier de contacts).

Ces artistes répondent plus que les autres aux appels à projets de résidence, de 1% ou de commande publique (45%), ce qui les distingue des autres artistes qui sont en moyenne 31% à le faire. Ils sont en proportion **plus nombreux à avoir bénéficié de bourses, de prix ou d'aides à la création** (31%) ou de résidences de recherche/création (39%).

PROFIL E

DES ARTISTES ACTIFS AU SEIN DE RÉSEAUX VARIÉS 9% DES RÉPONDANTS

45,8 Âge moyen
36% Femme **64%** Homme **0%** Autre
14 604,0€ Revenus moyens en 2018
74% Suivi des études supérieures artistiques
4,3 Expositions personnelles ces 3 dernières années
8,7 Expositions collectives ces 3 dernières années
52,8% Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

46% PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU À DES APPELS À PROJETS OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION, PROJET D'ACTION CULTURELLE

4,6 Appels à projets tentés en 2018

1,2 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

1,5 Tentées en 2018 • **0,7** Obtenues en 2018



AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

54% Pas d'autres activités
46% Oui, une seule
0% Oui, plusieurs



MULTIPLICITÉ DES STATUTS OU RÉGIMES

4% AGESSA exclusif
57% MDA exclusif
4% MDA-AGESSA
7% MDA + autre statut
11% AGESSA + autre statut
0% Aucun statut ni régime
14% Autre statut - régime



NATURE DES AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

31% Hors du domaine culturel
62% Enseignements artistiques, ateliers
8% Dans les arts visuels
8% Dans le secteur culturel



RÉGIME SOCIAL PRINCIPAL DES AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

19% Salarié régime général
27% Régime de la fonction publique (territoriale ou nationale)
27% Régime travailleur indépendant et microentreprises
27% Autre

DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION

LES CONDITIONS DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

Selon les artistes rencontrés, les mots « création » et « production » ne recouvrent pas exactement les mêmes réalités. Certains font une très nette distinction entre la « création » – le fait qu'ils définissent comme le « geste artistique », la conception de l'œuvre – et la « production », qui désigne pour eux uniquement le processus de matérialisation, de fabrication. C'est le cas, par exemple, d'artistes œuvrant dans le domaine de la photographie qui, derrière le mot « production », entendent réalisation des tirages, des supports, des encadrements ou des contrecollages...

Mais pour de nombreux artistes, ces mots ont exactement le même sens et sont utilisés indifféremment. Le choix de l'un ou de l'autre est alors souvent une question de génération (les artistes plus âgés auront tendance à parler de « création », les plus jeunes de « production »), ou de pratique (les peintres par exemple utiliseront plutôt « création », tandis que les vidéastes parleront plus volontiers de « production »).

Dans ce dernier cas, l'œuvre est pensée et envisagée comme un tout indissociable et, le plus souvent, elle est intégralement réalisée par l'artiste lui-même. Alors que dans le premier cas, la production de l'œuvre peut davantage faire appel à d'autres acteurs, collaborateurs ou prestataires.

Il est intéressant de noter que l'on retrouve les mêmes compréhensions et usages de ces deux termes chez les autres acteurs de l'écosystème des arts plastiques. Cette cohabitation et le glissement contemporain que l'on peut constater du mot « création » vers le mot « production » éclaire une dimension souvent oubliée, voire cachée, de la création dans le domaine des arts plastiques, à savoir les conditions matérielles et économiques inhérentes à sa matérialisation.

L'atelier

Un espace et des outils de travail

La quasi-totalité des créations et recherches en arts plastiques requiert un espace de travail dédié, un « atelier »³⁹. Les besoins varient selon les artistes en fonction des disciplines artistiques, des matériaux et des outils utilisés, de la taille et du poids des œuvres, du désir ou de la nécessité de tester des accrochages ou des dispositifs de monstration, de pouvoir accueillir des collaborateurs ou des visiteurs etc.

L'acquisition et/ou l'appropriation de l'atelier peuvent revêtir une valeur symbolique et constituer une étape importante dans un parcours d'artiste. Son aménagement et son usage témoignent d'une pratique, d'une démarche esthétique, d'une identité⁴⁰. Lors de cette enquête, plusieurs artistes ont cité l'installation dans leur atelier comme marquant pour eux le début de leur carrière.

³⁹ Seule une minorité de répondants (6%) a déclaré ne pas avoir besoin d'espace dédié.

⁴⁰ Sophie Gravereau, *Les ateliers-boutiques. Un monde de l'art en construction*, Presses Universitaires de France, 2012

« Je me suis vraiment sentie rentrer dans la peau de l'artiste après avoir pris possession de mon atelier. J'ai fait un lieu à mon image, qui me plaît. »

Si la majorité des artistes répondants disposent d'un atelier dédié à leur pratique artistique (78,5%), des différences existent selon les profils, les disciplines pratiquées et le département d'habitation.

La quasi-totalité des artistes des profils A (89%) et E (86%) disposent d'un atelier, environ les trois quarts des profils B (73%) et D (78%), mais seulement les deux tiers du profil C (67%).

86% des artistes dans l'Aisne et l'Oise disposent d'un atelier, contre 70% dans la Somme.

Les créateurs liés aux arts du feu, aux arts sonores, à la sculpture et la peinture en sont très largement pourvus (de 84% à 93%) ; ceux dont la pratique est liée à la vidéo le sont moins (60%).

Les artistes ne disposant pas de lieu dédié, soit 1 sur 5 (21,5%), travaillent principalement dans les pièces de vie de leur domicile (salon, chambre...) et, dans une moindre mesure, dans des établissements publics (universités, bibliothèques), des lieux culturels (salles de spectacle, centres d'art...) ou encore dans les transports, les cafés...

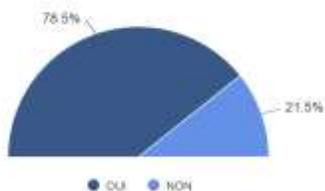
« J'aimerais avoir un atelier digne de ce nom (je travaille dans une chambre), où je puisse vraiment travailler, avoir de la place, ne pas avoir peur de salir, ouvrir parfois au public pour créer des événements, avoir une partie bien présentée qui ferait comme une mini-galerie. »

« J'imagine qu'un atelier ou une pièce dédiée à ma création aiderait, rendrait mon travail plus simple. »

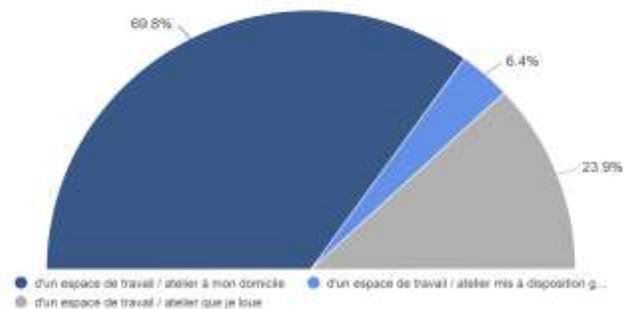
Pour l'essentiel (70%), les ateliers sont situés au domicile des artistes. Pour un quart des répondants en moyenne (24%), il s'agit d'espaces loués hors du domicile. Une minorité d'artistes (6%) bénéficie d'un espace mis à disposition gratuitement.

Dans la Somme, seuls 5% des artistes louent un atelier, alors qu'ils sont 20% dans le Pas-de-Calais et 35% dans le Nord.

Disposez-vous d'un espace de travail / atelier dédié ?



Situation du lieu dédié aux activités artistiques



Une étude récemment menée dans le Grand Est rappelle que « le lieu de production constitue un pôle de dépense majeur »⁴¹ et, de fait, pour les trois quarts des **artistes sans atelier** de notre enquête, **la principale raison** invoquée **est le manque de moyens financiers** : c'est la raison quasi-exclusive pour les artistes du profil D (94%), leurs revenus modestes rendant difficile un double loyer.

Les artistes dénoncent le manque d'ateliers dans les zones les plus urbanisées, et le fait que des propriétaires et promoteurs privés y proposent des espaces à des prix souvent élevés, voire prohibitifs⁴².

Quelques artistes ont par ailleurs exprimé le souhait que des ateliers-logements puissent être situés en centre-ville, notamment dans les villes moyennes. De fait, les **ateliers-logements** semblent **très peu nombreux** dans la région et plutôt récents. Nous n'en avons repéré que quelques-uns, créés par la Ville de Lille en partenariat avec le bailleur SIA Habitat⁴³ dans les quartiers de Fives et de Lille Sud – ouverts aux artistes éligibles aux logements sociaux – ou initiés par la Ville de Tourcoing, en partenariat avec le bailleur LMH.

« La gentrification des villes entraîne une hausse des loyers et des prix au mètre carré, ce qui impacte directement la qualité de vie et la capacité de travail des artistes et des galeristes. »

« Lille manque cruellement d'ateliers d'artistes pour les sculpteurs. »

« Il faudrait davantage d'ateliers en ville ; des ateliers dans ma ville. »

« Il y a un besoin d'une politique de construction d'ateliers à loyer modéré. »

« J'ai eu beaucoup de difficulté à trouver un atelier pour travailler et dû monter un projet associatif avec d'autres pour louer un espace commercial, cela correspond à une partie de mes besoins mais pas à tous. »

Dans le même temps, il faut signaler que **30% des artistes disposent de deux espaces** (le second se situant quelquefois à l'étranger ou hors des Hauts-de-France).

Les artistes rencontrés ont aussi rappelé que **les caractéristiques physiques de l'atelier** (superficie, hauteur sous-plafond, surface des murs disponibles, disposition des fenêtres, situation et accessibilité...) **ont des incidences directes sur leur travail** (type d'œuvres, formats, conservation...).

« Il est très difficile aujourd'hui pour un artiste d'être ambitieux dans son travail. On est limité par la taille de son atelier, on est condamné aux petits formats. Pour envisager des grands formats, pour ouvrir son ambition, il faudrait pouvoir avoir accès à de grands espaces de travail. »

« J'aimerais avoir un atelier de taille correcte, chauffé et lumineux. »

On notera que **moins de la moitié des répondants (45%) se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions (matérielles) de travail**, 31% plutôt insatisfaits ou très insatisfaits ; 23% ni satisfaits, ni insatisfaits ; (3%) ne se prononçant pas.

41 Isabelle Meylaud, Laurent Jean-Pierre, *L'offre et la demande d'arts visuels dans le Grand Est, un diagnostic sociologie*, rapport de recherche commandité par la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Versant Est, LoRa, Bulles, 2019

42 Nous n'avons recueilli aucun exemple d'initiative de type Plateau Urbain impliquant des plasticiens dans la région (coopérative spécialiste de la création d'espaces d'activités mixtes dans des bâtiments vacants, connue pour proposer des mises à disposition pour un usage temporaire à des conditions tarifaires avantageuses. Des projets sont actuellement à l'étude avec les métropoles d'Amiens et de Lille, sans que leur usage soit encore précisé <https://www.plateau-urbain.com/>). S'il en existe, ils ne semblent pas très répandus dans la région.

43 L'espace atelier n'est pas facturé « mais en échange, les artistes s'engagent à participer à la vie artistique de la résidence, en proposant par exemple aux habitants des ateliers créatifs, ou en faisant découvrir leur travail à l'occasion de portes ouvertes » : <https://www.generationsetcultures.fr/sia-habitat-lille/>

Ces chiffres indiquent que même les artistes dotés d'ateliers ne disposent pas forcément de conditions de travail qui leur conviennent et, de fait, certains ont témoigné des limites rencontrées : soucis de chauffage, manque d'espace de stockage, local situé dans une cave (complexe pour le transport des matériaux lourds ou pour les personnes ayant des soucis de mobilité ou de santé...), bail précaire (quand il s'agit d'un espace loué), coût et temps de transport (la distance moyenne indiquée par les répondants entre leur domicile et leur atelier est de 31,5 kms)...

Détaillés dans deux études réalisées sur le territoire national il y a une dizaine d'années⁴⁴, les besoins des artistes en termes d'espaces et d'outils de travail adaptés semblent toujours d'actualité.

Niveau de satisfaction quant aux conditions matérielles de création (atelier notamment)



Parmi les aides accordées aux artistes par l'Etat, **L'Allocation d'installation d'atelier et d'acquisition de matériel (AIA)** est précisément ciblée pour prendre en compte le rôle fondamental que jouent l'atelier et les outils dans la production des artistes – tous les domaines des arts plastiques sont concernés. Une douzaine d'artistes de la région bénéficient chaque année de cette aide accordée par la **Drac Hauts-de-France** (*lire le détail dans l'inventaire*).

L'atelier, un lieu d'activités de transmission

L'atelier, lieu de production est également le lieu où les artistes peuvent donner des cours, le plus souvent de pratique amateur : c'est le cas pour 7% des répondants qui enseignent.

Un artiste rencontré, qui exerce un art lié à un savoir-faire précis, en l'occurrence la gravure, a notamment organisé son atelier de façon à pouvoir accueillir un jeune artiste pour plusieurs mois et lui transmettre son savoir et son expérience. Cette pratique, marginale dans le champ des arts plastiques, rappelle celle prônée par le dispositif Maîtres d'art-Elèves créé dans le champ des métiers d'art⁴⁵, mais sans qu'aucune allocation ne soit prévue pour la prise en charge des frais induits en matériel et en fournitures, ou la rémunération du temps consacré à la transmission.

L'atelier, un lieu de visibilité et de rencontres

L'atelier est aussi **le lieu où les artistes montrent leur travail** : il fait partie des espaces où les artistes répondants – particulièrement les profils A et E – ont le plus exposé au cours des trois dernières années, avec les festivals et les galeries associatives.

⁴⁴ Il s'agit de l'enquête menée par la Fraap, fédération des réseaux et des artistes plasticiens, indiquant que 40% de ses adhérents rencontraient des difficultés sur ce point (Opale & Fraap, *Les collectifs d'arts plastiques et visuels*, 2012) et du rapport rédigé pour la Région des Pays de la Loire en : Agence amac, *Étude sur les lieux de travail individuels et collectifs des artistes plasticiens : diagnostic et propositions*, 2011

⁴⁵ <https://www.maitredart.fr>

Et montrer son travail peut se traduire par des ventes : l'atelier est ainsi un des lieux de vente importants pour les artistes, ce qui se confirme aussi dans d'autres régions⁴⁶.

Certains collectifs d'artistes, parfois en lien avec des artisans d'art, organisent des marchés en ce sens (par exemple, le marché de Noël de la CoFabrik à Lille).

Pour le grand public, les **journées portes ouvertes** sont l'occasion de pénétrer dans ces lieux habituellement fermés, perçus comme intimes. En effet, « la conception moderne du métier d'artiste a souvent confiné l'atelier dans la sphère privée et amené graveurs, peintres, photographes, sculpteurs, etc. à travailler cachés »⁴⁷.

Initiée par le Département du Nord en 2002, l'opération **Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes** invite le temps d'un week-end à découvrir les espaces de travail individuels et collectifs des artistes du territoire, « à échanger sur leurs œuvres, leurs techniques et leurs sources d'inspiration »⁴⁸ dans un cadre parfois insolite.

La manifestation se déroule également dans le Pas-de-Calais⁴⁹, en Flandre occidentale et en Belgique.

L'édition 2019 a concerné près d'un millier d'artistes, professionnels et amateurs du département du Nord, soit près de 400 ateliers⁵⁰ et 119 artistes dans le département du Pas-de-Calais.

Depuis 2017, l'association le Nombre d'Or organise le **Chemin des Arts**, à la découverte des ateliers d'artistes de la **Baie de Somme** (37 artistes dans 15 ateliers en 2019).

« C'est une manifestation sur un week-end conçue comme une balade artistique et culturelle. Des artistes invitent d'autres artistes dans leurs ateliers. Le but est de faire connaître le travail des uns et des autres, de vendre, de recevoir des commandes mais aussi et surtout de partager. Pour le public, c'est autre chose que d'aller voir une exposition dans un musée⁵¹. »

À l'occasion de ces journées, de nombreux artistes proposent des animations gratuites au sein de leurs ateliers (démonstrations de savoir-faire, initiations à telle ou telle technique, vernissages, concerts, performances, etc.), parfois dans le cadre de parcours avec les offices du tourisme.

À Roubaix, chaque premier dimanche du mois, lieux culturels, commerces et ateliers d'artistes ouvrent leurs portes. L'office de tourisme propose une visite guidée du centre-ville à partir du musée de la Piscine, gratuit ce jour-là, baptisée Open Roubaix. Les ateliers d'artistes sont également ouverts lors de la Nuit des Arts, au mois de mai ou pour la Braderie de l'art en décembre⁵².

46 Isabelle Meylaud, Laurent Jean-Pierre, *L'offre et la demande d'arts visuels dans le Grand Est, un diagnostic sociologique*, rapport de recherche commanditée par la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Versant Est, LoRa, Bulles, 2019

47 Sophie Gravereau, *Les ateliers-boutiques. Un monde de l'art en construction*, Presses Universitaires de France, 2012

48 <https://paaa.lenord.fr/#presentation>

49 www.paaa62.fr

50 Précisément 394 ateliers répartis dans plus de 154 communes

51 <https://www.courrier-picard.fr/art/145049/article/2018-10-26/les-artistes-ouvrent-les-portes-de-leurs-ateliers>

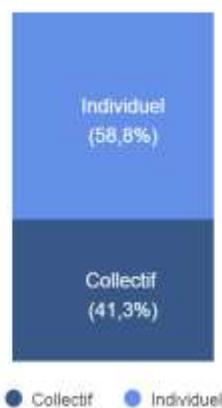
52 www.ville-roubaix.fr

Ces journées portes ouvertes ont été citées par de nombreux répondants et interlocuteurs comme des temps importants de rencontres conviviales avec le public et de visibilité pour les artistes ; ils appellent à une généralisation de ces opérations dans tous les départements des Hauts-de-France, voire à la création d'une manifestation régionale.

Des « lieux en commun »

Les ateliers des artistes répondants sont plutôt individuels (59%) mais **la part des ateliers collectifs est significative (41%)**⁵³. Cette proportion est également importante dans l'enquête qui a été menée dans le Grand Est (plus des deux-tiers)⁵⁴.

Nature du lieu dédié aux activités artistiques
- uniquement ceux qui ont un lieu dédié -



Parmi les ateliers collectifs, certains peuvent se résumer à une simple cohabitation ou colocation entre artistes, mais de nombreux autres ont été pensés et sont vécus comme des « lieux en commun ».

L'étude « Lieux en commun »⁵⁵ témoigne de la **diversité des formes de mutualisation d'espaces et d'outils de travail pratiquées de longue date par les artistes dans le secteur des arts plastiques**, que ce soit au travers d'entités nommées « collectifs d'artistes », ou « squats », « lieux artistiques alternatifs », « friches culturelles », « centres d'artistes autogérés », « ateliers autogérés », « artist-run spaces⁵⁶ », « tiers-lieux », « nouveaux territoires de l'art », « lieux intermédiaires », etc.

53 Cette proportion s'applique aux artistes ayant répondu à la version longue du questionnaire

54 Isabelle Meylaud, Laurent Jean-Pierre, *L'offre et la demande d'arts visuels dans le Grand Est, un diagnostic sociologique*, rapport de recherche commandité par la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Versant Est, LoRa, Bulles, 2019

55 Isabelle Mayaud, *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*, recherche commanditée par la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, 2019

56 Les *artist-run spaces* sont des « espaces d'exposition ouverts et gérés par des artistes, ont engagé un mouvement de réappropriation et d'expérimentation des espaces dédiés à l'art depuis la fin des années 1960 » : <http://www.artist-run-spaces.org/presentation>

Initiés principalement par des artistes, ouverts à d'autres artistes et créateurs, ces lieux s'installent de façon privilégiée au sein de friches industrielles, riches en histoire : ancienne quincaillerie, ancienne caserne militaire, ancienne usine à gaufres, ancienne zone portuaire, ancienne menuiserie, ancienne forge, ancien entrepôt textile, ancienne malterie... Souvent, ils en gardent le nom.

L'un des premiers objectifs est de **mettre en partage des équipements et des outils de production à des tarifs abordables** pour les occupants, résidents permanents ou temporaires.

Si ces lieux « s'expliquent en partie par des nécessités matérielles – indéniables, *a fortiori* dans un contexte d'envolée des prix de l'immobilier et d'augmentation du nombre d'artistes en situation de grande précarité –, elles ne peuvent toutefois pas s'y réduire »⁵⁷ : ils portent en effet d'autres dimensions.

La charte de la coordination des lieux intermédiaires et indépendants (CNLI) souligne l'engagement de leurs adhérents en faveur des **expérimentations** esthétiques et le soutien à une diversité de projets⁵⁸. La plupart accueillent des résidents issus de **différentes disciplines artistiques ou, parfois même, travaillant hors du champ artistique et culturel**.

À Amiens, le collectif de **La Briqueterie** réunit 17 compagnies et associations et plus d'une vingtaine d'artistes dans des domaines forts variés : théâtre, peinture, vidéo, danse, photo, graphisme, arts plastiques et culinaires, architecture, théâtre de rue, musique, construction mécanique, scénographie...

À Lille, l'association **Point Zéro**, « pépinière d'activités, mutualise des moyens autour d'espaces de travail et de convivialité. Elle réunit des créateurs et créatrices indépendant(e)s qui ont pour point de convergence l'emploi, la valorisation et/ou l'intégration du numérique dans leurs pratiques artistiques ».

À Saint-Omer, **L'Art Hybride** a pour but la promotion de l'art et des métiers d'art. L'association tient « à conjuguer les pratiques (mode, sculpture, photographe, créations textiles, céramiques, bijoux en cuir), à favoriser la rencontre entre les publics et les artistes, amateurs ou professionnels ».

La multiplicité des parcours, des univers et des compétences réunis dans ces lieux permet des **échanges de savoir-faire**, des **apprentissages entre pairs**, la réalisation de projets communs, des temps de rencontre et de convivialité. Si la dimension collective du travail de production artistique a longtemps été « minorée par la *doxa* de l'artiste romantique et son corollaire, l'atelier individuel »⁵⁹, elle constitue aujourd'hui une caractéristique du domaine des arts plastiques où les croisements entre les disciplines et les champs sont fréquents.

« Quand on est seul, on a tendance à refaire la même chose et s'endormir sur sa pratique. »

« Un atelier collectif est un lieu d'émulation, de stimulation. »

« Le regard des autres artistes, la critique constructive aident à progresser. »

« Les ateliers collectifs sont des lieux d'entraide. »

⁵⁷ *idem* note 55

⁵⁸ <http://cnlii.org/qui-sommes-nous/charte/signer-la-chart/> : La Briqueterie (Amiens), Fructôse (Dunkerque), l'H du Siège (Valenciennes) et la malterie (Lille) sont adhérentes à la CNLI. Avant sa fermeture (pour cause d'amiante), La Ferblanterie (Lille) l'était aussi – une partie des artistes se sont depuis installés au Point Zéro et au Nouveau Lieu.

⁵⁹ *idem* note 55

Cette pluralité fait écho à la charte du secteur des arts visuels dans les Hauts-de-France⁶⁰ : le secteur se veut un « secteur ouvert », cherchant à « instaurer le dialogue entre les arts plastiques, le design, la mode et les métiers d'art et à encourager les échanges et expérimentations avec les autres disciplines : l'architecture, le cinéma et l'audiovisuel, la littérature... »

La vie de ces « lieux en commun », en majorité constitués en association, repose en grande partie sur l'engagement volontaire et non rémunéré (ou très partiellement) de leurs résidents⁶¹. Tantôt indépendants, tantôt objets de politiques publiques, leurs économies varient.

Plusieurs de ces espaces existent dans la métropole de Lille – en nombre insuffisant aux dires de nos interlocuteurs –, dans des villes comme Dunkerque, Arras mais aussi dans des villages de l'Oise...

À Lille, **la malterie**, « structure de soutien à la recherche et à l'expérimentation artistique dans les domaines des arts visuels et des musiques actuelles de création, dispose de 28 ateliers pour accueillir des artistes plasticiens, en individuel ou en collectif, sur candidature. L'atelier est envisagé comme un élément structurant qui s'inclut dans un programme d'actions pour le soutien à la professionnalisation de parcours artistiques ».

Le **Nouveau-Lieu** accueille une trentaine d'artistes (maroquinerie, ébénisterie, vidéaste, production de théâtre, compagnie de théâtre, designers). « Les artistes font leur propre installation, construisent leurs cloisons, modèlent leur atelier en fonction de leurs besoins, dans l'espace qui leur a été donné. Avec, toujours, une fenêtre sur les communs, comme pour garder le contact avec les autres créateurs »⁶².

À Dunkerque, l'association **Fructôse**, « base effervescente de soutien aux artistes », accueille chaque année une vingtaine de créateurs (18 en 2020) à qui elle met à disposition des ateliers de 25 à 60 m² (espace volume, ateliers bois et soudure, atelier impression, un plateau scénique pour des projets de recherche ou de création).

La **Plate-Forme**, laboratoire d'art contemporain, offre sept ateliers à des artistes plasticiens.

À Arras, **les Ateliers de la Halle** accueillent de nombreux artistes « dans ses ateliers lumineux et spacieux, permettant tout type d'édition d'art (sérigraphie, lithographie...). Ils sont les seuls à développer ce travail spécifique dans la Région ».

Ces lieux sont aussi particulièrement nombreux à Roubaix⁶³, du fait de la disponibilité foncière et de la dynamique culturelle de la ville.

L'objet de l'association **Chez Rita** est « la promotion des arts graphiques et plastiques, notamment par la mise à disposition d'ateliers d'artiste à faible coût. L'association loue un immeuble de plus de 4 000 m². Avant tout dédié à la pratique, le lieu compte actuellement cinquante usagers. Son esprit d'indépendance est sa marque de fabrique. »

« **Le Non-Lieu** dispose de 5 espaces-ateliers permanents. Le nom est une réaction face au recours systématique au concept de lieu. Le Non-Lieu se veut un espace de transition, de passage. Les artistes résidents sont partie prenante du projet associatif et participent régulièrement aux événements organisés ».

60 Dans le cadre de la préfiguration d'une filière « arts visuels » enclenchée avec la Région des Hauts-de-France, un des groupes de travail mis en place travaille sur une charte des valeurs, en cours de validation au moment de la clôture de ce rapport.

61 Cécile Offroy, *Le lieu intermédiaire*, Fiche repère Opale, 2019

62 <https://fr-fr.facebook.com/lenouveaulieucollectif/>

63 Liste non exhaustive : <http://www.chezrita.fr/> ; <http://non-lieu.fr/> ; <https://remyco.fr/remyco/> ; <https://deltarunspace.com/> ; <https://fr-fr.facebook.com/people/Ateliers-Jouret/100011045748780>

Définis comme « un tiers-lieu, lieu de travail, de vie et lieu d'échanges », les **ateliers Jouret** réunissent « des espaces de travail adaptés aux artistes, un studio de danse contemporaine, une cafèt' associative, un espace dédié aux ateliers avec le public et un lieu d'exposition. Céramistes, plasticiens, sculpteurs, sérigraphes, illustrateurs, photographes, stylistes et graphistes investissent et co-construisent le lieu au quotidien ».

Sur un plateau de 850m², les **ateliers RémyCo** accueillent « à la fois des ateliers individuels et des espaces partagés (menuiserie, bombe, peinture), un lieu de diffusion ouvert au public, une école du *street art* et une cafétéria. Les artistes gèrent eux-mêmes le lieu, l'idée est de se réunir pour mieux créer et favoriser les ponts artistiques ».

Au **Delta Studio**, « 12 artistes résidents se partagent un espace cloisonné de 400m². Un espace de 200 m² dédié aux machines pour le travail du bois et du métal est à la disposition (scie à panneaux, à ruban, circulaire, à chantourner, ponceuse, mortaiseuse, meuleuse, perceuse à colonne compresseur, tables élévatrices...) »

Basée à Saint-Pierre-lès-Bitry (Oise), l'association **Picardie For Ever** « a pour lieu de rassemblement une friche industrielle, appelée *L'Usine*, lieu culturel rural, de création, d'exposition, et de partage, à partir duquel l'association essaime événements, concerts, spectacles, expositions et ateliers sur le territoire, au plus près des habitants ».

Plusieurs de ces structures complètent la mise à disposition d'espaces de travail par des apports financiers en production, des possibilités de résidences et des démarches d'accompagnement de parcours au long cours, jouant un rôle certain dans les carrières d'artistes.

Les « lieux en commun » sont bel et bien présents dans les Hauts-de-France : une vingtaine ont contribué à l'étude⁶⁴ éponyme. A écouter les artistes que nous avons rencontrés, il semble pourtant qu'ils pourraient être plus nombreux, en ville comme dans les zones rurales et périurbaines : si ces dernières offrent des possibilités d'aménager des ateliers assez vastes, éloignés de l'environnement urbain où se concentrent de nombreux réseaux, certains artistes s'y sentent isolés...

« J'avais pourtant fait des études artistiques, mais une fois quitté l'école, en difficulté financière, je me suis retrouvée à chercher un travail pour vivre. Il ne reste que peu de temps pour l'art... Dans son coin, on manque de foisonnement culturel, d'émulation, de lien entre artistes ! C'est dur d'avancer, de prendre du recul sur ses productions quand on est seul ! Et encore, j'habite à Arras mais imaginez en campagne ! »

« Il faudrait créer des lieux de mutualisation des ressources (outillage, savoir-faire) de type coworking artistique, tiers-lieux, FabLab. »

« Des espaces de création proposant de petits ateliers à des prix modiques manquent dans les milieux ruraux. »

L'étude sur les lieux communs montre par ailleurs que **les artistes accueillis sont majoritairement en début, voire en tout début de carrière et, pour la plupart, ont moins de 40 ans.**

64 3 dans l'Aisne (Association Grain de Sels / Espace d'Activités U1, Le Silo U1, Lizières) ; 10 dans le Nord (Camoufleur, Equipe Monac1, Atelier Vidéo Art Plastique, Fructôse, La chambre d'eau, La Plate-Forme, Le Château Coquelle, L'H du Siège, Le Fresnoy, La malterie, Volume Ouvert) ; 1 dans l'Oise (La Menuiserie de Therdonne) ; 1 dans le Pas-de-Calais (Welchrome) ; 4 dans la Somme (Ateliers Jean-Luc François, La Briqueterie, La Machinerie, Usine Carmichael)

Les collaborations pour la production artistique

La création et/ou la production d'œuvres dans le champ des arts plastiques peut impliquer des collaborations de nature diverse.

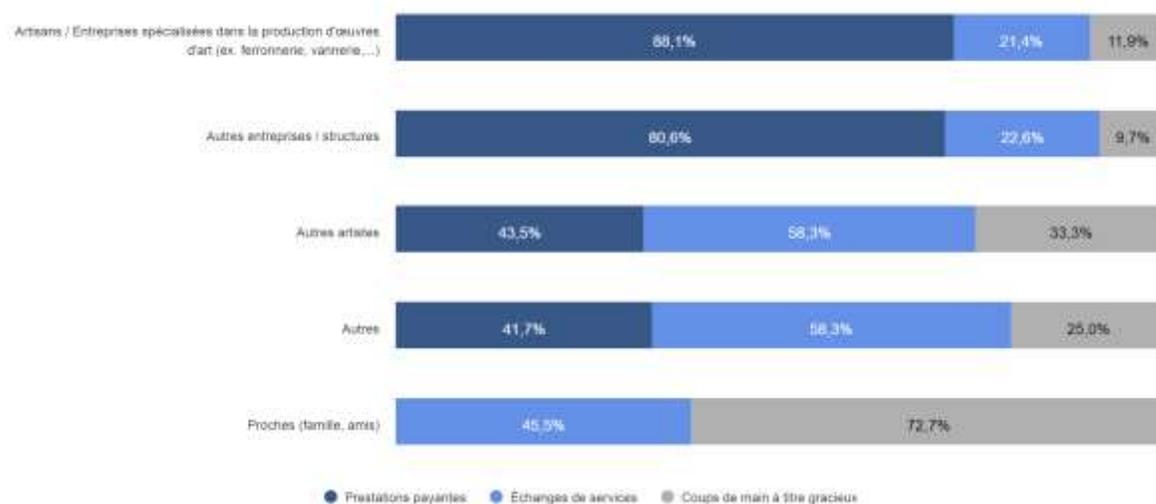
Les artistes sont nombreux (63,8%) à faire appel à d'autres artistes durant la phase de conception de leurs œuvres (parfois comme co-auteurs, mais aussi comme regard extérieur, conseils...).

Ils sont sensiblement le même nombre à faire appel à des contributions extérieures pour la phase de réalisation. Celles-ci s'effectuent alors principalement avec d'autres artistes (64 %) ou avec des artisans spécialisés (50%), mais aussi avec d'autres types d'entreprises (39%) ou avec des proches (33%).

L'appel à des artisans et à des entreprises s'effectue principalement dans le cadre de prestations payantes, mais les échanges de services et coups de main à titre gracieux sont présents. **La réciprocité est le mode dominant des échanges entre les artistes** (58%)⁶⁵, ce qui n'exclut ni les relations marchandes (43%), ni le don (33%).

Ces éléments tendent à confirmer le caractère collectif de la production artistique mis en avant dans l'étude « Lieux en commun » précédemment citée⁶⁶. Les collaborations entre artistes ne se résument pas à la création et se traduisent par la mise en place d'expositions communes, des formations entre pairs...

Dans quel cadre sollicitez-vous ces collaborateurs ou prestataires ?



Si 57% des artistes ne rencontrent pas de difficultés pour trouver sur le territoire de la région les compétences dont ils ont besoin pour leur production artistique, plus d'un quart en moyenne (27,6%) déclarent que cela peut leur arriver pour des projets précis (ils sont 39% dans ce cas dans la Somme), et 15% des artistes en moyenne déclarent que cela se produit « souvent » (ils sont 21% dans ce cas dans le Pas-de-Calais).

Des **manques** ont été signalés en matière d'artisans d'art (encadrement, fonderie, ferronnerie, verrerie), d'impression, de photographie (prise de vue, tirage), photogravure, sérigraphie, de fourniture de matériel spécialisé, ou pour des prestations particulières (manipulation et transport de pièces lourdes ou monumentales par exemple).

⁶⁵ Totaux supérieurs à 100% car plusieurs réponses étaient possibles

⁶⁶ Isabelle Mayaud, *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*, recherche commanditée par la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, 2019

« Certains métiers d'artisanat d'art – imprimeur d'art, sérigraphie, cadreur – n'existent plus dans certaines villes du Pas-de-Calais. »

« Il n'y a pas de bronzier d'art. Il faut aller à Paris, en Normandie ou en Belgique. »

« Il manque des possibilités d'impression numérique grand format de qualité et accessibles financièrement. »

« Pour trouver les plaques, papiers etc., je vais à Paris. »

À noter qu'une part significative des collaborateurs et prestataires sollicités est située hors des Hauts-de-France⁶⁷.

Où sont principalement situés les partenaires extérieurs avec lesquels vous collaborez pour la réalisation de vos œuvres ?

- % en ligne -

- ex. La collaboration avec les autres artistes se fait à 62,4% avec des artistes du Nord... 42,2% des artistes d'autres départements... 18,3% des artistes Belges... -

	NORD		PAS-DE-CALAIS		SOMME		AISNE		OISE		AUTRES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS		BELGIQUE		AUTRES PAYS ÉTRANGERS	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Autres artistes	68	62,4%	18	16,3%	14	12,8%	7	5,4%	7	5,4%	46	42,2%	20	18,3%	14	12,8%
Artisans	45	57,7%	13	16,7%	9	11,5%	4	5,1%	4	5,1%	25	32,1%	11	14,1%	7	9,0%
Entreprises spécialisées dans la production d'œuvres d'art	43	30,0%	7	8,1%	8	9,3%	3	3,5%	4	4,7%	29	23,7%	8	9,3%	5	5,8%
Autres entreprises / structures	37	60,7%	7	1,5%	8	13,1%	1	1,6%	3	4,9%	27	44,3%	7	11,5%	5	8,2%
Proches (famille, amis)	33	58,3%	7	10,5%	4	7,1%	2	3,6%	4	7,1%	24	42,9%	8	10,7%	4	7,1%
Autres	7	77,5%	2	22,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	44,4%	0	0,0%	1	11,1%
TOTAL	233		84		43		17		22		155		52		36	

Pour limiter les coûts de production, mais aussi parfois car cela correspond à leurs démarches esthétiques, certains artistes se tournent – ou aimeraient se tourner – vers la récupération et suggèrent que l'économie circulaire⁶⁸ soit encouragée, de préférence selon des logiques non marchandes⁶⁹.

« J'ai de grosses difficultés à récolter du matériel de base. Il y a énormément d'entreprises de construction, de chantiers dans les villes mais il MANQUE CRUCIALEMENT (c'est même inexistant !!!) DE LIEU DE RÉCUPÉRATION DE MATIÈRE PREMIÈRE pour les artistes ! On ne peut compter quasiment que sur ses proches, les particuliers. On n'a pas de structure qui puisse formuler un appel aux entreprises de manière plus formelle, pour aider les petits gens comme nous. »

67 Pourcentage en ligne : la collaboration avec les autres artistes s'effectue à 62,4% avec des artistes du Nord, à 42,2% avec des artistes d'autres départements que ceux des Hauts-de-France...

68 « L'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental » (source : Ademe, Agence de la transition écologique)

69 Plusieurs initiatives en ce sens sont apparues ces dernières années, mais les services ne sont pas toujours gratuits. Ainsi, l'association francilienne La Réserve des arts récupère des rebuts et chutes de matériaux dans les entreprises, dans le but de les valoriser et les revendre à des artistes et créateurs : www.lareservedesarts.org

Le financement de la création artistique

« Longtemps les artistes n'ont produit qu'en répondant à des commandes : l'œuvre ne préexistait pas à la commande »⁷⁰. Si la commande reste une modalité présente aujourd'hui, de très nombreux artistes créent leurs œuvres de leur propre initiative et la plupart du temps, il s'agit d'autoproduction. Dans l'étude menée dans le Grand Est, 60% des artistes déclarent avoir systématiquement autofinancé la production de leurs œuvres ; 29% à l'avoir fait fréquemment⁷¹. Mais certains artistes, certaines œuvres peuvent bénéficier d'aides publiques ou privées. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, d'une participation au financement, à la commande (souvent considérée comme une aide), à l'accueil en résidence.

Les aides publiques

Une grande majorité des artistes (68,3%) n'a pas bénéficié d'aides publiques entre 2017 et 2019. Pour ceux qui en ont obtenu – soit un **peu plus d'un quart (27,9%)** – les aides les plus fréquentes sont **les aides à la création** accordées par la Région ou la DRAC (13%), puis ont été citées des aides à l'achat de matériel (4,4%) et à l'installation d'ateliers (2,7%).

Signalons ici que la DRAC n'est pas bien identifiée par tous les artistes répondants : 4,4% ne la connaissent pas du tout, 14,7% ne la connaissent que de nom, et 37,2% n'ont pas d'idée précise quant à ses missions.

D'autres formes d'aides publiques ont également été citées par les artistes : le versement de subventions à des associations dont ils font partie, des aides en nature (par exemple, prise en charge par une communauté d'agglomération des frais de tirage de photographies d'une exposition), des aides à la mobilité internationale (appel à projets de la Région des Hauts-de-France et de l'Institut Français⁷², soutien des services culturels des ambassades...), des aides dans le cadre de résidences d'artistes.

Les aides privées

Seuls 13% des artistes ont bénéficié de financements privés entre 2017 et 2019. Les aides privées les plus souvent obtenues prennent la forme de bourses de recherche/création (5,8%), ou de prix (3,4%). Les autres cas de figure cités (5,5%) correspondent à des apports en nature d'entreprises (don de matières premières pour la réalisation d'œuvres – bois, métal...) ou, de façon exceptionnelle, une aide à la production de la part d'une galerie.

« Une galerie a acheté tout le matériel dont j'avais besoin pour créer un projet. Elle s'est chargée de l'installation également. Ce n'est pas une bourse de création dans la mesure où aucune somme d'argent n'a transité par moi, toutes les factures étaient commandées, gérées et mises au nom de la galerie selon mes besoins – j'ai été chanceuse, un tel cas de figure ne se reproduit que rarement : ce n'est pas l'usage. »

À la marge, ont été mentionnés la Fondation Culture & Diversité⁷³ et quelques supports de crowdfunding⁷⁴.

⁷⁰ Muriel De Vrièse, Bénédicte Martin, Corinne Melin, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvauroux, « Diffusion et valorisation de l'art actuel en région. Une étude des agglomérations du Havre, de Lyon, de Montpellier, Nantes et Rouen » in Culture Études, ministère de la Culture, DEPS, 2011

⁷¹ Isabelle Meylaud, Laurent Jean-Pierre, *L'offre et la demande d'arts visuels dans le Grand Est, un diagnostic sociologique*, rapport de recherche commandité par la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Versant Est, LoRa, Bulles, 2019

⁷² <https://www.hautsdefrance.fr/aap-culture-institut-francais/>

⁷³ La Fondation Culture & Diversité accompagne des jeunes issus de zones prioritaires durant tout leur parcours d'études artistiques (de la préparation des concours d'entrée au diplôme et à la sortie de l'école) : <http://www.fondationcultureetdiversite.org/>

La commande publique

Initiée par le ministère de la Culture associé à de multiples partenaires (collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés), la commande publique artistique offre aux artistes l'opportunité de réaliser des projets dont l'ampleur et les enjeux nécessitent des moyens inhabituels. Elle permet de diffuser la création contemporaine auprès du plus grand nombre par la présence d'œuvres d'art en dehors des institutions spécialisées (monuments historiques, jardins, sites touristiques...)⁷⁵.

Si dans les années 90 et début 2000, plusieurs commandes publiques exemplaires ont été passées à des artistes internationaux dans les régions de l'ex-Picardie et de l'ex-Nord-Pas-de-Calais, force est de constater qu'elles se sont raréfiées ces dernières années. Deux projets de commande sont néanmoins en cours à Lille, dans le cadre de la Capitale mondiale du Design, et une est à l'étude avec le Département de la Somme.

La commande publique artistique a concerné 4,1% des artistes répondants⁷⁶.

Un peu moins d'un artiste sur trois (32,1%) s'est positionné sur des appels à projets (commandes publiques, commande d'œuvres pour l'espace public, autres dispositifs). En ce qui concerne la commande publique, la moyenne est d'1,2 dossier tenté pour 0,5 remporté (en 2018). Les artistes des profils B et E sont les plus actifs dans ce domaine ; ceux du profil C ne répondent quasiment pas.

	Profil A	Profil B	Profil C	Profil D	Profil E
Nombre moyen de dossiers tentés	1,2	1,9	0,3	1,0	1,5
Nombre moyen de dossiers obtenus	0,5	0,6	0,1	0,4	0,7

Le 1% artistique

Ce dispositif qui impose à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales de consacrer un financement de 1% du coût de constructions publiques à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art est **très marginal** dans les réponses apportées au questionnaire : seuls 0,7% des artistes répondant ont été concernés. Plusieurs témoignages ont souligné que cette obligation n'est que très peu appliquée dans les Hauts-de-France⁷⁷.

74 Par exemple Leetchi : <https://www.leetchi.com/>

75 <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-public/Commande-publique-soutien-aux-commandes-artistiques>

76 Les appels à projet de commandes publiques sont généralement ouverts. Les artistes retenus peuvent venir d'autres régions ou d'autres pays. Les artistes de la région des Hauts-de-France peuvent ainsi avoir réalisé des commandes publiques dans d'autres régions.

77 Les derniers appels à candidature en date ont été émis par le Rectorat de Lille (Nord, 2015), le Groupement de gendarmerie à Arras (Pas-de-Calais, 2016), le Centre de conservation du Louvre à Liévin (Pas-de-Calais, 2017), le Pôle éducatif du Val de Scarpe, Arras (Pas-de-Calais, 2019). Aucun appel n'était en cours pour le premier trimestre 2020 : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/Le-1-artistique/Consulter-les-appels-a-candidature/Voir-les-appels-archives/Hauts-de-France>

Les commanditaires étant multiples (ministères, établissements publics, collectivités), il n'existe pas de listing officiel qui recense l'ensemble des réalisations

« Il faudrait développer les commandes publiques, rendre obligatoire la mise en place des 1% artistiques et simplifier la procédure. »

« L'achat d'œuvres par les villes est pratiquement inexistant. »

« La Région pourrait s'engager auprès des organisateurs de gros événements (type Mainsquare Festival) pour que les affiches et le mobilier urbain puissent être créés par des artistes locaux afin de les faire connaître du grand public via l'événementiel. »

1 immeuble, 1 œuvre

Basé sur une charte inspirée du 1% artistique, le programme « 1 immeuble, 1 œuvre » engage les signataires à commander ou à acheter des œuvres d'art à un artiste vivant pour des bâtiments privés⁷⁸. Lancé en 2015 par le ministère de la Culture et une douzaine de promoteurs immobiliers et sociétés foncières, ce programme a donné lieu à une commande dans les Hauts-de-France⁷⁹.

Les résidences de recherche et création

De la simple mise à disposition à l'artiste associé.e

Le terme « résidence » recouvre des pratiques très diversifiées, en termes d'enjeux, de durée (de quelques jours à plusieurs mois), de modalités (invitation ou sélection), de conditions d'accueil (atelier, logement), de moyens financiers alloués. Une institution, une association, une galerie, un collectif peuvent en être à l'initiative.

Une résidence prend la forme décidée par ses promoteurs⁸⁰. Certains lieux proposent de simples mises à disposition d'espaces quand d'autres conçoivent la résidence comme le moyen d'un véritable accompagnement de parcours d'artistes, en écho à la **charte déontologique d'Arts en résidence**⁸¹ qui insiste sur les bonnes pratiques, notamment en termes de rémunération. Pour ce réseau national, « **la résidence d'artiste-auteur contribue largement à la carrière des plasticiens contemporains** ».

Extrait de la charte déontologique Arts en résidence

« Article 4 – Moyens humains : un accompagnement spécifique à la résidence doit être apporté. Une personne au minimum, salariée ou bénévole, doit être responsable du cadre légal et doit soutenir le résident dans l'élaboration de son travail développé en résidence. Le soutien est également intellectuel et technique.

Article 5 – Moyens financiers : un budget annuel spécifique à la résidence doit être établi. Ce budget peut comprendre à la fois l'accompagnement, les moyens mis à disposition, et/ou une « allocation de résidence », regroupant une rémunération (honoraires) et/ou une bourse de production, d'exposition, d'édition, etc. ; remboursement de frais et/ou cession de droits d'auteurs) et/ou toute rémunération liées à la médiation des œuvres ou toute obligation stipulée par la structure ne devant représenter plus de 30 % de l'ensemble du temps de la résidence ».

⁷⁸ <https://unimmeubleuneoeuvre.fr/>

⁷⁹ L'œuvre de Marie Goussé pour le hall de la résidence Rivésia construite par Vinci Immobilier à Margny-les-Compiègnes (Oise)

⁸⁰ Élisabeth Caillet, *223 résidences d'arts visuels en France*, Centre national des arts plastiques, 2016

⁸¹ Arts en résidence – réseau national « a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, de commissaires, de critiques d'art, de collectifs, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts plastiques » : <https://www.artsenresidence.fr/>.

3 structures des Hauts-de-France sont membres d'Arts en résidence : la chambre d'eau (Le Favril), Fructôse (Dunkerque) et la malterie (Lille)

Espace-temps privilégié, **la résidence de recherche et création correspond pour l'artiste à une économie de projets** laquelle s'articule non plus autour de la transaction autour d'un bien tangible, l'œuvre, mais autour d'une démarche, d'un processus qui n'aboutit pas nécessairement à un résultat⁸².

La circulaire de 2016 du ministère de la Culture⁸³ définit **la résidence de « création, de recherche ou d'expérimentation »** comme un temps destiné à « concevoir, écrire, produire une étape ou achever une œuvre nouvelle ou à préparer et conduire un travail original ».

Les 32 lieux de résidences recensés dans les Hauts-de-France auxquels s'ajoutent plusieurs programmes de résidence reflètent cette diversité, comme en témoigne la sélection d'exemples ci-dessous (*lire la liste complète des lieux de résidence dans l'inventaire*)

Les formalités d'accès peuvent être volontairement réduites au strict minimum ou, comme dans de nombreux cas, passer par un appel à projets.

Basé à Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt (Aisne), **PAF - Performing Arts Forum** propose une cinquantaine de chambres et de multiples espaces de travail (y compris un parc) aux artistes, chercheurs et autres « activistes ». L'association ne dispose d'aucun budget pour la production, la promotion et la diffusion, chacun participe aux frais de fonctionnement. Aucune sélection n'est pratiquée, aucun dossier n'est à remplir. Il suffit que le calendrier d'occupation le permette.

Il peut s'agir de résidences initiées par des collectivités, ciblant parfois de jeunes artistes, avec des durées et des objectifs variables, d'une semaine à plusieurs mois, centrées sur l'installation d'une exposition, invitant à la rencontre d'un territoire et de ses habitants, ou offrant une occasion de mobilité internationale.

Structure municipale destinée à soutenir la création, Le Silo U1 à **Château-Thierry** « accueille les artistes en résidences courtes pour le montage d'installations imaginées pour le lieu. Les artistes sont logés en Ville, une aide à la production leur est apportée sous forme de bourse de création, ainsi qu'une aide technique ».

Le dispositif de résidence mis en place par la Ville de **Grande-Synthe** offre à des plasticiens – notamment des jeunes plasticiens – la possibilité d'être accueillis en résidence sur le territoire communal pendant 3 mois. « La résidence sera avant tout un temps de recherche et d'expérimentation et de production. La résidence est également un véritable espace d'échanges avec la population locale ; il peut être demandé de participer à des rencontres avec la population ou des publics spécifiques (sous forme d'ateliers par exemple). Le résultat de la résidence est exposé au sein de la galerie Robespierre pour une durée d'un mois environ »⁸⁴.

Avec le **Prix Wicar**, résidence de création à Rome⁸⁵, **la Ville de Lille** (direction des Arts visuels) permet à trois artistes émergents de bénéficier d'une résidence de création à Rome, pour une durée de trois mois chacun. L'appel à candidature est ouvert aux plasticiens, architectes et designers de Lille et de la métropole, âgés de moins de 40 ans. L'œuvre réalisée dans le cadre de cette résidence fait ensuite l'objet d'une exposition collective réunissant les lauréats d'une même saison. Elle est présentée à l'Espace Le Carré à Lille, puis à Rome.

82 Muriel De Vrièse, Bénédicte Martin, Corinne Melin, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurox, « Diffusion et valorisation de l'art actuel en région. Une étude des agglomérations du Havre, de Lyon, de Montpellier, Nantes et Rouen » in Culture Études, ministère de la Culture, DEPS, 2011

83 Circulaire du 08/06/2016 relative au soutien d'artistes et d'équipe artistiques dans le cadre de résidences, ministère de la Culture

84 http://www.ville-grande-synthe.fr/galerie/wp-content/uploads/Appel_projet.pdf

85 La Ville de Lille met à disposition des lauréats un logement, un atelier (legs du Chevalier Wicar en 1837) et apporte à chacun un soutien financier d'aide à la mobilité et à la production (3000 € + prise en charge du transport d'une malle de matériel artistique) : <https://www.lille.fr/Nos-equipements/Prix-Wicar-residence-de-creation-a-Rome>

Des résidences peuvent être proposées par des écoles d'art.

« Cette résidence à l'école d'art du Calais nous a permis aussi de nous affranchir de ce que nous avons appris en école d'art. Pour la première fois, nous étions complètement libres de travailler, sans recommandation particulière, avec juste à l'esprit cette idée de la recherche, qu'il faut creuser son idée pour ensuite produire une pièce intéressante. Elle nous a permis de rencontrer des gens différents, de prendre connaissance de la réalité des contrats quand on est jeune artiste, de rencontrer des enseignants, des élèves. C'est très riche comme expérience. »⁸⁶

L'accueil d'artistes en résidence fait partie de la raison d'être de nombreux « lieux intermédiaires » et « fabriques artistiques » privilégiant souvent une logique de pair à pair et couplant la résidence avec un accompagnement au long cours.

Fructôse à Dunkerque propose – sur appel à projets – des résidences « en lien avec le territoire. Les artistes reçoivent une bourse de production, des défraiements ainsi qu'une rémunération, dans le respect du code de la propriété intellectuelle, et participent à la vie associative. Le projet peut être pluridisciplinaire. »

Le programme de résidence de **la malterie** est conçu « comme un espace de recherche où la rencontre entre artistes et différents acteurs du secteur des arts visuels est facilitée ». En 2018, une résidence de création exposition a été proposée en partenariat avec artconnexion, « une opportunité inédite de développer un projet de création sur la durée, en dialogue avec deux structures lilloises ».

Les centres d'art et les fonds régionaux d'art contemporain, « jouent un rôle fondamental en matière d'organisation de résidences artistiques [lesquelles] ne constituent pas une activité accessoire, mais un outil structurant traversant l'ensemble des missions »⁸⁷, notamment à destination des jeunes artistes. La circulaire de 2016 du ministère de la Culture définit ainsi la **résidence « tremplin »** comme « spécifiquement destinée à l'accompagnement des créateurs dont le travail est encore peu repéré ou diffusé, notamment les créateurs en début de parcours ; elle engage la structure d'accueil à un accompagnement professionnel ».

Chaque année, le centre d'art **L'H du Siège à Valenciennes** organise deux résidences **Coup de Pouce** par an. Ce type de résidence a été mise en place « pour pallier la solitude artistique et les manques de moyens pécuniaires, matériels, logistiques, auxquels sont confrontés les jeunes artistes après la fin de leur cycle en école d'art. Un atelier-logement est mis gratuitement à leur disposition dans l'enceinte même du lieu ainsi qu'un second atelier (parmi les ateliers des artistes permanents au-dessus de la galerie). Une bourse de production est octroyée à chacun des résidents pour la réalisation de ses œuvres, de même qu'une bourse de recherche ».

Les structures conventionnées ou labellisées par le ministère de la Culture se doivent d'être exemplaires en matière de rémunération et de respect du Code de la propriété intellectuelle. **Une charte de bonnes pratiques a été votée lors de la dernière assemblée générale de l'association des centres d'art contemporain**⁸⁸.

86 <https://blogs.mediapart.fr/ecole-superieure-dart-du-nord-pas-de-calais/blog/270116/entretien-avec-le-collectif-ekphrasis>

87 Annie Chevrefils Desbiolles (coord), *La résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques*, ministère de la Culture, DGCA/SICA 2019

88 Cette charte adoptée en 2019 précise un barème de rémunération minimale d'une résidence : 700 € par mois, frais de production et *per diem* en sus : http://www.dca-art.com/sites/default/files/bloc_dl/Charte_bonnes_pratiques_grille_rémunération.pdf

Lorsqu'un accompagnement est proposé, au-delà de la mise à disposition, le rôle de la structure d'accueil est essentiel, « il ne s'agit pas simplement d'inviter un artiste à exercer son regard, mais de lui offrir un cadre de réflexion et des outils permettant la rencontre avec un sujet, un public, des pairs et d'autres professionnels, et de mettre à son service des savoir-faire professionnels »⁸⁹.

« Nous tenons à développer une relation d'accompagnement avec tous les artistes en résidence. Nous avons gardé de nombreux contacts. Nous ne manquons pas de les appeler régulièrement sur différents projets en cours. »

« Des liens solides se créent avec les artistes, nourris par des apports intellectuels réciproques. »

La région des Hauts-de-France offre un exemple d'**artiste associé.e dans un centre d'art**. Selon cette même circulaire, cette forme de résidence « permet l'installation dans la durée d'un artiste, d'une compagnie ou d'un ensemble dans un établissement culturel (...); son objectif est de renforcer la présence durable et la participation des artistes au projet culturel de ces structures. »⁹⁰

Depuis septembre 2019, le CRP, Centre Régional de la Photographie (à Douchy-les-Mines) accueille une artiste associée pour sa saison en cours. « Le travail réalisé donnera lieu à une exposition monographique ainsi qu'une création à venir réalisée durant la résidence dans le bassin minier. En parallèle, l'artiste accompagnera le centre d'art dans sa programmation culturelle et éducative à travers des rencontres, des conférences, des ateliers, des workshops tout au long de la saison. »⁹¹

Le rapport du ministère de la Culture sur les résidences d'artistes préconise d'encourager les projets d'artistes associé.e.s et notamment de « conduire une réflexion dans le domaine des arts visuels, où ce type de résidences est rare et non défini ». Le constat est fait que le temps long « est peu présent dans le domaine des arts visuels, où la résidence dans les FRAC et centres d'art est davantage attachée au temps de création lié à l'exposition ».

Les contraintes des résidences par appels à projets pour les artistes

À moins d'être invité (ce qui reste une possibilité), être accueilli en résidence suppose au préalable d'avoir repéré des appels à projets (donc avoir passé un temps de veille, de prospection, voire de démarchage), constitué des dossiers de candidatures... Tous les artistes n'ont pas nécessairement le temps, les savoir-faire ou tout simplement l'envie pour se lancer dans de telles démarches – certains se sentent mal à l'aise avec le fait d'être en compétition avec d'autres. **Les dispositifs de résidence sur appels à projets sont ressentis comme difficiles d'accès et sélectifs** (et ils le sont). Certains artistes cherchent des clés pour mieux y répondre. En outre, ils impliquent une disponibilité et une capacité de mobilité qui ne sont pas toujours compatibles avec la vie privée.

« Les appels à candidature sont de plus en plus exigeants (construire un projet, le budgétiser, trouver qui pourrait écrire le texte, faire des repérages, etc.); il y a de plus en plus de monde dans la course. Les réponses formatées de refus n'aident pas à progresser et découragent. »

« Répondre aux appels à projets fait appel à un langage administratif qui n'est en général pas celui des artistes. »

⁸⁹ *idem* note 87

⁹⁰ Circulaire de 2016 du ministère de la Culture : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/06/cir_40986.pdf

⁹¹ <https://www.crp.photo/explorations/>

70% des artistes répondants n'ont pas été en résidence entre 2017 et 2019. Parmi les 30% qui ont été en résidence, **un artiste sur cinq en moyenne l'a été dans le cadre d'une résidence de recherche / création.**

Les artistes ayant suivi des études artistiques supérieures, ceux résidant dans le Nord, ceux des profils E et C ont plus été en résidence que les autres. Les profils B et D l'ont très peu été ; les premiers, probablement contraints par leur autre activité professionnelle, les seconds éloignés des réseaux.

Modes de résidence selon la réalisation ou non d'études artistiques post-bac



Modes de résidence selon le département d'activité



Plusieurs artistes ont souhaité indiquer des formes de résidences « autres » (5,6%), présentant des formes souples ; par exemple : un séjour avec les jeunes de camps de réfugiés en Palestine donnant lieu à une création, des ateliers d'art thérapie et de recherche énergétique, des résidences informelles privées entre artistes, un symposium de sculpture métal, des interventions sur des sentiers art & nature, des workshops de scénographie avec des compagnies de danse et théâtre...

LA DIFFUSION VUE ET VÉCUE PAR LES ARTISTES

Tous les artistes ne partagent pas tous la même vision quant à la vente. Recherchée par les uns, elle n'est pas forcément une priorité pour les autres.

« La vente ne doit pas être une fin en soi : quand on crée pour vendre, on ne crée plus. »

« J'ai la chance de ne pas vivre de mon art, c'est une liberté. »

Exposer

Au cours des trois dernières années (2017 à 2019), les artistes répondants ont bénéficié en moyenne de 2,9 expositions personnelles (soit environ une par an) et participé à 6,1 expositions collectives (soit environ 2 par an).

Lieux et contextes d'expositions

La diversité des lieux et contextes d'expositions sur les trois dernières années (2017 à 2019) des artistes répondants est à souligner.

Les festivals et les manifestations artistiques, qui arrivent en tête des lieux et contextes d'exposition cités (46,5%), recouvrent un très large éventail de possibilités, du marché de peintres à la Biennale d'art contemporain.

L'atelier, le sien ou celui d'un autre artiste, arrive en 2^e position (39,6%), suivi par les lieux culturels – théâtres, médiathèques – (36,5%), les galeries associatives (35,8%), les galeries privées (32,3%), les salons et foires d'art contemporain (27,5%), les centres d'art et musées contemporains (22,7%), les établissements scolaires et universitaires (21,3%), les espaces publics – jardins, places... (20,8%), les bâtiments publics (20,4%), les structures sociales ou socioculturelles (15,8%), les écoles d'art (15,8%), les autres types de musées – écomusées, musées des beaux-arts (12,9%), les cafés et les restaurants (12,7%), des monuments et lieux patrimoniaux – châteaux, églises – (12,5%) et les expositions chez un particulier (11,7%).

Les artothèques, les entreprises, les établissements de santé et les fondations ont été cités de façon plus marginale (entre 4 et 6%).

L'atelier (le leur ou celui d'un autre artiste) est le lieu où les répondants ont le plus exposé au cours des trois dernières années, avec les festivals et les galeries associatives. Globalement, ils ont exposé presque autant dans des lieux ou des contextes extérieurs au champ de la culture que dans des lieux dédiés aux arts plastiques.

À noter aussi que 5% des artistes n'ont ni exposé, ni montré leur travail durant les trois dernières années.

Ici encore, des différences se dégagent selon les profils et départements d'habitation.

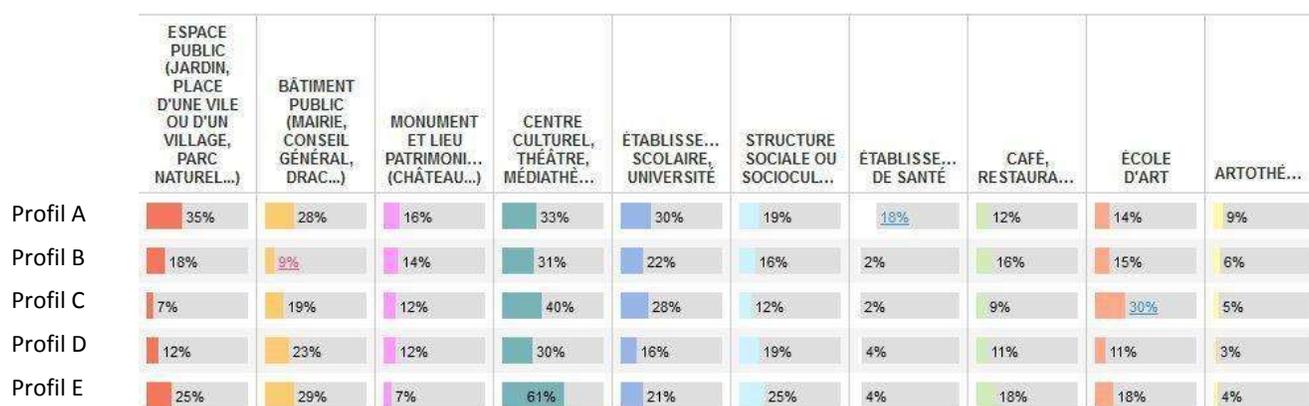
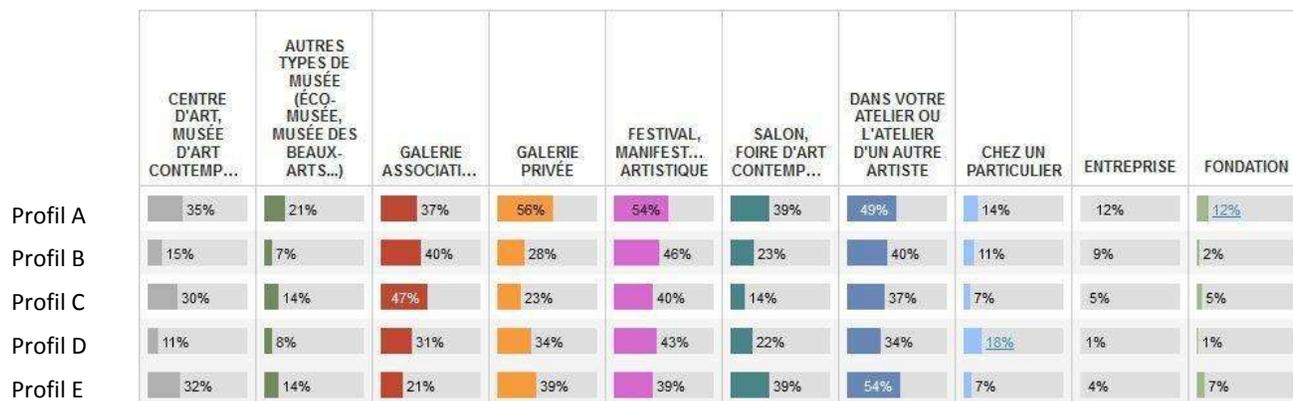
Les artistes du profil A exposent plus souvent que les autres, que ce soit dans des musées ou centres d'art contemporain, des galeries privées, des manifestations ou dans leur atelier.

Les artistes du profil B font moins d'expositions personnelles que les autres.

Les réseaux de diffusion des artistes du profil C sont davantage en lien avec les centres d'arts, les galeries associatives et/ou les écoles d'arts. Ils font moins d'expositions individuelles et/ou collectives

Les artistes du profil D exposent principalement dans le cadre de manifestations ponctuelles ou dans leur atelier.

	Profil A	Profil B	Profil C	Profil D	Profil E	Aisne	Oise	Nord	Pas-de-Calais	Somme
Nb expos individuelles	5	1,9	2,2	2,2	2,9	4,1	1,6	2,9	3,5	2,9
Nb expos collectives	7,3	5,3	5,2	5,8	6,1	6,9	6	6,3	5	5,6



Zones géographiques des expositions

La présence des artistes du profil A est significativement plus forte en région parisienne (55%), en Belgique (37%) et dans les autres pays européens (39%) que celle des autres profils. Ils sont d'ailleurs les plus nombreux à exprimer un **intérêt pour la région Hauts-de-France en raison de sa proximité avec l'Île de France (24%)**.

Les artistes montrent surtout leur travail dans le département où ils résident.

Les circulations sont plus nombreuses avec la région parisienne, la Belgique, voire d'autres pays européens qu'au sein de la région – sauf pour les artistes du Pas-de-Calais qui sont ceux qui s'exportent le moins.

Les artistes du Nord n'exposent *pas* dans le sud de la région. Ceux du sud exposent *peu* dans le nord...

Zones géographiques d'expositions selon le département de travail

Lecture : 92% des artistes du Nord ont exposé dans le Nord ; 27% dans le Pas-de-Calais; 28% en Belgique

	Nord	Pas-de-Calais	Aisne	Somme	Oise	Région parisienne	Belgique	Autres pays européens	Autres pays hors Europe
Nord	92%	27%	3%	7%	2%	30%	28%	25%	16%
Pas-de-Calais	45%	52%	0%	11%	7%	11%	19%	21%	4%
Aisne	23%	8%	10%	33%	17%	33%	12%	19%	15%
Somme	18%	9%	5%	33%	31%	58%	15%	12%	15%
Oise	21%	4%	0%	14%	14%	54%	25%	14%	14%

Cette situation peut, en partie au moins, être reliée aux rapports que les artistes répondants entretiennent avec la région.

Plus de 60% des artistes répondants au questionnaire sont **originaires des Hauts-de-France**.

35% sont **originaires d'une autre région**⁹².

Entre 20 et 30% ont vécu dans la région, en sont partis, puis y sont revenus.

Dans le Pas-de-Calais, la majorité (52%) a toujours vécu dans la région.

C'est dans la Somme, l'Aisne et l'Oise que les artistes originaires d'une autre région sont les plus nombreux (42%), alors qu'ils sont très minoritaires dans le Pas-de-Calais (15%).

On notera aussi que 20% des artistes non originaires de la région s'y sont installés à la suite de leurs études artistiques et y travaillent actuellement.

Une faible médiatisation

La diffusion du travail des artistes ne passe pas seulement par des expositions. Les publications, les articles dans la presse spécialisée ou non, la présence sur internet, participent fortement à leur visibilité (et donc aussi à faciliter leur accès à des expositions).

Globalement, le travail des artistes répondants est surtout relayé dans les médias locaux (67,9%).

À peine plus du quart des artistes ont bénéficié de textes de critiques d'art (27,2%) ou de films documentaires sur leur travail (27,3%).

Seule une minorité d'entre eux a vu son travail relayé de façon significative depuis le début de son activité, en particulier par des critiques d'art (ne serait-ce qu'une fois).

40% des artistes ayant un site ont une version traduite, en anglais essentiellement (32,8%) mais aussi dans une ou plusieurs autres langues.

Eléments d'interprétation

Travailler, exposer hors des lieux dédiés à l'art peut correspondre à un choix assumé des artistes qui y voient des possibilités de rencontrer autrement d'autres publics. Pour certains, le fonctionnement des lieux municipaux n'est pas adapté, au niveau des horaires d'ouvertures notamment.

Weekend'artistes organise des expositions à Lille et dans sa métropole avec pour devise « l'art partout, l'art pour tous ». L'association cherche à « mettre l'art là où on ne l'attend pas forcément, à la portée du plus grand nombre (marché de Wazemmes, bords de Deûle...)»⁹³.

⁹² Le total n'est pas égal à 100% car certains artistes n'ont pas souhaité répondre à cette question ou sont dans un autre cas de figure qui n'a pas été détaillé.

⁹³ <https://fr-fr.facebook.com/weekendartistes>

Peintes dans l'espace public, les fresques du **Collectif Renart** (Street art) sont visibles par tous. « On n'est pas dans un musée, les gens ne vont pas se cacher pour dire ce qu'ils pensent de l'œuvre, il n'y a pas de demi-mesure dans la rue⁹⁴. »

« Les lieux dédiés à l'art contemporain sont intellos, élitistes : les gens n'y vont pas. C'est plus facile d'aller toquer à la porte d'un café. Le contact est plus direct, il n'y a pas de bla bla. L'ambiance est conviviale, le public est plus sincère. Et puis au moins, contrairement aux galeries municipales, c'est ouvert le soir et pendant les vacances scolaires ! »

« J'ai envie d'exposer dans des centres sociaux pour ne pas toucher que des cadres. »

Plusieurs artistes ont mentionné le fait qu'ils devaient payer pour exposer dans des salles municipales ou des galeries privées (pensant qu'il s'agissait là d'un usage habituel). D'autres artistes ou professionnels dénoncent catégoriquement ces pratiques. Cette réalité est aussi présente dans certaines réponses au questionnaire artistes.

« Les lieux d'exposition sont de plus en plus payants. Les communes se font de l'argent sur le compte des artistes. »

De nombreuses expositions sont collectives et des auto-organisées par les collectifs d'artistes.

Environ 40% des artistes des profils B, D et E font partie de collectifs quand ceux des profils A et C sont environ un quart.

La question de la diversité (ou du manque de diversité) a été exprimée.

« J'aimerais que les bourses soient accordées avec un regard plus neutre. »

« L'art populaire (micro-édition) est souvent dévalorisé dans les appels à projets et/ou les financements pour la création alors qu'il constitue un réel secteur. À l'heure où les graph'zines entrent dans les bibliothèques, les institutions devraient faire un effort sur le financement de ce type d'activité. »

« Que les institutions et les décideurs de "l'art contemporain" cessent la ségrégation entre les artistes et daignent satisfaire un plus grand nombre. »

Les verbatims et entretiens collectifs menés avec des artistes dans le cadre de cet état des lieux ne nous permettent pas d'interpréter plus avant les chiffres précédemment cités, ni de dessiner leurs trajectoires – ce n'était d'ailleurs pas l'objet du travail⁹⁵.

En revanche, les résultats d'une récente enquête sociologique qualitative⁹⁶ peuvent apporter des éclairages. Menée auprès d'une vingtaine d'artistes dans la région Languedoc-Roussillon, elle montre que le capital social initial de l'artiste conditionne en grande partie le déroulement de la carrière future. Ainsi, les artistes qui ont concentré leur début de carrière autour d'un réseau institutionnel local y ont été « enfermés » par la suite. À l'inverse, ceux qui rapidement ont saisi des opportunités de liens vers l'extérieur, en particulier grâce à des résidences, ou en étant assistant d'artiste, ont augmenté leurs chances d'exposer en dehors du marché local.

⁹⁴ Vidéo « Le collectif Renart donne des couleurs aux rues de Lille », 2019, consultable en ligne

⁹⁵ Compte tenu de l'ampleur de cet état des lieux, des entretiens individuels avec les artistes n'étaient pas prévus.

⁹⁶ Nathalie Moureau, Benoît Zénou, *Le capital social, l'art contemporain et les carrières*, Paris, L'Harmattan, 2016

Les artistes dont la production s'appuie sur une démarche de recherche plastique trouveront plus leur place dans des réseaux institutionnels que ceux liés à des pratiques artistiques traditionnelles (peinture à l'huile) et des créations à usage décoratif.

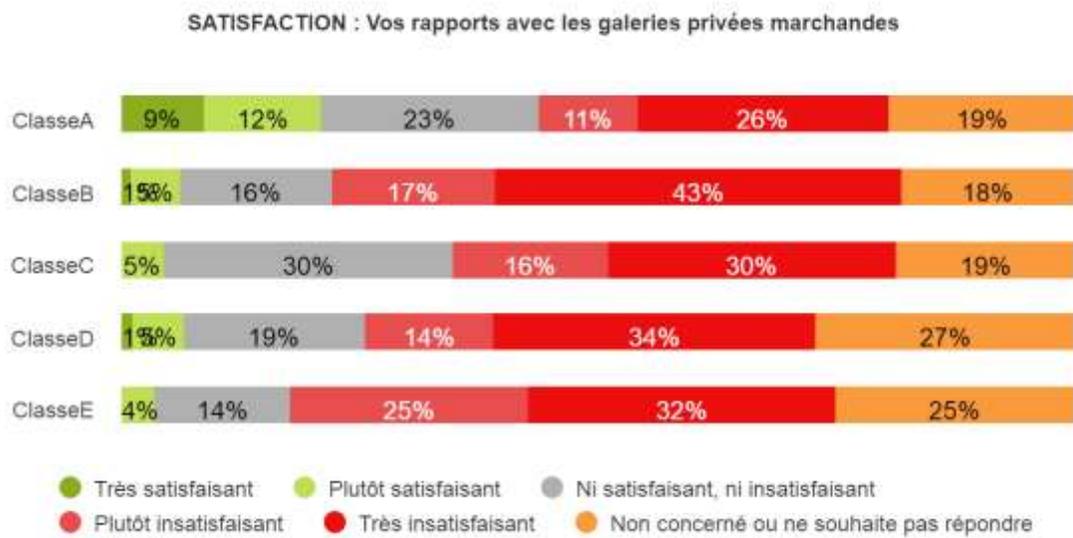
Même si les artistes autodidactes se heurtent à des complexités pour diffuser leur travail, certains « démarchent DRAC, FRAC et autres lieux institutionnels, répondent aux appels d'offre et n'hésitent pas à effectuer des demandes d'aide à la création. Leur présence régulière aux vernissages, dans les lieux associatifs conduit peu à peu les responsables des structures à se familiariser avec eux, et à s'intéresser à leur travail. La première étape étant une exposition dans une galerie associative, la seconde un lien avec le FRAC, voire un achat pour les plus chanceux. »

On remarquera que les artistes des profils A et E diffusent autant leur travail dans les réseaux institutionnels que les artistes du profil C alors qu'ils sont moins nombreux à avoir suivi des études artistiques supérieures (respectivement 70 et 74% contre 95% pour le profil C).

Vendre des œuvres

La plupart des artistes fonctionnent sans les galeries privées marchandes.

Les relations avec les galeries privées apparaissent problématiques pour tous les profils, y compris pour ceux qui y exposent le plus. Outre le taux important d'artistes insatisfaits de leurs rapports avec les galeries, le pourcentage significatif de ceux qui n'ont pas souhaité répondre ou ne se sont pas sentis concernés par ce point est à souligner (de 18 à 27%).



Les uns mettent en cause leur inaccessibilité, les autres leur qualité...

« Il existe peu de galeries exigeantes en région. »

« Les galeries lilloises veulent exposer des artistes d'autres régions et les galeries parisiennes ne veulent pas exposer des artistes provinciaux... »

« Comment dépasser le plafond de verre lié au fait d'être exposé ou pas dans une galerie ? »

« Les salons ne sont organisés que par des organismes privés pour des galeries. »

Moins d'un quart des artistes répondants (23,2%) travaillent avec des intermédiaires (agents, galeries) pour la vente de leurs œuvres.

Ceux-ci sont basés pour un quart dans les Hauts-de-France (24,8%).

Dit autrement, les trois quarts des intermédiaires sont situés ailleurs que dans la région; en l'occurrence, un quart à Paris (24%), 17% dans d'autres régions françaises, un tiers à l'étranger (dont 21,6% en Europe et 12% hors Europe).

Merci de préciser où se situent principalement ces intermédiaires -
Exprimé en effectif car trop peu de répondants

-uniquement ceux qui travaillent avec intermédiaires et qui ont répondu à la version longue du questionnaire-

	HAUTS-DE-FRANCE	PARIS	AILLEURS EN FRANCE	EUROPE	HORS EUROPE	NON CONCERNÉ
Agent(s)	6	5	6	1	2	3
Galerie(s)	10	17	10	20	6	0
Autre(s) intermédiaire(s)	15	8	6	6	7	1

De nombreux artistes, notamment ceux rencontrés dans des zones éloignées des centres urbains, revendiquent de prendre eux-mêmes en charge la vente de leurs œuvres lors des expositions qu'ils organisent, des portes ouvertes d'ateliers, des marchés de peintres ou autres manifestations culturelles locales.

Les occasions de vente sont alors souvent en relation avec l'activité touristique sur leur territoire (à Laon par exemple).

Le lien entre expositions et ventes est souvent souligné, mais il n'est pas systématique.

« La diffusion est souvent une étape vers la commercialisation. »

Certaines structures ou collectifs mettent en place des événements de proximité pour faire découvrir des "artistes du coin", former des amateurs d'art, créer des habitudes d'achat d'œuvres originales. Même s'ils ne joueront pas le rôle des collectionneurs actifs sur la scène internationale, leurs pratiques pourraient contribuer à l'économie des artistes.

« Quand les médias parlent d'une œuvre, c'est pour donner son prix. Les gens s'imaginent qu'acheter une œuvre est inaccessible. Ils ne savent pas qu'à côté de chez eux vivent des artistes auprès de qui ils pourraient se procurer des pièces ou dessins inédits à des tarifs abordables. »

Besoins exprimés

- « Il nous manque une structure dont le rôle serait de vendre l'art et les artistes des Hauts-de-France. »
- « Structurer des temps d'exposition forts accueillant un grand nombre d'artistes indépendants (hors galeries). »
- « Un site régional où tous les artistes, intervenants seraient référencés et, proposant leurs activités, pourraient être plus facilement, plus vite connus, contactés... »
- « Bénéficier d'un "catalogue" des lieux de diffusion sur le territoire. »
- « Il faudrait relancer Les invitations d'artistes. »⁹⁷
- « Un annuaire ou un site type Documents d'artistes seraient utiles pour valoriser les artistes de la région. »
- « Les galeries privées ne bénéficient pas d'aide pour pouvoir se déplacer sur des salons hors de la région. »

LES REVENUS

Pour l'immense majorité des répondants, être artiste est une passion, un engagement. Le niveau de revenus n'est pas au cœur de ce qui fait un artiste. Les propos recueillis rejoignent souvent la position du CAAP, Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs.trices pour qui « **les activités artistiques ont notamment la particularité d'être indissociables d'un engagement personnel qui est de l'ordre de la "vocation"** entendue justement comme une disposition à accomplir un travail pour des raisons non économiques. Un artiste auteur peut avoir une forte notoriété en même temps que de faibles revenus et vice-versa. **La valeur d'un travail artistique ne se mesure pas aux revenus qu'il procure à son auteur de son vivant.** »⁹⁸

- « Le fait de ne pas imaginer pouvoir faire autre chose ! »
- « Le besoin de créer par l'émotion. »
- « Lorsque la création est un élément incompressible de notre vie. »
- « On le sent au plus profond de soi, comme une évidence. »
- « Quand on est artiste, on a mal aux tripes en permanence. »
- « Même si j'avais pu trouver un travail alimentaire, j'aurais toujours trouvé le temps de faire mon travail artistique. Il serait juste resté dans l'ombre. »
- « L'acte gratuit, pour la satisfaction d'inventer plus loin. »

Parmi les 187 artistes ayant répondu à la question ouverte, « pour vous, en quelques mots, qu'est-ce qui fait qu'on est artiste ? », seuls quatre, rattachés au profil A, ont mentionné les liens au marché de l'art et aux collectionneurs.

⁹⁷ L'initiative « Invitation d'Artistes » étaient portée par l'ex Région de la Picardie

⁹⁸ <http://caap.asso.fr/spip.php?article282>

« C'est le regard des autres (spectateurs, galeristes, historiens et collectionneurs), leurs qualificatifs sur votre condition et leurs actes d'achat ! »

« C'est le jugement des autres, les achats d'œuvres par des collectionneurs, l'audience de son travail la reconnaissance, les médias qui s'intéressent à votre production etc. »

« Le marché, le réseau et l'imposture. »

« Le fait de ne pas reposer uniquement sur un financement public, de se confronter à un public autrement que par l'institution. »

Certains artistes peuvent ne pas avoir vendu d'œuvres sur l'année de référence.

À noter également l'appartenance de certains artistes au réseau Echang'ART qui permet la circulation des œuvres entre artistes ou avec le public par la pratique du troc, sans échange monétaire donc⁹⁹.

Ne disposant pas d'informations sur la situation familiale des artistes répondants (présence ou non d'un conjoint, enfants ou personnes à charge), **il ne nous est pas possible de comparer les niveaux de revenus recueillis avec le seuil de pauvreté¹⁰⁰**.

Ces éléments n'empêchent pas des insatisfactions au niveau des revenus.

La satisfaction par rapport aux revenus s'explique par le montant des revenus mais aussi par la vision qu'ont les artistes de ces revenus.

Ainsi, ce ne sont pas ceux qui gagnent le moins qui sont les plus insatisfaits, même si ces revenus peuvent avoir enregistré une baisse. Et ceux qui gagnent le plus sont les plus satisfaits mais comptent également des mécontents...

	Profil A	Profil B	Profil C	Profil D	Profil E
Revenu moyen global 2018	17 523 €	19 926 €	11 808 €	8 500 €	15 389 €
Part revenus création dans revenu global	99%	7%	30%	6%	32%
% insatisfaits ou très insatisfaits	56%	72%	70%	79%	72%
% très satisfaits ou satisfaits	35%	10%	14%	8%	14%
% revenus en baisse	32%	31%	33%	39%	43%
% revenus en hausse	27%	22%	19%	9%	22%
Ne souhaitent pas répondre	4%	20%	9%	31%	4%

La provenance géographique des revenus liés à la création artistique traduit les faibles circulations entre les départements de la région¹⁰¹.

⁹⁹ Basée à Villeneuve d'Ascq, l'association s'inspire du concept Art Truc Troc & Design né en Belgique en 1971 : <https://tructroc.be/fr/>

¹⁰⁰ Correspondant à 60 % du niveau de vie médian de la population le seuil de pauvreté monétaire s'établit en 2018 à 1026 € par mois pour une personne seule, soit 12312 € par an. Source : Tableaux de l'économie française, Institut national de la statistique et des études économiques, 2018

¹⁰¹ Revenus artistiques en colonne selon le département d'activité en ligne

Zone géographique principale de provenance des revenus artistiques (en colonne) selon le département d'activité en ligne)

	Nord	Pas-de-Calais	Somme	Aisne	Oise	Région parisienne	Autres départements français	Belgique	Autres pays européens	Autres Pays hors europe
NORD	83,7%	18,2%	1,9%	2,7%	0,4%	19,0%	22,1%	12,4%	8,1%	9,3%
PAS-DE-CALAIS	39,3%	80,3%	3,3%	1,6%	3,3%	16,4%	18,0%	18,0%	11,5%	4,9%
SOMME	11,3%	1,9%	62,3%	0,0%	9,4%	26,4%	24,5%	13,2%	15,1%	1,9%
AISNE - OISE	6,5%	1,6%	11,3%	37,1%	46,8%	37,1%	27,4%	9,7%	11,3%	12,9%



En 2018, de quel(s) secteur(s) géographique(s) proviennent majoritairement vos revenus artistiques ? / Classe



PRATIQUES DE COOPÉRATION DES ACTEURS DES ARTS PLASTIQUES

Le groupe de travail a fait le choix de ne pas restreindre l'écosystème des arts plastiques aux « mondes de l'art » tels qu'ils sont traditionnellement définis, à savoir le monde institutionnel, le monde marchand et les mondes intermédiaires¹⁰².

Le questionnaire destiné à identifier les structures et indépendants se considérant comme des « acteurs des arts plastiques » a été largement diffusé. Des structures non exclusivement dédiées à ce champ ont répondu, de même que des structures situées hors du champ culturel.

L'un des résultats significatifs est la forte pratique des partenariats. Cette pratique peut être inscrite dans les missions des structures, faire partie de leurs valeurs, leurs façons d'envisager les relations avec les autres acteurs, les publics et les populations.

Le contexte de généralisation des activités de médiation, la montée en puissance de l'éducation artistique, le développement des « résidences de territoire » supposent et encouragent de multiples coopérations entre différents secteurs. Un recensement de ces dispositifs a d'ailleurs été mené pour compléter le paysage.

L'introduction récente des droits culturels dans la législation française¹⁰³ invite à dépasser la vision de la culture en tant que « secteur professionnel » pour aller vers une approche anthropologique *globale* – et non plus seulement transversale.

Nous nous sommes attachés ici à rendre compte de la diversité des coopérations à l'œuvre, à en restituer des traits marquants, des principes de fonctionnement, des enjeux, illustrés par des exemples issus des répondants au questionnaire et des entretiens menés.

Nous ne saurions dresser ici une liste exhaustive des partenariats et relations entretenus par chaque acteur de l'écosystème.

Vue d'ensemble des pratiques de coopération des répondants

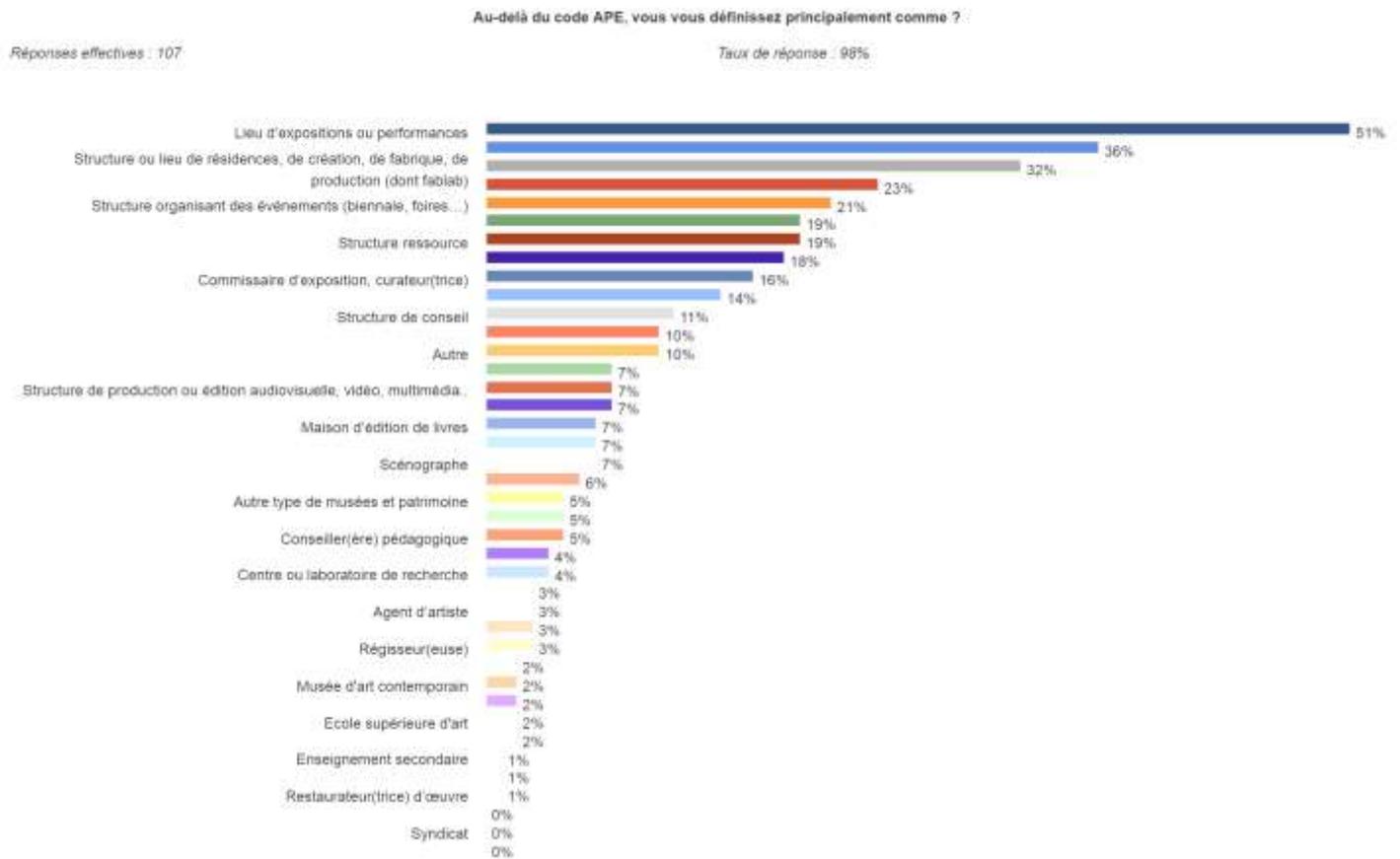
Diversité des répondants

La diversité des répondants au questionnaire « structures » témoigne de la variété des acteurs à l'œuvre dans le champ des arts plastiques : musées, centres d'art, FRACs, galeries commerciales privées, galeries municipales, galeries associatives, écoles supérieures d'arts, classes préparatoires publiques, lieux de résidence, collectifs d'artistes, réseau...

102 Muriel De Vrièse, Bénédicte Martin, Corinne Melin, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurox, « Diffusion et valorisation de l'art actuel en région. Une étude des agglomérations du Havre, de Lyon, de Montpellier, Nantes et Rouen » in Culture Études, ministère de la Culture, DEPS, 2011

103 Loi portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe, 2015) et loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP, 2016)

Typologie des répondants au questionnaire structures

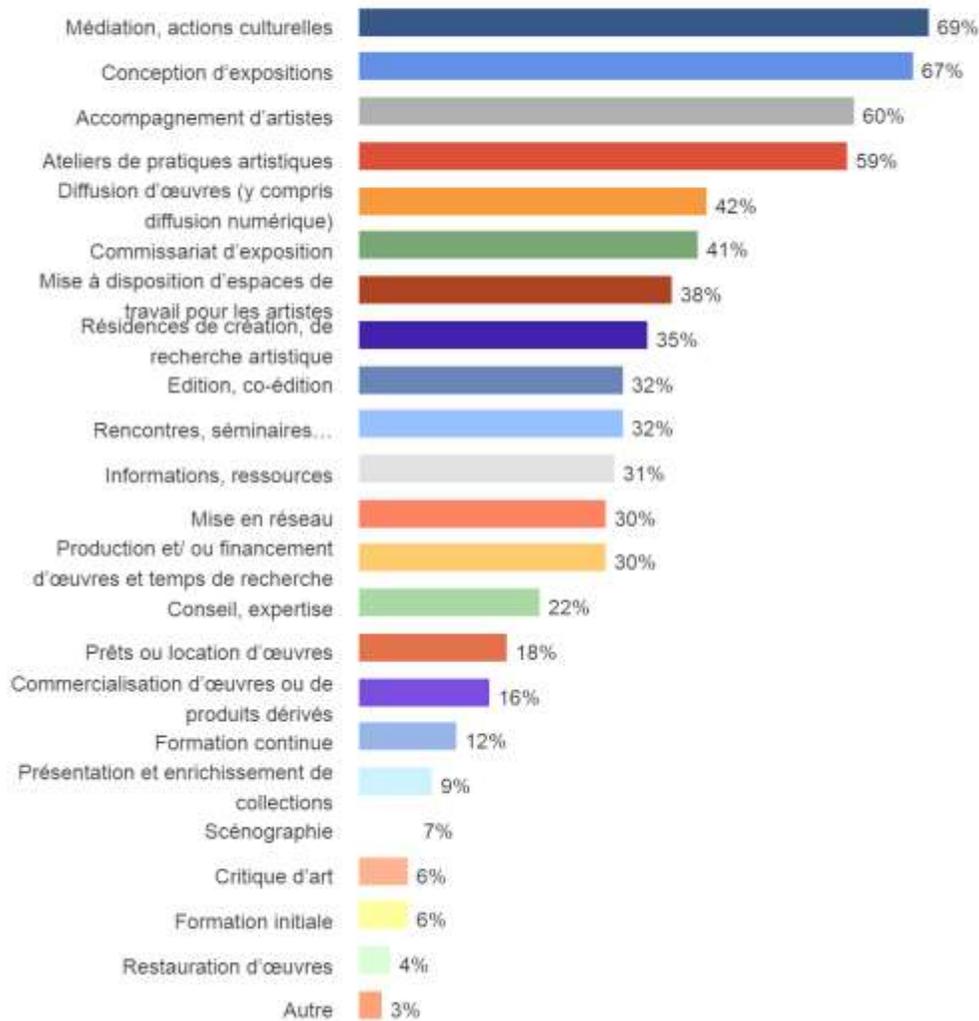


Les professionnels ayant un statut de travailleur indépendant (commissaires d'expositions, agents, critiques d'art) sont peu représentés mais ils sont rares dans la région au dire des artistes et professionnels rencontrés.

Merci de préciser ici vos activités dédiées exclusivement ou principalement aux arts visuels

Réponses effectives : 100

Taux de réponse : 100%

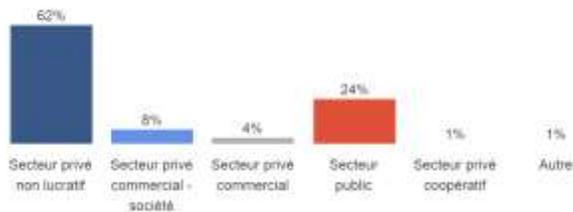


Les répondants sont majoritairement des associations.

Dans quel secteur s'inscrit le statut juridique de votre structure ?

Réponses effectives : 109

Taux de réponse : 100%



Diversité des partenariats

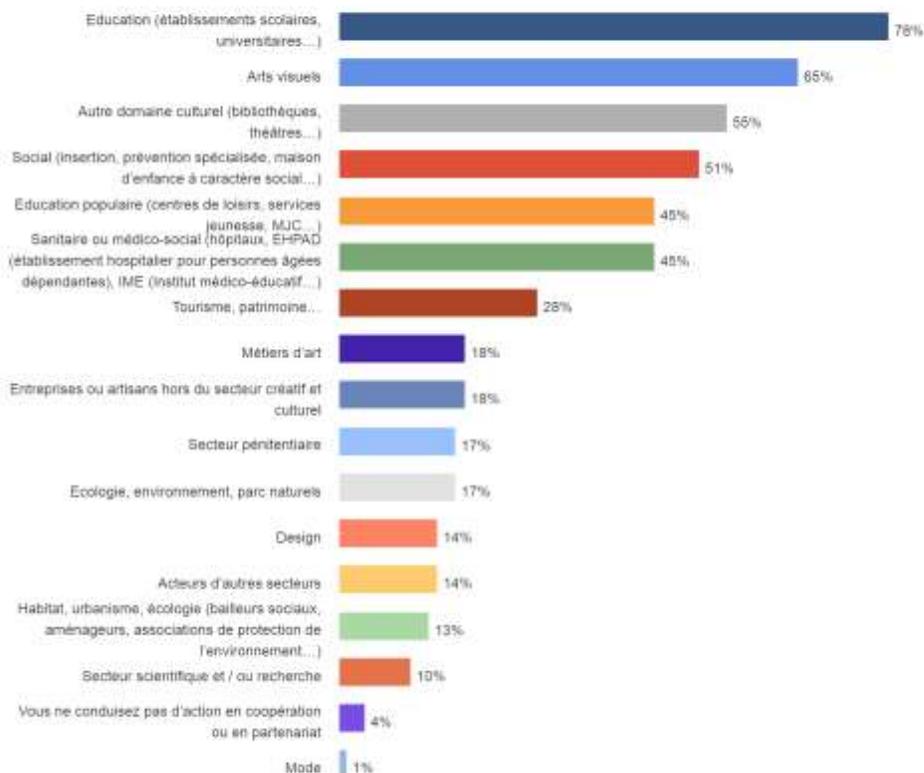
Pour de nombreux répondants, le travail en réseau et en partenariat avec une multiplicité d'acteurs du champ culturel – ou non – apparaît comme un enjeu majeur.

96% des répondants ont indiqué conduire des actions en partenariat, souvent de manière régulière et continue.

Avec quels acteurs de quels domaines avez-vous conduit des actions en coopération ou en partenariat en 2016, 2017 et 2018 ?

Réponses effectives : 78

Taux de réponse : 80%



Pour les secteurs avec lesquels vous avez coopéré avec d'autres acteurs, merci de situer la fréquence de coopération

	PARTENARIAT RARE		PARTENARIAT OCCASIONNEL		PARTENARIAT RÉGULIER		PARTENARIAT TRÈS RÉGULIER		PARTENARIAT CONTINU		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Education (établissements scolaires, universitaires...)	0	0%	8	13%	13	22%	13	22%	26	43%	60	100%
Arts visuels	0	0%	8	13%	11	23%	10	21%	21	44%	48	100%
Autre domaine culturel (bibliothèques, théâtres...)	0	0%	10	24%	17	40%	7	17%	8	19%	42	100%
Social (insertion, prévention spécialisée, maison d'enfance à caractère social...)	0	0%	8	21%	14	37%	10	26%	6	16%	38	100%
Education populaire (centres de loisirs, services jeunesse, MJC...)	0	0%	5	15%	12	35%	9	26%	8	24%	34	100%
Sanitaire ou médico-social (hôpitaux, EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes), IME (Institut médico-éducatif...))	0	0%	11	32%	11	32%	10	29%	2	6%	34	100%

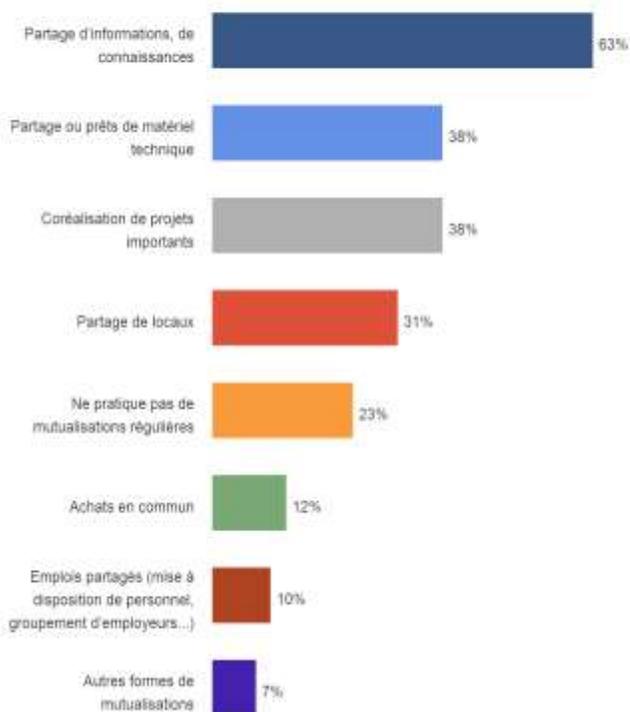
Les liens des répondants avec d'autres champs que celui des arts plastiques se lisent aussi dans leur appartenance à des réseaux locaux ou régionaux de développement local ou d'économie sociale et solidaire par exemple.

Réseaux locaux ou régionaux cités	Réseau national cité
APES, réseau d'acteurs de l'économie solidaire Hauts-de-France CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Comité de pilotage syndicat intercommunal de la Vallée de la Scarpe COTESS Sambre-Avesnois, Conseil Territorial de l'Economie Sociale et Solidaire Ligue de l'Enseignement Maison des associations d'Amiens Métropole (MAAM) Maison des Associations de Lille Mouvement Associatif Office de Tourisme Réseau Tremplin, accompagnement économie sociale et solidaire en Hauts-de-France URACEN, Point Information Vie Associative Hauts-de-France	UDES, Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

Il faut souligner aussi **l'importance des pratiques de mutualisation qui concernent les trois quarts des répondants**. Elles portent sur le partage d'informations et de connaissances, des prêts de matériel technique, la co-réalisation de projets importants, des achats en commun, des emplois partagés.

Merci d'indiquer si vous pratiquez régulièrement certaines formes de mutualisation avec d'autres structures (plusieurs réponses possibles) :

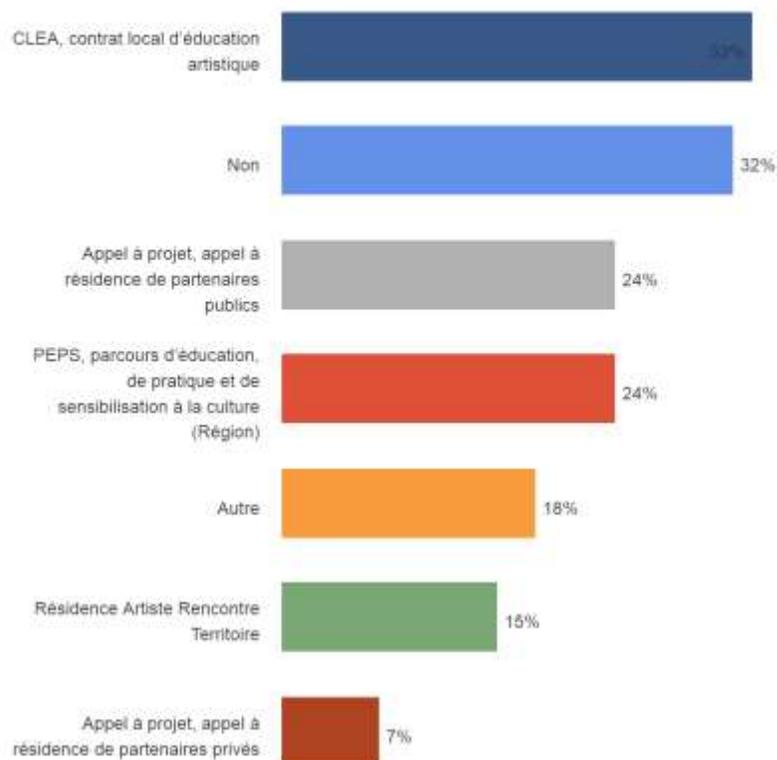
Réponses effectives : 67 Taux de réponse : 74%



Au cours des trois dernières années, votre structure a-t-elle pris part à des dispositifs destinés aux arts visuels ou dont les arts visuels peuvent faire partie (en tant que relais d'information, partenaire...)?

Réponses effectives : 72

Taux de réponse : 74%



Les interactions concernent tous les acteurs et toutes les fonctions

On notera que chacune des activités mises en œuvre par les acteurs de l'écosystème des arts plastiques peut, à des échelles diverses, générer des interactions. La question des relations, des partenariats à l'œuvre ne concerne donc pas seulement la partie visible de ses activités, les expositions, les grandes manifestations, les programmes culturels.

On a vu avec les artistes, que même les activités dont on pensait qu'elles n'entraient *a priori* pas dans une dynamique d'échanges et de relations n'y échappaient pas tout à fait (pour mémoire, 2/3 des artistes répondant impliquent des collaborateurs dans leur processus de travail dès la phase de conception des œuvres, notamment d'autres artistes).

Basée à Boulogne-sur-Mer, l'association Welchrome offre la possibilité aux artistes de s'associer ponctuellement le temps d'un projet pour expérimenter de nouvelles manières de travailler basées sur l'échange, la collaboration et la mutualisation des compétences.

On a vu l'importance pour les acteurs du secteur de se regrouper au sein d'associations et de réseaux, de partager leurs expériences et leurs questionnements.

On a entendu nombre d'artistes et d'acteurs parler de leur isolement, mais aussi de la manière dont, par tous les petits moyens possibles, la plupart cherchaient à mobiliser des énergies pour faire exister des occasions de rencontres avec un public, de partage ou de transmission.

Autant de faisceaux de relations que d'acteurs

Chaque acteur des arts plastiques (artiste, structure, mais aussi collectionneur, amateur d'art...) tisse son propre réseau de relations, lié à sa situation géographique, à son positionnement, à ses activités, ses missions, son cahier des charges, ses projets, ses centres d'intérêt, ses affinités... S'étendant géographiquement du local à l'international, ces toiles de relations sont plus ou moins solides selon qu'elles aient été tissées par des envies communes fortes ou au gré d'opportunités ou de contraintes ; selon qu'elles soient ou non liées à des connivences professionnelles, des affinités humaines et artistiques... Ces réseaux peuvent être mobilisés, activés pour tout ou partie des activités de production, diffusion, médiation, édition, recherche...

Des partenariats à motivation et géométrie variable

Les échanges, les partenariats se construisent ou adviennent toujours autour d'un objectif, d'une opportunité, d'un désir, d'une contrainte, d'une injonction... Ils peuvent impliquer des acteurs d'un même territoire ou au contraire se déployer à l'échelle internationale, durer le temps d'un événement ou s'inscrire dans un temps long, concerner deux acteurs ou cinquante...

Les réseaux, formels et informels, sont le moyen de tisser les liens et échanges entre professionnel.le.s mais aussi de développer des projets communs, à l'échelle locale, régionale, (euro)régionale, nationale ou internationale.

Les dynamiques de coopération ne sont pas identiques ni égales sur tout le territoire de la région ou entre tous les acteurs.

Les exemples présentés ici le sont à titre indicatif, d'autres auraient pu être cités, l'objectif n'était pas de rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble des activités des répondants mais d'illustrer leur grande diversité.

Les coopérations entre structures d'arts plastiques

Une exposition organisée en collaboration avec...

Voici sans doute l'archétype même du partenariat attendu dans le secteur des arts plastiques et, bien sûr, à l'œuvre dans de nombreuses structures de la région, notamment les musées, les Fracs et les centres d'art, mais aussi des festivals ou autres manifestations.

La « collaboration » peut aller jusqu'à la coproduction d'une exposition et la coédition d'un catalogue.

Exposition *Alberto Giacometti – Une aventure moderne*, présentée au LaM en 2019 organisée par le LaM – Lille Métropole Musée d'art moderne et la Fondation Giacometti Paris, en partenariat avec l'Institut pour la Photographie (Lille).

Elle peut impliquer des partenaires de la région ou d'un autre pays.

Certaines des deux grandes expositions collectives produites et présentées chaque année par Le Fresnoy, studio national d'art contemporain sont construites en partenariat avec une autre structure de la région (musée d'histoire naturelle de Lille) ou d'ailleurs (l'Académie TBA21 de Vienne en Autriche).

Elle peut aussi consister dans le prêt d'œuvres par les Fracs, les musées ou les collections privées de la région pour des expositions organisées dans la région, ailleurs en France ou à l'étranger.

Les 600 œuvres contemporaines qui composent la collection Francès (Senlis) circulent dans les musées du monde entier depuis une dizaine d'années.

La coopération peut porter sur un espace d'exposition commun.

Inaugurée en décembre 1999, la Galerie Commune est un espace d'exposition partagé par l'ESÄ Dunkerque/Tourcoing et le Département Arts de l'Université de Lille.

Des projets artistiques initiés et menés en partenariat

Ces projets peuvent être de nature et de durée très diverses, et impliquer des acteurs des arts plastiques ou d'autres champs d'activités. Les collaborations peuvent rester ponctuelles ou se renouveler dans le temps mais l'action n'est pas au départ inscrite dans un programme.

Rêves d'en France, Rêves d'enfance, projet créé par les Apprentis d'Auteuil et Diaphane - pôle photographique en Hauts-de-France, a permis à des jeunes accueillis par les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Clermont-de-l'Oise, Creil et Grandvilliers et par le Service d'Accompagnement vers l'Autonomie (SAVA) d'Agnetz de rencontrer et d'appréhender chacun les démarches de 3 à 4 artistes au cours de deux sessions de découverte et de pratiques artistiques, organisées durant les vacances scolaires de février et d'avril 2019 (les photographes Sophie Zénon et Annabelle Munoz Rio, les graphistes Elsa Abderhamani et le studio Les Canailles, les écrivains Arno Bertina et Cédric Bonfils). Ce projet a ensuite donné lieu à une exposition organisée par Diaphane à Clermont-de-l'Oise.

Des dispositifs, des programmes d'activités bâtis et menés en commun

Les établissements labellisés par le ministère de la Culture ont « une responsabilité territoriale en coopérant, notamment, à la valorisation des initiatives émanant du territoire et en engageant des partenariats. La résidence est alors conçue comme un outil partagé avec d'autres structures du territoire ou d'ailleurs »¹⁰⁴. Le programme Archipel, moteur d'une dynamique forte de partenariats, témoigne de la capacité fédératrice des résidences.

104 Annie Chevrefils Desbiolles (coord), *La résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques*, ministère de la Culture, DGCA/SICA 2019

Le Frac Grand Large et les 4 écoles municipales d'art de Boulogne-sur-Mer, du Calais, de Denain et de Lille organisent depuis septembre 2018 un programme de résidences de recherche et de création intitulé Archipel, qui permet le séjour simultané de deux artistes, sur le « pôle littoral » (Calais-Boulogne) et sur le « pôle intérieur » (Lille, Denain). Ces deux résidences de trois mois dans les écoles d'arts plastiques des Hauts-de-France sont l'occasion pour les artistes d'explorer les singularités des territoires des différentes écoles et d'échanger avec les élèves et les habitants.

Destiné à accompagner le travail d'artistes en début de carrière, ce programme de résidence met à disposition les ateliers des écoles tournées vers les pratiques diverses, de la sculpture à la gravure en passant par la photographie. Accueillis sur un pôle territorial constitué de deux écoles d'art et d'un réseau d'acteurs culturels, les artistes bénéficient d'un ensemble de ressources. La résidence permet ainsi les rencontres, le partage des savoir-faire, la découverte d'une région et offre l'opportunité de temps d'expositions et d'échanges avec un(e) critique d'art¹⁰⁵.

Les partenariats au quotidien des écoles supérieures d'art

« La pédagogie mise en œuvre dans les écoles supérieures d'art et de design n'est pas une pédagogie "en chambre" mais une **pédagogie étroitement insérée dans les écosystèmes de l'art et de la création de leur territoire élargi** »¹⁰⁶.

Pour asseoir leur ancrage dans les scènes actuelles de l'art contemporain, les écoles supérieures des Hauts-de-France ont des actions conventionnées avec les FRAC, le Centre Régional de la Photographie, le *Video Mapping European Center*... Depuis 2012, une partie des épreuves plastiques du Diplôme national supérieur d'expression plastique délivré par l'ESÄ de Dunkerque-Tourcoing se déroulent hors des murs de l'école, au sein de structures partenaires (musées, centres d'art, écoles d'art municipales, FRAC, etc.).

« Les artistes invités au Frac interviennent à l'école, les étudiants bénéficient de workshops d'accrochages, des étudiants sont commissaires d'expos... L'École supérieure d'art est très nécessaire à l'écosystème de Dunkerque. Elle constitue un jalon entre les *artists run spaces*¹⁰⁷. »

C'est également le cas pour la classe préparatoire de Calais, elle « n'existerait pas sans les partenariats établis avec les écoles supérieures d'art, les lieux de soutien et de diffusion de l'art contemporain de la Région ». Elle participe par exemple aux résidences d'artistes du Frac Grand Large (programme Archipel).

Les conventions de partenariat avec les collectivités ou institutions

Conventionné depuis 2013 par le Département du Nord en tant que « tête de réseau » pour les musées thématiques et de société – non labellisés « musées de France –, l'Espace 36, centre d'art associatif situé à Saint-Omer (Pas-de-Calais) développe des actions basées sur des expériences innovantes d'interactions entre l'art contemporain et le patrimoine, tout en accompagnant en professionnalisation les musées volontaires.

Les musées souhaitant s'intéresser à l'art contemporain ne disposent pas toujours des savoir-faire et réseaux nécessaires pour le faire.

« La coopération entre musées et structures d'art contemporain gagnerait à être dynamisée. »

105 <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Residences-de-recherche-et-creation-Archipel-en-region-Hauts-de-France>

106 Contribution de l'ANDÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art) à la rédaction des « attendus nationaux » du DNA (Diplôme national d'art)

107 Les *artist-run spaces* sont des espaces d'exposition ouverts et gérés par des artistes. Ils ont engagé un mouvement de réappropriation et d'expérimentation des espaces dédiés à l'art depuis la fin des années 1960 » : <http://www.artist-run-spaces.org/presentation>

Les équipes professionnelles et bénévoles des musées partenaires de l'Espace 36 prennent une part active dans la phase de création, en lien avec l'artiste pour lui faire découvrir leurs collections, leurs territoires et ses habitants. Ils assurent la médiation et la valorisation des œuvres et s'occupent de l'organisation pratique et de la logistique d'ateliers de pratiques artistiques de l'artiste avec leurs publics. Les musées prennent en charge l'accrochage et le décrochage des œuvres avec l'artiste, la diffusion de la communication à leurs propres réseaux, les frais liés à l'inauguration.

Le Département de la Somme a souhaité faire de l'accès à toutes les formes contemporaines d'expressions artistiques une priorité. Dans cet objectif, il s'est associé au Centre Pompidou (Paris) pour mettre en œuvre un programme de coopération triennal avec le centre culturel départemental de l'abbaye de Saint-Riquier. Le Centre Pompidou met à disposition ses contenus artistiques qui sont intégrés à des actions et initiatives locales visant particulièrement les jeunes¹⁰⁸.

Les échanges transfrontaliers

De par sa position géographique la région des Hauts-de-France est dotée d'un programme de coopération territoriale européenne **Interreg** associant des territoires belges voisins : la Wallonie, la Flandre occidentale et orientale.

L'espace 36 de Saint-Omer a initié en 2018 un **programme Interreg entre quatre musées français et belges**. Des habitants des deux côtés de la frontière, dont des élèves du collège ont participé au processus créatif de quatre installations vidéos dans le cadre d'ateliers avec l'artiste. Les installations ont été présentées lors de l'été 2019 en quatre épisodes dans les quatre musées partenaires.

L'espace 36 contribue par ailleurs au **programme européen EMEE, EuroVision Museums Exhibiting Europe**. Ce réseau de musées et d'universités de sept pays (France, Allemagne, Italie, Portugal, Autriche, Bulgarie, Slovaquie) propose une réinterprétation européenne d'objets présents dans les collections muséales, la mise en œuvre de nouvelles scénographies et un renforcement de la participation des visiteurs.

D'autres lieux ont pu par le passé mener des projets de coopération européenne mais ont dû y renoncer faute de moyens humains et en raison des lourdeurs administratives.

Les échanges internationaux

Les liens avec l'Angleterre sont apparus plus limités, sans doute à cause de la barrière de la langue, mais des projets existent néanmoins.

Né en 2015, le *Strangelove Festival*¹⁰⁹ est dédié à la promotion de l'art expérimental et innovant. Il présente des artistes travaillant la vidéo, le son ou la performance. Il prend place dans plusieurs villes du Royaume-Uni, Londres, Margate, Folkestone, Eastbourne, Brighton mais aussi à Dunkerque : la Plate-forme, laboratoire d'art contemporain y est associé.

Le Concept, classe préparatoire publique de Calais, entretient des liens étroits avec l'Angleterre dans le cadre de séjours d'immersions artistiques et linguistiques.

Proposées par les Ateliers de la Halle à Arras, les Nuits des Bassins sont dédiées à la vidéo, au mapping, au son et aux arts numériques. En 2019, sur les 14 artistes invités, huit étaient au préalable en résidence de création. L'événement est

108 <http://www.abbaye-saint-riquier.fr/pages/pompidou/>

109 <https://www.strangelovefestival.com/>

l'occasion de partenariats internationaux avec la prestigieuse University of the Art de Londres et L'Escola Superior de Artes e Design de Caldas da Rainha au Portugal, les réalisations des étudiants (performance sur écran d'eau, vidéo sonore interactive...) permettant de valider leur diplôme¹¹⁰.

Le centre d'art Diaphane et les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie ont en commun une volonté de réaliser sur leurs territoires un travail de fond en matière de création, sensibilisation et diffusion de la photographie. Depuis 2015, trois projets d'échanges se sont succédés.

Au travers des projets Picardie-Gaspésie pour la photographie (2015-2016), Territoires imprimés (2017-2018), Territoires numériques (2019-2020), des résidences de création croisées ont permis à des artistes québécois d'être accueillis en Picardie quand des artistes français découvraient de leur côté la Gaspésie. Des restitutions des travaux réalisés au cours des temps de résidence ont eu lieu de part et d'autre, pendant les Rencontres en Gaspésie et à l'occasion du festival des *Photaumnales*, à Beauvais. Les projets ont donné lieu à des commissariats croisés, des publications conjointes de livres photographiques, des mobilités entre les équipes des deux festivals.

Favoriser les mobilités internationales est un objectif phare de l'association artconnexion (basée à Lille).

Les résidences et échanges sont réalisés à partir d'un projet individuel d'artiste que la structure met en œuvre grâce à son réseau international (Tokyo, Moscou, Stavanger, Illulissat, Margate, Glasgow, Berlin...)

Les réseaux liés à l'enseignement supérieur

Regroupant 9 établissements d'enseignement artistique supérieur, la **plate-forme EA-9**¹¹¹ compte les 4 écoles d'art (l'ESAD d'Amiens, l'ESAC de Cambrai, l'ESAD de Valenciennes, l'ESÄ de Dunkerque / Tourcoing) et Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains parmi ses membres¹¹². Financée par la DRAC Hauts-de-France, sa vocation est d'offrir une lisibilité de l'offre de formation, de favoriser les relations entre les établissements et les partenariats pour différents projets pédagogiques et de recherche.

Toutefois, plusieurs de nos interlocuteurs considèrent que la **coopération entre les écoles d'art de la Région pourrait être davantage développée**.

Les partenariats pédagogiques à l'échelle nationale restent peu nombreux, mais on peut citer l'option design graphique de l'ESAD d'Amiens et le programme de recherche mené par l'ESÄ de Dunkerque-Tourcoing avec l'École supérieure d'art et de design de Toulon.

Certaines écoles développent des partenariats internationaux.

110 <http://ateliersdelahalle.com/les-nuits-des-bassins/>

111 <https://www.ea-9.fr>

112 Les autres membres sont : l'ENSAPL (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille), l'École du Nord, école supérieure d'art dramatique du Théâtre du Nord, l'ESMD (École Supérieure de Musique et de Danse), le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)

L'ESAD d'Amiens organise des journées d'études internationales (rencontres annuelles)¹¹³.

Membre d'ELIA, plateforme internationale d'établissements d'enseignement supérieur artistique (environ 250 établissements dans 47 pays), L'ESAC de Cambrai organise des échanges (séjours longs d'étudiants) avec paTI (Corée du Sud).

L'ESA de Dunkerque-Tourcoing développe des partenariats avec la Belgique (ESA St-Luc Liège, ESAVL Académie Liège).

L'ESAD Valenciennes entretient un partenariat avec *Eindhoven Design Academy*.

Les étudiant.e.s des quatre écoles supérieures de la région profitent encore peu des opportunités qui leurs sont ouvertes par le programme ERASMUS : en moyenne 5 à 6% par école et par an. Cette situation s'observe également au niveau national : « malgré l'action des organismes de bourses internationales et la bonne volonté des établissements, la mobilité des étudiants reste freinée par une insuffisance des moyens alloués au développement du rayonnement des écoles à l'international (...) L'insistance sur une bonne maîtrise des langues, surtout de l'anglais, est dans ce domaine un élément majeur »¹¹⁴. Entr'écoles, programme de coopération internationale entre écoles d'art semble encore insuffisamment déployé et était peu doté¹¹⁵.

La mobilité des enseignant.e.s apparaît également limitée. Selon un récent rapport du ministère de la Culture, les écoles supérieures d'art n'ont pas encore suffisamment pris la mesure de l'importance de la mobilité à l'étranger des étudiant.e.s et des personnels enseignants et administratifs¹¹⁶.

À la croisée d'enjeux de société

Les multiples coopérations développées par les structures d'arts plastiques témoignent de **la prise en compte d'enjeux de société**, au-delà des enjeux strictement artistiques. Nous en présentons ici quelques exemples à titre indicatif, d'autres auraient pu être cités tant ils sont foisonnants. Ils font écho à la charte du secteur des arts visuels des Hauts-de-France, en cours de validation¹¹⁷.

Les arts visuels se définissent comme un secteur ouvert qui s'engage à « soutenir les approches transversales et collaboratives avec d'autres champs professionnels tels que la recherche, l'éducation, l'action sociale, le patrimoine, etc. et à respecter et favoriser la diversité culturelle. »

Éducation artistique

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, **le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)** a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle, de la maternelle au lycée¹¹⁸.

113 Vidéos consultables sur le site : <https://mnemosyne.esad-amiens.fr/>

114 Claire Chérie, Sylvie Clément-Cuzin et Paul-Éric Hen, François Hurard, *Évaluation du programme ERASMUS + dans les écoles nationales supérieures du ministère de la Culture*, rapport d'activité 2018 de l'IGAC, Inspection générale des affaires culturelles, 2019

115 <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Actualites-du-reseau/Programme-Entr-ecoles-2016>

116 Idem note 115

117 Dans le cadre de la préfiguration d'une filière « arts visuels » enclenchée avec la Région Hauts-de-France, un des groupes de travail mis en place travaille sur une charte des valeurs.

118 Le PEAC fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours.

L'éducation nationale est le premier partenaire des répondants et les dispositifs d'éducation artistique donnent lieu à de multiples coopérations (*plus de détails dans le chapitre inventaire*).

Fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale et la municipalité de Fresnes sur Escaut (Nord), Le Musée Vivant des Enfants (MVE) a vu le jour en 2001. Il propose aux enfants une découverte exigeante de pratiques artistiques dans de nombreuses disciplines : peinture, vidéo, dessin, volume, sérigraphie, photographie, gravure. C'est également un lieu d'exposition. Le fonctionnement de l'association repose sur l'implication des écoles et des familles¹¹⁹.

Mené en partenariat avec le Rectorat, chaque année, le dispositif « Élèves à l'œuvre » permet à une vingtaine d'établissements (écoles, collèges et lycées) d'accueillir les œuvres du Frac Grand Large et de les étudier en relation avec les programmes scolaires.

Dispositif pionnier né dans l'académie de Lille en 1996, dans le prolongement de la démarche « Des élèves à l'œuvre » entreprise dès 1989 avec le Fonds régional d'art contemporain, les Espaces de rencontre avec l'œuvre d'art (EROA) sont des espaces de culture permettant des rencontres entre des élèves et des créations artistiques¹²⁰. Pour des prêts d'œuvres, les EROA développent des partenariats avec des collections publiques et privées, en région, en France et à l'international : les musées en France, le Fonds national d'art contemporain, les collectionneurs indépendants, les galeries d'art.

Il faut bien sûr rappeler que les artothèques prêtent de nombreuses œuvres aux établissements scolaires.

Dans l'Académie de Lille (Délégation académique aux arts et à la culture)¹²¹, douze enseignants – le plus souvent en arts plastiques – sont missionnés pour faire le lien avec 11 musées. Leur rôle est de préparer des dossiers pédagogiques, d'organiser des visites à destination des enseignants, de concevoir avec eux des parcours d'expositions adaptés à leurs élèves, d'animer des stages de formation...

« Il serait intéressant que des enseignants puissent être missionnés pour faire le lien entre le milieu scolaire et des associations et lieux de résidences d'arts plastiques, que cela ne soit pas réservé aux musées. »

Lancé en 2017 par la Région, le PEPS, Parcours d'Éducation, de Pratique et Sensibilisation à la culture est un dispositif destiné aux lycéens et apprentis permettant la mise en place d'actions d'éducation artistique et culturelle dans tous les champs disciplinaires.

Le PEPS est nécessairement conçu avec un partenaire, lequel peut être un opérateur culturel ou socioculturel, une collectivité... La Région est amenée à jouer un rôle d'intermédiaire pour mettre en relation des structures qui portent des propositions d'artistes et des établissements ayant déposé des projets.

119 <https://www.museevivantdesenfants.com/>

120 <http://artsplastiques.discipline.ac-lille.fr/dispositifs-culturels/EROA>

121 <http://daac.ac-lille.fr>

L'éducation artistique peut être l'occasion de partenariats avec une fondation privée.

Liée à la Fondation Francès, l'association Française mène de nombreux projets éducatifs avec les collèges et lycées de la Somme. Plusieurs de ces projets portent sur le recensement et la valorisation des 1% artistiques au sein des établissements scolaires¹²².

Interventions culturelles dans les structures sociales

De nombreuses structures sociales ou éducatives intègrent un volet culture à leurs activités, avec l'enjeu de toucher certains publics tout en favorisant la mixité sociale.

Piloté par l'association Avenir Enfance depuis janvier 2005, l'Atelier-Galerie Bleu, situé dans le quartier de Lille Moulins se veut « un lieu d'échanges autant qu'un espace d'art. Des modules d'exploration sont proposés aux publics pour leur permettre d'entrer dans l'œuvre au sens propre comme au sens figuré, de faire des allers-retours entre la pensée et l'expérience »¹²³.

Des associations se positionnent pour permettre à des personnes prises en charge par des institutions (établissement d'accueil d'adultes poly-handicapés, foyers d'adolescent.e.s, etc.) de vivre une expérience artistique, plastique notamment.

L'association L'inter(s)tisse s'est créée à Lille en 2014 pour intervenir dans les interstices de la société. Elle propose des ateliers de pratiques artistiques (expression plastique, orchestre participatif, chorale inclusive) à des personnes en situation d'enfermement, d'éloignement ou d'isolement social. Ces moments créent une « respiration institutionnelle » et sont « propices au renouvellement des liens entre les personnes »¹²⁴.

Les Départements financent des structures d'arts plastiques pour leur travail de médiation auprès de « publics cibles » avec des aides au fonctionnement ou par le biais d'appels à projets.

Lancé en 2017 par le Département de la Somme, l'appel à projets Culture et solidarités¹²⁵ vise à favoriser la structuration d'un partenariat durable entre acteurs du champ artistique et culturel et du champ social, à développer une éducation artistique et culturelle à destination des publics dont le Département a la charge en lien avec les autres politiques départementales (sociales, territoriales ...). Il s'agit de développer la confiance en soi, l'épanouissement personnel et l'autonomie, de favoriser le lien social, la participation active à la vie en société et lutter contre l'isolement, d'engager la personne dans une démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle en l'inscrivant dans une dynamique de projet. Des projets d'arts plastiques ont été soutenus dans ce cadre.

122 <https://francoisartmemo.fr/education-peps-1-artistique/>

123 <https://avenir-enfance.wixsite.com/atelier-galerie-bleu>

124 <https://linterstisse.wordpress.com/>

125 Source : fiche de présentation de l'appel à projets

Des structures d'arts plastiques peuvent apporter leur concours à des actions d'insertion.

L'atelier 2 à Villeneuve d'Ascq¹²⁶ mène un projet permet de faciliter l'accès à l'emploi des allocataires du RSA, par la pratique du dessin, de la peinture ou du volume en lien avec leurs parcours. Cet atelier se veut « un espace de confiance et de bienveillance, pensé comme un outil complémentaire du travailleur social pour faciliter l'inclusion de l'allocataire RSA et l'accompagner dans son retour à l'emploi ». Bénéficiant du soutien du Département du Nord, l'action se déploie sur la Direction Territoriale de Lille.

Culture et justice

La convention de développement culturel au bénéfice des publics placés sous main de justice signée avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et à l'expression artistique aux personnes placées sous main de justice pour les 17 établissements du milieu fermé mais également en direction des mineurs sous protection judiciaire. Les actions peuvent se décliner sous la forme d'ateliers de pratique artistique, de parcours de sensibilisation à l'art et à la culture, de rencontre à l'œuvre et de résidences d'artistes. Elles prennent en compte la diversité des disciplines, dont les arts plastiques.

Manifestation d'ampleur nationale dédiée à la bande dessinée, « Bulles en fureur » vise à inciter les jeunes, et notamment ceux pris en charge par les services et établissements de la protection judiciaire de la jeunesse, à la lecture. Dans les Hauts-de-France, elle s'inscrit dans le cadre de la convention régionale culture-justice entre la DRAC et la DIRPJJ. Elle est accompagnée par Hors Cadre, opérateur régional et associé On a marché sur la bulle, association notamment organisatrice du festival de la Bande Dessinée d'Amiens et la Médiathèque de Lens.

En 2018, le deuxième prix de « Osez le musée » qui distingue les structures engagées « dans une politique volontariste et novatrice en direction des personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité sociale et économique » a été attribué aux musées de Dunkerque / LAAC, Lieu d'Art et Action Contemporaine. « Le partenariat durable avec la maison d'arrêt témoigne de la volonté de multiplier les échanges et circulations dedans-dehors ».

Culture et santé

L'enjeu du partenariat entre l'ARS, l'Agence régionale de la Santé et la DRAC est « la meilleure prise en compte possible du fait artistique et culturel dans les établissements de santé et dans les établissements sociaux relevant de la compétence de l'ARS ». Il s'agit de promouvoir « une politique de santé qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne »¹²⁷ et d'affirmer : « L'art et la culture : un droit pour chacun et en toute circonstance ».

En application de cette convention, plusieurs appels à candidatures sont lancés en direction des artistes professionnels de tous domaines d'expression artistique en faveur de résidences-missions initiées au sein d'établissements du champ de la santé et du handicap (mission d'appui artistique, Mi.A.A.)

Dans le domaine de la santé mentale, on peut citer L'Espace Frontière\$ (à Lille) qui accueille une galerie, un fonds et un atelier de pratique artistique.

¹²⁶ <https://atelier-2.com/insertion-culture/>

¹²⁷ Convention de partenariat Culture –Santé 2017-2019

Créé en 1996 par un artiste Lillois, le **Fonds d'Art Contemporain Frontière\$** réunit et présente sans distinction aucune quelques 700 œuvres produites par des artistes connus et non connus, malades et non malades. Ce fonds d'art vise à « la dé-stigmatisation et à la lutte contre la discrimination de personnes souffrant de troubles psychiques. Il met à égalité tous les citoyens devant la création artistique et favorise l'accès de tous à celle-ci »¹²⁸.

Éveil culturel

Les **interventions de plasticien.ne.s dans les crèches** témoignent de l'évolution de la place du tout-petit dans la société et de la prise en compte de l'éveil culturel. Des crèches ont en effet été citées comme des partenaires par certaines structures répondantes. « Tout enfant dès la naissance a droit à l'éveil : éveil de sa sensorialité, de sa motricité, de son affectivité, de ses relations, afin de construire son monde interne et des ressources lui permettant une connaissance de soi et une reconnaissance des autres. **L'éveil vient avant l'éducation et la prépare.** L'éveil doit être gratuit et s'associer à tout secours sanitaire afin de reconnaître que l'enfant n'est pas qu'un corps à nourrir, mais un être à construire »¹²⁹.

Présentée dans le cadre du festival « Des parents des bébés » de la Bibliothèque départementale de la Somme¹³⁰, la Station bébé mobile est un espace unique. Elle répond à une volonté de témoigner de l'importance qu'occupe la place des tout petits dans notre société. Elle n'est pas seulement un terrain d'expérimentations sensorielles pour les tout-petits mais un véritable dispositif artistique, doté d'une identité visuelle forte, pensé comme un lien privilégié entre les enfants et les parents, ainsi que les professionnels, les artistes et les œuvres.

Valorisation du patrimoine et aménagement

De par un passé économique lié au textile, la céramique, le charbon et la sidérurgie, les Hauts-de-France abritent de nombreuses friches industrielles riches en histoire. La région est par ailleurs dotée d'une architecture riche (églises, châteaux), autant de lieux qui peuvent s'offrir comme des lieux d'expositions pour les artistes tout en (re)valorisant le patrimoine.

« Saint-Omer possède une quantité incroyable de bâtiments historiques, à l'architecture intéressante, mon travail d'installation résonne avec l'architecture dans laquelle il prend place. C'est une opportunité incroyable ! »

En 2020, la collection Francès investit des lieux uniques et atypiques, souvent monumentaux pour « laisser les œuvres vivre au gré de nouveaux espaces et de nouveaux regards »¹³¹.

La fabrique de la ville et des territoires intègre encore peu l'apport des artistes et des opérateurs culturels intervenant dans l'espace public. Pourtant, « de par sa capacité à faire collaborer associations, acteurs de la société civile, collectivités territoriales, la création hors les murs peut devenir partie prenante des dynamiques d'aménagement en lien étroit avec les élus, les urbanistes et les architectes ».

128 Ce fonds est aujourd'hui co-géré par l'Association Intercommunale de santé, santé mentale et citoyenneté (AISSMC) et le pôle de santé mentale de l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) Lille-Métropole.<http://www.art-frontieres.fr/fond-art>

129 Sophie Marinopoulos, *Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle. Promouvoir et pérenniser l'éveil artistique et culturel de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien.* Rapport remis au ministre de la culture, mission « culture, petite enfance et parentalité », juin 2019.

130 <http://bibliotheque.somme.fr/action-culturelle/petite-enfance/141-des-parents-des-bebes-le-festival>

131 <https://www.fondationfrances.com/>

La mission Art & Espace public lancée à Dunkerque en 2007 accompagne le développement de projets à dimension artistique et culturelle dans les quartiers en Politique de la Ville et en renouvellement urbain. « Elle crée les conditions, avec ses partenaires, d'un travail collaboratif d'appropriation des espaces publics et du pouvoir d'agir ». Ce travail prend la forme d'une permanence de recherche-action associant des artistes, des architectes, des sociologues aux habitants et associations. » Le programme de recherche Opener conçu et piloté par cette mission pendant 4 ans a bénéficié d'une visibilité et d'une reconnaissance nationales¹³².

Le Département du Nord a créé un poste de chargée de mission pour améliorer les liens entre ses services (équipements culturels, espaces sensibles protégés...) et l'enseignement artistique supérieur transfrontalier. Lors de nos entretiens, plusieurs interlocuteurs ont regretté que les écoles supérieures d'art et de design et les classes préparatoires publiques soient plutôt considérées par les élus comme des charges que comme des outils apportant une réelle plus-value : elles peuvent être associées à des projets d'aménagement comme ce fut le cas à Amiens¹³³ et contribuer à « Faire territoire »¹³⁴.

« Le croisement qui s'opère dans les écoles d'art entre création contemporaine et recherche en fait des alliés précieux pour traiter des problématiques territoriales, ouvrir des champs d'expérimentations fertiles en particulier pour penser le devenir des espaces naturels sensibles ou ce qu'on nomme les délaissés urbains, ces espaces transitoires, dépourvus d'usages particuliers.»

Plusieurs des répondants affichent des préoccupations liées à l'environnement, l'écologie, la mise en valeur du paysage et du patrimoine naturel au travers d'événements artistiques.

Le festival international de jardins Hortillonnages a été conçu pour promouvoir la jeune création paysagère et artistique dans un site naturel d'exception de la métropole d'Amiens que forment les hortillonnages. Disposés sur des îlots, les jardins et les installations plastiques forment un parcours qui invite le public et les habitants à se questionner sur les liens entre nature, culture, agriculture et patrimoine.

À l'occasion d'Entre-lacs, biennale de *land art*, l'Atelier 2 – à l'origine de la manifestation – et l'office de tourisme emmènent le public flâner à la découverte d'œuvres in situ le long d'un parcours allant du parc urbain la chaîne des lacs Villeneuve-d'Ascq.

Le petit patrimoine non classé comme monument historique (moulins, lavoirs, etc.) peut également faire l'objet d'intervention d'artistes.

« L'art en chemin utilise le prétexte des promenades et des randonnées afin que les citoyens de tous âges se rejoignent autour de l'art, du patrimoine et de l'écologie. L'association propose des événements culturels, patrimoniaux et écologiques au sein de plusieurs communes de l'Oise ».

132 <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/culture/la-mission-art-et-espace-public>

133 Dans le cadre de leur formation, des étudiants en quatrième année à l'école supérieure d'art et de design d'Amiens (ÉSAD) ont été associés à la réflexion sur le projet du nouveau réseau de bus. Ils ont imaginé de nouvelles façons d'informer les voyageurs sur leur trajet, en bus, mais aussi à pied ou à vélo. Ils ont travaillé à des innovations numériques permettant plus généralement de s'informer sur la ville, ses équipements, son patrimoine. (<https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Mobilite/Le-BHNS/Partenariats>)

134 *Faire territoire, les écoles d'art et de design en leurs lieux*, séminaire d'été 2018 de l'ANDÉA, association nationale des écoles supérieures d'art

Tourisme social

Depuis l'été 2017 dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT), **des actions artistiques et culturelles sont proposées à des vacanciers du tourisme à vocation sociale et solidaire**. Dans ce contexte, une résidence-mission d'appui artistique (Mi.A.A.) a été initiée en 2019 dans le Parc d'Olhain (Pas-de Calais) confiée à un artiste plasticien.

« La mission proposée à l'artiste est de résider au du Parc d'Olhain et d'accompagner, à raison de six jours par semaine, les équipes d'animation et d'accueil des jeunes venant y séjourner afin de mener à bien, en faveur des familles et groupes qui s'y succèdent des processus très variés d'action culturelle et d'action artistique ainsi que des temps de pratique artistique qui soient fortement imprégnés de la recherche et de la démarche artistiques qui l'animent. L'expérimentation, le renouvellement permanent des propositions, l'action participative, l'inattendu et le joyeux mais aussi le questionnement sont particulièrement souhaités »¹³⁵.

L'art dans les entreprises

Les mondes de l'entreprise semblent pouvoir peu ou difficilement entrer en partage avec les sphères de la création artistique. Pourtant, au-delà des formes classiques de mécénat, des collaborations peuvent voir le jour dans le cadre d'événements ou à l'occasion de résidences.

À Dunkerque, la triennale **Gigantisme – Art & Industrie** a été initiée en 2019, conçue et portée conjointement par le FRAC Grand Large et le LAAC — Musée de France, avec l'association l'Art Contemporain et la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral. Il s'agit d'une recherche sur la relation art et l'industrie associant historiens de l'art et témoignages de terrain.

Dans le cadre de cette triennale, un artiste a pu bénéficier du programme « Résidences d'artistes en entreprise » soutenu par la DRAC et être invité au centre de formation Total-Oleum de Dunkerque.

Les résidences en entreprises ont connu un développement certain depuis les années 2000 : « le succès des synergies entre artistes et entreprises donne l'envie à de nombreux acteurs de tenter l'expérience. La rencontre entre un monde où règnent le fonctionnel, le prévisible, le rentable et au contraire, l'incarnation d'une nouveauté, d'une prise de risque permanente, aménage une place au surgissement de l'imprévu au cœur d'une organisation normée »¹³⁶. S'appuyant sur de premières expérimentations et sur la charte « Art et mondes du travail »¹³⁷, le ministère de la Culture a lancé en 2016 un programme de résidences d'artistes en entreprises.

Des résidences en entreprises peuvent bien sûr être menées en dehors de ce cadre. Quelques rares répondants au questionnaire artistes ont indiqué avoir été dans ce cas.

Dans le cadre de ses résidences sur les territoires de l'Avesnois et de l'Aisne, en 2017, la chambre d'eau a proposé à une artiste photographe de réaliser des portraits des salariés de West Pharmaceutical Services, entreprise au rayonnement international implantée dans le village de Nouvion-en-Thiérache. Deux séries ont été réalisées, des portraits pris sur les lieux de travail, en habit de travail et des portraits plus personnels, en dehors de l'entreprise, l'enjeu étant d'engager un questionnement sur l'identité au travail¹³⁸.

¹³⁵ Source : appel à candidature de la résidence Mi.A.A

¹³⁶ Annie Chevretil Desbiolles (coord), *La résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques*, ministère de la Culture, DGCA/SICA 2019

¹³⁷ <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-public/Art-et-mondes-du-travail>

¹³⁸ <https://www.lachambredeau.fr/rsidence-west>

Des expositions peuvent être organisées dans les entreprises grâce aux prêts d'artothèques.

« L'artothèque l'inventaire propose différents forfaits de 5 à 30 œuvres pour une durée de 3 mois minimum, comprenant, selon les attentes de l'entreprise, le transport, l'accrochage des œuvres, les supports de médiation et la rencontre avec les salariés. La présence de ces œuvres sur le lieu de travail constitue une autre façon de rencontrer l'art et offre un nouvel espace d'expression et d'implication des salariés. L'inventaire conçoit également des projets artistiques et culturels sur mesure au service de la communication interne et externe de l'entreprise »¹³⁹.

Cas suffisamment rare pour être signalé, des chef.fe.s d'entreprises peuvent aussi transformer des lieux de travail en galerie.

Basée à Amiens, la maison d'édition philatélique Yvert et Tellier organise régulièrement des expositions d'art contemporain libres d'accès au sein des locaux de l'entreprise (bureaux, salle de restauration, couloirs). À chaque exposition, une acquisition est effectuée : « à vivre avec des œuvres, forcément, on s'y attache »¹⁴⁰.

Des possibilités de collaborations entre la création artistique contemporaine et les entreprises peuvent se développer par le « artketing », l'art au service du marketing. Les possibilités de partenariats entre les marques et les artistes sont multiples : collaboration avec un artiste pour un produit / une collection, mécénat d'art, exposition rétrospective...

La galerie Cédric Bacqueville (basée à Lille) s'est récemment associée à une agence de publicité pour promouvoir l'art en entreprise : « le potentiel des marques en termes de soutien à la création mais aussi de synergies avec les artistes est grand »¹⁴¹.

Des structures privées se fondent dans l'objectif de stimuler les liens entre l'art et les mondes de l'entreprise.

Spécialisée en ingénierie culturelle, ARROI, encourage les entreprises à acquérir des œuvres : « l'art contribue à révéler le sens, d'un projet, d'une entreprise, d'une société dans un esprit hybride autour de la recherche de profits pour pérenniser les actions et la quête de sens de chaque individu. En 2017, Arroi a accompagné l'association Française pour l'œuvre contemporaine dans la mise en place d'une résidence d'artiste au sein du groupe Femmes chefs d'entreprises de l'Oise pour la création d'une œuvre digitale »¹⁴².

139 <https://l'inventaire-artotheque.fr/?page=projets&focus=artetentreprise>

140 <http://galerie-yvert.com/>

141 <http://www.galeristes.fr/fr/paris/galerie/17/galerie-cedric-bacqueville?ye=2019>

142 <https://arroi.fr/fr/ingenierie-culturelle/>

Résidences de territoire et résidences mission

Les résidences missions se sont développées ces dernières années.

Elles impulsent des partenariats souvent sur des territoires peu dotés en lieux permanents

Définie par la circulaire du ministère de la culture de 2016¹⁴³, la résidence « artiste en territoire » s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement culturel d'un territoire, et « vise à mettre en relation la population et les différents acteurs de ce territoire avec le travail et l'esthétique de l'artiste, de la compagnie ou de l'ensemble ». Ce type de résidence répond à « une stratégie d'aménagement du territoire et de développement local ».

Forme hybride de résidence, mêlant geste artistique et actions culturelles, **un CLÉA, contrat local d'éducation artistique, consiste à mobiliser une diversité de partenaires locaux et à mener une résidence** – qui n'est que l'un des volets d'un processus plus complet. L'enjeu est moins celui de la production d'une œuvre que celui de l'expérience mise en commun. Il s'agit de s'engager dans une démarche d'expérimentation et de transmission autour d'un processus de création artistique singulière, donnant à voir et à comprendre la recherche qui l'anime, en provoquant des rencontres à une échelle intercommunale, en mutualisant l'offre des structures culturelles, les projets des établissements scolaires, ainsi que les projets des structures hors temps scolaire¹⁴⁴. Les publics visés sont très larges : élèves, habitants, professionnels de l'éducation...

« Des envies se créent, on s'habitue à ces présences qui bousculent, des actions peuvent se poursuivre. Quelques artistes se sont installés sur les territoires dans lesquels ils étaient intervenus. »

« On observe des effets valorisant chez certains artistes qui se présentent comme « lauréats » du CLÉA. La résidence-mission devient alors aussi importante que la création d'œuvres. »

Les enjeux du **dispositif Présence artistique dans les territoires** mené entre 2012 à 2016 par le Département du Nord – et mis en sommeil depuis 2017 – étaient grâce à la présence effective d'un artiste sur une durée de 4 mois minimum de mettre en œuvre un travail de médiation à la fois auprès des publics dits « prioritaires » pour le Département (collégiens, personnes handicapées, personnes âgées, personnes en insertion sociale, etc.) mais aussi de favoriser la mixité sociale. Les enjeux étaient également de valoriser les spécificités des territoires, à la fois aux yeux des habitants et à l'extérieur, de réinterroger le vivre ensemble, de créer un effet levier sur le développement culturel.

Les témoignages mentionnent un dispositif novateur, alliant expérimentation artistique et action culturelle avec les habitants. Parmi les 37 projets soutenus¹⁴⁵, 23 associaient des plasticiens.

Recherche *en art*

La recherche *en art* – à distinguer de la recherche académique *sur l'art* – se caractérise par une forte capacité à **dialoguer avec des champs hétérogènes**. Ce qui en fait le lieu de rencontre et de collaborations fructueuses entre établissements d'enseignement supérieur, mais aussi avec les différentes structures de production et de diffusion artistiques, les acteurs de la culture, de l'éducation, de la santé, du développement du territoire, les entreprises...

143 Circulaire du 08/06/2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences, ministère de la Culture

144 <https://www.valenciennes-metropole.fr/animer-et-promouvoir-le-territoire/culture/proximite/clea/>

145 L'aide départementale était plafonnée à 40.000 € et à 80 % du budget prévisionnel global

La recherche ouvre des voies à l'interaction avec d'autres domaines et à une ouverture impactant la démarche de création. Tout en favorisant la constitution d'équipes de recherche spécifiques en leur sein, les écoles ont ainsi initié de multiples coopérations et connexions avec des universités et des laboratoires de recherche en France et dans le monde.

AIRLab (Artiste en Immersion Recherche dans un Laboratoire) est un programme de résidence de création mené par l'Université de Lille en partenariat avec la Région des Hauts-de-France. L'Université de Lille reprend le dispositif initié en 2017 par la Communauté d'Universités et d'Établissements Lille Nord de France¹⁴⁶ dans son périmètre d'action pour le développer au sein de ses laboratoires et en direction de ses publics.

Cette résidence entre dans la dynamique « Œuvres et Recherches » collectif de chercheurs composé à ce jour de plus de 70 chercheurs de la région Hauts-de-France.

Relations à l'œuvre et relations aux populations

Certaines initiatives privilégient le contact direct avec les passants ou les habitants.

Utiliser sa fenêtre, frontière entre le public et le privé, c'est l'espace de dialogue entre l'intérieur et l'extérieur, pour dire, montrer, faire savoir est une pratique culturelle des villes du Nord. Lors de la manifestation « Les Fenêtres qui parlent », avec la complicité des habitants, les artistes se prêtent au jeu de la confrontation de leurs œuvres, au regard des passants. Une vingtaine de quartiers et une dizaine de communes, soit environ 1500 fenêtres et une centaine d'artistes sont concernés chaque année (18^e édition en 2019)¹⁴⁷. Aucune sélection artistique n'est pratiquée.

MDM, l'art à la rue (Arras) est une vitrine visible uniquement de la rue¹⁴⁸. C'est un espace clos, donnant au rez-de-chaussée sur la rue. L'œuvre d'un artiste est exposée pendant deux mois (ou moins selon le cas). Un volet roulant électrifié s'ouvre et se ferme à heures précises : de 7h30 à 23h tous les jours.

Le projet des Maisons Folles (Ronchin) est une exposition / parcours d'art contemporain monté dans des maisons particulières. Il s'agit d'utiliser l'espace privé et intime d'une habitation pour diffuser de la création contemporaine au plus grand nombre. Y a-t-il meilleur endroit qu'un lieu habité pour qu'une œuvre s'incarne ? Y a-t-il meilleur endroit que chez soi pour être confronté au plus près à une œuvre originale ?¹⁴⁹

D'autres ont recours à des formes de médiation.

La médiation

Si la **médiation** ne fait pas l'objet d'une définition théorique partagée, elle s'est aujourd'hui largement diffusée et **peut même être considérée « comme banalisée dans le secteur culturel »**¹⁵⁰. Sur le terrain, les acteurs mettent en pratique ce qu'elle recouvre : travail avec le champ social, actions hors les murs, démarches participatives, etc. 70% des structures ayant répondu à notre enquête déclarent mener des **activités de médiation et d'actions culturelles**.

146 La Comue Lille Nord de France a été dissoute fin 2019

147 <http://www.resoassometro.org/index.php/fqp>

148 <https://www.mdvarras.com/>

149 <http://maisonsfolles.org/projet.html>

150 Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle. Des dispositifs et des modèles toujours en tension », in *L'Observatoire*, n°51, Observatoire des politiques culturelles, 2018

Si historiquement, la médiation est connectée aux fonctions de diffusion, des formes nouvelles se sont développées, visant moins à favoriser l'accès à des œuvres qu'à permettre l'expression et la participation du plus grand nombre.

« Le modèle dominant de la médiation sous-jacent, souvent impensé, est celui de la médiation muséale traditionnelle, c'est-à-dire la présence d'un opérateur tiers, intermédiaire, entre producteurs (artistes, commissaires d'exposition) et récepteurs (visiteurs). Or ce modèle qui était nécessaire du point de vue de la structuration du secteur culturel face aux enjeux de la démocratisation est insuffisant pour rendre compte d'activités plus complexes, participatives, menées sur le long terme, hybridées avec des enjeux qui ne sont pas nécessairement ni uniquement situés dans le champ de l'art et de la culture (...)»¹⁵¹.

« En milieu rural, en l'absence de lieux dédiés suffisants, mais aussi dans une volonté d'itinérance et de proximité, les acteurs culturels ruraux sont amenés, pour diffuser des spectacles et montrer des installations, à investir des espaces publics ou patrimoniaux, des lieux de vie ou de travail, des espaces paysagers, impliquant de nouer des liens avec les maires, garde-forestiers, commerçants, agriculteurs, voisins... Au-delà de leurs contraintes techniques, ces endroits inhabituels sont autant d'espaces d'investigation et de recherche où s'explorent de nouvelles relations entre œuvres, artistes, voisins, habitants qui, plus que « publics », deviennent tour à tour spectateurs, témoins, complices, modèles, amateurs, passeurs... Les fonctions de médiation s'appuient tout autant sur la compréhension des processus de création des artistes que sur une connaissance fine du territoire et de ses réseaux humains. »

Ces évolutions sont à rapprocher de l'évolution de la pratique artistique qui depuis le début des années quatre-vingt-dix « se concentre désormais sur la sphère des relations interhumaines (...) L'artiste se focalise donc de plus en plus nettement sur les rapports que son travail créera parmi son public, ou sur l'invention de modèles de socialité (...) Au-delà du caractère relationnel intrinsèque à l'œuvre d'art, les figures de référence de la sphère des rapports humains sont désormais devenues des formes artistiques à part entière »¹⁵².

Les membres du collectif La Forge (Picardie) cherchent à rendre visible des espaces et populations en marge, en réunissant artistes et théoriciens et en se nourrissant du travail effectué sur le terrain. « Il est difficile de résumer leurs actions tant elles changent de peau pour se caler au plus près de la réalité de ces gens avec qui ils échangent, travaillent et collaborent. (...) La frontière entre créateur et participant s'étirole pour se placer sous l'égide d'un partenariat engagé avec la société. »¹⁵³

Dernier ouvrage de l'historienne de l'art Estelle Zhong Mengual, *L'art en commun*¹⁵⁴ témoigne de ces évolutions : « Il s'agit de créer dans l'espace social plutôt que dans l'atelier ; sur une longue durée et avec d'autres plutôt qu'en son for intérieur ; de façon collective plutôt que démiurgique. L'œuvre n'est pas le fruit du travail de l'artiste seul, mais celui d'une collaboration en présence entre artiste et volontaires. Ce dispositif artistique bouleverse notre conception de l'art et nos catégories esthétiques. Mais il revêt aussi une dimension politique, en s'emparant des questions de participation et de communauté qui comptent parmi les enjeux les plus cruciaux des tentatives actuelles de vivification de la démocratie, comme de la reconfiguration de nos manières de vivre. »

151 Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle. Des dispositifs et des modèles toujours en tension », in *L'Observatoire*, n°51, Observatoire des politiques culturelles, 2018

152 Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, Presse du réel, 1998

153 Elisabeth Piot, « Produire des visibilités » in *Facettes* n°2, 2016

154 Estelle Zhong Mengual, *L'art en commun – Réinventer les formes du collectif en contexte démocratique*, Les Presses du réel, 2019

Les Nouveaux commanditaires

L'action des Nouveaux Commanditaires initiée par la Fondation de France permet à des citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations par le biais d'une commande. Son originalité repose sur une conjonction nouvelle entre trois acteurs, l'artiste, le citoyen commanditaire et le médiateur culturel agréé par la Fondation de France, accompagnés de partenaires publics et privés réunis autour du projet. L'œuvre d'art issue de ces commandes « n'est plus seulement l'expression emblématique d'une seule individualité, mais de personnes décidées à faire société en donnant un sens commun à la création contemporaine »¹⁵⁵. Elle porte alors un enjeu démocratique¹⁵⁶.

Dans les Hauts-de-France, c'est l'association artconnexion, basée à Lille, qui est médiateur depuis les années 2000.

Projet Logis Jeunes Castille¹⁵⁷

Le Logis Jeunes Castille à Amiens accompagne des jeunes de 16 à 25 ans en situation précaire, un hébergement temporaire et une aide à l'insertion sociale et professionnelle leur sont proposés. Les résidents ont souhaité passer commande d'un œuvre autour de problématiques inhérentes à la vie du foyer : le lien social, la relation à l'autre, l'individu et le groupe. Mêlant le réel et la fiction, l'artiste Fabien Rigobert a réalisé une série de photographies sous forme de caissons lumineux dont les protagonistes sont les résidents mis en scène à l'intérieur du Logis. L'œuvre, installée dans les espaces collectifs du Logis, a été inaugurée en 2009.

Commanditaires : le directeur du logis, une animatrice socio-éducative, une demi-douzaine de résidents.

Partenaires : Fondation de France, Caisse d'Allocations Familiales Amiens, DRAC Picardie, Accueil et Promotion

En 2019 à l'Université de Lille a été lancé le **Diplôme Universitaire (DU) Médiation-production en arts contemporains « Faire œuvre comme on fait société »**¹⁵⁸, à ce jour unique en France, inspiré de l'action **Nouveaux Commanditaires**.

Des tensions

Les pratiques de médiation sont au cœur de tensions : « Tension entre objectifs quantitatifs et objectifs qualitatifs. Tension entre justice sociale (redistribution des biens culturels au plus grand nombre) et justesse de la relation, qui exige le temps long de la co-élaboration. Tension entre l'exigence artistique et l'exigence relationnelle »¹⁵⁹.

On assiste à une sorte de survalorisation de la notion de développement culturel. Le secteur de la culture ayant tendance à cristalliser les espoirs de développement économique et social, d'innovation, de cohésion. La culture peut alors devenir un outil de marketing territorial. « À travers ces évolutions, ce n'est plus seulement la démocratisation de l'accès qui est recherchée, c'est la valorisation ou la requalification des territoires (...) Dans les situations difficiles, le développement culturel est une option par défaut, celle qu'on envisage lorsque tout le reste a échoué ou lorsqu'on n'a que peu d'autres moyens à disposition »¹⁶⁰.

155 François Hers : <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/>

156 Jean-Damien Collin, « Les Nouveaux Commanditaires : la création comme enjeu démocratique » in Nectar, 2018

157 <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/175/logis-castille>

158 <http://formation-continue.univ-lille.fr/diplomes/166-arts-et-culture/401/du-faire-oeuvre-comme-on-fait-societe-mediation-production-en-arts-contemporains>

159 Idem

160 Catherine Bernie-Boissard, Dominique Crozat, Claude Chastagner, Laurent-Sébastien Fournier, *Développement culturel et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Chez certains artistes, les activités de médiation peuvent s'intégrer à une pratique globale, ils sont alors vécus comme le moyen de nourrir une identité pluridimensionnelle. D'autres ont mis en avant des tiraillements et une difficulté à trouver un équilibre entre le temps consacré à la médiation et le temps consacré à leur création. Des artistes ont déploré l'absence même de budget création dans des projets. Ils peuvent alors se sentir instrumentalisés, considérés comme des animateurs.

« J'adore les gens mais je ne supporte plus le mot territoire... »

« Les résidences-missions font de l'artiste un médiateur culturel ou un animateur en région. Travailler en phase avec le territoire ne devrait pas vouloir dire animation culturelle. »

« Certains projets imposent une démultiplication des contacts au détriment de l'approfondissement des rencontres et du sens. »

« Les artistes sont souvent confondus avec des travailleurs sociaux ou avec le service de communication des élus »

« Mon travail n'est pas l'extension de celui de l'office du tourisme, ni un pansement graphique à la gentrification. »

« Les résidences missions verrouillent toutes les offres d'interventions sur le territoire. »

« Les résidences missions profitent plus aux artistes extérieurs qu'aux artistes locaux. »

« Il faudrait plus de résidences de création et moins de résidences-missions qui finissent par produire des esthétiques normées et des artistes profilés pour rentrer dans les cases : il existe maintenant des artistes CLÉA. »

« Dispositifs attractifs, les CLÉA exacerbent la concurrence entre artistes.»

Par ailleurs, les projets d'actions culturelles et de médiation entraînent souvent une complexité administrative quant au respect du régime d'auteur et du régime salarié.

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS ET STRUCTURATION DU SECTEUR

Contrairement au spectacle vivant, au cinéma ou d'autres domaines, les « arts visuels » n'existent pas en tant que branche professionnelle. Ils ne disposent pas d'une convention collective spécifique. Certaines fonctions (la médiation par exemple) ne sont pas inscrites au répertoire opérationnel des métiers (ROME)¹⁶¹. Il en résulte un éclatement qui produit un manque de lisibilité et entraîne une méconnaissance du secteur. Ces enjeux de structuration, de professionnalisation et de visibilité agitent l'ensemble des acteurs des arts visuels sur le territoire national depuis une bonne vingtaine d'années, tant du côté des artistes-auteurs que des structures et professionnel.le.s « intermédiaires ». Si la période récente a vu des avancées significatives (droit de représentation, droit à la formation continue pour les artistes-auteurs, Conseil national des professions des arts visuels...), tous les chantiers sont loin d'être achevés.

Dans les Hauts-de-France, dans un contexte encore mouvant suite à la création récente de la grande Région, le paysage des arts visuels se recompose ; les structures, les acteurs saisissent, cherchent ou attendent de nouvelles opportunités. Ici aussi, le chantier reste en cours.

PROFESSIONNALISATION ET RECONNAISSANCE DES ARTISTES-AUTEURS

Professionnalisation et ressources des artistes-auteurs

Devenir artiste

Pour les jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur, l'insertion est un parcours qui peut nécessiter un certain temps. Ils ou elles ont certes déjà parcouru un certain chemin dans l'exercice de leur pratique, expérimenté formes, formats et esthétiques, éprouvé des techniques, esquissé des positionnements, montré le produit de leurs créations, au minimum au sein de l'école ou dans les expositions de fin de diplômes, parfois aussi en saisissant des opportunités d'expositions collectives. Pour autant, s'ils ont appris à formaliser les enjeux de leur démarche de recherche, la construction de leur personnalité artistique n'est pas à son *terme*¹⁶². « **L'enseignement, pas plus que le diplôme ne suffisent à faire l'artiste** »¹⁶³.

Il faut rappeler ici que, dans le champ des arts visuels, l'enseignement supérieur a rarement pour objectif de conduire à un métier précis. L'enjeu est de former des individus faisant preuve d'une « plasticité intellectuelle, capables d'emprunter des chemins personnels qui ne sont pas normés »¹⁶⁴. Les choix en termes d'orientation professionnelle restent donc très ouverts, invitant chacun à inventer sa voie, parfois même sa profession.

161 <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/repertoire-operationnel-des-metiers-et-des-emplois-rome/>

162 Jérôme Dupin (coord), *Etude sur la pédagogie, la recherche et le développement à l'international dans les écoles supérieures d'art*, rapport SIE du ministère de la Culture, service de l'inspection, DGCA, Direction Générale de la Création Artistique, 2019

163 ANdÉA, association nationale des écoles supérieures d'art

164 Camille Cordonnier, « Les écoles d'art et de design doivent-elles former à des métiers ? » in *AEF info* n°547648, 14/10/2016

Les difficultés particulières d'insertion professionnelle des diplômés en arts plastiques¹⁶⁵

Pour la majorité des diplômés de l'enseignement supérieur Culture, la transition entre formation et emploi est rapide : 87 % sont en activité trois ans après leur entrée sur le marché du travail. Par rapport aux diplômés des autres filières artistiques, ceux des arts plastiques connaissent une insertion plus difficile (même si elle reste comparable à la plupart des cursus universitaires). Ils rencontrent plus souvent toutes sortes d'obstacles pour trouver un emploi : 55 % déclarent avoir été freinés dans leur recherche d'emploi par une faible offre en adéquation avec le diplôme, 48 % par le manque de réseau professionnel, 17% par l'insuffisance de la formation et 15% par la mobilité géographique coûteuse.

Si seuls 34 % d'entre eux accèdent en moins de trois mois à un premier emploi en rapport avec le diplôme obtenu, trois ans après l'obtention de leur diplôme, 79% des entrants sur le marché du travail de cette filière exercent une activité : « Ma formation initiale [DNSEP, Diplôme national d'expression plastique] était de qualité mais incomplète pour arriver sereine dans le monde du travail. » (Femme, 28 ans)

Dans notre enquête, les répondants n'ont quasiment jamais cité le diplôme comme élément constitutif de ce qui fait un artiste alors qu'ils sont plus des deux-tiers en Région à en être détenteurs – 82% pour le seul département du Nord. En revanche, la sortie de l'école et le passage du diplôme¹⁶⁶ sont cités plus fréquemment comme *une étape* marquant le début de la carrière artistique. Cette étape peut engendrer un sentiment de rupture chez certains. Si les écoles supérieures d'art et de design proposent des modules de pré-professionnalisation aux étudiant.e.s en deuxième année, il s'avère que cette période n'est pas la plus propice à l'appropriation des informations concernant la structuration administrative des projets.

« Quand on sort de l'école, on est confronté à tous les problèmes en même temps : celui de la précarité, celui de l'isolement, celui de la diffusion, celui de la production... On a envie de faire des choses, mais on n'a pas les moyens parce qu'on n'a plus d'atelier ni le matériel pour, qu'on est obligé de retourner vivre chez ses parents parce qu'on ne peut pas payer un loyer... et quand on arrive à faire des choses, souvent c'est bénévolement. Il y a un cercle vicieux qui arrive rapidement et c'est difficile d'en sortir. On donne beaucoup d'énergie, on a l'impression de se battre au quotidien pour essayer d'avoir quelque chose de concret... J'ai l'impression de me confronter à un mur dans le sens où j'ai l'impression que tant que je n'aurai pas décroché un appel à projet pour une résidence artistique, je n'arriverai pas à avancer... Pourtant il y a des artistes à qui ça ne convient pas du tout ce système de résidence, mais il faut en faire une pour s'en rendre compte. Même si j'ai pu faire des expositions à droite à gauche quand j'étais étudiante, ou même après, ça remplit un CV mais qui, finalement, reste bloqué. Je ne parle pas que de mon cas personnel, mais des artistes qui viennent d'être diplômés. On a vraiment la sensation que s'il n'y a pas une main qui finit par être tendue à un moment donné, on ne pourra pas avancer et continuer. »

Ce témoignage souligne l'importance des « résidences-tremplin » ou « résidences coup de pouce » et, plus généralement, de toutes les initiatives et dispositifs destinés à faciliter l'entrée des jeunes artistes – diplômé.e.s ou non – dans les réseaux des arts visuels.

165 Wided Merchaoui, « L'inégale insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture en 2017 » in *Culture Études*, ministère de la Culture, 2018

166 Dans les écoles supérieures d'art, les diplômes impliquent un accrochage et une présentation de son travail devant un jury de professionnels, artistes et théoriciens.

La résidence « tremplin », une politique à inaugurer en relation avec les écoles supérieures d'art¹⁶⁷

La résidence-tremplin est peu revendiquée alors qu'elle répond à l'enjeu d'insertion et de soutien à l'émergence. Une fois diplômé, difficile de poursuivre une démarche, sans les moyens matériels de l'école, les bourses d'étude éventuelles, la solidarité des pairs, l'accompagnement et les conseils des enseignants. Les écoles supérieures d'art offrent de plus en plus un accompagnement des diplômés à travers des projets de « professionnalisation » en complémentarité et en synergie avec la « recherche ».

Fruit de l'engagement et de la coopération entre les membres du réseau 50° nord, le programme biennal **Watch This Space** offre à des artistes en début de carrière résidant sur le territoire eurorégional l'occasion de produire et montrer leur travail, de s'informer, de rencontrer des professionnels pour commencer à se constituer un réseau et bénéficier d'une visibilité auprès d'un large public.

Watch This Space, 10^e édition en 2019

Le programme se déploie en deux temps distincts.

Au printemps, un accompagnement personnalisé est proposé par les membres du réseau aux 14 artistes sélectionnés (sur dossier) : aide à la conception d'expositions, résidences de création, rendez-vous individuels sur la poursuite du projet professionnel. Une vingtaine de structures s'engagent dans ces accompagnements. L'automne 2019 est dédié aux temps de présentations publiques : expositions monographiques, performances, lectures, rencontres, éditions, etc.

Une journée de rencontres professionnelles est également organisée (cette année à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles) à destination des jeunes artistes et des étudiants en art, avec des conférences et des tables rondes portant sur les leviers économiques de l'émergence, les statuts d'artiste en France et en Belgique...

Les « lieux en commun » sont des lieux structurants dans la vie professionnelle des artistes. Ce sont avant tout des lieux de vie, de circulation et de rencontres où se tissent naturellement des collaborations et des partenariats. « Espaces de socialisation multidimensionnelle, ils contribuent à tisser des liens formels et informels entre les artistes et avec d'autres acteurs, généralement de passage, du monde de l'art notamment »¹⁶⁸.

« En intégrant le collectif de la Ferblanterie en 2009, alors que je débutais vraiment, j'ai pu observer la différence entre amateurs et professionnels. Et aussi la différence entre travail de commande et productions personnelles centrées sur l'élaboration d'un propos, d'un fil conducteur dans une expression artistique personnelle. De plus, le fait d'avoir un lieu de travail dédié a beaucoup joué dans la possibilité de centrer mon temps sur une pratique quotidienne. Ensuite, l'ouverture du lieu au public, le fait aussi que le collectif se fixait des thèmes pour ces ouvertures, conduisant à des installations m'ont beaucoup appris : ce que l'on montre dans sa qualité de réalisation mais aussi de présentation, de mise en scène jouent ; les ressorts pour établir un prix de vente ; la capacité à créer du réseau professionnel dans le champ que l'on se choisit. J'y suis restée de l'ouverture du premier lieu de ce collectif en 2009 à 2013. »

¹⁶⁷ Annie Chevrefils Desbiolles (coord), *La résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques*, ministère de la Culture, DGCA/SICA 2019

¹⁶⁸ Isabelle Mayaud, *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*, recherche commanditée par la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, 2019

Les parcours d'artistes

Sociologue du travail, du genre et des arts, Marie Buscatto explore dans ses travaux **les ressorts des trajectoires artistiques**¹⁶⁹. Elle identifie plusieurs temps correspondant aux différents âges de la vie personnelle et professionnelle.

Durant les premières années suivant l'obtention du diplôme ou au démarrage d'un parcours autodidacte, les jeunes aspirants se frottent au monde professionnel avec plus ou moins de réussite.

À la fin de cette période, vers 35 ans, une majorité arrête et vise une reconversion tandis que d'autres vont s'affirmer, se dire artiste et poursuivre dans cette voie, malgré les difficultés (forte précarité, faibles rémunérations, grande disponibilité temporelle).

Dans notre enquête, les répondants ont situé l'âge du démarrage de leur carrière artistique à 33 ans.

Une fois que le plasticien a posé les fondations de son identité d'artiste, fait le choix de poursuivre sa route, il lui faut alors « se déployer en maintenant l'équilibre ». Les artistes évoquent des bonds et rebonds, des charnières, des pauses, des années d'abstinence créative¹⁷⁰ et des questionnements à l'arrivée de la maturité : comment vieillir dans l'art contemporain ?¹⁷¹

« Il existe des dispositifs pour les artistes émergents, mais vers qui se tourner à 40 ans ? Et à 50 ans passés ? »

Des besoins en informations, en conseils voire en accompagnement sont ressentis par les artistes au fil de leurs parcours pour faire évoluer leurs pratiques, faire face à la complexité administrative, créer et maintenir des réseaux... Car il existe une différence entre se sentir artiste et exercer le « métier » ou l'activité professionnelle d'artiste-auteur qui suppose de connaître et de comprendre l'environnement et le fonctionnement de ce secteur (négocier, gérer les droits d'auteurs, etc.).

Des ressources existent, des démarches sont possibles pour mobiliser les savoirs et savoir-faire présents sur le terrain dans les Hauts-de-France, mais elles ne sont pas toujours bien repérées.

Des coups de main informels aux dispositifs structurés, les réponses apportées aux besoins des artistes et des structures prennent des formes variées.

Présente chez 41% des répondants au questionnaire « structures », l'activité « d'accompagnement, ressources, conseils » se traduit principalement par l'orientation et la mise en réseau avec d'autres partenaires (72%), la mise à disposition d'espace de travail ou de stockage (64%). Viennent ensuite l'appui à la communication (55%), à la recherche de financements (45%), la mise à disposition d'outils de travail et de machines (45%). Les autres aides portent sur des conseils administratifs, juridiques, fiscaux (34%), une expertise artistique (30%), une aide à la mobilité internationale (20%).

169 Conférence lors de la Journée Pro « Artists Wanted ! » organisée par le réseau 50° nord, 2019 : <http://50degresnord.net/wts10-artists-wanted>

170 Bruno Lefèvre, *Le rôle des réseaux dans la construction de l'identité sociale d'artistes plasticiens*, mémoire réalisé dans le cadre du Master Métiers de la Culture, Université de Lille 3, 2012

171 Marie Buscatto (dir), *Vieillir dans l'art. Revisiter les trajectoires des artistes « modestes »*, Recherches sociologiques et anthropologiques, 2019

L'Atelier Vidéo Art Plastique offre un soutien artistique à travers des outils professionnels, des espaces de travail et des accompagnements. « Les artistes bénéficient de temps, d'outils et d'accompagnement pour leur création. L'atelier répond à un besoin d'aide technique et de conseils sur les projets artistiques qui manquent de moyens. Les outils apportés permettent aux artistes de réaliser ou de finaliser leur travail. L'A.V.A.P est ouvert à tous les projets de création plastique audiovisuelle des artistes des Hauts-de-France, sans sélection. Les artistes accueillis nous enrichissent par leurs pratiques ».

Basé à Wattignies, l'association Photoxyde se définit comme un « incubateur d'artistes en devenir ». Elle est à la disposition de ses adhérents pour répondre à leurs besoins tant administratifs, qu'opérationnels dans l'expression d'une démarche artistique professionnelle.

Au-delà de la mise à disposition d'ateliers, La malterie à Lille joue au rôle de ressource pour le conseil, l'information et la formation des professionnels des arts visuels¹⁷². Elle s'adresse autant aux créateurs – chaque année, une centaine sont reçus en rendez-vous individuels gratuits – qu'aux structures publiques ou privées qui travaillent avec eux et les rémunèrent. Des sessions d'information et des formations professionnelles sont également proposées¹⁷³.

Les divers soutiens dont peuvent bénéficier les artistes pour assurer les tâches administratives sont utiles au développement de la carrière professionnelle, « en tant que moyens employés à la recherche de financement, à la diffusion des œuvres. Elles sont utiles également en termes d'organisation du travail, en permettant une économie, directe ou indirecte, de temps au profit des activités de création »¹⁷⁴.

Certains créateurs – de même que certains travailleurs indépendants – ont recours aux services d'entreprises qui prennent en charge les formalités administratives (déclaration, facturation...), la coopérative SMART a notamment été citée.

Entreprise collective, la coopérative SMART offre aux travailleurs autonomes (artiste, journaliste, formateur, artisan, webmaster, etc.) un cadre juridique, économique, social, humain, pour développer leurs activités. Ils bénéficient de la protection sociale du salariat tout en ayant la liberté d'un indépendant¹⁷⁵. Présente dans 9 pays d'Europe, dispose de 4 antennes dans les Hauts-de-France : Amiens, Arras, Béthune et Lille.

À l'occasion de plusieurs rencontres, il est apparu que **les notions « d'accompagnement », de « ressources », de « conseils » restaient à clarifier** au-delà de la liste des activités ci-dessus listées. La question de la formation des personnes en charge d'accompagnement d'artistes s'est également posée.

Très souvent, on observe des phénomènes de constitution de réseaux autour de personnes-ressources ou de structures ressources qui vont jouer un rôle déterminant dans le parcours de l'artiste¹⁷⁶. La diversité des personnes et structures considérées par les artistes répondants au questionnaire comme utiles à leur parcours nous rappelle que « l'artiste est au centre d'une chaîne de coopération liant tous ceux qui, à des titres divers, concourent à l'existence de l'œuvre : collaborateurs, intermédiaires, critiques et théoriciens, fonctionnaires... »¹⁷⁷

172 <http://www.lamalterie.com/ressource>

173 Une web-série *Au secours je suis artiste* a été coproduite par la malterie, le CNAP (Centre National des Arts Plastiques) et l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP) pour clarifier le cadre fiscal, social et juridique de l'activité professionnelle des artistes plasticiens.

174 Sabrina Sinigaglia-Amadio et Jérémy Sinigaglia, *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s*, DEPS, ministère de la Culture, 2017

175 <https://www.smartfr.fr/communaute/arts-plastiques-et-graphiques/>

176 Bruno Lefèvre, *Le rôle des réseaux dans la construction de l'identité sociale d'artistes plasticiens*, mémoire réalisé dans le cadre du Master Métiers de la Culture, Université de Lille 3, 2012

177 Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Champs Flammarion, 1982

« L'isolement reste le problème majeur de beaucoup d'artistes. Il faudrait imaginer un rôle de chargé de diffusion, une équipe de médiateurs-chargés de diffusion qui pourrait aller à la rencontre des artistes isolés et les accompagner. »

« Pourquoi ne pas mettre en place des bureaux d'accompagnement ou de production, comme il en existe dans le spectacle vivant ? »

« Il serait utile de mieux faire connaître les appels d'offre susceptibles d'intéresser les artistes sur une plate-forme commune dédiée et simple d'accès. »

La formation des artistes répondants : entre pairs et autoformation

83% des répondants ont déclaré se former.

C'est la formation entre pairs qui est la plus pratiquée. **Près des deux tiers des artistes (63,8%) se forment auprès d'autres artistes.** Spontanés, ces échanges de pratiques et de savoir-faire ne sont pas formalisés et ne s'inscrivent dans aucun cadre financier.

Près d'un tiers des répondants déclarent se former ou s'auto-former par d'autres moyens : internet (YouTube, cours en ligne¹⁷⁸, Mooc payants), visionnage de documentaires et DVD, lecture de revues ou d'ouvrages spécialisés (fréquentation de la bibliothèque des métiers d'art), **ateliers ou stages** en écoles d'art ou chez des artisans, expérimentation dans des *FabLab*¹⁷⁹, sessions d'information proposées par des centres de ressources...

Les principaux besoins en formation exprimés par les artistes répondants portent sur la communication, l'informatique, les logiciels... mais aussi la comptabilité.

76% des artistes répondants n'ont suivi aucune formation dans le cadre de la formation continue ces trois dernières années (depuis 2017). Une petite minorité (3%) a suivi trois formations dans ce cadre sur cette période. Les raisons invoquées sont principalement le manque d'informations à ce sujet (47%), le manque de moyens financiers (29,7%), l'absence de besoins (15,5%), le manque de temps (15,1%), l'absence de propositions correspondant aux attentes (14,6%).

Il faut rappeler ici que **les artistes-auteurs ne cotisent à la formation professionnelle continue que depuis 2012 et ne peuvent bénéficier de la prise en charge de formations par l'Afdas que depuis 2013.**

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. L'Afdas a entre autres missions de développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques : artistes-auteurs, intermittents du spectacle et journalistes pigistes de la presse écrite. Un conseil de gestion non paritaire – au sein duquel siègent entre autres la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), le CAAP (Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices) et le CIPAC (Fédération des professionnels de l'art contemporain) – assure la gestion du fonds de formation des artistes-auteurs dont les conditions d'accès aux financements sont validées en conseil d'administration¹⁸⁰.

178 ex : Schoolism : <https://www.schoolism.com/>

179 Un Fab Lab (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où sont mis à sa disposition une diversité d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets : <http://www.fablab.fr/>

180 <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>

Le nombre d'artistes-auteurs des Hauts-de-France – pour les catégories arts plastiques et arts graphiques 2D et 3D et photographes – ayant suivi une formation financée par l'Adas reste modeste.

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Nombre d'artistes-auteurs ayant suivi une formation¹⁸¹	65	80	62	74	82	363
Nombre de formations suivies	92	121	121	103	114	551
Nombre moyen de formations par artiste-auteur	1,42	1,51	1,95	1,39	1,39	1,53

Jusqu'à une période récente, la question de la prise en charge d'un projet de formation pour un artiste posait problème. Aujourd'hui encore, pour des raisons de coût, plutôt que de s'engager dans une formation dans le cadre de la formation professionnelle, quelques artistes nous ont signalé avoir repris une formation initiale à l'Université – le choix leur semblait par ailleurs plus vaste. À noter également la non éligibilité des jeunes diplômés aux fonds de la formation professionnelle.

Moins de 20% des artistes répondants (19,5%) ont identifié les missions de l'Afdas (45,7% ont déclaré ne pas connaître cet organisme et 18,4% ont dit le connaître de nom seulement)¹⁸².

Si l'offre de formation continue spécifique aux arts visuels est plutôt rare dans les Hauts-de-France, il faut en citer deux.

Celle de la malterie : conçue en fonction des besoins identifiés lors de l'accompagnement des artistes auteurs mené au quotidien, elle vise à apporter des outils tant techniques que théoriques pour mieux appréhender le champ des arts visuels et les mutations qui s'y opèrent. Les artistes intéressés peuvent bénéficier d'une aide pour les démarches de demandes de prises en charges financières.

Partant du constat que la formation en présentiel pouvait être vécue comme une perte de temps au regard de l'organisation du travail des artistes et des indépendants des arts visuels – qui exercent fréquemment plusieurs activités –, l'agence MAZE a imaginé une formation à distance permettant d'échelonner des modules courts sur une durée longue. Ce projet bénéficie du soutien de la Région des Hauts-de-France – direction de la formation professionnelle –, au titre de l'innovation.

Il existe aussi des centres de formation spécialisés dans l'apprentissage et le perfectionnement des outils PAO, web, vidéo, 3D et autres outils de conception graphique et visuelle, comme Carpe Media.

D'autres formations orientées sur des apprentissages techniques, technologiques, des pratiques artistiques innovantes sont proposées par les universités et les écoles supérieures d'art.

Par ailleurs, depuis 2005-2006, la **Validation des acquis de l'expérience** a été mise en place par le ministère de la Culture au sein de l'enseignement supérieur culture, avec des écoles pilotes et des centres de validation. **L'ESÄ Nord-Pas de Calais-Dunkerque/Tourcoing** est le **seul centre VAE de la région pour un seul diplôme**, Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option Art.

¹⁸¹ Il s'agit ici du nombre d'artistes-auteurs éligibles AFDAS pour 3 catégories : 2D, 3D et photographes.

¹⁸² Cette question concernait la version longue du questionnaire.

Certains artistes ont exprimé le fait qu'ils ne s'estimaient pas toujours suffisamment outillés pour travailler avec tous les publics.

Certaines écoles de pratiques amateurs ont signalé que tous les artistes n'étaient pas formés à la pédagogie, ce qui peut être un manque pour ceux qui souhaitent enseigner – ce qui n'est bien sûr pas le cas de tous.

Dans la région, le cursus **CE2A** dispensé à l'ESÄ de Dunkerque-Tourcoing offre une formation d'une année universitaire permettant à des étudiants titulaires d'un Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) d'acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement de l'art, en France ou à l'étranger. Ce certificat d'école donne un savoir-faire de moniteur en arts plastiques, avec des compétences transversales et pluridisciplinaires.

Il n'existe par contre pas de centres de formation des plasticiens intervenants (CFPI) dans les Hauts-de-France.

Créés en 1999 dans l'objectif de renforcer la présence des arts plastiques à l'école, ils sont aujourd'hui deux en France à être labellisés par le ministère de la Culture : l'un à Strasbourg, à la Haute école des arts du Rhin (HEAR) et l'autre à l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges¹⁸³.

Complémentaire à la pratique artistique, la formation proposée par **les centres de formation des plasticiens intervenants (CFPI)** s'entend comme « une préparation à intervenir, sur la base d'une expérience pratique singulière, auprès de publics diversifiés en milieu scolaire, périscolaire, carcéral, hospitalier, associatif, service culturel... Les CFPI s'adressent à un public divers : jeunes diplômés des écoles d'art ou des universités, artistes professionnels, intervenants, assistants d'enseignement, etc. »¹⁸⁴

Reconnaissance du travail des artistes-auteurs

La délicate question de la rémunération des artistes-auteurs

Cet état des lieux a permis de faire état de pratiques de rémunération des artistes-auteurs chez les structures répondantes.

En 2018, **un peu plus des trois quarts (76%) des structures ayant répondu au questionnaire ont rémunéré les artistes-auteurs exposés ou accueillis en résidence.** Pour certaines, en particulier pour des structures conventionnées par le ministère de la Culture¹⁸⁵, il s'agit d'une évidence.

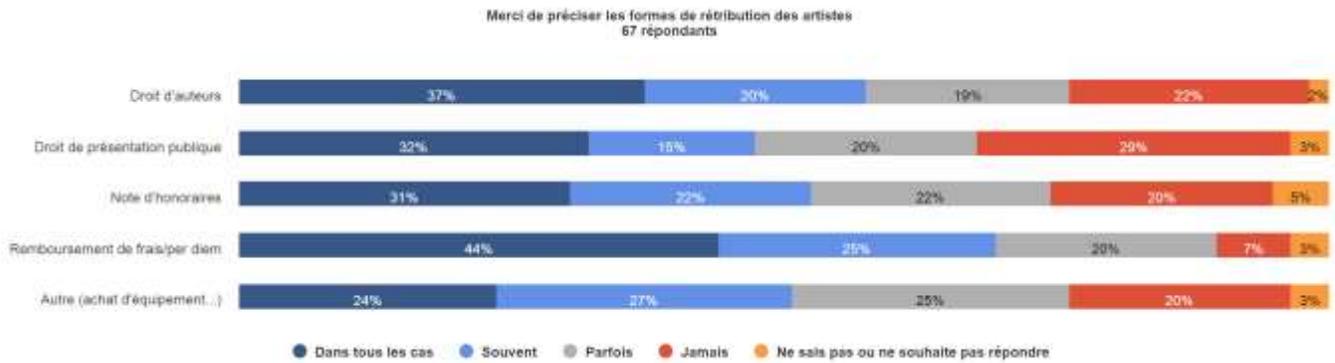
« Les artistes confirmés et ceux en démarrage d'activité reçoivent la même rétribution. C'est un aspect très important dans notre établissement. »

183 Pour information, le DUMI, Diplôme universitaire de musicien intervenant existe depuis 1983 et il existe un centre de formation à Lille : <https://cfmi-formation.univ-lille3.fr/>

184 <http://www.hear.fr/formation-continue/cfpi/>

185 Veiller à la rémunération et au respect de leurs droits des artistes est inscrit dans le cahier des charges des centres d'art : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Les-centres-d-art-contemporain>

Forme de rétributions versées aux artistes¹⁸⁶



« Le droit d'auteur est la dénomination courante des droits de la « propriété littéraire et artistique ». Il permet à l'auteur d'autoriser les différents modes d'exploitation de son œuvre et de percevoir en contrepartie une rémunération par la cession de droits patrimoniaux : droit de reproduction, droit de suite (pour les seuls artistes des arts graphiques et plastiques) et droit de représentation publique. Il comporte également un droit moral, dont la finalité est de protéger le caractère strictement personnel de l'œuvre. Le Code de la propriété intellectuelle (CPI) regroupe notamment les textes législatifs et réglementaires relatifs au droit d'auteur¹⁸⁷ ».

Presqu'un quart des structures n'a pas rémunéré les artistes-auteurs, le plus souvent, par méconnaissance des obligations légales et/ou par manque de moyens économiques. La quasi-totalité de ces structures n'a pas de numéro de diffuseur ou ignore ce qu'est un numéro de diffuseur.

1999 diffuseurs (galeries, éditeurs d'art, etc.) étaient recensés en 2018 par la Maison des Artistes sur l'ensemble du territoire, les Hauts-de-France représentant 3% des commerces d'art et sociétés de ventes volontaires¹⁸⁸.

Quant à l'existence de contrat de cession de droits d'auteur, les pratiques contractuelles sont très variables et sont le plus souvent liées à l'existence d'une rémunération - rappelons que la cession de droits d'auteur, même gratuite, doit être constatée par écrit.

« Nous avons conscience de l'obligation de nous acquitter du droit de présentation auprès des artistes. Nous ne le faisons pas, mais nous achetons leurs œuvres et remboursons les frais de reproduction. »

« Les frais de séjour – transport, hébergement des artistes – sont entièrement pris en charge. »

« Hélas, pas de rémunération mais tout gratuit pour l'artiste : vernissage, repas. »

« Notre association n'a pas pour mission de promouvoir la création d'artistes, mais de rendre accessible la pratique artistique à un public amateur. »

« Les artistes sont dédommés avec le prix d'entrée de nos manifestations (prix libre). »

« Les artistes créateurs sont auto entrepreneurs, réglés sur facture pour leurs interventions pédagogiques. »

« Les artistes que nous avons accueillis en résidence ont pu utiliser les outils de notre atelier vidéo. »

¹⁸⁶ À noter que le droit de représentation publique fait partie des droits d'auteurs

¹⁸⁷ Centre national des arts plastiques, 141 questions-réponses sur l'activité des artistes plasticiens, Guide de l'art contemporain, 2017

¹⁸⁸ Source : Rapport d'activité année 2018, Maison des Artistes, 2018

Plusieurs artistes ont signalé des complexités administratives rencontrées à l'occasion des projets d'actions culturelles et de médiation. Rares sont les collectivités à endosser la responsabilité d'employeur via un CDD¹⁸⁹.

« Même lorsque nous exposons des œuvres personnelles dans le cadre de projets d'actions culturelles, nous sommes rémunérés à la vacation, pas en droits d'auteurs. »

Pendant longtemps, étaient considérés comme revenus artistiques la vente des œuvres et les droits d'auteurs. Avec la circulaire parue en 2011, des activités comme la recherche, la production, le temps passé au montage des expositions est reconnu comme entrant– dans une certaine mesure – dans le champ d'application du régime des artistes-auteurs¹⁹⁰ marquant une prise en compte du processus de création.

La question de la rémunération des artistes-auteurs a donné lieu à une actualité récente qui apporte des éclairages aux données recueillies sur l'année 2019 et montre que les débats ne sont pas encore tranchés...

Fin 2019, le ministère de la Culture a émis des recommandations sur un minimum de rémunération au bénéfice des artistes au titre de la présentation publique de leurs œuvres dans le cadre d'une exposition individuelle ou collective dans les institutions bénéficiant de subventions du ministère de la Culture¹⁹¹.

« Je ne crois pas qu'il soit acceptable d'exposer gratuitement, parfois de payer pour être exposé. C'est pour cela que je forme la recommandation d'un droit de présentation publique » a déclaré Franck Riester, ministre de la Culture, lors de l'inauguration du Conseil national des professions des arts visuels en juin 2019.

Paru au mois de janvier 2020, le rapport Racine dresse plusieurs constats sur la situation des artistes-auteurs (toutes disciplines confondues) : faiblesse des rémunérations, absence de statut clair, rapport de force asymétrique lors des négociations avec les diffuseurs de leurs œuvres. Variables d'ajustement pour de nombreuses structures, ils restent un « angle mort des politiques culturelles », alors que l'État joue un rôle de régulateur dans le domaine des industries culturelles (prix unique sur le livre, etc.)¹⁹².

Contesté notamment par le Syndicat National de l'Édition, ce rapport a fait l'objet d'une tribune de soutien signée par 3548 créateurs et créatrices qui en appellent à une intervention de l'État pour une amélioration de leurs droits sociaux, une rémunération plus juste et la mise en place d'un statut professionnel¹⁹³. **Au-delà des aspects économiques et juridiques**, cette tribune en réfère à la **dignité de la condition des artistes-auteurs**, citant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine » (Article 23).

189 Lire à ce sujet le *Guide pour la contractualisation et rémunération des artistes auteurs dans le cadre des résidences missions*, disponible en ligne sur le site de la malterie.

190 Ces activités ne doivent pas représenter plus de 30 % du temps de travail au regard du pourcentage établi par la circulaire n°DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques.

191 Texte publié le 18/12/2019 par la direction générale de la Création artistique préconisant les minimum de 1.000 € pour une exposition individuelle et 100€ pour une exposition collective, quelle que soit sa durée : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Actualites-du-reseau/La-remuneration-du-droit-de-presentation-publique>

192 Bruno Racine, *L'auteur et l'acte de création*, rapport remis à la Cour des comptes sur commande du ministère de la Culture, 2020

193 « Sans créateurs et créatrices, pas de création française. Soutien au rapport Racine » in *Le Monde*, 13/02/2020

En 2019, la FRAAP, Fédération des réseaux et d'associations de plasticiens a organisé le séminaire « Artistes-auteurs : Vivre de sa création, tous les espoirs sont-ils permis ? »¹⁹⁴

Quel avenir les artistes-auteurs peuvent-ils imaginer pour sortir de la précarité ? Quelles modalités de redistribution collective et solidaire pourrait-on imaginer, pour tous les artistes-auteurs et à l'échelle du secteur des arts visuels ? Y a-t-il une solution dans le droit commun, qui apporte des éléments de définition de l'activité artistique de manière disparate, puisant tant du côté de la propriété intellectuelle (la création comme propriété) que du code de la sécurité sociale (l'artiste comme professionnel) ?

En 2020, est paru un essai interrogeant la possibilité du salariat pour les artistes¹⁹⁵, une piste qui suscite des débats...

Vers une évolution du statut des artistes-auteurs ?

Parallèlement à la question de la rémunération de leur travail, les artistes répondants à l'enquête ont soulevé la question de la non-reconnaissance et de la précarité de leur statut (absence d'indemnisation chômage, non prise en compte des accidents du travail, etc.). Plus d'une fois lors de nos entretiens, le parallèle avec le spectacle vivant pourvu du régime de l'intermittence a été établi.

« Que les régimes sociaux cessent de mettre l'art visuel et les arts de spectacles dans des cases différentes. Pourquoi n'aurais-je pas le droit de faire de la sérigraphie et du spectacle ? C'est complètement absurde. Devoir choisir entre peintre, graphiste, photographe, performeur, vidéaste... cela est impossible, l'art est global. »

« Pas de chômage pour les artistes-auteurs : cela abonne les artistes, pas que ceux en début de carrière ou de professionnalisation, aux minimas sociaux. Pourrait-il y avoir une concertation sur un dispositif similaire au chômage, mais prenant en compte la spécificité du régime et de l'activité irrégulière des artistes-auteurs ? »

« Avoir un véritable statut artistique, permettant de cotiser pour les périodes de chômage, de maladie, et la retraite. Une véritable sécurité sociale, pas un statut précaire. Une administration simple et claire qui permet de créer et de gérer ce statut, sans des charges lourdes. »

En écho à ces préoccupations, huit préconisations intersyndicales urgentes en faveur des artistes-auteurs ont été éditées à l'occasion de la crise sanitaire liée au Covid-19. L'une d'elle appelle à la création d'un centre national dédié¹⁹⁶.

« Nous ne demandons rien de plus que l'accès à des droits comme tous les autres professionnels. Il appartient à l'État de prendre ses responsabilités pour soutenir sans faille le secteur de la création, constitué de l'ensemble des créateurs et des créatrices ».

194 <https://fraap.org/article880.html>

195 Aurélien Catin, *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique*, Riot Éditions, 2020

196 <https://www.upp.photo/fr/news/artistes-auteurs-8-preconisation-urgentes-2727>

CONSOLIDATION DES STRUCTURES

Ressources humaines

Fragilités

Le **sous-effectif a été cité de façon récurrente** par de nombreux répondants (dans les champs textes, ne permettant pas de traitement statistique), notamment les centres d'art conventionnés.

Avec 22 personnes représentant 20 ETP (équivalent temps plein), le Frac Grand Large apparaît faiblement doté en effectifs : à titre de comparaison, le Frac PACA de dimension équivalente fonctionne avec une équipe de 33 personnes.

Les lieux intermédiaires et indépendants s'appuient « sur une part importante de ressources non monétaires : bénévolat et militantisme des équipes permanentes, malheureusement invisibles »¹⁹⁷.

Plusieurs associations de petite taille ont fait part de leurs difficultés à embaucher, notamment en l'absence d'emplois aidés : 82% des répondants n'en bénéficient pas ou plus.

La plupart des associations fonctionnent sans salarié : 86% ne sont pas employées. 13% comptent de 1 à 9 salariés, 1% de 10 à 19 salariés¹⁹⁸. Les associations situées en milieu rural en particulier peuvent rencontrer des difficultés pour mobiliser et fidéliser des bénévoles.

Les niveaux de rémunérations apparaissent faibles par rapport aux niveaux de qualification.

51% des structures avec des salarié.e.s ont déclaré appliquer une convention collective.

Formation continue et montée en compétences des acteurs intermédiaires

Seulement 21% des répondants cotisent à un Opérateur de Compétences (OPCO). Près de 30% des répondants ne savent pas s'ils cotisent.

79% des personnes dédiées aux arts plastiques (ou y travaillant de façon significative) dans les structures répondantes ne se sont pas formées en 2018.

Les enseignements d'une enquête sur les besoins en formation continue menée en Pays de Loire

Menée par le Pôle arts visuels des Pays de la Loire, une récente enquête¹⁹⁹ portant sur les besoins en formation professionnelle continue de l'ensemble des acteurs du champ des arts visuels en région (artistes, travailleurs indépendants et travailleurs salariés de tous types de structures du secteur) met en avant que 55% des répondants ont jugé insuffisante la préparation au monde professionnel dispensée en formation initiale. (66% ont un Bac + 4 et 20% diplôme supérieur à Bac + 5).

Les dispositifs de la formation continue sont largement méconnus. Les principales barrières d'accès à la formation sont les coûts à charge trop élevés (39 %) et les contenus inadaptés (15 %). Ces difficultés ne freinent pourtant pas la très forte propension à vouloir se former chez les répondants et nombre d'entre eux ont déjà engagé des stratégies personnelles de développement de leurs compétences, notamment sur des questions de mobilité professionnelle.

L'étude préconise de privilégier des formats de formation professionnelle courts, non nécessairement diplômants, qualifiants ou certifiants.

¹⁹⁷ Actes If, *Vers un nouveau mode d'élaboration des politiques (culturelles) publiques ?*, 2014

¹⁹⁸ *Atlas régional de la culture 2018 Hauts-de-France*, DEPS, ministère de la Culture

¹⁹⁹ Pôle arts visuels Pays de la Loire, *Les besoins en formation professionnelle des acteurs des arts visuels en Pays de la Loire*, 2017

En 2019 à l'Université de Lille a été lancé le **Diplôme Universitaire (DU) Médiation-production en arts contemporains « Faire œuvre comme on fait société »²⁰⁰**, à ce jour unique en France.

Le DU *Faire œuvre comme on fait société*, pour accompagner de nouvelles relations entre artistes et société
Inspirée de l'action Nouveaux commanditaires initiée et soutenue par la Fondation de France, en partenariat avec le Centre d'études des arts contemporains (CEAC), mise en œuvre par artconnexion, cette formation continue « ambitionne de penser les liens entre art et société, autour des questions telles que : comment déléguer à des citoyens une responsabilité publique ? Comment intégrer les citoyens à la définition du projet culturel, et à la nécessité d'une œuvre ? Comment réinventer une nouvelle forme de relation entre la société, les artistes et leurs œuvres ? Les ateliers projet permettent aux participant.e.s – entre 10 et 12 professionnel.le.s en activité – de s'approprier de nouveaux outils de médiation et de négociation au travers d'études de cas et des enseignements théoriques ».

À partir de la rentrée 2020, l'Université de Lille renouvellera son offre de formation, tant les diplômes, que les programmes et modalités pédagogiques²⁰¹. L'ensemble de son offre diplômante de l'Université de Lille sera accessible en formation continue ou par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou d'une **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Reconnaissance des métiers et fonctions

Les pratiques artistiques, les missions des structures, les attentes des publics et de la société sont en constante évolution. Les acteurs du secteur des arts visuels de la région, composé en grande partie de petites structures en prise directe avec les réalités du terrain, se réinventent au fur et à mesure, ce qui peut être source de manque de visibilité et de reconnaissance pour les professionnel.le.s concerné.e.s.

Les compétences des personnes en charge de la médiation par exemple sont souvent méconnues, tant dans leur réalité quotidienne qu'au niveau des cadres d'emplois et rémunérations.

« Élément symptomatique, dans les présentations de projets, il est question des artistes, du partenaire, mais pas du médiateur. On ne le présente pas, il ne se présente pas... »

Créée en 2017, Bla !, association nationale des professionnel.le.s de la médiation en art contemporain, travaille à une reconnaissance de la fonction de médiation dans ce secteur²⁰². Elle compte environ 180 personnes adhérant à titre individuel, dont 3 dans les Hauts-de-France.

Les premiers travaux issus des groupes de travail mettent en évidence un paradoxe : alors que l'éducation artistique, les liens aux populations sont de plus en plus mis en avant dans les projets, les professionnel.le.s de la médiation se trouvent confronté.e.s à des situations précaires, tant du point de vue des contrats que des rémunérations (fragilité des postes, vacations, enchaînement des CDD) et sont régulièrement contraint.e.s de fonctionner sous un statut indépendant – notamment dans les grosses structures.

Les personnes qui travaillent au sein de petites structures manquent de perspective professionnelle (absence d'évolution de carrière).

200 <http://formation-continue.univ-lille.fr/diplomes/166-arts-et-culture/401/du-faire-oeuvre-comme-on-fait-societe-mediation-production-en-arts-contemporains>.

201 <https://www.univ-lille.fr/formations>

202 <http://www.cipac.net/federation/associations-membres-du-cipac/bla.html>

Les interlocuteurs rencontrés nous ont en effet fait part de médiateurs dans la fonction publique avec des contrats précaires, à la vacation. Dans plusieurs associations, les postes de médiation sont en services civiques.

Bla ! est membre du CIPAC, afin de faire entendre le point de vue des médiateurs dans les instances plus larges.

Les indépendants (commissaires, critiques d'art...) sont rares dans la région, d'où la difficulté à les identifier.

À titre d'information, 8 personnes installées dans les Hauts-de-France sont membres de l'association C-E-A, association française des commissaires d'exposition²⁰³.

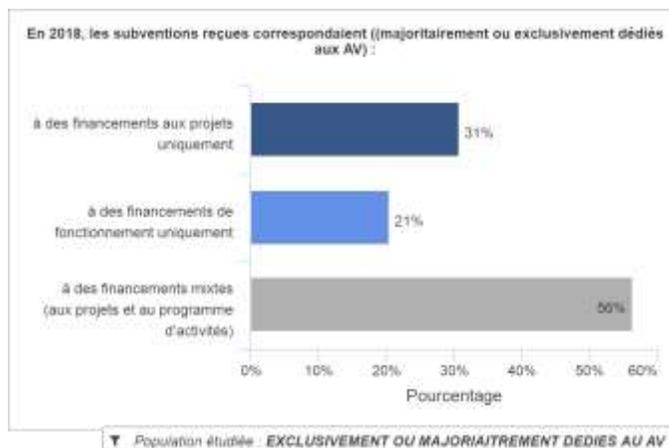
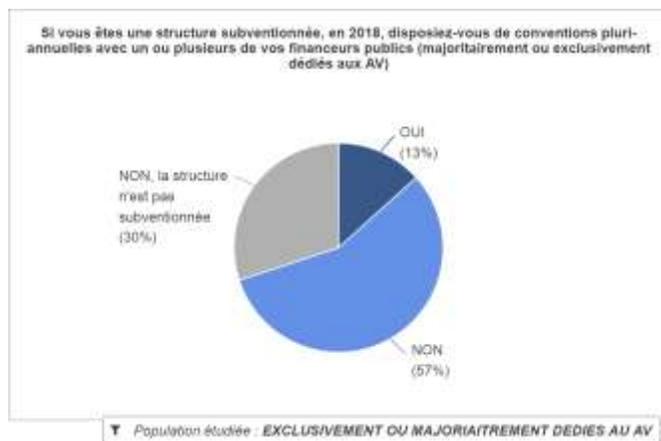
« Pour moi qui ai commencé en galerie, le métier est assez proche. Un commissaire d'exposition va réfléchir sur un projet, rencontrer des artistes et suivre le processus d'une exposition de A à Z. Un commissaire indépendant est en charge de beaucoup de postes comme en galerie. Ce métier a beaucoup évolué et l'on se rend compte que de nombreuses personnes oscillent comme moi entre salariat et indépendance. »

Le statut des enseignant.e.s des écoles supérieures d'art territoriales reste une question non résolue²⁰⁴. La différence de statuts entre les enseignants des établissements d'enseignement supérieur d'art nationaux relevant de la fonction publique d'État et les enseignants des écoles d'art territoriales relevant de la fonction publique territoriale est régulièrement soulevée du fait de la similitude des compétences, formations et métiers. Cette question continue d'être un chantier d'actualité. La refonte des statuts des enseignants des écoles territoriales pourrait permettre une meilleure reconnaissance de leurs activités de recherche et une meilleure équité salariale.

Financements

Seuls 13% des répondants disposent de conventions pluriannuelles avec des financeurs.

21% des subventions correspondent à des subventions de fonctionnement. Pour la moitié des répondants, le budget a été stable. Il a été en hausse chez 20% d'entre eux et en baisse chez 29% d'entre eux.



203 <https://c-e-a.asso.fr/>

204 À ce sujet, se reporter aux travaux de la CNeEA, Coordination Nationale des Enseignants des Écoles d'Art (<https://cneea.fr/>) et au rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale « Filière enseignement artistique » rédigé par Jésus de Carlos en 2018

Des répondants ont signalé l'insuffisance selon eux des aides accordées aux petites structures et aux initiatives citoyennes.

« Il y a un surfinancement des grosses structures au détriment des lieux structurants du territoire, en contact quotidien avec les publics, notamment dans la ruralité. »

« Il n'y a plus de moyens pour les structures atypiques comme la nôtre qui diffuse au plus près des habitants. »

« Les acteurs de proximité (petites associations, collectifs d'artistes) sont à consolider. »

Certains répondants estiment qu'il existe une hiérarchisation des arts.

« Les institutions dédiées aux arts visuels semblent plus portées sur des arts visuels élitistes et semblent ignorer l'art pratiqué par les artistes plus traditionnels. La majorité du public apprécie un art simple et à sa portée. Cela doit faire partie de la préoccupation des institutions. »

Les écoles supérieures d'art ne disposent pas de financements pérennes pour la recherche ; de plus en plus, comme l'université, elles sont amenées à répondre à des appels à projets.

MOBILISATION ET CONCERTATION

Les acteurs de la structuration du secteur des arts visuels

Il faut souligner ici le rôle essentiel des fédérations, des organismes et des réseaux professionnels qui, bien que de natures diverses, contribuent tous fortement à la structuration du secteur des arts visuels et à la professionnalisation de ses acteurs, que ce soit à l'échelle nationale, régionale voire locale.

On constate que les artistes d'une part, les structures et acteurs « intermédiaires » d'autre part, ne partagent pas les mêmes organismes professionnels²⁰⁵.

40% des répondants au questionnaire structures sont membres de fédérations, réseaux ou syndicats dont la liste reflète la diversité et l'étendue du champ des arts visuels, mais aussi les différents rôles que ces organismes jouent dans la vie de l'écosystème et de ses acteurs.

Principaux acteurs de la structuration et de la professionnalisation à l'échelle nationale

Dès la fin des années 90, des fédérations d'acteurs du secteur des arts visuels se sont créés à l'échelle nationale pour faire remonter les besoins, se poser en porte-parole de leurs membres, en interlocuteurs de l'Etat et des collectivités territoriales pour faire avancer le grand chantier de la structuration professionnelle du secteur des arts visuels, en animateur des réseaux sur le terrain pour diffuser les informations et propager les bonnes

205 La Fraap, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (lire présentation ci-après) constitue une des rares exceptions. Parmi les structures qui en sont membres, on compte de nombreux collectifs d'artistes ou des structures associatives créées et gérées par des artistes.

pratiques. C'est le cas notamment de trois organismes cités par les répondants : le CAAP pour les artistes-auteurs, le CIPAC pour les structures et professionnel.le.s « intermédiaires » et la Fraap pour les associations d'artistes. Ces trois associations nationales œuvrent aujourd'hui conjointement au service de l'ensemble des acteurs de l'écosystème au sein du nouveau Conseil national des professions des arts visuels²⁰⁶.

Le CAAP, Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices²⁰⁷

Créé par des plasticiens, des plasticiennes et des graphistes en 1996, le CAAP est une organisation professionnelle nationale ouverte à tous les domaines de la création. Il défend les intérêts moraux et matériels des artistes-auteurs et des artistes-autrices quel que soit leur domaine de création artistique : œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques, ainsi que photographiques.

Sur le millier d'adhérents que compte le CAAP, une cinquantaine sont situés dans les Hauts-de-France, soit 5%, chiffre qui correspond peu ou pro à la répartition des artistes-auteurs identifiés par la Maison des artistes et l'Agessa, la majorité vivant en Ile-de-France.

Le CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain²⁰⁸

Créé en 1997, le CIPAC réunit des membres actifs (organisations professionnelles et réseaux territoriaux) et des membres individuels (structures et professionnels) intervenant auprès des artistes dans tous les secteurs de l'art contemporain (production, diffusion, conservation, régie, médiation...). Plateforme nationale de réflexion et d'échanges, le CIPAC organise des assises, séminaires ou journées professionnelles réunissant professionnels, artistes, responsables politiques et institutionnels, experts sur des thèmes rendus prioritaires par le contexte (politique, législatif, sectoriel). Lors des Assises 2019, une table ronde a porté sur les pratiques responsables dans le secteur des arts visuels. En 2006, le CIPAC a créé le premier organisme de formation continue répondant spécifiquement aux besoins des professionnels des arts visuels.

La FRAAP, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Fondée en 2001, la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens²⁰⁹ constitue la seule organisation professionnelle nationale représentant le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels. Porte-parole de ces acteurs, interlocuteur auprès des partenaires publics et privés, travaillant à la structuration professionnelle de l'ensemble du secteur des arts plastiques, elle s'attache en particulier à la visibilité, la reconnaissance et à la mise en valeur du rôle essentiel joué par les associations d'artistes. Les membres de la Fraap adoptent sa charte de déontologie. Ils sont aujourd'hui au nombre 150 membres répartis sur l'ensemble du territoire national, dont 12 dans les Hauts-de-France²¹⁰.

L'association anime un site internet ressources et a apporté son concours à la récente étude *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*²¹¹.

206 Instance placée auprès du ministre chargé de la culture et pouvant être consultée par le Gouvernement sur toute question intéressant le secteur des arts visuels ainsi que les professionnels de ce secteur : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Le-Conseil-national-des-professions-des-arts-visuels>

207 <http://caap.asso.fr/spip.php?article26>

208 <http://www.cipac.net/federation/cipac-federation/presentation-du-cipac.html>

209 <https://fraap.org/article2.html>

210 Aucun adhérent dans l'Aisne, 6 dans le Nord (la chambre d'eau, Équipe Monac.1, Fructôse, l'H du Siège, La malterie, la Plate-Forme), 2 dans l'Oise (Arc en Terre, Diaphane), 1 dans le Pas-de-Calais (Espace 36), 3 dans la Somme (La Briqueterie, Élidée, Friville-éditions).

211 Isabelle Mayaud, *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*, recherche commanditée par la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, 2019

Parmi les autres associations professionnelles nationales citées, une bonne partie réunit des structures ayant les mêmes missions (D.c.a. pour les centres d'art, Platform pour les Fracs, l'ADRA pour les artothèques, Art en résidence...) ou des professionnels exerçant le même métier (la CNEEA pour les enseignant.e.s d'écoles d'art...). On y trouve aussi des syndicats (Saphyr, Ateliers d'art de France).

Nombreuses sont celles que l'on retrouve réunies au sein du CIPAC (signalées par un * dans le tableau) ci-dessous. Certaines de ces associations remplissent la fonction d'une organisation professionnelle dont l'objectif principal est de défendre les intérêts de ses acteurs et de veiller au respect des règles déontologiques et éthiques (c'est le cas du Comité professionnel des galeries d'art par exemple).

D'autres cherchent à partager des objectifs communs de développement et de coopération – réflexion sur les missions et enjeux, constitution d'un centre de ressources et d'informations pour ses membres et partenaires, développer des échanges et des projets en coopération... (C'est le cas de Platform par exemple ou du réseau Diagonal).

Dans tous les cas, elles offrent à leurs membres des occasions de rencontres, des prises de distance, un accès à des informations. Toutes participent d'une manière ou d'une autre à la structuration du secteur, à la professionnalisation et à la visibilité de ses acteurs.

Plusieurs associations ou réseaux cités appartiennent exclusivement au secteur des arts visuels, mais d'autres sont transversaux au secteur culturel ou dédiés à différents domaines artistiques.

Liste des associations et réseaux cités par les répondants

Associations/réseaux nationaux/syndicats/structures professionnelles du secteur des arts visuels	Autres associations/réseaux nationaux
<ul style="list-style-type: none"> - ADRA, Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques - ANDEA, Association nationale des écoles supérieures d'art - APPEA, le réseau des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art et de design - Arts en résidence - Réseau national - Ateliers d'Art de France, syndicat professionnel des métiers d'art - CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain - CPGA, Comité professionnel des galeries d'art - CNEEA, Coordination nationale des enseignants des écoles d'art - D.c.a., association des centres d'art contemporains en France - DIAGONAL, réseau national des structures de diffusion et de production de photographie - FRAAP, Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens - France PhotoBook, groupement d'éditeurs français de livres de photographie de création - Platform, Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain - SAPHIR, Syndicat des Agences de Presse Photographique - Vidéomuseum, réseau des collections publiques d'art moderne et contemporain 	<ul style="list-style-type: none"> - Artfactories / autresparts, pour une transformation des rapports arts/territoires/société - CNLII, Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants - Fédération des arts Urbains - Fédération France Festival - Fédération Photographique de France (FFP) - LAPAS, Association des professionnels de l'administration du spectacle - SPI, Syndicat des Producteurs Indépendants audiovisuel et cinéma - Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac)

Associations/réseaux/syndicats/structures professionnelles du secteur des arts visuels cités par les artistes répondants²¹²

Agressa, Sécurité Sociale des artistes-auteurs

Ainin, Artists in Nature International Network

ADAGP, Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques

CAAP, Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices

Estampadura, association pour la promotion de l'estampe contemporaine basée à Toulouse

FRAAP, Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens²¹³

Maison des Artistes, Sécurité Sociale des artistes-auteurs

Manifestampe, association pour la promotion de l'estampe

SAIF, Société des Auteurs des arts visuels et de l'image fixe

Tout Terre, association de céramistes professionnels

Le CAAP, comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-autrices, est la seule organisation syndicale citée par les répondants. Le SNAP-CGT (Syndicat National des Artistes Plasticiens), le Syndicat National des Sculpteurs ou d'autres organisations professionnelles nationales réunies au sein de l'USOPAVE n'ont pas été mentionnés. L'USOPAVE regroupe des organisations professionnelles nationales qui exercent des professions et métiers similaires ou connexes dans les domaines des arts visuels et de l'écrit²¹⁴. La réponse à cette question n'étant pas obligatoire, certains répondants sont peut-être membres de syndicats sans l'avoir signalé...

Les acteurs de la structuration présents dans les Hauts-de-France

Les répondants « structures » ont également cité des réseaux et des associations professionnelles régionales. Les ressorts de ces réseaux sont sensiblement les mêmes que les organismes nationaux (structuration, professionnalisation, visibilité, bonnes pratiques), mais le désir de collaboration, d'agir en commun est davantage mis en avant. S'y ajoute un élément central qui leur est spécifique : la relation au territoire, l'identité territoriale. C'est une échelle géographique partagée, souvent la région, qui fait lien entre des acteurs qui ici peuvent être différents les uns des autres.

²¹² La confusion entre organismes, associations ou réseaux professionnels rend difficile tout traitement statistique mais renseigne en partie sur ce qui fait ressource pour les artistes répondants.

²¹³ Un artiste ne peut adhérer à la FRAAP à titre individuel, mais il peut faire partie d'un collectif qui y adhère.

²¹⁴ <http://usopav.org/index.php>

Réseaux arts visuels régionaux ou locaux	Autres réseaux culturels
50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain Lille Art Galeries, association des Galeries de Lille REZO, pôle art contemporain Dunkerque	Association des éditeurs des Hauts de France Collectif HF Hauts-de-France, égalité des hommes et des femmes dans la culture Haute-Fidélité, pôle régional des musiques actuelles Musenor, association des conservateurs de musée des Hauts-de-France Noranim, association de professionnels de l'animation du Nord Pictanovo, images en Hauts-de-France Réseau des Musées de Flandre

Créée en 1997 par de petites et moyennes associations, l'association **50° nord**²¹⁵ fut l'un des premiers réseaux régionaux d'art contemporain créés en France²¹⁶. Membre du CIPAC, en 2019 il fédère 48 structures professionnelles de production, de diffusion et de formation supérieure de l'art contemporain basées dans les Hauts-de-France et la Fédération Wallonie-Bruxelles (galeries associatives, centres d'art, structures nomades, associations d'artistes, musées, FRAC, établissements de formation...)

50° nord poursuit trois missions : le développement du secteur de l'art contemporain, la valorisation de la scène artistique et culturelle sur le territoire transfrontalier notamment au travers du programme biennal Watch This Space et l'accompagnement des acteurs du secteur. Plate-forme collaborative, le réseau encourage le partage d'information, les échanges de pratiques, d'expériences et la mutualisation de moyens entre ses membres, via un espace ressources virtuel (veille, agenda partagé, newsletter mensuel...).

50° nord est membre du CRAC, Collectif Régional Art et Culture Hauts-de-France, membre du collectif HF (égalité des hommes et des femmes dans les arts et la culture) Hauts-de-France et membre du CIPAC fédération des professionnels de l'art contemporain.

Le CRAC, Collectif Régional Art et Culture Hauts-de-France

Créé en amont des élections régionales en 2015, le CRAC, Collectif Régional Art et Culture Hauts-de-France, rassemble sur une base volontaire des acteurs artistiques et culturels qui exercent une veille auprès des institutions régionales et contribuent par leurs actions et travaux à la construction des politiques culturelles territoriales. En 2019, une série de rencontres baptisée « Le CRAC en tournée » a été lancée dans l'objectif de dresser un nouvel état des lieux de la situation des politiques culturelles en Hauts-de-France et de permettre des réflexions par filière.

En 2019, le comité de pilotage compte une trentaine de personnes membres, dont cinq représentent les arts visuels dont : 2 représentants de 50° nord, 1 représentant pour le SNAP (Syndicat national des artistes plasticiens) CGT et 2 postes en cours de renouvellement.

²¹⁵ <http://50degresnord.net/>

²¹⁶ Apparus dès les années 80 avec la création de Tram en Île-de-France, les réseaux territoriaux d'art contemporain sont aujourd'hui une trentaine en France.

À la question concernant leur appartenance ou leur proximité avec des organismes, associations ou réseaux professionnels, les artistes répondants ont souvent cité des collectifs d'artistes, des structures ressources locales ou régionales. Cette confusion dans les termes rend difficile tout traitement statistique sur ce point mais renseigne en partie sur ce qui fait ressource pour eux.

Liste des principaux collectifs cités par les artistes répondants (liste détaillée dans l'inventaire)

La malterie, Groupe A, la CoFabrik à Lille ; l'Inter(s)tisse à Hellemes ; Fructôse, la Plate-forme, Arts Sen Lemo à Dunkerque ; Hors-cadre à Beauvais ; Espace 36 à Saint-Omer, l'association Ouvre les Yeux à Bazancourt (Oise), le collectif Art-vif, Faiseurs d'art à Noyon, Picardie For Ever à Saint-Pierre-les-Bitry, l'H du siège à Valenciennes, l'ASCA à Saint-Jean-de-Braye, le groupe Alpha à Hazebrouck.

Depuis 2016, dans plusieurs régions ont été mis en place des SODAVI²¹⁷, schémas d'orientation pour les arts visuels. Conçus comme des outils de co-construction conjointe des politiques publiques en faveur de ce secteur, ils sont déclinés selon les spécificités territoriales, l'objectif étant d'établir un diagnostic de l'existant et des manques éventuels, mais aussi de recenser et de fédérer le travail de l'ensemble des acteurs dans un processus de concertation plutôt horizontal. Dans les Hauts-de-France, la concertation n'a pas, au jour d'aujourd'hui, pris la forme d'un SODAVI.

²¹⁷ <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Aides-aux-arts-plastiques/Schemas-d-orientation-pour-les-arts-visuels-SODAVI>

CONCLUSION

Une identité à valoriser

À l'issus de cet état des lieux, plusieurs traits marquants dessinent une identité particulière de la région des Hauts de France dans le paysage national des arts plastiques.

Une région novatrice

Dispositif pionnier né dans l'académie de Lille en 1996, dans le prolongement de la démarche « Des élèves à l'œuvre » entreprise dès 1989 avec le Fonds régional d'art contemporain, les Espaces rencontre avec l'œuvre d'art (EROA) sont des espaces de culture permettant des rencontres entre des élèves et des créations artistiques²¹⁸.

C'est dans les Hauts-de-France que se sont initialement développés les contrats locaux d'éducation artistique (CLÉA), forme hybride de résidence mêlant geste artistique et actions culturelles. Les CLÉA concernent fréquemment des plasticien.ne.s.

C'est au sein de l'association la malterie à Lille qu'a été créé en 2004 le premier centre de ressource dédié aux arts visuels²¹⁹ – La fonction de ressources est aujourd'hui transversale à la structure. La malterie est aujourd'hui l'un des rares organismes de formation professionnelle à proposer une offre aux artistes-auteurs. Il faut également citer Téléphérique, proposée par l'agence Maze, formation à distance pour les professionnel.le.s des arts visuels financée par la Région des Hauts-de-France au titre de l'innovation²²⁰.

En 2007, la Ville de Dunkerque a été l'une des premières à inaugurer un service Art & Espace public dont l'objet est d'accompagner le développement de projets à dimension artistique et culturelle portés par des habitants et des associations en particulier dans les quartiers en Politique de la Ville et en renouvellement urbain. Le programme de recherche Opener conçu et piloté par cette mission a bénéficié d'une visibilité et d'une reconnaissance nationales²²¹.

Créés en 2017, les contrats culture ruralité sont une mesure spécifique aux Hauts-de-France²²².

En 2018, le deuxième prix de « Osez le musée » qui distingue les structures engagées « dans une politique volontariste et novatrice en direction des personnes en situation de vulnérabilité sociale et économique »²²³ a été attribué aux musées de Dunkerque / LAAC, Lieu d'Art et Action Contemporaine pour le partenariat durable avec la maison d'arrêt.

218 <http://artsplastiques.discipline.ac-lille.fr/dispositifs-culturels/EROA>

219 <http://www.lamalterie.com/ressource>

220 <https://telepherique-formation.fr/a-propos/>

221 <https://arteplan.org/initiative/opener/>

222 <https://www.cget.gouv.fr/ruralites/contrat-de-ruralite>

223 <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Actualites/Deuxieme-edition-du-prix-Osez-le-musee>

C'est au sein de l'Université de Lille qu'en 2019 a été lancé le Diplôme Universitaire Médiation-production en arts contemporains « Faire œuvre comme on fait société »²²⁴, à ce jour unique en France, inspiré du programme Nouveaux Commanditaires.

En 2019, le Département du Nord a créé un poste de chargé.e de mission pour optimiser les liens entre ses services (équipements culturels, espaces sensibles protégés) et l'enseignement artistique supérieur transfrontalier.

La préparation FLE-A, Français Langue Étrangère – Art proposée par l'ESÄ Nord-Pas de Calais – site de Tourcoing aux étudiants étrangers souhaitant intégrer des écoles supérieures d'art fut l'une des premières à exister.

Une région transfrontalière

La position géographique de la région encourage les échanges avec les zones transfrontalières. Les artistes des Hauts-de-France exposent dans des structures ou enseignent dans des écoles supérieures d'art, de part et d'autre de la frontière belge. Des structures du littoral sont partenaires de festivals outre-Manche – et réciproquement.

Le réseau transfrontalier 50° nord contribue fortement à resserrer les liens entre ses membres, à partager des enjeux communs et à faire circuler les publics – notamment à travers sa revue *Facettes* et la biennale *Watch This Space*.

Quelques projets peuvent se développer dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne Interreg qui associe la région à des territoires belges voisins (la Wallonie, la Flandre occidentale et orientale). Ils sont toutefois assez rares.

La composition du comité technique d'acquisition du Frac Grand Large souligne la dimension transfrontalière de sa programmation.

Des collections singulières

Les trois musées de la région dédiés à l'art des XX^e et XXI^e siècles, Le LAM à Villeneuve-d'Ascq, le LAAC à Dunkerque et le Musverre à Sars-Poteries réunissent des collections très singulières qui, chacune, bénéficie d'une aura nationale voire internationale.

Les collections des deux Fracs de la région présentent aussi cette caractéristique : un fonds entièrement dédié au dessin pour le Frac Picardie – Des mondes dessinés ; une importante et unique collection de design pour le Frac Grand-Large.

La collection du CRP/Centre Régional de la Photographie à Douchy-les-Mines compte également parmi les fonds remarquables et reconnus à l'échelle internationale.

La collection présentée par la Fondation d'entreprise Francès à Senlis témoigne quant à elle des partis pris d'un couple de collectionneurs privés.

224 <http://formation-continue.univ-lille.fr/diplomes/166-arts-et-culture/401/du-faire-oeuvre-comme-on-fait-societe-mediation-production-en-arts-contemporains>

Un intérêt marqué pour l'image

Avec Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains (Tourcoing) ; l'Espace croisé (Roubaix) ; les écoles supérieures d'art et de design ; Saison vidéo ; les pôles régionaux image ACAP et Hors cadre, Pictanovo mais aussi le CRP/Centre régional de la photographie (Douchy-les-Mines) qui en 2019 accueille une artiste associée ; Diaphane et ses festivals Les Photomnales et Usimage ; l'Institut pour la photographie (Lille), mais aussi les campus de Plaine image (Tourcoing), de Rubika (Valenciennes), d'Arenberg Creative Mine (Bassin Minier) ; Heure exquise ! qui attire dès les années soixante-dix les regards des amateurs d'art vidéo du monde entier ; le récent festival Vidéo Mapping Festival qui se déploie dans plusieurs villes de la région ; le festival La nuit des bassins (Arras), projet *Around Vidéo*, le paysage artistique des Hauts-de-France affiche sinon une dominante, du moins un intérêt marqué pour le domaine de l'image dans toutes ses dimensions. Spécificité que l'on retrouve dans les pratiques des artistes répondants qui sont 36,5% à œuvrer dans une discipline liée à l'image.

La place significative des associations

Malgré la présence de structures publiques – 3 musées dédiés à l'art des XX^e et XXI^e siècles, 2 Fracs, 4 centres d'art conventionnés, Le Fresnoy – studio national des arts contemporains, 4 écoles supérieures d'art, une trentaine d'écoles municipales d'art –, le paysage des arts plastiques des Hauts-de-France apparaît peu institutionnel : il est marqué par **la présence de multiples associations indépendantes et collectifs qui pour l'essentiel fonctionnent grâce au bénévolat**²²⁵.

Les artistes, maillon essentiel dans chacune des fonctions de l'écosystème

Créateurs, mais aussi organisateurs d'expositions, animateurs de collectifs, **les artistes sont les principaux acteurs de la production artistique et de sa diffusion sur le territoire**. Ils ont également un rôle central dans l'enseignement supérieur, la sensibilisation, les ateliers de pratiques amateurs tout comme dans la formation de leurs pairs. Ils exercent également des fonctions variées (communication, direction, médiation, etc.) au sein de structures d'arts plastiques ou de structures culturelles²²⁶. **Plus de la moitié des répondants (52%) sont engagés dans des activités bénévoles**, principalement dans le domaine artistique, mais également dans d'autres champs (social, éducation...)

²²⁵ Atlas régional de la culture 2018, ministère de la Culture, Département des études, de la prospective et des statistiques

²²⁶ 55,6% des artistes répondants exercent des activités rémunérées d'enseignement, 13% ont une activité dans les arts plastiques et 11,5% dans le secteur culturel.

Des chantiers de mobilisation et de concertation à poursuivre

Non-identification en tant que branche professionnelle, éclatement des activités entre plusieurs codes APE, inexistence de convention collective spécifique, absence d'observatoire des métiers, manque de (re)connaissance du travail des artistes-auteurs, frontières poreuses avec d'autres disciplines (cinéma, patrimoine, animation)... **Les arts plastiques pâtissent d'un manque certain de visibilité et de structuration.** Depuis une vingtaine d'années, plusieurs réseaux et fédérations s'attellent à la professionnalisation de ce champ.

Au niveau national, trois associations²²⁷, porte-parole de leurs membres, interlocutrices de l'Etat et des collectivités territoriales, œuvrent aujourd'hui conjointement au sein du récent Conseil national des professions des arts visuels²²⁸ : le CAAP, comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-auteurs, le CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain et la Fraap, fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens. La création du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Artistiques et Culturels (CNESERAC) en 2017 marque le renforcement des préoccupations de la recherche *en art*²²⁹.

Au niveau régional, le réseau transfrontalier 50° nord²³⁰ poursuit trois missions : le développement du secteur de l'art contemporain, la valorisation de la scène artistique et culturelle sur le territoire transfrontalier et l'accompagnement des acteurs du secteur. 50° nord est membre du CIPAC.

Initiée en 2017, la phase de préfiguration d'un « secteur » des arts visuels dans les Hauts-de-France s'est traduite notamment par la réalisation du présent état des lieux.

De l'ouverture d'ateliers collectifs pour mutualiser des espaces et ressources aux recycleries pour procurer aux plasticiens des matières premières à moindre coût ; de la mise en place d'un site-annuaire et/ou d'un Documents d'artistes recensant les créateurs de la région à un bureau de production régional ; de l'extension des Journées Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes à l'ensemble des Hauts-de-France à la relance des Invitations d'artistes en passant par le développement des commandes publiques et l'augmentation des résidences de création ; des réflexions sur le rôle des artistes dans les territoires à la clarification des notions « d'accompagnement » et de « médiation »... Différents besoins et souhaits hétérogènes, non hiérarchisés correspondant à des registres fort différents ont été exprimés lors de cette enquête.

Espérée, appelant un soutien politique et financier, la poursuite d'une concertation large et ouverte à l'ensemble des territoires et l'ensemble des acteurs – artistes, institutions, collectivités, lieux intermédiaires, galeries commerciales, indépendants, associations, lieux de pratiques en amateurs – permettra de partager et d'approfondir les enjeux esquissés, de débattre pour transformer – ou non – les idées émises en pistes de travail ; l'enjeu étant d'aboutir à l'élaboration d'un diagnostic et de préconisations structurants pour le secteur des arts visuels dans les Hauts-de-France, qui se définit dans sa charte en cours de validation comme un secteur « libre » ; « éthique et d'utilité sociale » ; « exemplaire », « ouvert ».

227 <http://caap.asso.fr/spip.php?article26> ; <http://www.cipac.net/federation/cipac-federation/presentation-du-cipac.html> ; <https://fraap.org/article2.html>

228 Instance placée auprès du ministre chargé de la culture et pouvant être consultée par le Gouvernement sur toute question intéressant le secteur des arts visuels ainsi que les professionnels de ce secteur <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Le-Conseil-national-des-professions-des-arts-visuels>

229 Rapport sur l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2018, SG / SCPCI / département. de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, ministère de la Culture, 2019

230 <http://50degresnord.net/>

INVENTAIRE

L'un des objectifs de cet état des lieux était d'inventorier les acteurs et dispositifs composant le paysage des arts plastiques et de donner une représentation de leur répartition géographique.

Il s'agissait de recenser largement pour rendre compte de l'existant, sans sélection aucune : les structures repérées et citées sont ainsi fort diverses tant dans leurs esthétiques, leurs objectifs, que leur fonctionnement, leur connaissance de l'environnement socioprofessionnel, leurs pratiques...

L'absence initiale de fichiers centralisés, le fait que arts plastiques croisent d'autres champs (design, cinéma, patrimoine, animation...) a complexifié et rallongé la collecte de données.

Ce panorama étant une première, il n'est pas achevé – nous ne pouvions aller plus loin dans le cadre de la présente mission.

S'il ne peut prétendre à l'exhaustivité²³¹, il constitue néanmoins la première pierre d'un futur observatoire. Il sera appelé à être précisé, mis à jour et enrichi au fil du temps – sachant qu'il s'agit ici d'une photographie à la fin de l'année 2019.

Au-delà de la présentation de listes, quelques éléments complémentaires permettent de situer les structures au sein de leur environnement dans l'objectif de contribuer à une connaissance partagée des rôles et missions de chacun.

Les équipements conventionnés, labellisés ou sous tutelle du ministère de la Culture

Les centres d'art

Nés dans les années 70 et ayant connu leur essor dans les années 80 avec la décentralisation, les centres d'art sont des lieux de production et de diffusion de l'art contemporain. Conçus comme des lieux d'expérimentation entretenant des rapports privilégiés avec la création artistique, leurs activités se déploient à travers un programme annuel d'expositions et d'aides à la production, des éditions et un travail de médiation auprès des publics²³².

Si la plupart ont une approche généraliste de l'art contemporain, d'autres se sont spécialisés dans la photographie, le design, l'art imprimé ou la mode²³³.

4 centres d'art conventionnés²³⁴ par le ministère de la Culture sont répertoriés dans les Hauts-de-France sur les 64 que compte le pays, dont 3 sont situés dans le département du Nord.

231 Il est possible que malgré notre vigilance, cet inventaire comporte quelques erreurs, en particulier si les informations proviennent de sites internet qui n'auraient pas été à jour au moment où nous les avons consultés.

232 <http://www.cipac.net/ressources/annuaire-de-l-art-contemporain-en-france/les-centres-d-art.html>

233 <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Les-centres-d-art-contemporain>

<p>L'H du Siège, centre d'art contemporain * Valenciennes (Nord)</p>	<p>L'H du Siège développe un projet artistique et culturel qui se concentre sur les missions suivantes : le soutien à la création par la production d'œuvres nouvelles et l'accueil d'artistes en résidence ; la diffusion de démarches artistiques contemporaines par un programme d'expositions ; la médiation adaptée selon les publics avec pour objectif un élargissement de l'offre culturelle.</p> <p>Le centre d'art développe son projet depuis un ancrage territorial, avec une attention et une ouverture à la diversité des expressions à l'échelon national et international. Il accompagne le parcours de nombreux artistes français et étrangers et favorise l'émergence de nouveaux regards et pratiques.</p> <p>L'H du Siège est adhérent de la FRAAP, Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens et de 50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain.</p>
<p>Centre régional de la photographie, CRP Douchy-les-Mines (Nord)</p>	<p>Centre d'art œuvrant dans le champ de la photographie et de l'image contemporaine. Fondé en 1982, il puise son origine dans un collectif de photographes issu du Photo-Club du Comité d'entreprise Usinor Denain.</p> <p>Installé depuis 1986, dans l'ancienne poste de Douchy-les-Mines, il a la particularité d'être doté d'un fonds comprenant une collection de plus de 9 000 œuvres, une artothèque, et une bibliothèque. Le projet artistique et culturel du CRP/ est à la fois ancré sur son territoire et tourné vers d'autres scènes artistiques à l'étranger. Il invite régulièrement des artistes venant déplacer et renouveler les perceptions des publics sur leur(s) histoire(s), leur territoire et ouvrant sur d'autres enjeux culturels et sociétaux dans le monde.</p>
<p>Diaphane – Pôle photographique Clermont-de-l'Oise (Oise)</p>	<p>Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France a pour vocation de présenter la diversité de l'image photographique, sur toutes les échelles du territoire. Ses activités comprennent l'accueil en résidences de recherches et/ou de production, des expositions sur site et hors les murs, l'organisation du festival Les Photoautnales. Diaphane porte un intérêt particulier au soutien des jeunes photographes. En parallèle au pôle photographique, la structure a mis en place une maison d'édition.</p>
<p>Espace Croisé Roubaix (Nord)</p>	<p>Centre d'art contemporain situé au cœur de la Condition Publique à Roubaix, la programmation de l'Espace croisé privilégie le domaine de l'image, dans toutes ses composantes, qu'elle soit fixe ou animée, analogique ou numérique. L'Espace Croisé développe et soutient depuis de nombreuses années des projets en direction des populations locales, écoles, associations, structures sociales. Le centre d'art a pour mission la sensibilisation des publics aux enjeux de la création contemporaine. Il veille à les fidéliser tout en développant une politique d'excellence et d'expérimentation.</p> <p>Un déménagement au Couvent des Clarisses à Roubaix est en projet.</p>

Le Centre régional de la photographie (CRP) s'est vu récemment attribuer le nouveau label « Centre d'art contemporain d'intérêt national »²³⁵. Une demande est actuellement en cours d'inspection pour Diaphane et L'H du siège.

Les quatre centres d'art sont membres de 50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain.

Deux centres d'art sont membres de Dca-art, association des centres d'art contemporains en France : le Centre régional de la photographie (CRP) et L'Espace Croisé²³⁶.

234 <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Les-centres-d-art-contemporain/Centres-d-art-Nord-Est-de-la-France>

235 Par ce label créé en 2018, l'État distingue certains centres d'art pour leur engagement dans le champ des arts visuels, leur soutien à la scène artistique et leur action envers les publics les plus larges. Fin 2019, 24 centres d'art en France en dont bénéficiaient.

L'Institut pour la Photographie

L'Institut pour la Photographie est né d'une volonté politique. L'association de préfiguration compte parmi ses membres fondateurs la Région Hauts-de-France et Les Rencontres d'Arles, aujourd'hui rejoints par la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille et la DRAC Hauts-de-France²³⁷. Après de premières programmations en 2019-2020, les locaux de l'Institut pour la photographie fermeront pour travaux avant l'ouverture définitive en 2021.

L'ouverture de l'Institut pour la Photographie a suscité quelques polémiques, il a pu être ressenti comme « un signe de mépris » voire « une menace » par certains acteurs du territoire²³⁸. Néanmoins depuis son inauguration en octobre 2019, des partenariats se tissent avec plusieurs acteurs de la région. Le collectif des 100 photographes, constitué de photographes auteurs, plasticiens, artisans, salariés, amateurs et passionnés militants, a entamé une relation semble-t-il constructive avec l'équipe de direction du projet²³⁹.

À côté des expositions temporaires, cette nouvelle institution dédiée à la photographie a vocation à conserver des œuvres, à développer la culture photographique (ateliers ouverts au public), des activités de formation professionnelle, de recherche et de création, de pôle ressource. L'ambition affichée est à l'échelle régionale et européenne.

Le programme de soutien à la recherche et à la création de l'Institut vise à développer et croiser des approches diverses autour de la photographie – histoire de la photographie, anthropologie des images, études visuelles, humanités numériques, sciences humaines et sociales, sciences, recherche en arts plastiques... L'appel à candidature est ouvert aux étudiants en doctorat, chercheurs universitaires ou indépendants, commissaires d'expositions et artistes, avec une disponibilité sur l'année engagée. Les projets – publication, exposition, conception d'œuvres – devront répondre à la thématique annoncée, et l'Institut prêtera une attention particulière aux projets privilégiant une problématique, un programme ou des ressources liées à la Région des Hauts-de-France.

Le programme de l'Institut alloue quatre bourses annuelles de 15.000 euros.

Celles-ci incluent un accompagnement scientifique et structurel, et s'inscrivent dans un programme de valorisation/diffusion (à raison d'environ quatre communications, présentations ou workshops répartis dans l'année) organisés par l'Institut, en lien avec ses partenaires, dans la Région Hauts-de-France ou au-delà.

Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac)

Créés en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, en partenariat avec les Régions, les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) ont **une triple vocation** : constituer et conserver une collection d'œuvres contemporaines, la diffuser auprès des publics les plus diversifiés et développer des formes de sensibilisation à la création actuelle²⁴⁰. Contrairement aux musées ou aux centres d'art, les Frac ne peuvent être identifiés à un lieu unique

236 <https://dca-art.com/centre-d-art>

237 Elle est présidée par Marin Karmitz, producteur de films, fondateur des cinémas MK2 et collectionneur d'art contemporain, elle compte parmi ses membres la Fondation A Stichting Bruxelles et quelques personnalités d'envergure internationale.

238 Lettre ouverte d'Olivier Spillebout, directeur et fondateur de la Maison de la Photographie, au président de la région Hauts-de-France : <http://maisonphoto.com/2019/10/transparence-et-equite-pour-la-photographie-en-hauts-de-france/>

239 <https://www.facebook.com/notes/100-photographes/compte-rendu-de-la-reunion-publique-du-17-décembre-organisée-par-les-100-photogr/2174576746178992/>

240 En presque 40 ans, 30 000 œuvres ont été acquises par les Fracs auprès de 5 700 artistes français et étrangers. Chaque année, près de 500 expositions et 1 300 actions d'éducation artistique et culturelle sont organisées : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Les-Fonds-regionaux-d-art-contemporain>

d'exposition. Leurs collections se caractérisent par **un principe de mobilité** qui les place au centre d'un réseau de très nombreux partenaires (musées, centres d'art ou espaces d'exposition municipaux, écoles d'art, établissements scolaires ou universités, monuments historiques ou parcs, galeries, associations de quartiers, centres sociaux ou parfois hôpitaux). Chacun des 23 Frac possède une histoire, une collection et un programme d'activités qui leur confèrent une identité singulière.

La Région des Hauts-de-France compte aujourd'hui deux Fracs²⁴¹ hérités du précédent découpage administratif qui déploient leurs actions de diffusion en complémentarité.

Le **Frac Nord-Pas de Calais** est devenu **Frac Grand Large — Hauts-de-France** en 2017. Depuis son installation en 2013 dans ses nouveaux locaux sur le site de l'ancien chantier naval de Dunkerque²⁴², il est le plus grand Frac de France en termes de surface (11 129 m², dont 2 630 m² de réserves).

Il possède plus de 1600 œuvres d'art et de design emblématiques des années 1960 à nos jours et poursuit ses acquisitions dans ces deux domaines. La collection Design constitue une spécificité forte de ce FRAC. Il figure aussi parmi les 4 plus importants FRACs par la taille de sa collection.

Le Comité technique d'acquisition, animé par la directrice du Frac Grand Large, est composé de professionnels de l'art contemporain bénévoles, nommés pour une période de trois ans renouvelable. Aujourd'hui, ce comité incarne son ancrage transfrontalier avec des personnalités françaises, belges, britanniques et franco-camerounaise.

Le Frac organise tout au long de l'année des expositions sur le territoire régional et transfrontalier. Ses partenaires sont des lieux artistiques identifiés ou des lieux-tiers, tels que des médiathèques, des écoles, des lieux associatifs. Il adapte les sujets aux intérêts des partenaires et propose d'explorer les grandes thématiques de sa collection.

Le FRAC fait aujourd'hui le choix de davantage concentrer la programmation sur quelques expositions importantes plutôt qu'un nombre important de micro expositions à partir de la collection. La diffusion de la collection s'accompagne d'une démarche de sensibilisation de tous les publics, à travers des visites, des conférences, des ateliers et des projets participatifs. Parmi les différents dispositifs, « Élèves à l'œuvre » est réalisé en lien avec l'Éducation Nationale et permet chaque année à une vingtaine d'établissements d'accueillir des œuvres du Frac et de les étudier en relation avec les programmes scolaires. En 2018, ses actions ont touché 20 986 personnes.

Le Frac et les écoles d'arts plastiques de Boulogne-sur-Mer, du Calais, de Denain et de Lille ont initié un programme de résidences de recherche et création baptisé Archipel, permettant le séjour simultané de deux artistes.

Créé en 1983, le **Frac Picardie – Des mondes dessinés**, installé à Amiens, a dès 1985 inscrit son action artistique dans le domaine spécifique du dessin via la diversité de ses dimensions contemporaines (sériel, mural, animé entre autres). Sa collection compte environ 1300 œuvres dont 200 prêtées par le FNAC (Fonds national d'art contemporain géré par le CNAP – Centre national d'art contemporain).

Le Frac a mis en place des dispositifs diversifiés de médiation à destination des publics les plus larges, favorisant une restitution permanente du fonds dans la région. Il a notamment développé depuis 1995 un réseau de galeries (espaces équipés pour présenter des œuvres dans des conditions satisfaisantes) dans une douzaine de lycées et collèges.

L'action du FRAC se prolonge grâce à trois pôles départementaux de diffusion : à Amiens (Maison de la culture), à Beauvais (Galerie nationale de la Tapisserie) et à Soissons (Arsenal St-Jean-des-Vignes).

241 Tous deux sont membres de l'association Platform - Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et de 50° nord - Réseau transfrontalier d'art contemporain.

242 Les nouveaux bâtiments ont été conçus par l'agence d'architectes Lacaton & Vassal :

http://www.fracnfdc.fr/wp-content/files_mf/1384484019dossierp%C3%A9dagogiquelacatonvassalDEF.pdf

L'équipe du Frac compte 6 personnes (ETP).

11 830 personnes ont été touchées par les activités du Frac Picardie en 2018.

Le Frac ne dispose plus de comité d'acquisition depuis 2013, ses crédits d'acquisition ayant été gelés. Depuis cette date, c'est l'association des Amis du musée qui mène l'achat d'une ou plusieurs œuvres d'un artiste par an.

Les locaux qui accueillent le Frac Picardie depuis 1990 sur le site du Bon Pasteur à Amiens, ne sont plus appropriés au plein accomplissement de ses missions et à l'expression de nouveaux objectifs culturels. De 2001 à 2008, des projets de relocalisation et de construction d'un nouvel équipement ont été envisagés avant d'être abandonnés.

Une nouvelle direction doit arriver à la tête du Frac Picardie en 2020²⁴³. L'appel à candidature²⁴⁴ diffusé en juillet 2019 laisse entrevoir des perspectives sur ces deux enjeux de développement.

Les musées

La région des Hauts-de-France compte plus de deux cents musées aux collections très diverses et complémentaires, souvent abrités dans des lieux patrimoniaux exceptionnels. Parmi eux, 87 sont labellisés « Musée de France » par le ministère de la culture et de la Communication²⁴⁵ (32 dans le département du Nord, 16 dans le département du Pas-de-Calais, 15 dans l'Aisne, 16 dans l'Oise et 8 dans la Somme).

Hormis trois musées qui lui sont significativement consacrés, une trentaine d'entre eux accorde une place à l'art contemporain, une quinzaine de façon significative et une quinzaine de façon ponctuelle²⁴⁶.

Les trois musées dédiés à l'art contemporain sont situés dans le département du Nord.

Le LaM – Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut

À côté des collections d'art moderne de Roger Dutilleul et Jean Masurel, et de sa collection d'art brut, le LaM constitue une collection d'art contemporain (près de 1000 œuvres) qui compte des artistes majeurs de l'art contemporain international. C'est l'un des plus importants musées d'Europe du Nord.

Le Laac – Lieu d'Art et Action Contemporaine à Dunkerque

Offrant un panorama de l'art des années 1945 à 1980 grâce à sa collection de plus de 2000 œuvres²⁴⁷, le LAAC présente annuellement deux expositions temporaires d'envergure, quatre expositions d'arts graphiques, au côté d'une sélection de plus de deux-cents œuvres de la collection, « Les Incontournables » et le jardin de sculptures.

²⁴³ Un même directeur, Yves Lecointre, a dirigé le Frac Picardie de 1985 à 2019.

²⁴⁴ <http://www.frac-picardie.org/telechargement/FRACPICARDIE-AVIS-D-APPEL-A-CANDIDATURE.pdf>

²⁴⁵ Liste officielle des 1 219 Musées de France, ministère de la Culture

²⁴⁶ À titre de comparaison, on compte en Ile-de-France : 329 musées, dont 3 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Normandie : 167 musées, dont 1 avec une collection permanente d'art contemporain ; dans le Grand Est : 343 musées, dont 7 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Bretagne : 119 musées, dont 1 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Pays de la Loire : 85 musées, dont 8 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Centre-Val-de-Loire : 114 musées, dont 2 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Bourgogne-Franche-Comté : 130 musées, dont 2 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Nouvelle-Aquitaine : 261 musées, dont 3 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Auvergne-Rhône-Alpes : 593 musées, dont 9 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Occitanie : 312 musées, dont 10 avec une collection permanente d'art contemporain ; en Provence-Alpes-Côte-d'Azur : 277 musées, dont 9 avec une collection permanente d'art contemporain

²⁴⁷ Le LAAC est né grâce au don à la ville de Dunkerque d'un ensemble exceptionnel d'œuvres d'artistes du XXe siècle, à l'initiative de Gilbert Delaine, président-fondateur de l'association L'Art contemporain, soutenue par soixante entreprises mécènes dans les années 1970-1980.

MusVerre (Sars-Poteries)

Le MusVerre a pour vocation le soutien et la diffusion de l'art contemporain en verre. Il propose des expositions temporaires régulières, de nombreuses activités (ateliers, stages...), et l'Atelier département du verre dont l'équipement très pointu permet l'accueil en résidence d'artistes d'envergure internationale spécialisés dans cette discipline.

	Musées avec une activité art contemporain significative	Musée avec une activité art contemporain occasionnelle
Aisne	Musée - Centre de Documentation Alfred Desmases (Hirson) Musée Franco-Américain du Château de Blérancourt Musée Municipal de Soissons (L'Arsenal)	Musée municipal de Chauny Musée Familial d'Henri Matisse (Bohain-en-Vermandois) Musée du Vermandois (Vermand) Musée Louis Cornu (Wassigny)
Nord	MUba Eugène Leroy (Tourcoing) Musée Départemental Matisse (Le Cateau-Cambrésis) Musée des Dentelles et Broderies (Caudry) Musée du Dessin et de l'Estampe Originale / Musée de la Gravure (Gravelines) Musée Municipal de Cambrai (Cambrai) Centre d'art sacré contemporain (Lille / Fives)	Ecomusée de la Région de l'Avesnois (Fourmies) Musée des Beaux-Arts de Valenciennes Musée Portuaire (Dunkerque) Palais des Beaux-Arts de Lille Musée des Jeux Traditionnels (Loon Plage) La Piscine (Roubaix)
Oise	Le Quadrilatère (Beauvais)	MUDO - Musée de l'Oise (Beauvais) Cité des Bateliers (Longueil-Annel)
Pas-de-Calais	Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode de Calais Musée de la Céramique (Desvres) Musée des Beaux-Arts (Arras) Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle (Calais) Musée du Touquet Paris-Plage (Le Touquet Paris-Plage)	Musée du Louvre Lens (Lens) Musée de Boulogne-sur-Mer
Somme	Musée de Picardie (Amiens)	Musée Alfred Danicourt (Péronne) Musée Boucher-de-Perthes (Abbeville)

On compte 28 associations d'amis de musées dans les Hauts-de-France membres de la FFSAM, Fédération française des sociétés d'amis de musées, 22 sont membres de la Fédération Régionale des Amis des Musées des Hauts-de-France. Une dizaine d'entre eux sont reliés à des musées avec un volet « art contemporain ».

Nord	Le Musoir, Société des Amis des Musées et du Patrimoine de Dunkerque et de Flandre Maritime Amis du Musée Matisse, Cateau-Cambresis Amis du musée de Cambrai Amis des Musées de Lille Association Promotion Musée des Beaux-Arts de Tourcoing Amis du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes Amis du LAM, Villeneuve d'Ascq
Pas-de-Calais	Société des Amis du Musée d'Arras Amis du musée de Boulogne-sur-Mer
Somme	Amis du Musée Boucher-de-Perthes, Abbeville

Musénor²⁴⁸, l'association des conservateurs de musées des Hauts-de-France est une section fédérée de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France.

Nous n'avons pu dans le cadre de ce premier état des lieux recenser les « petits musées » ouverts à l'art contemporain, en particulier ceux qui ne sont pas labellisés « Musées de France ».

L'inventaire sera également à compléter par les collections particulières, celles des villes (ex : Ville de Lille), de collectivités (Département du Nord)...

Les artothèques

Structures d'art contemporain dont l'origine date de 1982, les artothèques sont dotées de collections d'œuvres d'art originales (enrichies chaque année) prêtées à un large public (particuliers, établissements scolaires, associations, entreprises, collectivités,...), à la manière dont une bibliothèque prête des livres. Identifiées par leurs actions hors les murs, les artothèques mènent très souvent un travail de médiation. Le travail des artistes est également diffusé à travers des expositions, résidences de création, éditions²⁴⁹.

Une dizaine d'artothèques ont été identifiées.

²⁴⁸ <https://www.musenor.com/association>

²⁴⁹ <https://www.lesartothèques.com/>

Aisne	Artothèque de l'Aisne, Tergnier
Nord	Artothèque de Saint-Pol-sur-Mer, inscrite au sein de la Médiathèque (59) L'Inventaire, Maison Dewas, Hellemes CRP – Centre Régional de la Photographie (Douchy-les-Mines) Arthotèque L'Essentiel, bibliothèque municipale de La Source, Roncq (59) Artothèque de Lasécu (Lille Fives)
Oise	L'Arthotèque, CACCV-Espace Jean Legendre (Compiègne) Arthotèque des médiathèques du Beauvaisis (Beauvais)
Pas-de-Calais	Artothèque Robinson / Bibliothèque Robinson (Arras)
Somme	Arthotèque des bibliothèques d'Amiens Métropole

Ateliers

L'édition 2019 de l'opération **Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes** permet de recenser près d'un millier d'artistes, professionnels et amateurs du département du Nord, soit près de 400 ateliers²⁵⁰ et 119 artistes dans le département du Pas-de-Calais²⁵¹.

Parmi ces ateliers, un certain nombre sont des ateliers collectifs.

Les « lieux en commun »²⁵² correspondent aux « collectifs d'artistes », ou « squats », « friches culturelles », « lieux artistiques alternatifs », « centres d'artistes autogérés », « ateliers autogérés », « artist-run spaces²⁵³ », « nouveaux territoires de l'art », « lieux intermédiaires et indépendants », « tiers-lieux »...

Une vingtaine de ces lieux basés dans les Hauts-de-France ont contribué à cette étude, en voici la liste²⁵⁴ :

²⁵⁰ Précisément 394 ateliers répartis dans plus de 154 communes

²⁵¹ www.paaa62.fr

²⁵² Isabelle Mayaud, *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*, recherche commanditée par la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, 2019

²⁵³ Les *artist-run spaces* sont des « espaces d'exposition ouverts et gérés par des artistes » : <http://www.artist-run-spaces.org/presentation>

²⁵⁴ Ont également contribué à l'étude Le Silo U1 (Château-Thierry), Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains (Tourcoing) et Le Château Coquelle (Dunkerque)

Aisne	Association Grain de Sels (Espace d'Activités U1) Centre Lizières	Château-Thierry Époux-Bézu
Nord	Les Camoufleurs Equipe Monac1, Atelier Vidéo Art Plastique Fructôse La chambre d'eau La Plate-Forme laboratoire d'art contemporain L'H du Siège, centre d'art contemporain La malterie Volume Ouvert	Lille Lille Dunkerque Le Favril Dunkerque Valenciennes Lille Lille
Oise	La Menuiserie 2 (Menuiserie de Therdonne)	Le Quesnel-Aubry
Pas-de-Calais	Welchrome	Boulogne-sur-mer
Somme	Ateliers Jean-Luc François La Briqueterie La Machinerie Usine Carmichael	Ham Amiens Amiens Ailly-sur-Somme

Cette liste sera à enrichir par la suite car les « lieux en commun » sont plus nombreux en région.

On peut notamment en citer ici quelques-uns : à Lille (Le Nouveau-Lieu, Point Zéro, XI Box), à Roubaix (les Ateliers RémiCo, les Ateliers Jouret, La Plus Petite Galerie Au Monde Ou Presque, Chez Rita, Delta Studio...), à Esquelbecq (Modulo Atelier)...

Les lieux ou programmes de résidences

Les lieux de résidences

32 lieux de « résidences » ont été identifiés dans les Hauts-de-France. **Le terme « résidences » recouvre des pratiques très diverses** : certains lieux proposent de simples mises à disposition d'espaces quand d'autres s'engagent sur un véritable accompagnement de parcours d'artistes, revendiquant le versement d'une rémunération.

Aisne 3 lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Le Silo U1, pôle d'expositions temporaires (Château-Thierry) • Centre Lizières (Époux-Bézu) • PAF - Performing Arts Forum (Saint-Erme)
Oise 6 lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'artistes de Sacy (Sacy-le-Petit) • École d'art du Beauvaisis (Beauvais) • Diaphane, Pôle photographique en Picardie (Clermont) • Bray'Art, Résidence d'artistes en Pays de Bray • Association La Menuiserie (Therdonne) • Association Française (Senlis)

<p>Nord 13 lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de naissance / Galerie-Ateliers L'H du Siège (Valenciennes) • Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais (Douchy-les-Mines) • Fructôse (Dunkerque) • La Plate-forme, laboratoire d'art contemporain (Dunkerque) • L'inventaire (Hellemes) • Château Coquelle, Dunkerque • Galerie Robespierre (Grande-Synthe) • La chambre d'eau (Le Favril) • La malterie (Lille) • Le Flow (Lille) • Ecole d'art de Denain - Programme Archipel • Centre d'arts plastique et visuels (Lille) • MusVerre (Sars-Poteries)
<p>Pas-de-Calais 8 lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LaBanque (Béthune) • Espace 36 (St-Omer) • Maison de l'art et de la communication de Sallaumines (Sallaumines) • Ecole d'art de Boulogne (programme Archipel) • Ecole d'art de Calais Le Concept (Calais) (programme Archipel) • Les Maisons des enfants de la Côte d'Opale (St-Martin Boulogne, Outreau) • Cité des Electriciens (Bruay-La-Buissière) • Résidence d'artistes de la Collection Pinault (Lens)
<p>Somme 2 lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Abbaye royale de Saint-Riquier, Centre culturel de rencontre (Saint-Riquier) • La Briqueterie, Amiens

Programmes de résidences

Nous citons ici une sélection de programme de résidences :

Archipel, programme de résidences de recherche et de création mené par le Frac Grand Large et les écoles d'art de Boulogne-sur-Mer, du Calais, de Denain et de Lille depuis septembre 2018. Il permet le séjour simultané de deux artistes, sur le « pôle littoral » (Calais-Boulogne) et sur le « pôle intérieur » (Lille-Denain).

Avec le Prix Wicar, résidence de création à Rome, chaque année depuis 2008, la Direction des Arts visuels de la Ville de Lille permet à trois artistes émergents de bénéficier d'une résidence de création à Rome, pour une durée de trois mois chacun. L'appel à candidature est ouvert aux plasticiens, architectes et designers de Lille et de la métropole, âgés de moins de 40 ans.

La résidence-mission d'artistes aux Argousiers, est mise en place depuis 2015 par la Ligue de l'enseignement dans le centre d'hébergement de Merlimont (Pas-de-Calais)

AIRLab (Artiste en Immersion Recherche dans un Laboratoire) est un programme de résidence de création mené par l'Université de Lille en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Cette résidence entre dans la dynamique « Œuvres et Recherches » collectif de chercheurs composé à ce jour de plus de 70 chercheurs de la région Haut de France. L'artiste lauréat est désigné à l'issue d'un appel à projet. Pour sa résidence, l'artiste bénéficie d'une rémunération forfaitaire de 10. 000 € TTC qui inclut sa rémunération et ses frais de déplacements et de séjour.

Création en cours

Dans les Hauts-de-France, la proportion des plasticien.ne.s bénéficiant du programme national Création en cours reste très faible : en 2019 : 3 plasticien.ne.s parmi les 7 artistes en résidence dans la région ; en 2018 : aucun.e plasticien.ne parmi les 10 artistes en résidence.

Initié en 2016 par le ministère de la Culture en relation avec le ministère de l'éducation nationale, géré par les Ateliers Médicis à Montfermeil (Seine-St-Denis), le programme national de résidences Création en cours permet à une centaine d'artistes diplômés depuis moins de cinq ans, issus de tous les champs de la création contemporaine, de mener des projets de création et de recherche impliquant une résidence d'au moins 20 jours au cœur d'établissements scolaires.

Collectifs d'artistes

Les artistes répondant au questionnaire ont déclaré appartenir à plus de 70 collectifs différents. On notera leur grande diversité et la présence d'un centre d'art (H du siège) considéré comme un « collectif ».

NOM	Ville	Département
ASCAA - Association pour la Création Artistique et l'Artisanat d'Art	Château-Thierry	Aisne
Collectif Autonome d'Arts Singuliers	Ugny-Le-Gay	Aisne
La Maison Anglaise	Arcy-Sainte-Restitue	Aisne
ALPHA	Hazebrouck	Nord
Groupement des Artistes Villeneuvois	Villeneuve d'Ascq	Nord
Groupement des Artistes Indépendants	Thumesnil	Nord
Arts Sen Lemo	Dunkerque	Nord
Les Ymagiers	Trelon	Nord
L'H du Siègle	Valenciennes	Nord
Atelier 4	Lille	Nord
Ateliers RemyCo	Roubaix	Nord
Au Pied Levé	Ronchin	Nord
A vos toiles et pinceaux	Biache-Saint-Vaast	Nord
Bureau d'Art et de Recherche	Roubaix	Nord
La CoFabrik	Lille	Nord
Collectif Biche	Lille	Nord
Collectif Brûle Maison	Lille	Nord
Collectif Convergences	Wattrelos	Nord
Fructôse	Dunkerque	Nord

Garage 83-C	Lille	Nord
Groupe A – Coopérative culturelle	Lille	Nord
Hors Cadre	Lille	Nord
Juliette et Mathilde	Lille	Nord
La malterie	Lille	Nord
La Plate-Forme	Dunkerque	Nord
Chez Rita	Roubaix	Nord
Le Laboratoire d'Humanité	Lille	Nord
Les Caddies de Sinope	Lille	Nord
Atelier MUZZIX	Lille	Nord
Les Canailles	Lille	Nord
L'inter(s)tisse	Hellemmes	Nord
Le Non Lieu	Roubaix	Nord
L'Organisme Onirique	La Madeleine	Nord
Plier Bagage	Tourcoing	Nord
TT Entreprendre	Maroilles	Nord
52/95	Valenciennes	Nord
SMAC	Douai	Nord
Volume Ouvert	Lille	Nord
Weekend Artistes	Lille	Nord
Arc en Terre	Senantes	Oise
Les Faiseurs d'Art	Noyon	Oise
Association Hors Cadre Beauvais	Beauvais	Oise
Association Ouvre Les Yeux	Bazancourt	Oise
Collectif des Artistes de Brenouille	Brenouille	Oise
Photo Vidéo Club de Compiègne	Compiègne	Oise
Diaphane	Clermont de l'Oise	Oise
La Menuiserie – Therdonne	Therdonne	Oise
Picardie For Ever	Saint-Pierre-lès-Bitry	Oise
Prox'Art -e	Breuil-le-Sec	Oise
ART_GROUPE	Lumbres	Pas-de-Calais
Ateliers d'Arts et d'Artistes 7 Vallées	Hesdin	Pas-de-Calais
FAR		Pas-de-Calais
APIRLys	Sailly-sur-la-Lys	Pas-de-Calais
Artzimut	Arras	Pas-de-Calais
APAPCO	Le Touquet-Paris-Plage	Pas-de-Calais
Les Ateliers Créatifs	Wissant	Pas-de-Calais
Les Ateliers de la Halle	Arras	Pas-de-Calais
Espace 36	Saint-Omer	Pas-de-Calais
L'Art Hybride	Saint-Omer	Pas-de-Calais
Les chevalets de l'Alloeu	Laventie	Pas-de-Calais

Red Bricks	Lens	Pas-de-Calais
Terre d'Ici	Boulogne-sur-Mer	Pas-de-Calais
Welchrome	Boulogne-sur-Mer	Pas-de-Calais
Art Vif	Creuse	Somme
Alliance Française des Designers	Amiens	Somme
Elidée	Amiens	Somme
Kollectif Singulier	Amiens	Somme
La Briqueterie	Amiens	Somme
Collectif La Forge	Molliens-au-Blois	Somme
Les Amis des Arts de la Somme	Amiens	Somme
Les Editions du Monstre	Amiens	Somme
Association du Nombre d'or	Saint-Valéry-sur-Somme	Somme

Les éditeurs

La diffusion du travail des artistes ne passe pas seulement par des expositions. Les publications, les articles dans la presse spécialisée ou non, participent à leur visibilité. Voici les éditeurs identifiés²⁵⁵ :

50° nord, réseau transfrontalier	Revue Facettes qui examine les données et enjeux de la création contemporaine grâce à des regards croisés (artistes, critiques d'art, chercheurs, professionnels...)
Camoufleur	Collectif basé à Lille
Les Editions du Monstre	Collectif mêlant artistes professionnels, amateurs et étudiants destiné à aider illustrateurs, graphistes, auteurs à élaborer une production en favorisant l'impression artisanale.
Friville-éditions	Réalisation de catalogues d'artistes mais aussi selon les rencontres, éditions plus insolites....
Revue Light Motiv	Revue dédiée aux tendances photographiques émergentes, liée aux photographes de l'agence Light Motiv.
Editions Paths	Edition d'un fanzine, d'ouvrages de photographies, graffiti...
Revue Light Motiv	Revue dédiée aux tendances photographiques émergentes, liée aux photographes de l'agence Light Motiv.
Revue Verrue	Revue artistique et culturelle, principalement disponible et consultable sur le territoire valenciennois.
Université de Lille	Édition de la revue scientifique <i>Déméter</i> ²⁵⁶

L'édition est également un des volets de l'activité du Fresnoy, Studio national d'arts contemporains, des centres d'art Diaphane et le CRP, Centre Régional de la Photographie, du LAM, Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut.

²⁵⁵ À signaler également le projet « La Maison d'Éditions » (titre provisoire) porté par Tristan Dassonville et Manon Simons dans la Somme

²⁵⁶ <https://demeter.univ-lille.fr>

Quelques grands événements et manifestations

Sont mentionnés ici quelques événements à rayonnement régional, sans vocation d'exhaustivité.

Lille 3000

Manifestation triennale organisée depuis 2006, qui fédère une programmation hétérogène et dense d'expositions et événements dans de nombreux lieux de la métropole Lilloise, avec la volonté affichée d'attirer un très large public. Le choix de thématiques qui ouvrent sur le monde vise à rendre l'art contemporain plus attractif.

Lille Métropole, capitale mondiale du design en 2020 (après Lille2004, Capitale européenne de la culture). Après Turin, Séoul ou Mexico, la MEL est la première collectivité française à obtenir cette distinction attribuée tous les deux ans.

Gigantisme – Art & Industrie à Dunkerque

Nouvelle triennale art et design initiée en 2019, conçue et portée conjointement par le FRAC Grand Large — Hauts-de-France et le LAAC — Musée de France, avec l'association l'Art Contemporain et la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Hauts-de-France.

Le festival international de jardins Hortillonnages, Amiens

Créé en 2010 par la Maison de la Culture d'Amiens, ce festival de jardins longtemps appelé Art, villes & paysage, est depuis 2018 – porté par l'association Art & jardins | Hauts-de-France est conçu comme un instrument de soutien à la jeune création (paysagistes, architectes et plasticiens).

Il s'intègre dorénavant dans un projet de jardins plus vaste qui s'étend à toute la région avec des propositions pérennes telles que le parcours des Jardins de la Paix ou les jardins participatifs dans le Bassin minier.

Le *Video Mapping Festival*

Créé en 2018, le *Video Mapping Festival* (mapping monumental, sur objet, jeu vidéo, immersif, interactif...) est organisé par le *Video Mapping European Center*, un dispositif créé par les **Rencontres audiovisuelles** pour accompagner le développement de la filière *video mapping* en Europe, et notamment en région Hauts-de-France (travail de recherche avec le laboratoire DeVisu de l'Université de Valenciennes, formations et ateliers pédagogiques en direction de publics divers, résidences de création à l'Arenberg, Creative Mine...). Il se déploie sur 6 mois dans une quinzaine de communes de la région

Parcours d'art contemporain d'Amiens métropole

Avec cette initiative lancée en 2019, la collectivité entend soutenir la jeune création et proposer la diffusion de multiples démarches avec les habitants : ateliers, conférences et rencontres avec les artistes... Le projet se veut « fédérateur, ouvert à la création locale et régionale ; il invite à se déplacer, encourage les échanges et la réflexion sur l'évolution et la perception des arts ». Appuyée par la Direction régionale des affaires culturelles, cette manifestation est « sans équivalent dans les Hauts-de-France »²⁵⁷.

257 <https://www.amiens.fr/Actualites/Dans-les-pas-de-la-jeune-creation>

Les Rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens

Initié en 1996 par les fondateurs passionnés de l'association On a marché sur la bulle, les Rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens se déroulent depuis chaque année le temps d'un week-end en juin. Il s'agit d'un des principaux festivals de BD francophone. Au programme, des expositions, des rencontres avec des auteurs, des tirages limités, des animations pour le jeune public²⁵⁸.

Panorama d'aides publiques

Le travail a consisté à repérer des aides publiques auxquels les arts plastiques peuvent prétendre (hors des aides dédiées à l'éducation artistique présentées plus loin), il ne s'agissait aucunement d'une évaluation de politiques publiques.

Les dispositifs d'aides de la DRAC destinés aux artistes

La DRAC Hauts-de-France attribue des aides individuelles aux artistes-auteurs, en activité, résidant dans la région²⁵⁹ sur présentation d'un projet, suite à l'avis de la commission régionale consultative présidée par le Préfet ou son représentant, composée de personnalités qualifiées et d'un représentant des organisations professionnelles d'artistes.

Les membres de cette commission régionale consultative sont nommés par le Préfet pour une durée de trois ans. Les deux conseillers aux arts plastiques de la DRAC des Hauts-de-France (à Amiens et Lille) sont rapporteurs des demandes devant les membres de la commission.

La Direction régionale des affaires culturelles attribue deux aides distinctes aux artistes :

L'aide individuelle à la création (AIC) est destinée à permettre aux artistes de financer le développement d'un projet artistique dans tout domaine des arts visuels : peinture, dessin, sculpture, installation, performance, photographie, vidéo, art numérique, graphisme, design, stylisme et mode.

Elle a pour vocation de permettre aux artistes de mener à bien un projet ou une recherche artistique sur le territoire national, sans aboutir nécessairement à la réalisation d'une œuvre. Elle n'est pas destinée à la diffusion, l'exposition, l'édition ou la communication. Le montant de l'aide ne peut excéder 8 000 € et ne peut être cumulée sur un même exercice avec le Fonds de soutien à la création mis en œuvre par le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Cette aide inclut, outre des frais de documentation et de production, une rémunération du travail artistique.

L'allocation d'installation d'atelier et d'acquisition de matériel (AIA) est destinée à permettre aux artistes de financer des travaux d'aménagement de leur atelier de travail ou l'acquisition de matériel nécessaire à la pratique de leur activité artistique dans tout domaine des arts plastiques et visuels.

²⁵⁸ <https://rdvbdamiens.com/le-festival/>

²⁵⁹ Conformément au décret n° 2015-92 du 28 janvier 2015 et à l'arrêté du 3 avril 2015

Le montant de l'aide ne peut excéder 50 % du coût total des travaux ou de l'équipement. Les artistes peuvent exécuter les travaux eux-mêmes. Dans ce cas, seul le coût des matériaux est pris en compte.

Allocation d'installation d'atelier et d'acquisition de matériel (AIA)	2017	2018	2019
Nombre de dossiers reçus	11	27	25
Nombre de dossiers examinés ²⁶⁰	10	21	19
Nombre de dossiers retenus	10	12	13
Moyenne d'âge	46 ans	35 ans	38 ans
Nombre de femmes	4	5	7
Nombre d'hommes	6	7	6
Nombre de primo-bénéficiaires	8	10	9
Nombre d'artistes installé.e.s dans l'Aisne	1	0	2
Nombre d'artistes installé.e.s dans le Nord	7	7	5
Nombre d'artistes installé.e.s dans l'Oise	2	2	1
Nombre d'artistes installé.e.s dans le Pas-de-Calais	0	0	3
Nombre d'artistes installé.e.s dans la Somme	0	3	2

Un artiste accompagné pour une AIC ou une AIA ne peut déposer une nouvelle demande pour le même dispositif de soutien qu'à l'issue de trois exercices.

L'aide individuelle à la création (AIC)	2017	2018	2019
Nombre de dossiers reçus	28	28	33
Nombre de dossiers examinés ²⁶¹	25	23	25
Nombre de dossiers retenus	16	16	16
Moyenne d'âge	34 ans	40 ans	33,5 ans
Nombre de femmes	7	8	11
Nombre d'hommes	9	8	5
Nombre de primo-bénéficiaires	14	10	11
Nombre d'artistes installé.e.s dans l'Aisne	0	1	2
Nombre d'artistes installé.e.s dans le Nord	11	10	6
Nombre d'artistes installé.e.s dans l'Oise	2	2	2
Nombre d'artistes installé.e.s dans le Pas-de-Calais	1	0	1
Nombre d'artistes installé.e.s dans la Somme	2	3	4

260 Chaque année, un certain nombre de dossiers sont finalement retirés par les artistes (absence de cofinancement)

261 Chaque année, un certain nombre de dossiers sont finalement retirés par les artistes (absence de cofinancement...)

Le Fonds de soutien à la création de la Région

Ce programme²⁶² concourt à créer une œuvre artistique et favoriser sa rencontre avec les publics. Toutes les filières artistiques ou expressions artistiques sont éligibles à ce dispositif à l'exception du cinéma et de l'audiovisuel.

Les objectifs opérationnels sont d'accompagner et soutenir les artistes et acteurs culturels dans leur démarche de création ; de soutenir la création régionale en encourageant la vitalité artistique, sa diversité et son renouvellement ; de favoriser la rencontre de l'œuvre avec le public.

Pour les arts visuels, cette aide s'adresse aux artistes – auteurs professionnels (disposant d'un N° de SIRET et identifiés à la Maison Des Artistes ou à l'Agessa). Les étudiants ne peuvent postuler.

Le projet déposé par le (les) artistes peuvent porter sur : la réalisation d'un projet artistique, la production d'une ou de plusieurs œuvres, pouvant donner lieu à un temps de diffusion spécifique suite à la production ; l'organisation de temps fort(s) autour de la création, incluant de la médiation ; une édition ; la réalisation de supports de communication visant à faire connaître et valoriser les travaux ; une démarche de mobilité afin de développer des contacts professionnels, mettre en œuvre un projet ; une démarche de formation professionnelle en lien avec le projet de création.

Département du Nord

Conformément à la politique culturelle adoptée le 22 mai 2017, le soutien du Département aux acteurs culturels a pour objectif de renforcer et développer la médiation artistique et culturelle, de réduire les inégalités territoriales, d'agir en faveur des publics prioritaires et de soutenir l'innovation culturelle. En 2019, 20 structures « arts plastiques » étaient soutenues dans ce cadre

Arrondissements	Associations
Lille	Art connexion
	La Sécu
	Berkem Label
	Bar
	Heure Exquise
	L'Inventaire
	Saison vidéo
	Atelier 2
	Espace Croisé
	50° nord
	La malterie

²⁶² Source : Délibération n° 20170467, Séance Plénière du Conseil Régional

Dunkerque	Modulo atelier
	La plateforme
	Fructose
Valenciennes	(TA) Tous Azimuts
	Centre Régional de la photographie
	L'H du siège
Douai	MJC Maison des Arts
Avesnes	La Chambre d'eau
	Idem + arts

En 2002, le Département du Nord a initié l'opération Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes. L'édition 2019 a concerné près d'un millier d'artistes, professionnels et amateurs, soit près de 400 ateliers²⁶³.

Département du Pas-de-Calais

Le Département du Pas-de-Calais se veut « particulièrement attentif à la création plastique contemporaine » qu'il tente de développer en aidant la programmation des lieux de diffusion de l'art contemporain et les actions de sensibilisation menées en direction du public. Il apporte son soutien à la jeune création et aux artistes régionaux par des aides à des projets de création et de recherche dans le cadre de résidences d'artistes²⁶⁴.

Soutenue par le Département, l'édition 2019 des « Portes ouvertes des ateliers d'artistes » a concerné 119 artistes.

Principales structures dédiées aux arts plastiques aidées et / ou repérées par le Département du Pas-de-Calais sur son territoire en 2019

Arrondissements	Structures
Arrageois	Les ateliers de la Halle
	L'être-lieu
Artois	La Banque
Audomarois	Art Singulier
	Espace 36
Boulonnais	École d'art
	Welchrome
Calaisis	École d'art Le Concept
Lens-Hénin	Louvre Lens

²⁶³ Précisément 394 ateliers répartis dans plus de 154 communes

²⁶⁴ <https://www.pasdecals.fr/Culture/Les-Arts-plastiques>

Département de la Somme

Le soutien du département de la Somme aux projets arts plastiques / arts visuels prend plusieurs formes.

Appel à projets « Soutien aux arts visuels »

En 2018, le Département a souhaité proposer un nouveau mode d'intervention dans le champ des arts visuels avec la mise en œuvre d'un appel à projet « soutien aux arts visuels ».

Soutien aux festivals

Festival International du Film d'Amiens Métropole

Festival de la Bande dessinée organisé par l'association « On a marché sur la Bulle »

Une programmation renouvelée dans les équipements culturels du Département

Le centre culturel de Saint-Riquier

Une convention avec le Centre G Pompidou

Des résidences d'artistes

Un espace d'exposition (une forte demande des artistes locaux)

Une médiation (ex : station bébé mobile)

L'Historial de Péronne

2019/2020 : exposition « il était une fois » créée par l'association « On a marché sur la Bulle »

Les Archives départementales

Une programmation d'expositions thématiques sur l'année

La Commande publique

L'art dans l'espace public

Le soutien à la commande publique artistique concrétise la volonté de l'État, ministère de la Culture, associé à des partenaires multiples (collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés), de diffuser la création contemporaine, d'enrichir le cadre de vie et le patrimoine national et de permettre ainsi la rencontre de la création contemporaine avec le plus grand nombre.

La commande d'œuvres dans l'espace public, une recherche d'exigence artistique, historique et symbolique

La commande publique désigne à la fois un objet - l'art qui, en sortant de ses espaces réservés, va à la recherche de la population dans ses lieux de vie, dans l'espace public - et une procédure marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire, jusqu'à la réalisation de l'œuvre par l'artiste et sa réception par le public. De l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au réseau internet, la commande publique artistique met en jeu toutes les expressions plastiques : la sculpture, le design, la photographie, le graphisme, les métiers d'art ou les nouveaux médias. L'intervention peut avoir un caractère éphémère (sur les décors ou sur un événement).

Quelques réalisations emblématiques passées dans les Hauts-de-France

2000 : *Le Chœur de lumière*, œuvre d'Anthony Caro pour l'Eglise Saint Jean-Baptiste, Bourbourg (Nord)

2000 : *Passage*, œuvre d'Anthony Gormley pour la commune de Caumont (Aisne)

2006 : *Physalis partitura*, œuvre de Katsuhito Nishikawa pour l'Hôpital Claude Hurriez à Lille (Nord)

2009 : *Bleu Grenay*, œuvre de Carmen Perrin pour la place Daniel Breton à Grenay (Pas-de-Calais)

En 2017, le projet de réhabilitation de la Maison du Colonel à Amiens en un café œuvre d'art piloté par l'artiste Kinya Maruyama a été intégré à une commande publique²⁶⁵.

Le 1% artistique dans les constructions publiques

L'obligation de décoration des constructions publiques, communément appelée « 1% artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres à des artistes qui s'impose à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales.

Cette obligation n'est pas ou peu appliquée dans la Région des Hauts-de-France. Les derniers appels à candidature en date²⁶⁶ ont été émis par le Rectorat de Lille (Nord, 2015), le Groupement de gendarmerie à Arras (Pas-de-Calais, 2016), le Centre de conservation du Louvre à Liévin (Pas-de-Calais, 2017), le Pôle éducatif du Val de Scarpe, Arras (Pas-de-Calais, 2019).

Aujourd'hui, la procédure du 1% est sous la responsabilité des commanditaires-maitres d'ouvrage des bâtiments concernés. La DRAC peut accompagner les commanditaires, notamment dans la constitution du comité de sélection, mais elle n'est pas le maitre d'ouvrage qui garde seul la responsabilité de la commande et de sa réalisation, de la conservation des œuvres réalisées et des archives du projet, de leur valorisation.

L'association Française (Senlis) a entrepris une action de valorisation des œuvres réalisées dans le cadre du 1% dans la région des Hauts-de-France²⁶⁷.

Le 1% artistique²⁶⁸

Expression de la volonté publique de soutenir la création et de sensibiliser nos concitoyens à l'art de notre temps, le « 1% artistique » est censé atteindre un public très large et qui n'est pas nécessairement familier des lieux d'exposition par la diversité des équipements concernés (bâtiments scolaires, commissariats, palais de justice...).

Depuis son lancement en 1951, ce dispositif a donné lieu à plus de 12 400 projets se déployant sur l'ensemble du territoire national et sollicitant plus de 4 000 artistes.

Depuis la construction de l'Université de Lille sur le domaine de Pont-de-Bois (Villeneuve d'Ascq) au milieu des années 70, plusieurs artistes ont été sollicités pour l'intégration d'œuvres d'art sur le campus.

²⁶⁵ <http://www.lamaisonducolonel.com/>

²⁶⁶ <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/Le-1-artistique/Consulter-les-appels-a-candidature/Voir-les-appels-archives/Hauts-de-France>

²⁶⁷ Ce travail au long cours est visible en ligne sur le site de l'association (<https://francoiseartmemo.fr/force-territoriale/commande-dune-oeuvre-artistique/>)

²⁶⁸ <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/Le-1-artistique>

Exemples d'œuvres pour l'Université de Lille 3²⁶⁹

4 moulages de bas-reliefs créés pour les parements de façades (amphithéâtres et des bâtiments A et B) par Karl-Jean Longuet, Geneviève Micha, Albert Ayme et Luc Peire ;

4 mosaïques dont 3 sur le forum par Raoul Ubac, Gustave Singier et Nicole Cormier-Vago ;

3 sculptures, dont 2 monumentales par Eugène Dodeigne, Berto Lardera et Roger Frezin.

1 immeuble, 1 œuvre

Programme lancé en décembre 2015 par le ministère de la Culture et de la Communication et 13 acteurs du secteur immobilier signataire d'une charte engageant les entreprises à commander une œuvre d'art auprès d'un artiste pour tout programme d'immeuble à construire ou rénover (comme une version privée du 1% proposée sur la base du volontariat). En 2019, 34 promoteurs sont signataires de la charte pour près de 140 œuvres déjà installées sur le territoire national.

Une commande liée à ce programme a été réalisée dans les Hauts-de-France en 2018²⁷⁰.

L'action Nouveaux Commanditaires

Les Nouveaux Commanditaires enregistrent près de 500 projets réalisés ou en cours en France et en Europe, dont 320 en France et 47 dans les Hauts-de-France (autant qu'en Ile-de-France).

L'association artconnexion a été missionnée en tant que médiateur à partir de 2000. Depuis cette date, elle a réalisé 33 projets dont 25 en Hauts-de-France. 14 sont actuellement en cours – dans les Hauts-de-France, en Angleterre et en Norvège.

Nom du Projet	Ville	Départements / Pays	Artistes
In Varietate Concordia	Lille	Nord	<i>En cours</i>
Cataplasme	Roubaix – Dunkerque – Autres villes du Nord – Douvres (UK)	Nord / Angleterre	<i>En cours</i>
Biblio'Parc	Lille	Nord	<i>En cours</i>
Ampave	Douai	Nord	<i>En cours</i>
Phare d'Ault	Ault	Somme	<i>En cours</i>
Snohetta – Maison du canal	Roubaix	Nord	<i>En cours</i>
Cité 9 – Rue Pascal	Lens	Pas-de-Calais	<i>En cours</i>
Humanité	Capinghem	Nord	<i>En cours</i>
Château d'Esquelbecq	Esquelbecq	Nord	<i>En cours</i>
Etablissement Public de Santé Mentale	Saint-André-Lez-Lille - Marquette-Lez-Lille	Nord	<i>En cours</i>
Views	Nesflaten	Norvège	<i>En cours</i>
Bell-ringers	Charminster	Angleterre	<i>En cours</i>
Triennale	Folkestone	Angleterre	<i>En cours</i>
Changer une minute	Lille	Nord	Jan Kopp
Capsule	Caudry	Nord	Matali Crasset
MDA, du nord au sud et d'est en ouest	Roubaix	Nord	Maurizio Nannucci

269 Liste des œuvres et des artistes pour l'Université de Lille 1 : <http://patrimoine-artistique.univ-lille1.fr/>

270 L'œuvre de Marie Goussé pour le hall de la résidence Rivésia construite par Vinci Immobilier à Margny-les-Compiègnes (Oise)

Hullabaloo	Lille	Nord	Qubo Gas
Castille Résidence	Amiens	Somme	Fabien Rigobert
Discobolos	Roubaix	Nord	Wim Delvoye
European Think Tank	Tourcoing	Nord	Sammy Engramer
Binge Drinking	Paris – Lille – Autres Villes	Ile-de-France / Nord	Pierrick Sorin
La Maison Forestière	Ors	Nord	Simon Patterson
Soubise en général	Dunkerque	Nord	Patrice Carré
De quoi tenir jusqu'à l'ombre	Roubaix	Nord	Christian Rizzo
Le chemin de la cité	Calais	Pas-de-Calais	Hamish Fulton
Bob	Lille	Nord	Erwin Wurm
Vagabond Flux	Tourcoing	Nord	Tracy Mackenna & Edwin Janssen
Le Jardin hospitalier	Lille	Nord	Jyll Bradley
Neptuna	Lille	Nord	Florence Doléac
<i>A place is a space remebered</i>	Audinghen	Pas-de-Calais	Kenny Hunter
La Penseuse Tigresse	Tourcoing	Nord	Emilio Lopez-Menchero
Sharawaggi	Lille	Nord	Hugo Kostrzewa
Le Jour du Cosmos	Lille	Nord	Louise Hervé et Chloé Maillet
Tenir	Lens	Nord	Françoise Pétrovitch
Connaissez-vous la blague du petit déjeuner ?	Saint-Martin-Boulogne	Pas-de-Calais	Collectif Åbäke
Péniche	Le Havre	Seine-Maritime	Ionna Vautrin

Le marché de l'art

L'économie du marché de l'art s'organise principalement autour de galeries, de foires et de sociétés de vente aux enchères, dont la principale fonction est de vendre des œuvres à des amateurs (d'art).

Le marché de l'art contemporain résulte de l'interaction entre différents acteurs de l'écosystème des arts visuels (artistes, amateurs d'art, collectionneurs, institutions...). On distingue le premier marché (œuvres vendues pour la première fois) et le second marché (revente). Les principaux acteurs du premier marché sont les galeries d'art contemporain et les artistes eux-mêmes (dans leur atelier, à l'occasion d'expositions ou lors de manifestations type marchés de peintres). La plupart des œuvres vendues aux enchères appartiennent au second marché, et de nombreuses galeries y consacrent aussi une part de leur activité. Les foires d'art contemporain, comme les galeries, jouent sur les deux tableaux. À noter aussi l'émergence d'un marché de l'art numérique qui peut remplacer ou prolonger l'activité de ces différents acteurs (galeries d'art virtuelles, enchères en ligne, sites portails d'artistes...).

Les galeries d'art

Derrière le terme de galerie d'art, on peut trouver des positionnements différents :

Les marchands d'art, simples espaces de ventes d'œuvres, qui peuvent se résumer à des boutiques de décoration utilisant le nom de galerie (les œuvres y sont vendues comme de simples objets de décoration),

Les galeries d'art contemporain, tel qu'on entend cette appellation dans le secteur des arts plastiques, désignent des diffuseurs qui sont mandatées par les artistes pour vendre leurs œuvres et plus largement représenter leur travail, qui les accompagnent dans le développement de leur carrière et de leurs activités, ce qui implique le plus souvent des missions qui vont bien au-delà de la vente.

Ces galeries peuvent être membres du Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) dont le code de déontologie²⁷¹, qui a une valeur moins réglementaire que symbolique sur les missions des galeries, précise que la galerie s'engage à « diffuser » l'artiste, c'est-à-dire le conseiller, et exposer, promouvoir, produire et vendre ses œuvres.

La dernière étude nationale datant de 2012²⁷² range la région des Hauts-de-France dans la tranche qui compte le moins de galeries (nombre inférieur à 50) – cette même étude montrant que 80% du nombre des galeries en France sont concentrées dans 5 régions (dont 50% situées dans la seule région Ile-de-France).

Les galeries de la région sont très majoritairement situées à Lille et un peu au Touquet, sur la Côte d'Opale et en Baie de Somme, lieux de vie ou de villégiature d'une « clientèle » potentielle.

Expérience d'une galerie ayant un statut d'entreprise commerciale installée à Laon

Les parenthèses culturelles, créées par Elise Jacquet (ancienne étudiante du Master Culture et Patrimoine de Valenciennes) en septembre 2018, fermée début mars 2020.

Situé en plein centre-ville de Laon, cet espace proposait des expositions-vente d'artistes souvent jeunes, de la vente de livres d'art (activité demandée par les usagers) et de disques d'occasion, et un lieu de rencontres (conférences, salon de thé...).

Les expositions y attiraient un public d'amateurs d'art de la région (Laon, Amiens, Soissons...) achetant au coup de cœur des œuvres d'artistes dont les prix se situaient de 80 à 1 700 € (70% d'acheteurs réguliers, 30% de visiteurs de passage).

Après 18 mois de travail intensif, la structure avait atteint une belle reconnaissance publique et un petit seuil de rentabilité. Mais l'énergie et la mobilisation nécessaires ont été jugées démesurées sur le long terme par la jeune responsable de ce courageux projet qui a fait le choix de privilégier sa vie personnelle et d'arrêter.

Le rayonnement des galeries d'art des Hauts-de-France (toutes catégories confondues) est plutôt régional, voire local.

Quelques galeries s'ouvrent à une échelle dépassant le périmètre de la région, soit en participant à des salons ou foires parisiennes, soit en possédant une antenne ailleurs :

Art to Be Gallery

Fondée en 2012, Art to Be Gallery a participé à plusieurs foires et salons parisiens (Fotofever, 8^e Avenue, Art Paris) et à Art Ellysées encore en 2019. La galerie est membre du Comité Professionnel des Galeries d'Art, et de Lille Art Galleries.

La galerie Bayart

Fondée à Compiègne en 2008 (l'espace de la galerie originelle est aujourd'hui utilisé pour des événements de courte durée ou comme showroom), la Galerie Bayart s'est installée à Paris dans le 6^e arrondissement en 2012 et a

271 http://www.comitedesgaleriesdart.com/sites/default/files/atoms/files/code_deontologie_galeries_d_art_cpga.pdf

272 François Roue, *Les galeries d'art contemporain en France*, ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, 2012

ouvert en 2018 un nouvel espace au Touquet. Très investie dans les expositions hors-les-murs, la galerie participe à des foires et des salons (en 2019 et/ou 2018 : London Art Fair ; Masterpiece, Londres ; La Biennale Paris ; TEFAF, Maastrich ; YIA, Paris) ainsi qu'à la mise en place d'expositions au sein de musées, d'institutions, ou dans l'espace public (Parcours de sculptures monumentales).

La galerie Cédric Bacqueville

Créée en 2012, basée à Lille, la Galerie Cédric Bacqueville a participé au salon « Approche » 2018 à Paris, au salon « Galeristes » 2019 à Paris. Elle est la seule galerie de la région invitée à participer à la manifestation « Une partie de Campagne » qui a, en juin 2019, réunie au Château d'Esquelbecq une quinzaine de galerie parisiennes, suisses et belges. La galerie Cédric Bacqueville a le projet d'ouvrir en 2020 un espace de showroom aux Pays-Bas.

La Galerie Provost Hacker

Créée en 2010, basée à Lille, La Galerie Provost Hacker a participé au salon « Galeristes » à Paris 2018 et 2019, et au salon de dessin *Drawing Now* en 2019 (secteur Insight). En octobre 2019, la galerie s'associe avec la maison de ventes parisienne Million pour offrir un service d'expertise et de vente aux enchères à Lille. Anciennement membre du Comité professionnel des galeries d'art (adhésion non renouvelée), elle est aujourd'hui membre de Lille Art Galleries, association des galeries de Lille et de sa région (regroupement d'une vingtaine de galeries).

Focus sur la Galerie Provost-Hacker

Installée dans deux espaces dans le centre-ville de Lille, la galerie est co-dirigée par ses deux fondateurs et par une jeune femme diplômée de l'ESÄ Dunkerque-Tourcoing (DNSEP Art).

La galerie privilégie plutôt la peinture et accorde une place importante aux jeunes artistes. 6 à 7 expositions sont présentées chaque année.

15 artistes sont représentés par la galerie dont un tiers vivent dans la région des Hauts-de-France (à Lille, Dunkerque et Amiens). Ce sont les « artistes de la galerie ».

Une vingtaine d'autres artistes ont bénéficié d'une ou de plusieurs expositions depuis 2010.

Les parcours des 5 artistes de la galerie vivant dans la région sont diversifiés : 2 sont diplômés de L'ESA (un à Dunkerque, l'autre à Tourcoing), ce dernier ayant prolongé par un Master Art, création et ingénierie numériques puis le cursus post diplôme du Fresnoy, 1 est issue de la HEAD, école supérieure d'art de Strasbourg, 1 du département art de l'Université d'Amiens, 1 a un long et sinueux parcours d'étude (5 ans à l'institut Saint Luc de Tournai en Art Concept puis en option publicité, 5 ans à l'ESA de Tourcoing suivis d'un an en CAP tapisserie d'ameublement).

70% des clients de la galerie sont basés dans la région (essentiellement la Métropole Lilloise, quelques-uns à Arras et Douai), 30% à Paris ou ailleurs.

La newsletter de la galerie est envoyée à 6000 personnes, dont 1500 ouvrent le mail.

Le nombre de clients plus ou moins réguliers est d'environ 60.

Le prix des œuvres varie de 300 à 35 000 €, les achats réguliers se situant plutôt entre 1 000 et 10 000 €.

La Galerie Wagner

Fondée en 2003, basée au Touquet, la galerie Wagner a ouvert en septembre 2019 un espace à Paris, dans le 6^e arrondissement (la galerie du Touquet n'est ouverte que sur rendez-vous) Touquet. Elle participe aux foires Art Paris et Art Elysées depuis 2016. Elle est membre du Comité Professionnel des Galeries d'Art – membre du CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain – et de Lille Art Galleries.

La Foire Art Up !

Avec 16 000 m² d'expositions et plus de 40.000 visiteurs, Art Up! est une des rares foires d'art contemporain en France située hors de Paris.

Organisée par Lille Grand Palais, elle constitue chaque année un rendez-vous important pour les amateurs d'art de la région.

En 2019, Art Up! a réuni plus de 100 galeries françaises et internationales et présenté quelques 750 artistes, sculpteurs, peintres, graveurs, photographes...

Les galeries de la région constituent environ un quart des exposants (27 structures régionales sur 116 pour l'édition 2020). À noter aussi une proportion importante de galeries d'autres régions françaises (hors Paris) non présentes sur les salons et foires parisiennes.

Chaque année, Art Up ! met en avant une thématique liée à une pratique : la photographie en 2019, le textile en 2020.

Au-delà de sa dimension de foire commerciale, Art Up! propose pendant 4 jours une programmation culturelle et offre une plateforme de rencontres professionnelles et un coup de projecteur grand public sur l'art contemporain : conférences, exposition « Révélation by Art Up! » dédiée aux jeunes créateurs de la région – diplômés de 5^e année des établissements d'enseignement supérieur en art pour les dernières éditions –, Nuit de l'art, Ateliers et animations organisés en relation avec différentes structures culturelles de la région (structures participant à Art Up ! 2020 : Atelier 2 arts plastiques à Villeneuve d'Ascq ; le collectif WEA, Weekend'Artistes de la Métropole Lilloise ; La Manufacture, musée de la mémoire et de la création textile à Roubaix ; le Carré des artistes de Lille Sud ; le 111 des Arts de Lille ; l'ECV, école de communication visuelle ; le Centre hospitalier universitaire de Lille).

Les collectionneurs

Les collectionneurs occupent une place centrale dans le marché de l'art en tant qu'acheteurs, mais aussi souvent en tant qu'animateurs du marché des artistes qu'ils soutiennent. Plus de 80% d'entre eux consacrent une part substantielle de leur temps à de multiples autres formes de soutien à la vie artistique : soutien direct aux artistes (dépannage financier, prêt d'ateliers, organisation d'expositions, production d'œuvres, présentation à d'autres collectionneurs, etc.), gestion d'un lieu, soutien à des galeries, prêts ou dons d'œuvres aux institutions²⁷³.

273 Dominique Sagot-Duvaurox, « Pourquoi les collectionneurs sont-ils oubliés des pouvoirs publics », in Nectart n°5, 2017

Les États-Unis représentent la moitié des grands collectionneurs. Les collections d'entreprise sont essentiellement le fait des pays occidentaux et sont concentrées en Amérique du Nord et en Europe²⁷⁴.

On distingue les collectionneurs d'art contemporain des amateurs d'art qui achètent une ou plusieurs œuvres à l'occasion. « On devient collectionneur quand on achète la première œuvre qu'on ne peut plus installer dans son lieu de résidence ! ». Collectionner est une activité qui se déploie dans le temps²⁷⁵.

Quelques galeries parisiennes interrogées témoignent du peu de contacts figurant dans la catégorie « collectionneurs » de leur fichier pour la région des Hauts-de-France.

Alors que collectionner est une passion qui relève de la vie privée, parfois secrète, trois couples de collectionneurs de la région ayant une notoriété publique dans le milieu de l'art contemporain français peuvent être cités. Ils illustrent bien ce positionnement de collectionneur « acteur », exposant leur passion avec le désir de faire « utilité publique ». Si la constitution de la collection et la passion pour l'art est une aventure partagée par ces couples, le rôle d'activiste de la vie artistique et donc le rôle public est pris en charge par un des membres du couple.

Catherine et Renato Casciani (Lille)

Leur premier achat date de 1997 et, au fur et à mesure des années, ils ont constitué une collection mais ont en parallèle mis en forme plusieurs expositions chez eux.

Renato Casciani est Président de l'Association des Amis du Frac Grand Large, Président de l'association "NOW/HERE" de diffusion de l'art contemporain, membre de l'ADIAF, membre des Amis du Fresnoy, membre des amis et du club de mécènes du LAM, membre des amis de la Villa Cavrois.

Il développe régulièrement des activités de commissaire d'exposition dans la région et en France (Bordeaux, Paris), participe à la direction artistique de l'espace Delta Studio à Roubaix...

Catherine et Renato Casciani lancent à Lille un projet de foire dédiée à la vidéo « Around video » dont la première édition est prévue début octobre 2020. Si le couple a récemment déménagé, il garde donc des liens avec la Région.

Estelle et Hervé Francès (Senlis)

Depuis 2004, ils constituent ensemble une importante collection d'art contemporain (près de 600 œuvres et 260 artistes issus de 45 pays) autour d'une thématique précise, l'Homme et ses excès, ses souffrances, ses violences, ses croyances.

Parallèlement à cet engagement privé, ils créent La Fondation Francès dont la vocation est d'offrir un accès public à leur collection et deux associations pour prendre en charge d'autres missions d'intérêt général en lien avec la Fondation : éducation artistique et culturelle, accompagnement des artistes...

274 Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurox, « Aux extrémités du marché : les artistes et les collectionneurs Les artistes » in *Le marché de l'art contemporain*, 2016

275 Définition proposées en guide boutade proposée par Antoine de Galbert, collectionneur et fondateur de la Maison rouge à Paris.

Colette et Michel Poitevin (Lille)

Leur collection commencée il y a 40 ans compte aujourd'hui plus de 500 œuvres²⁷⁶.

Dans la région, la collection Colette et Michel Poitevin a notamment fait l'objet d'une exposition à Lasécu à Lille en 2015 avec un catalogue « Parcours ». Michel Poitevin a été Président fondateur des Amis du Fresnoy (en 1999) et des Amis du Frac Nord-Pas-de-Calais (en 2000), et membre de plusieurs comités d'acquisition dont le FNAC. En 1999, sous l'égide de Gilles Fuchs, il participe au renouveau de l'Adiaf (Association pour la diffusion internationale de l'art français)²⁷⁷ avec la création du Prix Marcel Duchamp en 2000. Parrain du salon de Montrouge de 2006 à 2012, il est membre du comité artistique de la foire Art Up ! depuis une dizaine d'années.

Les galeries

La liste de galeries ci-dessous – non exhaustive – est issue du croisement de plusieurs sources (liste des structures répertoriées sous le code APE 47.78C/commerces de détails spécialisés par Insee, Lille Art Galleries, galeries adhérentes au Comité Professionnel des Galeries d'Art, galeries ayant répondu au questionnaire structures...)

Elle regroupe les différents types de galeries : privées commerciales, associatives, municipales...

115 galerie d'art	Galerie municipale	02100	Saint-Quentin
Galerie Saint-Jacques	Galerie municipale	02100	Saint-Quentin
Galerie Marie-José Degrelle	Galerie commerciale privée	02400	Château-Thierry
Acid Gallery	Galerie commerciale privée	59000	Lille
Atelier Galerie Bleu / Avenir Enfance	Galerie associative	59000	Lille
La Collégiale des Arts	Galerie commerciale privée	59000	Lille
DTTH Gallery	Galerie commerciale privée	59000	Lille
Lill'Art Gallery	Galerie commerciale privée	59000	Lille
Louis' Dimension Gallery	Galerie commerciale privée	59000	Lille
L'Esplanade	Galerie commerciale privée	59000	Lille
Lasécu	Galerie associative	59000	Lille
New Square Gallery	Galerie commerciale privée	59000	Lille
L'Espace du Dedans	Galerie commerciale privée	59000	Lille
Quatre par Trois	Galerie commerciale privée	59000	Lille
Galerie Provost-Hacker	Galerie commerciale privée	59100	Lille
Galerie Les Bains Révélateurs	Galerie commerciale privée	59100	Roubaix
La QSP Galerie / Bureau d'art et de recherche	Galerie associative	59100	Roubaix
Association des Amis de la Galerie commune	Galerie associative	59200	Tourcoing
Galerie Saga / Sinkié Art Galerie Atelier	Galerie associative	59260	Lille
Galerie Philippe Kozak	Galerie commerciale privée	59300	Valenciennes
Galerie Estelle Lebas	Galerie commerciale privée	59320	Haubourdin

276 « On ne se pose jamais la question de savoir si l'on va pouvoir accrocher les œuvres chez nous, le but n'est pas la décoration. » : interview de Colette Poitevin, revue *LeChassis* #3, 2017

277 L'Adiaf compte une dizaine de membres dans les Hauts-de-France : <https://www.adiaf.com/>

Galerie des 3 Lacs	Galerie financée par le Crous	59650	Villeneuve-d'Ascq
La Belle Epoque / L'isolée	Galerie associative	59650	Villeneuve-d'Ascq
Galerie Septentrion	Galerie commerciale privée	59700	Marcq-en-Barœul
Galerie Robespierre	Galerie municipale	59760	Grande Synthe
Galerie Jean-Luc Moreau	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Art to Be Gallery	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Primitive Art Gallery	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Melting Art Gallery	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Carré d'artistes	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Frontière\$	Galerie associative	59800	Lille
Galerie Arnaud Rogez – L'Encadreur	Galerie commerciale privée	59800	Lille
L'Incartade	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Yellow Korner	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Galerie Frédéric Storme	Galerie commerciale privée	59800	Lille
L'illu	Galerie commerciale privée	59800	Lille
Galerie Bayart	Galerie commerciale privée	60200	Compiègne
Galerie Gilbert Dufois	Galerie commerciale privée	60300	Senlis
Galerie Claire L.L.	Galerie commerciale privée	60300	Senlis
L'Oeil du Chas	Galerie commerciale privée	62000	Arras
Crash Gallery / Association Antimatieres	Galerie associative	62000	Béthune
Galerie Hervé Guyot	Galerie commerciale privée	62152	Neufchâtel-Hardelot
Galerie Joel Dupuis	Galerie commerciale privée	62152	Neufchâtel-Hardelot
Galerie Wagner	Galerie commerciale privée	62520	Le Touquet-Paris-Plage
Galerie des Dunes	Galerie commerciale privée	62520	Le Touquet-Paris-Plage
Galerie Bayart	Galerie commerciale privée	62520	Le Touquet-Paris-Plage
Galerie des Dunes	Galerie commerciale privée	62930	Wimereux
L'Imprimerie	Galerie commerciale privée	80000	Amiens
Galerie Maznel	Galerie commerciale privée	80230	Saint-Valery-sur-Somme
Galerie des Dunes	Galerie commerciale privée	80230	Saint-Valery-sur-Somme
La Galerie de Rosana	Galerie commerciale privée	80550	Le Crotoy

Les écoles de pratiques en amateur

Les écoles d'art municipales de la région ne sont pas fédérées, ce qui rend complexe leur recensement, celui-ci a été effectué en partie via des recherches internet.

Quelques éléments issus d'une étude nationale sur les écoles d'art²⁷⁸

En novembre 2018, 300 structures étaient identifiées sur le territoire national. Les départements du Nord et du Pas de Calais sont les 2 départements qui, avec Paris, comptent le plus d'écoles (plus de 15 écoles pour le Nord, de 10 à 15 écoles pour le Pas de Calais). Les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme figurent parmi les départements qui comptent moins de 5 écoles.

Sur 138 répondants à cette étude (à l'échelle nationale), les éléments à retenir sont les suivants : plus de 60% proposent un enseignement dans le cadre d'une école municipale d'arts plastiques (42%) ou au sein d'une école supérieure d'enseignement artistique (22%) ; 10 % proposent cet enseignement dans un autre contexte (ateliers ou cours municipaux, maisons des arts, maison des associations, etc.) ; 4 % dépendent d'un conservatoire.

Pour 62%, l'enseignement dépend d'une Commune, pour 17% d'une Communauté d'agglomérations/de communes, pour 7% d'une Région, d'un Département ou d'une Métropole.

Les disciplines enseignées prépondérantes sont la peinture (99%), le dessin (97%), le volume / sculpture (80%), le dessin modèle vivant (78%) ; la gravure / sérigraphie (65%), la vidéo, le design, la BD / manga ou encore la mode sont également mentionnées. L'histoire de l'art est enseignée par 50% des répondants.

43% dispensent des cours de préparation aux concours des écoles supérieures d'art ; 29% un accompagnement aux options arts plastiques enseignées en lycée.

Selon la taille, la structuration, l'ancienneté des structures, le volume hebdomadaire de l'enseignement proposé est très variable. On observe une moyenne de 54 heures hebdomadaire (avec un minimum de 2 heures et un maximum de 220 heures hebdomadaire).

Le diplôme le plus représenté parmi le personnel enseignant est le DNSEP (44% en moyenne), suivi du DNAP (11%) et du Master universitaire Arts plastiques (11%).

L'offre d'ateliers de pratique amateur est également prise en charge par de nombreux artistes ou associations d'artistes sous forme de cours privés, et s'avèrent quasiment impossible à chiffrer de manière exhaustive.

École d'art associative Tous azimuts, à Mortagne du Nord (Nord)

École d'art associative subventionnée par la commune et la communauté d'agglomération, Tous azimuts propose des ateliers et gère une salle d'exposition pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'art et la culture. En 2012, une première résidence d'artistes s'est installée dans la commune. L'association Tous azimuts participe aussi activement à l'activité périscolaire.

Sur les 91 écoles repérées, 53 sont des associations (dont une est une association paramunicipale), 36 dépendent de collectivités.

²⁷⁸ Etude menée par l'observatoire de l'ANÉAT, association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs à laquelle seule l'école municipale d'art de Boulogne est adhérente : <https://www.aneat.fr/association>

Aisne	Communauté d'Agglomération de Château-Thierry	Centre Culturel Camille Claudel	Fère-en-Tardenois
Aisne	Ecole municipale	Les Ateliers d'Art Albert Laplanche	Château-Thierry
Aisne	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Maurice-Quentin de La Tour	Saint-Quentin
Aisne	Association	Ateliers de l'école d'Arcy / La maison anglaise	Arcy
Nord	Association	Atelier d'Art de Baisieux	Baisieux
Nord	Association	Les Arts Pluriels	Bondues
Nord	Association	Atelier Art et Création	Bousbecque
Nord	Association	Cap'Arts	Capinghem
Nord	Association	Atelier Peinture	Chérens
Nord	Association	Le Château Coquelle	Dunkerque
Nord	Association	Association Sport et Loisirs	Ennetières-en-Weppes
Nord	Association	Le Musée Vivant des Enfants	Fresnes-sur-Escaut
Nord	Association	Differ'Art	Halluin
Nord	Association	Association des Artistes et des Amateurs en Art Plastique	Haubourdin
Nord	Association	Artistes d'Houplin Ancoisne	Houplin-Ancoisne
Nord	Association	Atelier Peinture Houplin Ancoisne	Houplin-Ancoisne
Nord	Association	Caméra en Nord	La Madeleine
Nord	Association	Centre de Culture et d'Animation	La Madeleine
Nord	Association	Atelier des Couleurs	Lambersart
Nord	Association	Les Artistes Lambersartois	Lambersart
Nord	Association	Espace Helios	Lambres-lez-Douai
Nord	Association	Lezennes Arts Plastiques	Lezennes
Nord	Association	L'Art à Lille	Lille
Nord	Association	Atelier Galerie Bleue	Lille
Nord	Association	La CoFabrik	Lille
Nord	Association	Club artistique lommois	Lomme
Nord	Association	Atelier Art2Be	Marcq-en-Baroeul
Nord	Association	Spirale	Marcq-en-Baroeul
Nord	Association	L'Atelier	Marcq-en-Baroeul
Nord	Association	Idem+Arts	Maubeuge
Nord	Association	Atelier du Baroeul	Mons-en-Baroeul
Nord	Association	Tous Azimuts	Mortagne-du-Nord
Nord	Association	Culture Art Théâtre	Mouvaux
Nord	Association	Arts Plastiques et Création	Neuville-en-Ferrain
Nord	Association	Terra Noyelles	Noyelles-lez-Seclin
Nord	Association	Groupement des Arts Pérenchinois	Pérenchies
Nord	Association	Association d'Arts Plastiques	Prémesques
Nord	Association	Création et Talents d'Enfants	Prémesques
Nord	Association	Les Amis des Arts Ronchinois	Ronchin
Nord	Association	Arts Plastiques	Roncq
Nord	Association	Le Camion	Roubaix
Nord	Association	Ateliers Jouret	Roubaix
Nord	Association	Atelier Fine Art	Saint-André
Nord	Association	Terre des Arts	Toufflers
Nord	Association	Le Petit Atelier	Tourcoing
Nord	Association	Verlinghem	Verlinghem
Nord	Association	Atelier 2 Arts Plastiques	Villeneuve-d'Ascq
Nord	Association	L'Atelier d'Aliette	Wambrechies
Nord	Association	Terre et Carton	Wasquehal
Nord	Association	Photoxyde	Wattignies
Nord	Association	Atelier des Arts	Wattrelos

Nord	Association	Art et Nature	Wattrelos
Nord	Association	Création Artistiques	Wavrin
Nord	Association	Atelier de la Corneille	Wavrin
Nord	Association paramunicipale	Ecole d'Art de Douai	Douai
Nord	Ecole municipale	Ecole d'Arts Plastiques Constant Permeke	Grande-Synthe
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale des Arts Visuels de Gravelines	Gravelines
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Hem
Nord	Ecole municipale	Centre d'Arts Plastiques et Visuels	Lille
Nord	Ecole municipale	Atelier Parent Enfant	Lomme
Nord	Ecole municipale	Atelier d'Arts Plastiques	Neuville-en-Ferrain
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale des Beaux-Arts Charles Renaud	Saint-Pol-sur-Mer
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Seclin
Nord	Ecole municipale	Club Municipal de Loisirs	Sequedin
Nord	Ecole municipale	Ecole d'Arts Plastiques	Trith-Saint-Leger
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Vendeville
Nord	Ecole municipale	Art et Couleur	Wambrechies
Nord	Ecole municipale	Ecole d'Arts Plastiques	Wervicq-Sud
Nord	Ecole municipale	Ateliers du CIAC, Centre d'interprétation arts et culture	Bourbourg
Nord	Ecole municipale	Ateliers Culturels	Caudry
Nord	Ecole municipale	Ecole d'Arts Plastiques Eloi Decaillon	Denain
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Dunkerque
Nord	Ecole municipale	Atelier d'Arts Plastiques	Faches-Thumesnil
Nord	Ecole municipale	Ecole des Arts	Lesquin
Nord	Ecole municipale	Pratiques artistiques	Marcq-en-Baroeul
Nord	Ecole municipale	Ecole d'Arts Plastiques	Saint-Amand-les-Eaux
Nord	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Wattignies
Oise	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	Ecole d'Art du Beauvaisis	Beauvais
Oise	Ecole municipale	Ecole Municipale des Beaux-Arts	Compiègne
Oise	Ecole municipale	Espace Henri Matisse	Creil
Pas-de-Calais	Association	Ose Arts !	Carvin
Pas-de-Calais	Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer	Ecole d'Art	Saint-Omer
Pas-de-Calais	Communauté d'Agglomération Grand Calais		
Pas-de-Calais	Terres & Mers	Le Concept – Ecole d'Art du Calaisis	Calais
Pas-de-Calais	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Hénin-Beaumont
Pas-de-Calais	Ecole municipale	Ecole Municipale de Dessin – Sévigné	Béthune
Pas-de-Calais	Ecole municipale	Ecole Municipale d'Arts	Boulogne-sur-Mer
Pas-de-Calais	Ecole municipale	Ecole de dessin et de peinture Fernand Bourguignon	Lens
Pas-de-Calais	Ecole municipale	Maison de l'Art et de la Communication	Sallaumines
Somme	Association	Centre Culturel Léo Lagrange	Amiens
Somme	Association	Le Safran	Amiens
Somme	Communauté de Communes de l'Abbevillois	Ecole des Beaux-Arts de l'Abbevillois	Abbeville

Parallèlement à leur mission d'enseignement, les écoles supérieures d'art mettent en place des ateliers de pratiques en amateur et / ou des conférences à destinations d'adultes, de scolaires, de publics de centres sociaux... C'est le cas du Fresnoy – studio national d'art contemporain (photo, vidéo, son et nouveaux média) et de l'ESÄ Dunkerque-Tourcoing sur son site de Tourcoing. Elles proposent également des médiations autour de leurs propres expositions. Elles proposent l'intervention de leurs étudiant.e.s à des musées pour valoriser leurs collections. C'est le cas également de l'ESAD d'Amiens.

Les actions de sensibilisation des publics de l'ESÄ, école supérieure d'art de Dunkerque-Tourcoing²⁷⁹

Une diversité d'ateliers et de cours d'initiation ou de perfectionnement dans plusieurs pratiques artistiques sont proposés. Formant à l'acquisition de techniques, les enseignants favorisent également l'éveil de la curiosité, le sens critique et l'ouverture imaginaire, accompagnant chaque participant.e dans le développement de ses apprentissages et de ses projets personnels.

Une université populaire (ATLA) a ouvert ses portes en 2014 : le public est invité à suivre, en auditeurs libres et à la carte, l'ensemble des cours d'histoire de l'art, de culture générale, d'esthétique et de philosophie de l'art, ou de civilisation asiatique qu'elle dispense.

Durant trois semaines, les étudiants préparant le Certificat d'École en Enseignement de l'Art sont invités à créer *ex nihilo* **une école supérieure temporaire d'art** (ESTA) dans un territoire qui en est dépourvu, sous la forme notamment d'ateliers ouverts aux publics des écoles et de montages d'expositions.

L'éducation artistique en milieu scolaire

La région académique des Hauts-de-France représente²⁸⁰

- 666 434 élèves dans 5 047 écoles (maternelles et élémentaires)
- 318 033 élèves dans 659 collèges
- 182 214 élèves dans 216 lycées d'enseignement général et technologique
- 63 657 élèves dans 148 lycées professionnels
- 121 475 étudiants dans 7 universités

En dehors de l'enseignement obligatoire des arts plastiques en collège, il existe des dispositifs d'éducation artistique (EAC), dont certains dédiés aux arts plastiques. Même si le contexte est à la généralisation de l'EAC, certains dispositifs reposent sur le volontariat ou sur des appels à projets et ne concernent donc pas la majorité des élèves.

Les parcours d'éducation artistique et culturelle doivent conjuguer trois piliers : des apports cognitifs, des pratiques en amateur du geste artistique et des rencontres (avec des œuvres, des créateurs, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture).

En 2016, le Haut-Conseil à l'éducation artistique et culturel a édité une charte pour l'éducation artistique et culturelle²⁸¹, conçu un document de référence partagé par les différents partenaires, services de l'État, collectivités territoriales et membres de la société civile.

Une **expérimentation du 100% EAC** est menée à l'échelle nationale dans dix sites laboratoires, dont la communauté d'agglomération de Château-Thierry (Aisne)²⁸² et avec la chambre d'eau (Landrecies, Nord).

L'objectif du 100% EAC est que le plus grand nombre des jeunes entre 3 et 25 ans traverse chaque année une expérience d'éducation artistique et culturelle.

²⁷⁹ <https://www.esa-n.info/>

²⁸⁰ Enseignement public et privé sous contrat : <http://prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Chiffres-cles-de-la-region-Hauts-de-France>

²⁸¹ <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Actualites/Charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle>

²⁸² <https://100pour100eac-carct.org/>

Le dispositif PEPS de la Région à destination des lycéens et apprentis

Lancé en 2017, le PEPS, Parcours d'Education, de Pratique et Sensibilisation à la culture est un dispositif proposé par la Région Hauts-de-France permettant la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle dans tous les champs disciplinaires. Il se décline sous deux formes : « PEPS Dans les murs » et « PEPS Hors les murs » – qui peuvent parfois se coupler, mais il ne s'agit pas d'une obligation.

Initié en 2017 par la Région des Hauts-de-France, **le PEPS, Parcours d'Education, de Pratique et Sensibilisation à la culture** s'adresse aux lycéens et apprentis. Les établissements candidats à l'appel à projets se voient attribuer des points selon leur effectif et leur localisation géographique dans une logique de solidarité entre les territoires²⁸³. 158 projets arts plastiques ont eu lieu au cours des trois dernières années.

Liste des bassins d'éducation concernés par le PEPS : Amiens, Artois-Ternois, Audomarois-Calais, Béthune-Bruay, Douaisis, Lens Hévin Liévin, Lille Est, Oise centrale, Roubaix-Tourcoing, Sambre Avesnois, Sud Aisne.

Le **dispositif « PEPS Dans les murs »** fonctionne par un appel à projets par lequel les établissements candidats font remonter jusqu'à trois vœux. Au moment de la sélection, outre l'exposé de leurs motivations, ils se voient attribuer des points selon leur effectif et leur localisation géographique (logique de discrimination positive et de solidarité entre les territoires)²⁸⁴.

En 2019, sur 750 demandes reçues, 475 ont été acceptées.

Le coût maximum d'un projet est de 4.500€, avec une prise en charge de la Région à 90%.

Avec **158 projets sur les 3 dernières années scolaires**, les arts plastiques et la photo sont mieux représentés – tant en nombre de projets qu'en budget – que le livre-lecture-écriture, les arts du cirque et de la rue, les musiques (actuelles ou classiques) mais moins que le cinéma-audiovisuel ou que le théâtre (discipline majoritaire)²⁸⁵.

Aperçu sur 3 ans des projets arts plastiques dans le cadre du PEPS (2017 à 2019)

Une diversité de thématique : L'art mural s'invite au lycée, Découverte de l'artiste Eugène Leroy et de sa filiation contemporaine, La face cachée de l'affiche, Créer une exposition virtuelle à l'aide d'une application numérique et en faire le récit, Graff ton établissement, Découverte d'une technique, La gravure, Julie Maresq et la photographie, Projet autour de l'autoportrait et de l'estime de soi...

Une diversité de partenaires : associations (Diaphane, Destin Sensible, Les Amis de Lizières, La Briqueterie, Espace 36, Collectif Renart, Françoise pour l'œuvre contemporaine, Le Kollektiv singulier, association Elfe, Les éditions du Monstre, L'atelier de poésie, La chambre d'eau) ; musées (MUBA Eugène Leroy, Musée du Louvre-Lens) ; structures

283 Les projets retenus doivent systématiquement être proposés aux établissements du « bassin principal » dont dépend le porteur ainsi qu'à l'ensemble des bassins contigus (frontaliers) sachant que la Région est découpée en 23 bassins d'éducation. Source : plaquette de présentation de l'appel à propositions 2019-2020 *Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation culture*

284 Les projets retenus doivent systématiquement être proposés aux établissements du « bassin principal » dont dépend le porteur ainsi qu'à l'ensemble des bassins contigus (frontaliers) sachant que la Région est découpée en 23 bassins d'éducation. Source : Plaquette de présentation de l'appel à propositions 2019-2020 *Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation culture*

285 Livre, lecture : 8,1% du nombre de projets et 5,8% du budget / Arts du cirque et de rue : 9,4% du nombre de projets et 9,5% du budget / Musiques (actuelles et classiques) : 10,3% du nombre de projets et 12,8% du budget / Cinéma et audiovisuel : 13,4% des projets et 13,4% du budget / Théâtre : 27,1% des projets et 30% du budget. Budget cumulé : 532 976 €.

d'éducation populaire (Fédération des foyers ruraux, À petits pas) ; municipalités (commune de Sallaumines, service mobile d'animations culturelles du Douaisis)

Liste des principaux bassins : Amiens, Artois-Ternois, Audomarois-Calais, Béthune-Bruay, Douaisis, Lens Hénin Liévin, Lille Est, Oise centrale, Roubaix-Tourcoing, Sambre Avesnois, Sud Aisne.

Si la subvention peut être reconductible, les établissements sont invités à mobiliser dans le prolongement du PEPS, l'enveloppe actions éducatives (financement par la Région d'actions portant sur le développement durable, l'écologie, mais aussi les actions artistiques et culturelles).

Le dispositif PEPS hors les murs consiste à proposer à au moins 30% des élèves un parcours de 3 sorties culturelles dans des domaines artistiques différents (voir un spectacle, visiter un musée, aller dans un salon du livre...). Les frais d'entrée et les frais de transport des jeunes sont pris en charge par la Région. Le dispositif concerne 190 établissements.

Les dispositifs d'éducation artistique des Départements dans les collèges²⁸⁶

Le Département du Pas-de-Calais apporte son soutien à des actions qui permettent d'accompagner le collégien dans l'élaboration d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, en privilégiant une approche concrète de l'art et de la culture, en faisant appel à des démarches de rencontre avec les artistes et les œuvres et par la fréquentation des lieux culturels de création et de diffusion. Les démarches s'appuient, en priorité, sur les acteurs de proximité.

Le PAC (projet artistique et culturel) collégiens 80 porté par le Département de la Somme se décline en trois niveaux : les « Rendez-vous culturels » ouverts à tous les collégiens, les Pratiques artistiques et culturelles dans le cadre d'un appel à projets et l'action un Artiste au Collège. En 2019, le dispositif a concerné 66 collèges qui ont mis en place 80 projets.

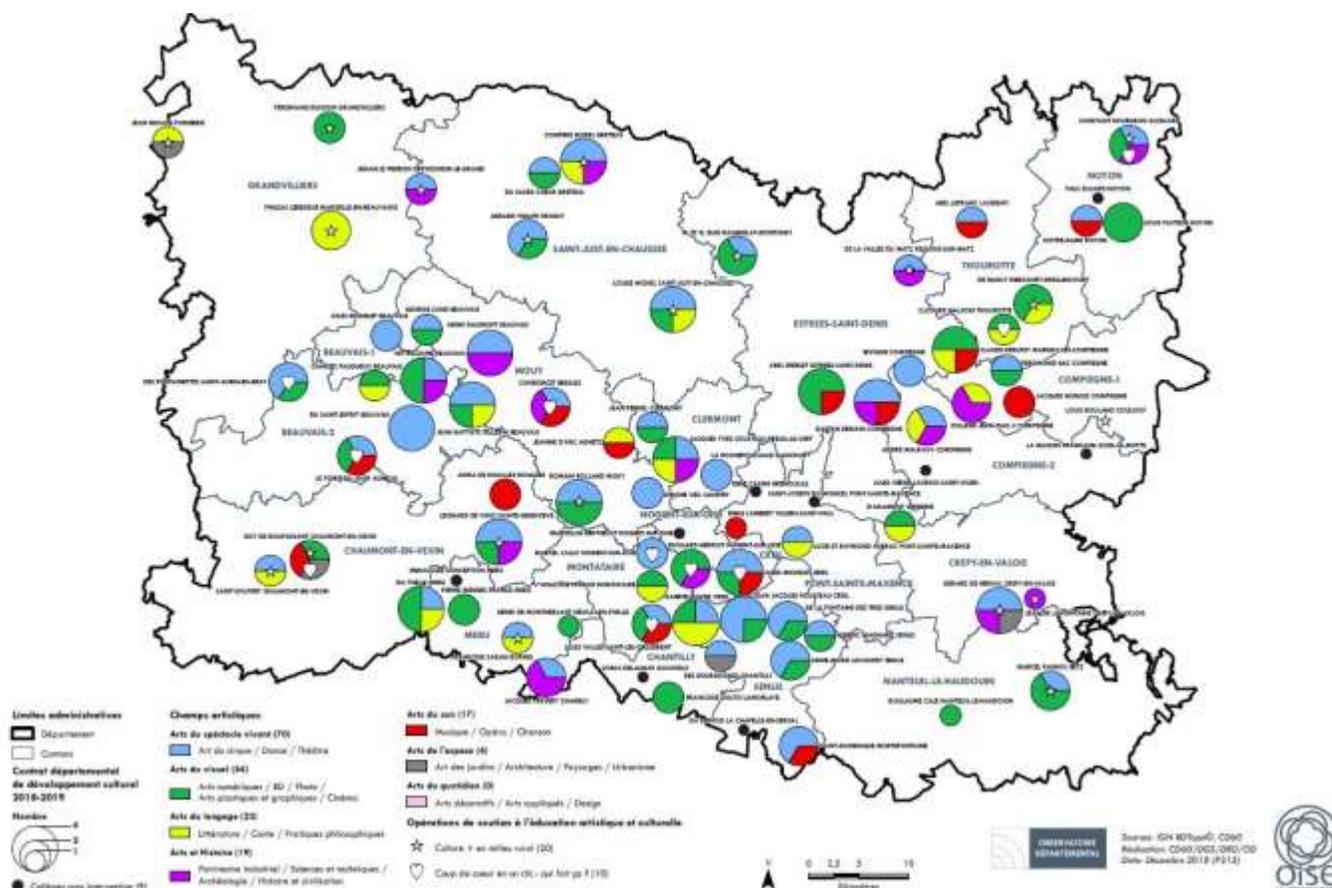
Le Département de l'Oise mène, en partenariat avec l'éducation nationale et le ministère de la culture, une politique volontariste d'éducation artistique depuis 2005 en direction des collégiens, avec une attention particulière aux zones rurales²⁸⁷. En 2019, 74 projets arts visuels ont eu lieu dans 74 collèges (dont 68 publics et 6 privés).

286 Deux précisions : les dispositifs des Départements ne séparent pas toujours les arts plastiques des autres domaines des arts visuels, les chiffres sont donc ici regroupés. Nous n'avons pas dans le cadre de cet état des lieux recueilli d'informations sur le Département de l'Aisne.

287 Marie-Christine Bordeaux, Anne-Cécile Nentwig, *Donner accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous les collégiens : le contrat de développement culturel de l'Oise*, Rapport d'étude, Observatoire des politiques culturelles, 2013

Carte des projets dans le cadre du contrat départemental de développement culturel de l'Oise

En vert : arts numériques, BD, photo, arts plastiques, cinéma.



Le département du Nord a initié le dispositif **Résidences d'artistes au collège** (Résac) qui permet de soutenir et d'accompagner des collèges situés en milieu rural ou en REP+ (Réseau d'éducation prioritaire renforcé) dans l'accueil d'un artiste professionnel ou d'une compagnie artistique²⁸⁸ sur un temps long (50h de présence minimum). L'objectif est de faire participer les élèves au processus de création artistique et de leur faire découvrir un univers singulier. Toutes les disciplines sont concernées. Les arts plastiques représentent 1/3 des résidences et 38% du budget alloué aux 18 RESAC qui ont eu lieu à ce jour²⁸⁹.

Les Espaces Rencontre Œuvre d'Art (EROA)

Principalement implantés dans des collèges et également dans quelques lycées, la plupart des EROA (Espaces rencontre avec l'œuvre d'art) sont ouverts aux écoles du premier degré et à la population environnante (accueil également de parents et des habitants à l'occasion de vernissages par exemple).

288 <https://resacnord.home.blog/>

289 Soit 57.220€ sur un budget global de 149.000€

Les EROA sont financés par la DRAC et les collectivités territoriales de tutelle du second degré qui participent à leurs dépenses de fonctionnement et aménagent des locaux – collaboration depuis l’origine entre l’Education nationale. Entre 1996 à 2016, les EORA ont accueilli 300.000 élèves, 500 expositions et 400 artistes.

Pour l’année scolaire 2019-2020, on compte **29 EROA : 22 dans le Nord, 7 dans le Pas-de-Calais**²⁹⁰.

Extrait du cahier des charges des EROA²⁹¹

L’Eroa permet la rencontre approfondie avec les œuvres d’arts sous toutes leurs formes : installation, dessin, peinture, sculpture, vidéo, cinéma expérimental, photographie, architecture....

L’Eroa organise également des rencontres avec les artistes, des théoriciens et des critiques d’art.

Chacun des espaces-rencontre créé est appelé à mener en lien avec l’équipe éducative un travail de sensibilisation à entrées multiples visant à appréhender au mieux les différents aspects de la création contemporaine. Le public extérieur est également visé par ces actions.

Les galeries d’établissements

L’Académie d’Amiens développe un programme baptisé « les galeries d’art en établissement scolaire » en partenariat avec le Frac, Fonds régional d’art contemporain. L’objectif est de faire vivre une espace d’exposition en élaborant un programme de manifestations artistiques et culturelles inscrit dans le projet de l’établissement et ouvert sur le territoire ».

17 projets sont répertoriés²⁹² : 7 dans l’Aisne, 6 dans l’Oise, 4 dans la Somme²⁹³.

Les enseignant.e.s missionné.e.s

Des enseignant.e.s sont missionné.e.s par l’Académie de Lille (Délégation académique aux arts et à la culture) dans le domaine des arts plastiques²⁹⁴ pour faire le lien avec les musées.

Leur rôle est de préparer des dossiers pédagogiques, d’organiser des visites à destination des enseignant.e.s, de concevoir avec eux des parcours d’expositions adaptés à leurs élèves, d’animer des stages de formation...

12 professeurs sont actuellement missionnés au sein de 11 musées représentant un volume de 220 heures hebdomadaires.

Le nombre d’heures des personnels détachés de l’Éducation nationale sont en diminution : à Dunkerque, le Frac Grand Large est passé de 9H mises à disposition qui lui étaient dédiées à 8H partagées avec le LAAC, Lieu d’Art et Action Contemporaine.

290 Cartographie disponible sur ce lien : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Y_aZuENZCNBYfz8NHTHgxCvz3qGZcpA&hl=fr&usp=sharing

291 Cahier des charges relatif à l’aménagement et au fonctionnement des espaces de rencontre avec l’œuvre d’art

292 <https://www.ac-amiens.fr/action-culturelle.html>

293 Aisne (Beauvevoir, Château-Thierry, Chauny, Hirson, Laon, Soissons, St-Quentin), Oise (Chantilly, Grandvilliers, Mouy, Nogent-sur-Oise, Senlis, Saint-Aubin en Bray), Somme (Albert, Noyon - 2 galeries -, Peronne). Cartographie disponible sur ce lien : <https://www.ac-amiens.fr/164-galerie-d-exposition-en-etablissement.html>

294 <http://daac.ac-lille.fr>

Les 11 musées accueillant des enseignant.e.s missionné.e.s dans l'Académie de Lille

Nord : LaM Lille Métropole Musée d'art moderne (2 enseignants), FRAC et LAAC à Dunkerque (2 enseignants), Beaux-Arts de Valenciennes, MusVerre de Sars-Poteries, Le Fresnoy, Studio national d'arts contemporains à Tourcoing (2 enseignants), Muba de Tourcoing, Musée des Beaux-Arts de Cambrai, Palais des Beaux-Arts de Lille.

Pas-de-Calais : Musée du Louvre-Lens (2 enseignants), musée de l'hôtel Sandelin à Saint-Omer.

Résidences et dispositifs de développement culturel des territoires

Contrats locaux d'éducation artistique (CLÉA)

Les contrats locaux d'éducation artistique (CLÉA) ont vu le jour suite à deux années de concertation entre la DRAC, des artistes, des enseignants, des jeunes, des opérateurs culturels. Trois priorités ont été dégagées : sortir de la classe, intervenir dans la durée – et non quelques heures disséminées parmi les cours –, mobiliser des artistes dans des processus de sensibilisation en tant que créateurs et non en tant qu'animateurs²⁹⁵.

Un cahier des charges est diffusé assez largement²⁹⁶. La sélection s'effectue par un ensemble de partenaires, le Rectorat notamment. La DRAC donne l'impulsion et les collectivités abondent au financement.

Les artistes se voient attribuer une enveloppe de 6.000 € pour 4 mois.

Si toutes les esthétiques sont concernées, il s'avère que les dossiers des plasticiens retiennent l'attention sans doute parce qu'ils offrent une grande variété de médium (céramique, sculpture, peinture).

Aucun territoire signataire d'un CLÉA n'a jamais fait appel à un plasticien – alors que certains n'ont jamais fait appel à des chorégraphes par exemple.

Aperçu chiffré des résidences-missions de la DRAC (données 2019)²⁹⁷

- 175 résidences-mission longues : 175
- une quarantaine de collectivités différentes pour les contrats locaux d'éducation artistique (sur les 90 intercommunalités que comptent les Hauts-de-France)
- Nb de candidatures d'artistes : 1480
- Nb d'hommes et de femmes : 50% de femmes / 50% d'hommes
- Répartition géographique des artistes : Hauts-de-France : 35%, France hors Hauts-de-France : 60%, étranger : 5%
- Proportion de plasticiens : environ 60%

²⁹⁵ Les CLÉA ont également été préfigurés par deux dispositifs antérieurs : ART, Artiste rencontrent Territoires et ARTS, Artiste rencontrent Territoires Scolaires.

²⁹⁶ Pôle Emploi est l'un des relais

²⁹⁷ Pour une approche plus incarnée de l'extrême diversité des projets, consulter la série de courts-métrages *Regards sur l'éducation artistique et culturelle* :

<https://vimeo.com/channels/regards>

Les contrats culture ruralité

À l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité est une mesure nationale qui permet de coordonner les moyens financiers pour mener un ensemble d'actions en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale²⁹⁸.

Les contrats culture ruralité sont une mesure spécifique aux Hauts-de-France – non applicable sur les territoires où il existe déjà des CLÉA (contrats locaux d'éducation artistique).

Sur les 12 contrats existants en 2019 (ou en cours de signature), trois concernent les arts plastiques.

Aisne	<ul style="list-style-type: none">• Communauté de communes Thiérache Centre (projet autour de la céramique)• Communauté de communes du Val de l'Aisne (projet autour de la gravure et du graffiti)
Oise	Communauté de communes du Vexin Thelle (projet autour de la photographie)

Nos Quartiers d'Été

Dispositif porté par la Région, **Nos Quartiers d'Été** vise à soutenir (durant la période estivale) des projets d'animation sociale et culturelle dans les territoires en politique de la ville. Chaque année, 400 animations sont programmées par plus d'une centaine d'associations mobilisées²⁹⁹.

L'appel à projets Culture et solidarités (Somme)³⁰⁰

Lancé en 2017 par le Département de la Somme, l'appel à projets annuel Culture et solidarités vise à développer une éducation artistique et culturelle à destination des publics dont il a la charge en lien avec les autres politiques départementales (sociales, territoriales ...). Il s'agit de développer la confiance en soi, l'épanouissement personnel et l'autonomie, de favoriser le lien social, la participation active à la vie en société et lutter contre l'isolement, d'engager la personne dans une démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle en l'inscrivant dans une dynamique de projet. Le dispositif doit favoriser la structuration d'un partenariat durable entre acteurs du champ artistique et culturel et du champ social travaillant sur un même territoire.

La participation du Département – comprise entre 1.000 € et 3.500 € ne peut excéder 80 % du budget global.

Deux projets arts plastiques ont été soutenus : la customisation d'une cabine téléphonique à Ham (avec Benjamin De Oliveira Silva, graffeur) et une résidence au château à Flixecourt en partenariat avec l'ADAC (avec Raphaëlle Peria, photographe).

²⁹⁸ <https://www.cget.gouv.fr/ruralites/contrat-de-ruralite>

²⁹⁹ <https://www.hautsdefrance.fr/nos-quartiers-dete-2019-vos-projets/>

³⁰⁰ Source : fiche de présentation de l'appel à projets

Présence Artistique dans les Territoires (PAT), département du Nord

Il nous a semblé intéressant de mentionner ici le dispositif **Présence artistique dans les territoires menée entre 2012 à 2016** par le Département du Nord – et mis en sommeil depuis 2017. Nous avons en effet recueilli des témoignages mentionnant un dispositif novateur, alliant expérimentation artistique et action culturelle avec les habitants.

Les enjeux étaient grâce à la présence effective d'un artiste sur une durée de 4 mois minimum de mettre en œuvre un travail de médiation à la fois auprès des publics dits « prioritaires » pour le Département (collégiens, personnes handicapées, personnes âgées, personnes en insertion sociale, etc.) mais aussi en favorisant la mixité sociale. Les enjeux étaient également de valoriser les spécificités des territoires, à la fois aux yeux des habitants et à l'extérieur, de réinterroger le vivre ensemble, de créer un effet levier sur le développement culturel. Un travail d'évaluation a mis en évidence que les élus locaux ont apprécié la dynamique qui a mobilisé différents professionnels des secteurs culturel, éducatif, social et a permis d'impulser un travail transversal. Le dispositif a été l'occasion d'expérimenter de nouveaux modes projets qui ont trouvé, pour certains, par la suite leur autonomie.

Parmi les 37 projets soutenus³⁰¹, 23 associaient des plasticiens.

Formation continue et formation professionnelle

Les opérateurs de compétences (OPCO)³⁰²

L'Afdas³⁰³

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. L'Afdas accompagne les entreprises dans le développement de la formation professionnelle et de l'alternance. L'Afdas a également pour mission de développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques : artistes-auteurs, intermittents du spectacle et journalistes pigistes de la presse écrite. Un conseil de gestion non paritaire – au sein duquel siègent entre autres la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), le CAAP (Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices) et le CIPAC (Fédération des professionnels de l'art contemporain) – assure la gestion du fonds de formation des artistes-auteurs dont les conditions d'accès aux financements sont validées en conseil d'administration³⁰⁴.

Unifformation

Unifformation est opérateur de compétences (OPCO) pour la cohésion sociale. 22 branches professionnelles couvrent ce périmètre (associations, organismes sociaux, fondations, organisations syndicales de salariés, partis politiques, comités d'entreprise, etc.)³⁰⁵. Des structures culturelles peuvent cotiser à Unifformation.

301 L'aide départementale était plafonnée à 40.000 € et à 80 % du budget prévisionnel global

302 Seuls 15 répondants du questionnaire structures ont indiqué l'OPCO auquel ils cotisaient : l'AFDAS a été cité 4 fois et Unifformation 8 fois.

303 <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>

304 <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>

305 <https://www.unifformation.fr/qui-sommes-nous>

Offre de formation continue spécifique aux arts visuels dans les Hauts-de-France

Les formations professionnelles de la malterie sont conçues en fonction des besoins identifiés lors de l'accompagnement des artistes-auteurs mené au quotidien. Elles visent à apporter des outils tant techniques que théoriques pour mieux appréhender le champ des arts visuels et les mutations qui s'y opèrent. Les artistes intéressés peuvent bénéficier d'une aide pour les démarches de demandes de prises en charges financières.

Exemples de thématiques sur la période 2018-2020 : tenir sa comptabilité d'artiste indépendant sur un logiciel de comptabilité spécifique ; répondre à un dispositif de résidence mission ; répondre à un appel d'offre «1% artistique» ; créer et entretenir son réseau professionnel ; la contrefaçon : comment réagir ? ; initiation à la modélisation 3D avec le logiciel Blender ; créer son portfolio artistique en ligne ; travailler et assembler le bois...

Partant du constat que la formation en présentiel pouvait être vécue comme une perte de temps au regard de l'organisation du travail des artistes et des indépendants des arts visuels – qui exercent fréquemment plusieurs activités –, l'agence MAZE a imaginé une formation à distance permettant d'échelonner des modules courts sur une durée longue. Ce projet bénéficie du soutien de la Région des Hauts-de-France – direction de la formation professionnelle –, au titre de l'innovation.

Destinée aussi bien aux artistes qu'aux diffuseurs, pour les aider à décortiquer le cadre administratif des activités de l'art contemporain, **Téléphérique** est une **formation à distance pilote pour les professionnels des arts visuels**³⁰⁶. La pédagogie se veut narrative et interactive ; elle s'appuie sur des vidéos de cours, des séminaires web, des mails d'évaluation sous la forme de jeu de rôle, ainsi que d'une application de réalité augmentée. Deux modules sont proposés : le régime de sécurité sociale des artistes-auteur.e.s et la fiscalité des artistes-auteur.e.s

Carpe Media est un centre de formation spécialisé dans l'apprentissage et le perfectionnement des outils PAO, web, vidéo, 3D et autres outils de conception graphique et visuelle.

Plusieurs écoles supérieures d'art proposent des **formations continues**.

ESAD Amiens

- Formation continue Animation 3D (10 mois)
- Formation de 10 mois intensifs qui permet de découvrir les métiers de l'image numérique et du cinéma d'animation. Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi (financée par la Région Hauts-de-France).
- Formation continue courte Unity (300 H)
- Apprentissage des notions nécessaires à la création d'une application sur Unity de façon autonome. Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi (financée par la Région Hauts-de-France).
- Stages de formation continue de 3 ou 6 mois

L'ESAD Amiens accueille par ailleurs toutes les demandes de formation continue dans ses domaines de compétences et propose des offres sur mesure ou des conseils d'orientation : formations à la carte, reconversions (une majorité de femmes), accompagnement sur mesure et participation à l'enseignement existant (à noter qu'une partie des stagiaires reprend ensuite une formation initiale).

³⁰⁶ <https://telepherique-formation.fr/a-propos/>

Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains

- Formations d'enseignants et formateurs.
- Formation professionnelle continue Image (environ 3 sessions par an de formations courtes, 1 à 2 jours, en partenariat avec l'AFDAS)

Par ailleurs, depuis 2005-2006, la **VAE** (Validation des acquis de l'expérience) a été **mise en place** par le ministère de la Culture au sein de l'enseignement supérieur culture, avec des écoles pilotes et des centres de validation. **L'ESÅ Nord-Pas de Calais / Dunkerque-Tourcoing** est le **seul centre VAE de la région pour un seul diplôme**, le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option Art.

Réseaux régionaux

Créée en 1997 par de petites et moyennes associations, l'association **50° nord**³⁰⁷ fut l'un des premiers réseaux régionaux d'art contemporain créé en France³⁰⁸.

50° nord poursuit trois missions : le développement du secteur de l'art contemporain, la valorisation de la scène artistique et culturelle sur le territoire transfrontalier notamment au travers du programme biennal *Watch This Space* et l'accompagnement des acteurs du secteur. Plate-forme collaborative, le réseau encourage le partage d'information, les échanges de pratiques, d'expériences et la mutualisation de moyens entre ses membres, via un espace ressources virtuel (veille, agenda partagé, newsletter mensuel...).

50° nord s'adresse aux professionnels non membres du réseau et au grand public. L'actualité de l'art contemporain est relayée via un agenda papier semestriel, une newsletter mensuelle et les réseaux sociaux. Le réseau propose régulièrement des rendez-vous d'information, des journées de rencontres professionnelles, des voyages d'étude et des circuits en bus à la découverte d'expositions ou événements. Il édite la revue annuelle *Facettes*, pensée comme un espace de collaboration, débat, recherche. Gratuite et largement diffusée³⁰⁹, elle examine les données et enjeux de la création contemporaine grâce à des regards croisés (artistes, critiques d'art, chercheurs, professionnels...).

Le CRAC, Collectif Régional Art et Culture Hauts-de-France

Créé en amont des élections régionales en 2015, le CRAC, Collectif Régional Art et Culture Hauts-de-France, rassemble sur une base volontaire des acteurs artistiques et culturels qui exercent une veille auprès des institutions régionales et contribuent par leurs actions et travaux à la construction des politiques culturelles territoriales. En 2019, une série de rencontres baptisée « Le CRAC en tournée » a été lancée dans l'objectif de dresser un nouvel état des lieux de la situation des politiques culturelles en Hauts-de-France et de permettre des réflexions par filière. En 2019, le comité de pilotage compte une trentaine de personnes membres, dont cinq représentent les arts visuels dont : 2 représentants de 50°nord, 1 représentant pour le SNAP (Syndicat national des artistes plasticiens) CGT et 2 poste en cours de renouvellement.

³⁰⁷ <http://50degresnord.net/>

³⁰⁸ Apparus dès les années 80 avec la création de Tram en Île-de-France, les réseaux territoriaux d'art contemporain sont aujourd'hui une trentaine en France.

³⁰⁹ 1500 exemplaires diffusés gratuitement en pays francophones ; 10.000 visites mensuelles sur la version dématérialisée proposée sur le site

Les écoles supérieures d'art et de design

Quelques rappels sur le réseau national des écoles d'art et de design

Placées sous le contrôle pédagogique du ministère de la Culture, les écoles supérieures d'art et de design sont au nombre 44 : 10 sont des écoles nationales et 34 des écoles territoriales. Constituant **un réseau national** réparti sur l'ensemble du territoire et en Outre-Mer – sur 59 sites –, elles accueillent chaque année plus de 11.000 étudiant.e.s³¹⁰.

Si chaque école supérieure a son identité propre liée à son lieu d'implantation, son équipe, ses spécialités, ses débouchés, toutes poursuivent un objectif commun : former des artistes plasticien.ne.s, des designers ou des concepteurs de haut niveau.

Une pédagogie singulière³¹¹ :

- Une pédagogie du projet³¹² – leur marque de fabrique –, centrée sur les figures de l'artiste et de l'auteur.
- Un enseignement de l'art par l'art, la pratique individuelle autant que collective étant fondamentale sur l'ensemble des cursus (primat du sensible et de l'expérimentation),
- Des équipements différenciés et adaptés : pôles techniques de fabrication (métal, bois, plastique, sculpture, céramique, fusion, reprographie, sérigraphie, photo, vidéo, son, 3D, modélisation, web, réseau, synthèse...), ateliers (peinture, sculpture, impressions...), salles de cours, amphithéâtres, studios, labos (photo, audio, vidéo, info...), ateliers individuels, bibliothèques, galeries d'exposition...
- Un enseignement théorique exigeant (histoire des arts et du design, philosophie, esthétique, anthropologie, sociologie, sémiologie) destiné à favoriser les approches transversales et le dialogue avec la pratique,
- Une équipe enseignante très diverse, dont les membres sont des acteurs du champ culturel, industriel, scientifique ou technique (artistes³¹³, designers, théoriciens, critiques d'art, commissaires, chercheurs),
- Un lien avec le monde professionnel assuré par un fort contingent d'intervenants variés et renouvelés (artistes, designers, chercheurs, cinéastes, philosophes, musiciens, écrivains, chorégraphes...), mais également par des collaborations avec les musées, les FRAC, les centres d'art, les associations et les structures de diffusion et de production sur les scènes locales, nationales et internationales,
- L'appréhension globale et collégiale des parcours,
- Le suivi individualisé grâce à un taux d'encadrement élevé – en moyenne 1 enseignant pour 10 étudiants –, l'approche étant centrée sur la singularité de chaque personne.

Les ESA se définissent comme un milieu où les étudiant.e.s peuvent construire autant de nouvelles formes que de métiers inédits dans le champ de l'art et du design, l'enjeu étant de les « mener à une **autonomie artistique** d'auteurs, de créateurs »³¹⁴.

310 Brochures L'Enseignement supérieur Culture 2019-2002 et Enseignement supérieur création artistique arts plastiques / spectacle vivant, ministère de la Culture

311 Source : charte des études en école supérieure d'art, ANDÉA, association nationale des écoles supérieures d'art, 2016

312 La pédagogie de projet peut se définir comme « une pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète », dont les fondements historiques ont été énoncés par le psychologue et philosophe John Dewey (*Art as experience*, 1934) et le pédagogue William Kilpatrick (*The project method*, 1918).

313 L'École des Beaux-Arts de Paris a commencé à recourir à des enseignants artistes dès le milieu du XIX^e siècle, époque de l'introduction du concept d'originalité, l'apprentissage étant précédemment basé sur la copie.

314 Jérôme Dupin (coord), *Étude sur la pédagogie, la recherche et le développement à l'international dans les écoles supérieures d'art*, rapport SIE du ministère de la Culture, service de l'inspection, DGCA, Direction Générale de la Création Artistique, 2019

Les écoles supérieures d'art (ESA) délivrent un diplôme de premier cycle, le Diplôme National d'Art (DNA) conférant le grade de Licence (BAC+3) et un diplôme de second cycle, le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) conférant le grade de Master (BAC+5). Ces deux diplômes sont reconnus au niveau national³¹⁵ et au niveau européen³¹⁶.

Cinq écoles du réseau national délivrent des diplômes d'établissement spécifiques³¹⁷.

Les trois options proposées dans les écoles supérieures d'art

L'option Art est orientée vers la création artistique proprement dite. Plus généraliste que les autres options, elle forme des artistes plasticiens ou plus largement des créateurs qui, en fonction de leurs choix personnels, inventeront leur métier, fixeront librement leurs objectifs et les moyens qu'ils mettront en œuvre pour leur activité de création.

L'option art est présente dans la plupart des écoles et représente environ 60% des effectifs étudiants à l'échelle nationale. Les 40% restant se répartissent entre les options design et communication.

L'option Design permet d'aborder des questions liées au monde de la création et de la production artisanale et industrielle. Selon les écoles, les étudiants peuvent choisir des spécialités différentes (design d'objet, design d'espace, design graphique, design industriel, design culinaire, design textile).

L'option Communication aborde les différents médias et théories liés à la communication. Selon les écoles, cette option recouvre des spécialités différentes (design graphique, édition, médias, illustration, documentaire...).

Au-delà de ces trois options, de nombreuses écoles développent **des spécialités nommées « mentions »**. On peut par exemple citer : bande dessinée, scénographie, céramique, design graphique, illustration, design textile, design d'espace, conservation, images animées, art sonore, paysages...

Les écoles supérieures d'art nationales ont un statut d'établissement public national (EPN) et **les écoles supérieures d'art territoriales ont un statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC)**.

Les écoles supérieures d'art et de design dans les Hauts-de-France

Les Hauts-de-France comptent quatre écoles supérieures d'art, réparties sur cinq sites :

- L'École supérieure d'art & de design (ESAD^A) à Amiens³¹⁸,
- L'École supérieure d'art & de communication (ESAC) à Cambrai³¹⁹,
- L'École supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais (ESÄ) Dunkerque / Tourcoing³²⁰, établissement à deux sites,
- L'École supérieure d'art & de design (ESADV) Valenciennes³²¹.

315 Par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

316 En 2010, le processus de Bologne a abouti à la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (E.E.E.S.). Les cursus ont été harmonisés selon une organisation en semestre et une progression en trois cycles : licence, master, doctorat (LMD). La reconnaissance internationale des certifications professionnelles et des périodes d'études à l'étranger est désormais facilitée : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid37237/le-processus-bologne-construction-superieur.html>

317 Les trois écoles nationales supérieures parisiennes : l'École Nationale Supérieure de Paris (ENSBA), l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD) et l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), l'École nationale de la photographie d'Arles et Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains à Tourcoing.

318 <http://www.esad-amiens.fr>

319 <http://www.esac-cambrai.net/wordpress/>

320 <https://www.esa-n.info>

321 <https://www.esad-valenciennes.fr>

En tant que « lieu de formation artistique, audiovisuelle et multimédia de haut niveau, destiné à des étudiants avancés », **Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains**³²², s'inscrit dans l'offre de l'enseignement supérieur des arts.

Ces écoles sont inégalement réparties sur le territoire : 4 sont situées dans le département du Nord. L'ESAD d'Amiens est la seule située dans le sud de la région et il n'en existe aucune dans l'Aisne, l'Oise et le Pas-de-Calais.

Certaines écoles ne faisant *a priori* pas partie du champ des « arts plastiques » peuvent compter des artistes des Hauts-de-France dans leur corps enseignant et des créateurs des arts plastiques peuvent en être issus. À ce titre, il semble utile de mentionner ici : **l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, l'École nationale supérieure des arts et industries Textiles, l'École supérieure des arts appliqués et du textile à Roubaix...**

Il faut également citer les dix écoles supérieures d'art de Belgique-Wallonie car d'une part elles accueillent de plus en plus d'étudiants français et d'autre part, des artistes des Hauts-de-France y enseignent. **L'École supérieure des arts Saint-Luc** (réseau Bruxelles/ Tournai) a ainsi été fréquemment citée dans les entretiens.

Les **quatre écoles supérieures d'art** de la région dispensent des cursus diversifiés et des spécialités qui couvrent les trois options proposées par les écoles supérieures d'art : art, design et communication.

Une quinzaine de cursus différents sont proposés dont certaines spécialités uniques ou rares en France (option Image Animée à Amiens, option Design d'espace/Design Social³²³ à Valenciennes), facteurs d'attractivité.

<p>Cursus 1^{er} cycle sanctionnés par un DNA (conférant le grade de Licence)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DNA option Art mention images animées (ESAD Amiens, dépt. Waide Somme) • DNA option Design, mention Design graphique (ESAD Amiens) • DNA option Communication (ESAC Cambrai) • DNA option Art (ESÄ Nord-Pas de Calais / Dunkerque - Tourcoing) • DNA option Art (ESAD Valenciennes) • DNA option Design mention design d'espace/design social (ESAD Valenciennes)
<p>Cursus 2^e cycle sanctionnés par un DNSEP (conférant grade de Master)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DNSEP option Art mention images animées (ESAD Amiens, dépt. Waide Somme) • DNSEP option Design mention design graphique (ESAD Amiens) • DNSEP option Design mention design numérique (ESAD Amiens) • DNSEP option Communication mention design graphique (ESAC Cambrai) • DNSEP option Art (ESÄ Nord-Pas de Calais / Dunkerque - Tourcoing) • DNSEP option Art (ESAD Valenciennes) • DNSEP option Design mention design d'espace/design social (ESAD Valenciennes)

³²² <https://www.lefresnoy.net/fr>

³²³ Livrets de l'étudiant / guide des enseignements 2019-2020 des écoles supérieures d'art des Hauts-de-France

Cursus 2^e cycle en collaboration avec d'autres établissements	<ul style="list-style-type: none"> • Ar+image (ESÄ Nord-Pas de Calais-Tourcoing / Le Fresnoy) Préparation simultanée du DNSEP et du concours d'entrée au Fresnoy <ul style="list-style-type: none"> • Master User eXperience Design (Université de Technologie de Compiègne / ESAD Amiens), double cursus préparant au DNSEP option Design mention design numérique • Double diplôme Master Arts de l'Université de Lille et DNSEP de l'ESÄ ³²⁴ <i>En préfiguration depuis 2018-2019</i>
Post-diplômes	<ul style="list-style-type: none"> • ESAD Type (ESAD Amiens) : post-diplôme en typographie ³²⁵ • CE2A, Certificat d'Ecole en Enseignement de l'Art ((ESÄ Nord-Pas de Calais / Dunkerque - Tourcoing) ³²⁶ • Post-diplôme du Fresnoy

L'image et l'attractivité des écoles varient d'un établissement à l'autre. De par sa réputation et son offre singulière de formation, l'ESAD d'Amiens est celle qui enregistre le plus de candidatures, principalement des personnes non originaires des Hauts-de-France (65%). Elle est l'école la plus sélective (353 demandes pour 55 places, soit un taux d'admission de 15%, plus ou moins la moyenne nationale).

À noter que les demandes tendent à remonter après la période de crise traversée par les écoles du Nord.

Les étudiant.e.s

Environ 700 étudiant.e.s sont réparti.e.s dans les écoles supérieures d'art de la région qui restent des écoles à taille humaine. Il n'existe pas de grosse école (+ de 300 étudiants). En 2019 : 206 étudiants à L'ESAD d'Amiens, 82 à L'ESAC Cambrai, 280 à l' ESÄ-NPDC sur les deux sites de Dunkerque et Tourcoing, 86 à l'ESAD Valenciennes, 48 au Fresnoy (intégré ici aux calculs).

La part des étudiants étrangers est faible, excepté à l'ESÄ Dunkerque-Tourcoing où elle atteint 29% (présence de la classe préparatoire FLEA, Français Langue Étrangère – Art, qui leur est destinée). Les étudiants boursiers représentent entre 40% et 57% des effectifs. Cependant, aucune école n'a candidaté au programme « Egalité des chances en écoles d'art et de design » de la Fondation Culture & Diversité ³²⁷ qui permet depuis 2007 d'accompagner des lycéens issus de milieux modestes dans la préparation des concours d'entrée de ces écoles et dans leurs cursus.

³²⁴ « Cette formation vise à préparer des étudiants aussi bien à s'inscrire dans une scène artistique exigeante et compétitive qu'à poursuivre des études en doctorat ».

³²⁵ Formation destinée à former de futurs créateurs de caractères (plein temps, sur une durée de 16 mois, enseignement en français et en anglais).

³²⁶ Il confère un savoir-faire de moniteur en arts plastiques, avec des compétences transversales et pluridisciplinaires permettant d'enseigner l'art en France ou à l'étranger.

³²⁷ Vingt écoles supérieures d'art et de design sont partenaires de ce programme : http://www.fondationcultureetdiversite.org/programmes/egalite-des-chances-en-ecole-d-art-et-de-design_p548641

Points de comparaison entre les écoles d'art des différentes régions (chiffres de l'année scolaire 2011-2012 pour le nombre d'étudiant.e.s) :

Région	Nb d'habitants	Nb d'ESA (Sites)	Nombre étudiant.e.s	Pourcentage
Hauts-de-France	6.003.815	6	706	6,42 %
Ile-de-France	12.174.880	3	1.738	15,81 %
Normandie	3.330.478	4	630	5,73 %
Grand Est	5.549.586	6	1.388	12,63 %
Bretagne	3.318.904	4	866	7,88 %
Pays de la Loire	3.757.600	2	655	5,96 %
Centre-Val-de-Loire	2.576.252	3	591	5,38 %
Bourgogne-Franche-Comté	2.811.423	3	431	3,92 %
Nouvelle-Aquitaine	5.956.978	6	859	7,81 %
Auvergne-Rhône-Alpes	7.948.287	6	1.277	11,62 %
Occitanie	5.845.102	4	761	6,92 %
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	5.030.890	6	1.091	9,92 %

Les classes préparatoires aux écoles supérieures d'art

Les Hauts-de-France comptent **2 classes préparatoires publiques agréées par le ministère de la Culture** :

Si une classe préparatoire n'est pas une obligation pour accéder aux études en écoles supérieures d'art, elle peut être un élément facilitant car il apparaît que les lycéens manquent d'information et de formation pour s'orienter vers ces cursus ; une année de « prépa » leur donne alors des outils pour faire face aux concours d'entrée, très sélectifs, exigeant une certaine maturité et une motivation affirmée³²⁸. Face au développement des prépas privées onéreuses (entre 5.000 et 8.000 € par an) et de qualité très inégale, 22 classes préparatoires membres de l'APPÉA, association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art³²⁹ ont été agréées par le ministère de la Culture³³⁰. Les étudiants y sont amenés à éprouver leurs motivations, à prendre contact avec la réalité des études artistiques, à découvrir leurs modalités pédagogiques. Ils y acquièrent une culture artistique et traversent une multiplicité d'expériences plastiques qui leur permet de se constituer un dossier personnalisé et diversifié de travaux. Ils sont ainsi mieux à même de construire leur orientation selon leurs inclinations et aptitudes³³¹.

Née en 1980, la classe préparatoire intégrée à l'école d'art du Beauvaisis fait partie de la première génération des classes préparatoires publiques. Elle est d'ailleurs membre fondateur de l'APPÉA. Ses élèves sont majoritairement originaires de Picardie. Le taux de réussite aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art sur tout le territoire national et à l'étranger est de 92%.

Le Concept, école d'art du Calaisis est une classe préparatoire créée en 2014, dans le cadre de l'installation de l'école d'art dans ses nouveaux locaux. Elle a pour singularité de permettre le contact entre les jeunes artistes et des artistes professionnels, à travers les résidences.

À signaler, la préparation FLE-A, Français Langue Étrangère – Art proposée par l'**ESÄ Nord-Pas de Calais – site de Tourcoing** aux étudiants souhaitant intégrer des écoles françaises.

328 54% des étudiants ayant intégré l'ESAD d'Amiens avaient au préalable suivi une classe préparatoire (2018-2019)

329 <http://www.appea.fr/>

330 Réunies autour d'une charte, les classes préparatoires de l'APPÉA reçoivent un agrément du ministère de la Culture (décret du 2 mai 2017) qui donne aux étudiants un droit aux bourses, l'accès à la sécurité sociale étudiante et aux logements du CROUS selon les critères sociaux en vigueur

331 <http://ecole-art-du-beauvaisis.com/classe-preparatoire/>

Aucune classe prépa publique n'existe dans les départements du Nord, de l'Aisne et de la Somme.

Les **Classes Préparatoires aux Études Supérieures – Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques** (CPES-CAAP) permettent aux bacheliers de se préparer aux concours des grandes écoles d'art, également d'architecture. Ces formations d'une année se déroulent au sein d'un lycée, public ou privé sous contrat³³². En septembre 2020, une CPES-CAAP ouvrira ses portes à Amiens (Lycée Louis Thuillier).

À côté des prépas privées présentes à Lille (comme dans toutes les grandes villes en France), on peut signaler une prépa arts privée à Soissons³³³.

Quelques **écoles d'art municipales** proposent un accompagnement des jeunes souhaitant se préparer aux écoles supérieures d'art sous forme d'ateliers hebdomadaires (2 heures/semaine en moyenne). Citons notamment dans le Nord l'école d'art plastique de Denain et le CAPV (centre d'arts plastiques et visuels) de Lille (Nord) et dans le Pas-de-Calais, l'école d'art de Boulogne-sur-Mer.

On peut noter un **rapprochement avec les universités** ces dernières années. Ainsi, l'ESAD d'Amiens est membre fondateur de l'Association Picardie Université créée en 2016, ce qui a facilité les actions de partenariats en particulier avec l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et l'Université de Technologie de Compiègne (UTC). En 2019, l'ESAD de Valenciennes et l'ESAC de Cambrai ont par ailleurs intégré l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHF, établissement expérimental formé par l'Université de Valenciennes et de trois établissements dotés de leur propre personnalité juridique, l'ESAD de Valenciennes, l'ESAC de Cambrai et l'INSA – Institut national de Sciences Appliquées³³⁴).

Les quatre écoles de la région et le Fresnoy, Studio national d'arts contemporains sont membres de l'ANDÉA, réseau national des écoles supérieures d'art où sont représentés les directions, les enseignants et les étudiants des 44 écoles. Une étudiante de l'ESAD de Valenciennes siège au Conseil d'administration de l'ANDÉA³³⁵.

L'ESAD de Dunkerque-Tourcoing, l'ESAD de Valenciennes et Le Fresnoy, Studio national d'art contemporain sont membres de 50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain.

Le rôle des écoles supérieures d'art dans la création, la production et la diffusion

Outre leur mission principale d'enseignement et de recherche, les écoles supérieures d'art contribuent de diverses manières à la création, production et diffusion d'œuvres. Au-delà des nombreuses collaborations avec les structures d'art contemporain et les artistes de la région, les écoles supérieures d'art et de design de la région disposent souvent de galeries d'exposition ouvertes au public dans lesquelles elles présentent des expositions d'artistes invités ou de travaux d'étudiants. L'ESAC de Cambrai organise aussi parfois des expositions dans les locaux du centre culturel Le Labo.

332 Informations et inscription sur le site Parcoursup, plateforme mise en place depuis le vote de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, la nouvelle plateforme : <https://www.parcoursup.fr/>

333 Collège – Lycée Saint-Vincent de Paul, établissement sous contrat avec l'État, labellisé Lycée des Métiers du Design, de la Santé et de l'Hôtellerie

334 Cf. décret 2019-942 du 2 septembre 2019 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039070284&categorieLien=id>)

335 Depuis la création de l'ANDÉA en 1995, 10 présidences/co-présidences représentant 10 écoles de 6 régions se sont succédé. Les Hauts-de-France n'en font pas partie.

Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains est une structure majeure de production et de diffusion dans la région et à l'échelle nationale ou internationale, un lieu ressources aussi pour les acteurs du secteur (une trentaine de projets aidés chaque année par des prêts de matériels ou des mises à disposition d'équipements, l'accueil d'événements de diffusion portés par des partenaires...).

Chaque année, Le Fresnoy produit plus de 50 œuvres, dans tous les domaines de la création artistique contemporaine – cinéma, photographie, arts plastiques, spectacle vivant, musique - avec des moyens et des collaborations qui visent à se rapprocher autant que possible des conditions professionnelles. En corollaire, le lieu est doté d'une capacité de production importante, intégrant l'ensemble des équipements de production et de post-production audiovisuels, depuis les supports traditionnels jusqu'aux nouvelles technologies, et ce dans une gamme professionnelle régulièrement remise à jour au regard des évolutions techniques.

Soucieux d'aborder l'ensemble des aspects de la création, Le Fresnoy complète ses activités de production par des activités de diffusion de ses propres œuvres, mais également d'œuvres extérieures.

2 grandes expositions collectives sont produites et présentées par le Fresnoy chaque année pour une durée de 3 mois environ. Une exposition est plutôt construite autour d'une problématique, parfois en partenariat avec une autre structure de la région ou non (musée d'histoire naturelle de Lille, l'Académie TBA21 de Vienne en Autriche). L'autre, intitulée Panorama, constitue le rendez-vous annuel de la création au Fresnoy, son exposition signature (plus de 50 œuvres inédites dans les domaines de l'image, du son et de la création numérique, imaginées et réalisées par les jeunes artistes du post-diplôme et les artistes professeurs invités).

Les universités

Intervenues tardivement dans l'histoire des enseignements artistiques³³⁶, les universités sont longtemps restées fidèles à leur vocation initiale : former des professeurs d'arts plastiques selon une approche académique, avec une pratique centrée sur la maîtrise de principes plutôt que sur le développement d'un projet artistique propre. Depuis une quinzaine d'années, les formations universitaires ont évolué, s'ouvrant aux métiers de la mode, du design, du graphisme, du numérique, de l'image, du son et accordant une plus grande place à la pratique personnelle des étudiant.e.s.

L'Université a récemment développé de nombreux cursus professionnalisant pour prendre en compte les besoins en formation des métiers autour de la gestion de l'art et de la médiation qui se sont multipliés depuis une trentaine d'années³³⁷ : responsables d'institutions ou de structures artistiques, responsables de collections, galeristes, marchands d'art, chargés de production, juristes, chargé.e.s des affaires culturelles dans une collectivité...

De nombreux théoriciens et critiques d'art sont issus des universités.

8 licences (dont une licence pro) et 16 masters spécialisés autour des arts plastiques sont proposés dans les Hauts-de-France, dont les 3/4 dans le département du Nord – et dont 1/3 un tiers dans la métropole lilloise³³⁸.

Un seul master est dispensé dans le Pas-de-Calais.

336 Les sections arts plastiques s'ouvrent à partir des années 1970, les premières au sein des universités Paris-VIII-Vincennes, à Paris I, à Aix-en-Provence, Rennes et Strasbourg

337 Marie Gouyon, Frédérique Patureau, « Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles. 1991-2011 », in *Culture Chiffres* n°6, ministère de la Culture, 2014

338 Source : <https://humanites.univ-lille.fr>, <http://www.univ-artois.fr>, <https://www.univ-littoral.fr>, <https://www.u-picardie.fr/universite-de-picardie-jules-verne-290591.kjsp>

Universités	Diplômes
Université de Lille Faculté des Humanités, département Arts, Tourcoing UFR DECCID	<ul style="list-style-type: none"> • Licence Arts - Parcours Arts plastiques et visuels • Master Arts - Parcours Exposition - production des œuvres d'art contemporain avec deux options : <ul style="list-style-type: none"> . « Pratiques de l'exposition et de la production » . « Faire œuvre comme on fait société » (DU - M2)* (<i>cf focus ci-dessous</i>) • Licence Histoire de l'art et Archéologie • Master Arts – parcours Pratique et recherche en arts plastiques et visuels • Master Arts – parcours Art et responsabilité sociale (ARS) • Master Recherche en Histoire de l'art • Master Sciences et Cultures du Visuel • Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) – spécialité Arts plastiques • Master Culture et Communication – parcours Médiation, Numérique (MC-MN)
Université Catholique de Lille	<ul style="list-style-type: none"> • Licence Métiers de la culture & des Arts
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis / Université Polytechnique Hauts-de-France Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines – FLLASH, Valenciennes	<ul style="list-style-type: none"> • Licence Arts • Master Arts • Master Arts – Parcours « Arts et management artistique » • Master Métiers de l'enseignement en Arts plastiques • Master création numérique
ULCO – Université Littoral Côte d'Opale Dunkerque Département Arts – Lettres – Langues	<ul style="list-style-type: none"> • Licence pro Dév. & Protection du Patrimoine Culturel – Guide Conférencier, Boulogne-sur-Mer • Licence Humanités – Culture et Médias (ex licence IC- Culture et médias), Dunkerque • Master Direction de Projets ou Établissements Culturels - Culture, création artistique et développement des territoires
Université de Picardie Jules Verne – UPJV Amiens UFR des Arts	<ul style="list-style-type: none"> • Licence Arts – Parcours Arts plastiques L3 • Licence Arts – Parcours Arts plastiques - Métiers de la bande dessinée (L3) • Master Arts Plastiques • Master Esthétiques comparées : Arts, Lettres, Philosophie (UFR des Arts et UFR Lettres) • Master Histoire de l'art – Parcours Etudes historiques des œuvres d'art (M2) • Master Histoire de l'art – Parcours Régie des œuvres et montage d'expositions (M2)
Université d'Artois UFR Lettres & Arts, Arras	<ul style="list-style-type: none"> • Master Expographie, muséographie

Parmi cette offre riche, il faut signaler **une formation unique en France** : l'Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille est la seule en France à proposer **un enseignement complet à distance en histoire de l'art**, depuis la licence jusqu'au master.

La coopération a été encouragée via la mission culture de la Communauté d'Universités et d'Établissements Lille Nord de France (ComUE LND) avant qu'elle ne soit dissoute fin 2019.

Le Campus des métiers et des qualifications Image numérique et industries créatives – Hauts-de-France³³⁹

³³⁹ <https://campus.hautsdefrance.fr/inic/partenaires/>

Labellisé en 2015 par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Économie sous l'égide du CNEE (Conseil national éducation économie) et piloté conjointement à l'échelle régionale par le Rectorat de l'Académie de Lille et la Région Hauts-de-France, le Campus des Métiers et des Qualifications Image Numérique et Industries Créatives fédère des partenaires de tous horizons (lycées, universités, laboratoires de recherche, écoles supérieures d'art, organismes professionnels, entreprises et collectivités) autour de trois objectifs communs : la professionnalisation, la coopération et la recherche. Avec ses 12 établissements partenaires proposant des formations du CAP au Doctorat, le Campus offre des possibilités de parcours très variés, mixant public-privé, formation initiale sous statut scolaire ou par voie d'apprentissage et formation continue. Parmi les acteurs de l'enseignement supérieur « arts plastiques » de la région, sont notamment partenaires du Campus les universités de Lille et de Valenciennes, l'ESÄ du Nord Pas-de-Calais Dunkerque/Tourcoing et Le Fresnoy, Studio national d'art contemporain.

Formation en apprentissage de Sciences Po Lille

La formation en apprentissage³⁴⁰ Management des Institutions Culturelles est destinée à former des étudiantes et des étudiants de Sciences Po Lille à devenir de futurs cadres dirigeants du secteur culturel, dans les domaines du Patrimoine, du Spectacle Vivant, du Cinéma et de l'Audiovisuel, de l'Art Contemporain, de l'évènementiel culturel et des Politiques Culturelles (collectivités territoriales).

Les élèves qui suivent cette formation en alternance sont préparés à occuper des fonctions d'administration, de communication, de production et de diffusion, de mécénat, de relations aux publics..., dans différents types de structures culturelles : associations, établissements publics, entreprises privées.

La recherche

S'inscrivant dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur engagée il y a une dizaine d'années visant à harmoniser les cursus à l'échelle européenne, **la recherche en art a fait l'objet d'une réflexion importante** au sein des milieux artistiques et universitaires afin d'en dégager ses spécificités, menant à la constitution d'équipes de recherche au sein des écoles d'art et, plus récemment, à la mise en place de cursus doctoraux. **La recherche en art est ici à distinguer de la recherche académique sur l'art.** La création du **Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Artistiques et Culturels (CNESERAC) en 2017** marque le renforcement de ces préoccupations³⁴¹.

La recherche dans les écoles supérieures d'art

La recherche dans les ESA vise à nourrir les processus de la création artistique et les méthodes d'enseignement³⁴². Elle peut porter sur l'influence des œuvres dans la transformation du cadre de vie, les modes d'apprentissage et d'appropriation de l'art actuel, le renouvellement des outils techniques offerts aux créateurs et sur le rôle des artistes dans la société.

340 <http://sciencespo-lille.eu/etudier/la-formation-en-apprentissage/management-des-institutions-culturelles-en-apprentissage>

341 Rapport sur l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2018, SG / SCPCI / département. de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, ministère de la Culture, 2019

342 « La recherche dans les écoles supérieures d'art » in *Revue Culture & Recherche* n°140 hiver 2019-2020, ministère de la Culture

Dès le premier cycle, les ESA développent une initiation à la recherche, renforcée progressivement en deuxième cycle et jusqu'au DNSEP, via les Ateliers de Recherche et Création (ARC). Les étudiants doivent produire un mémoire, écrire et réfléchir sur leur démarche artistique, formuler et théoriser leur travail plastique. Le cas échéant, ils peuvent poursuivre une troisième cycle pour **mener non pas une recherche académique sur l'art mais une recherche en art** fondée sur une pratique alliant création plastique et explorations théoriques³⁴³. La recherche ouvre des voies à l'interaction avec d'autres domaines et à une ouverture impactant la démarche de création. Tout en favorisant la constitution d'équipes de recherche spécifiques en leur sein, les écoles ont ainsi initié de multiples coopérations et connexions avec des universités et des laboratoires de recherche en France et dans le monde.

La mission de développement de la recherche par l'art bénéficie d'une reconnaissance légale : « conjointement à leur activité d'enseignement, les professeurs des écoles supérieures d'art concourent à la création, et au développement de la recherche en art et en design, en liaison notamment avec les organismes d'enseignement et de recherche et les secteurs culturels, économiques et sociaux concernés »³⁴⁴.

Les Unités de Recherche (UR) des écoles supérieures d'art et de design sont constituées pour entretenir des liens pluridisciplinaires entre les programmes, valoriser les multiples processus et pratiques de recherche par le biais de publications, expositions, journées de rencontres et colloques...

Laboratoires œuvrant sur des contenus et des modalités d'enseignement, ces Unités de Recherche permettent de tisser des partenariats croisés. Des projets se construisent faisant intervenir à parité des créateurs d'horizons variés, des professionnels du monde de l'art (critiques, curateurs, médiateurs...), des universitaires de différentes disciplines...

Les écoles des Hauts-de-France ont créé deux unités de recherche soutenues par le ministère de la Culture – on en compte 36 à l'échelle nationale.

- De-Sign-e (ESAD d'Amiens) sur l'axe design graphique, signe typographique et écriture³⁴⁵.
- Hyper.Local³⁴⁶ (mutualisation inter-établissements entre l'ESAD Dunkerque-Tourcoing, l'ESAD Valenciennes et l'ESAC Cambrai) sur deux axes : images, codes, récits (recherche sur les nouvelles formes d'écriture issues des sciences et technologies contemporaines) et art, design et société (recherche sur les nouvelles formes d'interrogation de l'espace public par la création).

Sous l'appellation générique de **Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA) ou en Design (DSRD)**, les écoles supérieures d'art ont inventé **des cursus et diplômes de 3ème cycle**. Elles sont 11 à les proposer, aucune à ce jour n'est située dans les Hauts-de-France.

Sachant qu'il **n'existe pas à ce jour de doctorat en art délivré par les seules écoles d'art**, la **reconnaissance des DSRA-DSRD au grade de Doctorat est un enjeu pour compléter leur inscription dans l'enseignement supérieur**.

343 Charte de la recherche en école supérieure d'art, ANdÉA, association nationale des écoles supérieures d'art, 2016

344 Décret n°2002-1520 du 23 décembre 2002 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art (PEN)

345 <https://www.esad-valenciennes-recherche.com/>

346 www.hyperlocal.es

Depuis sa création, **Le Fresnoy développe une activité dans le domaine de la recherche**³⁴⁷ tant du point de vue théorique, par l'organisation de nombreux colloques internationaux et séminaires, que du point de vue de ses relations et conventionnements avec des laboratoires universitaires impliquant artistes et scientifiques. Depuis une dizaine d'années, un ensemble d'initiatives a en particulier été déployé en vue de rapprocher le monde de la création artistique de celui de la recherche scientifique et de la société civile (designers, entrepreneurs, citoyens). Le Fresnoy a élaboré depuis 2011 avec l'Université du Québec à Montréal une convention de collaboration pour le copilotage d'un **doctorat en création artistique** destiné à des étudiants des deux institutions. Un second partenariat avec l'Université de Lille a donné lieu à la mise en place d'une convention entre les deux établissements à la rentrée 2018, avec une première étudiante sélectionnée pour ce cursus. Ces programmes ne comportent pas d'axes de recherche prédéfinis mais se déploient à partir des propositions singulières formulées par les doctorants.

La recherche à l'Université

Les universités des Hauts-de-France compte 3 laboratoires, 2 programmes et 1 master dédié à la recherche en art³⁴⁸. Depuis 2017, la dynamique Forum Œuvres et Recherches (FOOR) est en plein essor et compte plus d'une dizaine de collaborations effectives entre artistes et chercheurs.

Université de Lille	<ul style="list-style-type: none"> • CEAC, Centre d'étude des arts contemporains : laboratoire pluridisciplinaire en arts plastiques, en arts du spectacle, en histoire et théorie de l'art. • Programme <i>Œuvrer à plusieurs</i> : recherche sur les collaborations entre artistes • Master Sciences et cultures du visuel
Université de Lille et CNRS	<p><u>Pôle Sciences et cultures du visuel (SCV)</u> 100 chercheurs + 13 laboratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Interdisciplinary Cluster for the Advancement of Visual Studies (iCAVS)</i> Programme de recherche pionnier et unique créé en France dédié aux sciences et cultures du visuel. Coopération avec les industries créatives de l'image. • Innovation dans les Environnements Visuels Numériques et Interactifs (<i>Innovation-research in Digital and Interactive Visual Environments / Recherche – IrDIVE</i>) Plateforme technologique unique en France, conçue comme lieu de convergence entre les laboratoires de recherche, le monde de l'entreprise et les milieux de la création artistique.
Université d'Artois	Unité de recherche « Textes et cultures »
Université de Picardie Jules Verne	Centre de Recherche en Arts et en Esthétique Dédié à l'esthétique, la théorie des arts les et pratiques artistiques contemporaines
MESHs	Fédération de 46 unités de recherche des Hauts-de-France (dont le CRAE et la CEAC sus-cités), sous tutelles des 5 universités du territoire et du CNRS, la MESHs est la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société.

347 À signaler en 2018, le lancement d'un groupe international de recherche sur le thème « L'Humain qui vient »

348 Source : <https://www.u-picardie.fr/unites-de-recherche/crae/>, <https://ceac.univ-lille.fr>, <http://textesetcultures.univ-artois.fr>, <https://scv.hypotheses.org>, <https://www.meshs.fr/page/accueil> et Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) : <https://www.hceres.fr/fr>

Porté par l'Université Polytechnique des Hauts-de-France et par la communauté d'agglomération Porte du Hainaut, **Arenberg, Creative Mine** est un pôle d'excellence en images et médias numériques. Installé dans un ancien site minier classé Patrimoine mondial de l'humanité Unesco depuis 2012, il participe à la dynamique de la Région Hauts-de-France en matière de cinéma, d'audiovisuel et d'industrie médias et, notamment, au développement de la recherche et de la culture scientifique avec la présence du laboratoire DeVisu.

Les cursus post-bac en arts appliqués des lycées

Si les arts plastiques et les arts appliqués relèvent tous deux de la création artistique et font appel à un socle commun de connaissances, tant théoriques que pratiques, leurs approches diffèrent : **les élèves en cursus d'arts appliqués sont formés pour répondre à une demande précise ou à une commande de la part de clients, alors que les écoles d'art développent une pédagogie généraliste, centrée sur la figure de l'artiste et de l'auteur** (les étudiants y acquièrent des compétences et sont immergés dans le monde de l'art contemporain plutôt qu'ils n'apprennent des métiers déterminés au préalable).

Le ministère de l'Éducation nationale (MEN) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ont conjointement décidé d'une mise en œuvre progressive à partir de la rentrée 2018 de la rénovation de la filière design et métiers d'art en lycée. La réflexion engagée dans un cadre national³⁴⁹ en relation avec les milieux professionnels et universitaires a abouti à la définition d'une nouvelle formation, structurée sur un cycle de 3 années d'étude, qui conduit à la délivrance du Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADE) conférant le grade de Licence. Le DN MADE comporte 14 mentions : animation, espace, événement, graphisme, innovation sociale, instrument, livre, matériaux, mode, numérique, objet, ornement, patrimoine, spectacle, au sein desquelles diverses spécialités sont proposées. Ce nouveau cursus/diplôme a entraîné en 2019 la disparition des MÀNAA (classes de mise à niveau en arts appliqués) qui était parfois utilisées par les bacheliers comme année préparatoire aux concours des écoles supérieures d'art, et à compter de la rentrée 2020 celle des 2 cursus arts appliqués sanctionnés par des diplômes de niveau Bac +2 (BTS et DMA).

Au total, **27 formations post-bac en arts appliqués sont dispensées dans les Hauts-de-France, dont la moitié dans la métropole Lilloise. 2 lycées dans l'Aisne en proposent 4.** (Liste détaillée en annexe)

Académie de Lille 20 options DNMADE	• E.S.A.A.T École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile, Roubaix 11 DNMADE (<i>liste des options en annexe</i>)
	• Lycée technologique Sévigné, Tourcoing 3 options DNMADE
	• Lycée privé Théophile Legrand, Louvroil (établissement privé sous contrat) 3 options DNMADE
<i>Pas-de-Calais</i>	• Lycée Privé St-Denis, Saint-Omer (établissement privé sous contrat) 3 options DNMADE
Académie d'Amiens 7 options DNMADE	• Lycée des Métiers, du Design et des Technologies Edouard Branly, Amiens 3 options DNMADE
<i>Aisne</i>	• Lycée des métiers St-Vincent de Paul, Soissons 3 options DNMADE
<i>Aisne</i>	• Lycée des Métiers d'Art, Saint-Quentin 1 DNMADE

349 Cette réflexion s'inscrit également dans le cadre du processus de Bologne enclenché en 2010 qui a créé l'espace européen de l'enseignement supérieur (E.E.E.S).

Liste des diplômes délivrés par les universités

Université d'Artois / UFR Lettres & Arts, Arras

Master Expographie, muséographie

Objectifs : la formation vise à former des professionnels dans le domaine de la muséographie, compris au sens large. Ce secteur recouvre tous les métiers de l'exposition en structure ou hors structure muséale. Il s'agit de savoir concevoir et administrer un projet d'exposition, d'écrire un programme muséographique en connaissant les impératifs de la conservation et les attendus des publics pour favoriser les médiations culturelles opérantes.

Cursus sélectif : 20 à 25 places en M2

Les débouchés : Les musées, ou les lieux culturels, les syndicats et communautés de communes, les collectivités, les entreprises qui développent des projets d'exposition, les cabinets d'ingénierie culturelle, de muséographie, de scénographie...

Régie et Métiers de la conservation, administration de projets, conception des expositions, médiation et travail auprès des publics.

Université de Lille

Faculté des Humanités, département Arts, Tourcoing

La Faculté des Humanités³⁵⁰ est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille. Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, elle forme près de 7000 étudiant.e.s dans des disciplines diverses : l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, dont le département Histoire, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, Le département d'histoire de l'art et archéologie de l'université de Lille est le seul en France à proposer un enseignement complet à distance en histoire de l'art, depuis la licence jusqu'au master. Il offre ainsi une formation en histoire de l'art, de l'Antiquité à l'art actuel (présentiel et à distance), et en archéologie (uniquement en présentiel), de la préhistoire à l'époque moderne. Les étudiants ont ensuite la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat en intégrant l'école doctorale de l'université de Lille et l'Institut de Recherches historiques du Septentrion (IRHiS-UMR CNRS) pour l'histoire de l'art.

Les formations dispensées en histoire de l'art, dans le domaine des patrimoines, dans les sciences et cultures du visuel et en archéologie permettent une spécialisation et une professionnalisation progressives depuis la licence (L), jusqu'au master (M) puis en doctorat (D). Une place importante est donnée, dès la licence, à l'apprentissage des langues étrangères et à la préprofessionnalisation (à partir de la L2), tant en recherche (Travaux d'étude et de recherche) que dans l'insertion professionnelle (valorisation, par la rédaction d'un dossier, d'une première expérience professionnelle dans le domaine de l'art, du patrimoine et de la culture de l'archéologie et de stages de plusieurs semaines à plusieurs mois).

Licence Arts - Parcours Arts plastiques et visuels

Formation dans le domaine des arts contemporains mêlant enseignements théoriques et pratiques : ateliers, théorie, histoire de l'art, production plastique, analyse d'œuvres...

Débouchés : métiers de l'enseignement (préparation des concours CAPES et Agrégation qui permettent d'enseigner dans les collèges et les lycées, concours de professorat des écoles élémentaires), métiers de l'exposition arts contemporains (conception et montage d'expositions, régie, accueil des publics)

Spécificité de la formation : inscrite dans le Pôle Arts plastiques, elle permet des collaborations et des partages avec les étudiants de l'École Supérieure d'Art (ESA) de Tourcoing : invitations d'artistes, expositions, conférences, rencontres...

350 <https://humanites.univ-lille.fr>

Master Arts - Parcours Exposition - production des œuvres d'art contemporain

Formation axée sur les pratiques actuelles en art contemporain articulant un enseignement pratique (réalisation d'expositions, production d'œuvres) à un enseignement théorique (histoire et critique de l'art contemporain, théorie de l'art, esthétique).

Cursus très sélectif : 10 à 12 étudiants

Débouchés : métiers de l'exposition (budget, régie, communication, droit, assurance...), de la production (production d'œuvres nomades ou modulables, inscription dans le programme «Nouveaux commanditaires», œuvres collaboratives, dispositifs d'exposition innovants...).

Le Master propose deux options :

Option « Pratiques de l'exposition et de la production »

Option « Faire œuvre comme on fait société" (DU - M2) »

Le Master Arts est adossé aux quatre thématiques de recherche du CEAC, Centre d'Étude des Arts Contemporains (*lire plus loin*).

Nouvelle offre remaniée à partir de la rentrée 2020

Licence Arts Parcours Arts plastiques et visuels

Licence Histoire de l'art et Archéologie

Objectifs : étude des principales créations artistiques et formation à l'analyse d'une œuvre d'art d'un point de vue formel et iconographique, et dans son contexte historique et socioculturel.

Capacité d'accueil : 250 étudiants en L1

Débouchés : métiers des archives, du patrimoine et des musées, de l'enseignement, de la communication (journaliste, critique d'art).

Master Arts - Parcours Pratique et recherche en arts plastiques et visuels

Objectifs : formation axée sur les pratiques actuelles en art contemporain. La formation articule un enseignement pratique à travers des workshops proposés par des artistes et la réalisation d'expositions en vraie grandeur (par ex. : Galerie Commune sur le site du Pôle Arts plastiques, Galerie des 3 Lacs, foire d'art contemporain Art Up !, Nocturne du Louvre- Lens) et un enseignement théorique en histoire et critique de l'art contemporain ainsi qu'en théorie de l'art et esthétique.

Cursus sélectif : 22 places

Débouchés : artiste, assistant.e d'artiste, animateur ou animatrice d'ateliers pour enfants et adultes (musées, centres d'art), artiste intervenant en milieu scolaire, périscolaire et associatif, conception graphique et numérique dans le secteur de l'art contemporain.

Le Master Arts - Parcours Exposition, production des œuvres d'art contemporain

Texte identique à doc final « enseignement supérieur »

Master Arts – Parcours Art et responsabilité sociale (ARS)

Objectifs : ce parcours vise à faire comprendre les contextes culturels, économiques et sociaux et à analyser et comparer les politiques publiques de différents pays.

Il collabore avec des populations spécifiques (incarcérées, hospitalisées, handicapées, fragiles socialement et culturellement...). Il s'inspire des méthodologies de la recherche-action et de la recherche-crédation en vue de la co-construction sur le terrain d'une action pluri- artistique.

Cursus sélectif : 25 places en M1

Débouchés : secteurs de l'art, de la santé et de l'éducation - enseignant en art, acteur de l'éducation populaire, directeur de structures associatives artistiques et culturelles, chargé.e du développement des relations internationales dans une

association ou une institution consacrée à l'action artistique, fonction de plasticien auprès de publics vulnérables, formé notamment aux langages sensoriels et non verbaux.

Master Recherche en Histoire de l'art

Objectifs : formation scientifique tournée vers l'accès aux métiers liés au patrimoine artistique et architectural du Moyen Âge au XXI^e siècle.

Capacité d'accueil : 40 places en M1

Débouchés : médiation culturelle, enseignement supérieur et recherche, marché de l'art, musées/centres d'art, bibliothèques, archives, édition, documentation, critique d'art, tourisme...

Master Sciences et Cultures du Visuel

Objectifs : formation transdisciplinaire associant des sciences sociales (histoire des images, sociologie...) et des sciences de la perception et de l'information pour devenir un spécialiste des univers visuels et numériques en mesure d'exercer ses compétences dans les domaines culturel, artistique, scientifique...

Cursus sélectif : 25 places

Débouchés : Recherche fondamentale, artistique et appliquée, secteur culturel et de la valorisation du patrimoine (aides à la visite, réalité augmentée, médiation par le numérique), agences de communication, industries créatives (conception, web-documentaire, ergonomie des applications...), sociétés éditrices de jeux vidéo, entreprises spécialisées dans le transmedia (TV, internet, édition, smartphone...), sociétés de serious games (éducation, entraînement, formation professionnelle).

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) – spécialité Arts plastiques

Formation qui prépare essentiellement au métier de professeur d'arts plastiques (collèges, lycées).

Université de Lille, UFR DECCID

Master Métiers de la culture – parcours Métiers de la Culture : Médiation, Numérique

NB : parcours résultant de la transformation de l'ancien parcours Industries Culturelles, Créatives et Société (ICCS)

Le master Culture et communication forme aux questions culturelles contemporaines, et plus particulièrement à celles qui concernent le spectacle vivant, l'action culturelle, ou les médias et la culture numérique.

Le master Culture et Communication est une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, adossée au laboratoire de recherche GERIICO (Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication). Les contenus de formation de ce master sont notamment liés aux axes de recherche développés par ce laboratoire, mais aussi aux recherches de membres de l'équipe pédagogique issus d'autres laboratoires en sciences humaines et sociales de l'Université de Lille (Clersé, CEAC, IRHIS).

Université Catholique de Lille

Licence Métiers de la culture & des Arts

Objectifs : deux parcours proposés pour se saisir des enjeux actuels de l'art et de la culture : un socle de formation pour les futurs cadres du secteur culturel souhaitant se spécialiser en Master (gestion de projet culturel, médiation, patrimoine), ou pour les étudiants souhaitant devenir des acteurs du secteur culturel (projet artistique personnel, cinéma, musiques actuelles, arts du spectacle etc.).

Cursus sélectif : 20 à 30 étudiants par niveau

Débouchés : gestion de projet culturel, médiation culturelle, acteur du secteur culturel, métiers de l'événementiel.

Faculté des lettres & sciences humaines / IFP – Institut de formation pédagogique

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis / Université Polytechnique Hauts-de-France

Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines – FLLASH, Valenciennes

Licence Arts

Formation apportant les savoirs fondamentaux, pratiques et théoriques, indispensables à la poursuite d'études dans les métiers des arts. Lors de la troisième année, un choix d'options infléchit les enseignements jusqu'alors communs vers le parcours liant plus spécifiquement Arts plastiques et management artistique.

Débouchés : création artistique (artiste plasticien), animation culturelle (animateur) conservation (attachés à la conservation des musées), enseignement (vacataire, assistant scolaire, préparation des concours du CAPES ou de Professeur des écoles).

Master Arts

Objectif : former aux métiers des arts, du management artistique, de la création scénographique, du design graphique et d'interaction, préparer au doctorat.

Master Arts - Parcours « Arts et management artistique »

Objectif : former des cadres des métiers de la culture et du patrimoine.

Cursus sélectif : 25 places

Débouchés : animateur culturel ou du patrimoine, assistant(e) de conservation, bibliothécaire-documentaliste, cadre à la DRAC et dans les services régionaux de l'archéologie, de la défense du patrimoine, chargé(e) de communication, chargé(e) des ressources documentaires, chargé(e) de développement culturel, chargé(e) de production et de diffusion, chargé(e) de promotion du patrimoine, ingénieur culturel, médiateur culturel, médiateur du patrimoine culturel et touristique, responsable de projet, responsable des relations avec les publics, responsable du service culturel dans une collectivité territoriale, dans des institutions régionales, nationales ou européennes.

Master Métiers de l'enseignement en Arts plastiques

Formation qui vise à remplacer, selon les nouvelles dispositions concernant la formation des maîtres, la préparation au concours de recrutement d'enseignants CAPES d'Arts Plastiques. Elle inclut la possibilité d'assurer, en lien avec les autres composantes de l'UVHC, la formation des futurs professeurs des écoles.

Master Création numérique

Offre de formation sur la création de contenu multimédia innovant.

Débouchés : secteurs du design numérique et d'information, de la réalité virtuelle, réalité augmentée, des œuvres et dispositifs interactif transmédia, du motion design, du mapping, de l'édition augmentée, de la visualisation de données.

ULCO – Université Littoral Côte d'Opale

Département Arts – Lettres – Langues

Licence pro Dév. & Protection du Patrimoine Culturel - Guide Conférencier, Boulogne-sur-Mer

Objectif : former des guides-conférenciers polyvalents capables de guider en français et dans deux langues étrangères, mais aussi de préserver le patrimoine et d'en assurer la mise en valeur. La formation confère les compétences requises pour l'obtention de la carte professionnelle de guide-conférencier.

Capacité d'accueil : 25 étudiants

Débouchés : Guide conférencier (métier réglementé), accompagnateur de tourisme, guide accompagnateur, promotion du tourisme local, conception de produits touristiques, gestion de patrimoine culturel.

Licence Humanités – Culture et Médias (ex licence IC- Culture et médias), Dunkerque

Objectif : former des étudiants polyvalents, ayant la possibilité de suivre des études en Master ou d'intégrer le marché de l'emploi. La construction généraliste de cette formation oriente les étudiants vers les grands types d'emploi des services, des équipements ou du monde associatif de la culture, vers les métiers de la communication et ceux des médias.

Master Langues, Littérature et Civilisations étrangères et régionales - Guide conférencier

Objectif : former des guides-conférenciers polyvalents capables de guider en français et dans deux langues étrangères, mais aussi de préserver le patrimoine et d'en assurer la mise en valeur. La formation confère les compétences requises pour l'obtention de la carte professionnelle de guide-conférencier.

Capacité d'accueil : 50 étudiants

Débouchés : Guide conférencier (métier réglementé), accompagnateur de tourisme, guide accompagnateur, promotion du tourisme local, conception de produits touristiques, gestion de patrimoine culturel.

Master Direction de Projets ou Etablissements Culturels - Culture, création artistique et développement des territoires

Objectif : axé sur la création artistique contemporaine et son rôle dans le développement territorial, le master a pour objectif général de former des professionnels de la conception de projets culturels et urbains.

Cursus sélectif : capacité de 22 étudiants en M1

Débouchés : responsable de services culturels de collectivités publiques, chargé de projets culturels ou de développement culturel, programmateur artistique, responsable de communication, responsable des relations avec le public, chargé de production et/ou de diffusion, manager d'artistes

Université de Picardie Jules Verne - UPJV

UFR des Arts

Licence Arts – Parcours Arts plastiques L3

Licence Arts – Parcours Arts plastiques - Métiers de la bande dessinée (L3)

Objectif : offrir aux étudiants les compétences et les connaissances pratiques et théoriques leur permettant de se préparer aux métiers de l'enseignement et de la création artistiques. Poursuite d'études en Master dans les domaines de l'art et de la culture et Écoles d'art.

Capacité d'accueil : 70 étudiants

Débouchés : métiers spécifiques au champ de l'art, de la culture, de l'enseignement et de la recherche dans les sciences de l'art : artiste, assistant d'artiste, médiateur.trice culturel.le, galeriste, assistant galeriste, chargé.e de mission service éducatif, chargé.e de programmation (musée, centre d'art, festival, salons), documentaliste spécialisé.e, enseignant arts plastiques dans le secondaire (avec poursuite en master), enseignant-chercheur (avec poursuite en doctorat).

Master Arts Plastiques

Objectif : concentrer la formation autour d'un projet artistique et sa mise en relation progressive avec les différentes instances d'évaluation de la recherche, non seulement universitaires mais également relatives à des interlocuteurs spécifiques du champ de l'art : galeries, musées, lieux d'expositions ou de résidences, critiques, commissaires, réseaux d'artistes, etc.

Capacité d'accueil : 25 étudiants

Débouchés : métiers spécifiques au champs de l'art, de la culture, de l'enseignement et de la recherche dans les sciences de l'art : artiste, assistant d'artiste, médiateur.trice culturel.le, galeriste, assistant galeriste, enseignant arts plastiques dans le secondaire, enseignant-chercheur (avec poursuite en doctorat), commissaire d'exposition, programmation (musée, centre d'art, festival, salons), médiation culturelle, responsable des publics, métiers de l'édition (critique, responsable d'édition spécialisée, documentaliste en art).

Master Esthétiques comparées : Arts, Lettres, Philosophie (UFR des Arts et UFR Lettres)

Objectif : formation théorique interdisciplinaire pour l'analyse des interactions entre arts et littérature, production d'une réflexion critique propre dans le contexte de la recherche contemporaine sur le croisement des arts, des médias et des supports culturels.

Capacité d'accueil : 40 étudiants

Débouchés : champs de la recherche et de l'enseignement en art, en littérature et en philosophie, métiers de la culture, médias, journalisme, métiers de l'édition, conception de projets dans les domaines artistique et littéraire, médiation de la littérature et de la philosophie (maisons d'écrivains, festivals, critique et écriture etc...).

Master Histoire de l'art – Parcours Etudes historiques des œuvres d'art (M2)

Master Histoire de l'art – Parcours Régie des œuvres et montage d'expositions (M2)

Objectif : fournir des outils méthodologiques variés en s'appuyant fortement sur les institutions culturelles régionales, sur les centres de recherche de l'UPJV et sur la proximité des ressources patrimoniales et documentaires de Paris.

Capacité d'accueil : 40 étudiants

Débouchés : Conservateur du patrimoine, attaché de conservation, documentaliste, médiateur du patrimoine (musées, centres d'art, lieux d'exposition, fondations, services culturels, offices de tourisme, agences d'urbanisme ou d'architecture, monuments historiques...), guide-conférencier ; commissaire-priseur, antiquaire, galeriste, assistant de galerie, expert en livres anciens ou en œuvres d'art, assureur spécialisé en œuvres d'art (après une formation complémentaire) ; chercheur, enseignant-chercheur (après un doctorat) ; éditeur, iconographe, critique d'art ; régisseur ; monteur d'expositions ; transitaire spécialisé en art.

Laboratoires et programmes de recherche³⁵¹

Les « Équipes d'Accueil » sont des unités regroupant chercheurs, personnels techniques, doctorants, soutenues financièrement par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Université d'Artois, Arras

Textes et cultures (T&C)

Fondée en 2006, issue du regroupement de trois centres de recherches antérieurs de l'Université d'Artois, l'unité de recherche « Textes et cultures » est divisée en cinq équipes dont l'une étudie les arts de la scène, le cinéma, les arts plastiques (spécialisation Praxis et esthétiques des arts)³⁵².

Elle a organisé au 1^{er} trimestre 2020, une journée d'étude sur la thématique « La Recherche en arts » : Quelle est la place de la recherche en Arts dans le champ des Sciences Humaines et Sociales ? Quelle en est la méthodologie ? Quelle est la spécificité de la recherche dans chacune des disciplines artistiques qui, pour ce qui est de leurs méthodes, s'évertuent notamment à manipuler des concepts après avoir manipulé image, corps, voix, matières, structures, matériaux, pinceaux, ciseaux ?

Université de Picardie Jules Verne, Amiens

Centre de Recherche en Arts et en Esthétique (CRAE)

Ayant succédé au Centre de Recherche en Arts, fondé en 1993 dans le but d'unir recherches théoriques (esthétique, théorie des arts) et pratiques artistiques contemporaines. Le CRAE obtenu le statut d'Équipe d'Accueil en 2008. L'équipe compte 25 enseignants-chercheurs titulaires.

³⁵¹ Source : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) : <https://www.hceres.fr/fr>

³⁵² Les autres équipes travaillent recherches en langues, linguistique et traductologie (CoTraLis), les civilisations et transferts culturels (Études Transculturelles), les littératures et cultures de l'enfance, les marges et les frontières de la littérature (TransLittéraires).

Les recherches concernent les arts et les pratiques artistiques, principalement contemporains, dans tous les types d'arts de l'image et du spectacle (à l'exclusion de la musique et de la danse), auxquels s'ajoutent l'architecture, l'urbanisme, la sculpture et l'art de la céramique. Organisé autour de quatre thématiques (philosophie, esthétique et discours sur l'art ; temporalités des pratiques artistiques contemporaines ; arts et territoires ; mouvement, lumière, son : analyse des processus de création), le CRAE développe ses recherches sur les passages, croisements et interactions entre pratiques artistiques, notamment contemporaines. Les questions concernent les modalités de création, mais aussi de la transmission de l'expérience, avec la confrontation des méthodologies et outils d'analyse des œuvres selon que prédomine le processus ou le résultat.

Université de Lille

Centre d'étude des arts contemporains (CEAC)³⁵³

Créé en 1996, reconnu comme Équipe d'Accueil en 2002, le CEAC a été pensé comme un laboratoire pluridisciplinaire – et souvent interdisciplinaire et transdisciplinaire – en arts plastiques, en arts du spectacle (théâtre, danse, musique, cinéma) et en histoire et théorie de l'art. Il réunit des enseignants-chercheurs spécialisés en esthétique, arts plastiques, cinéma, musique, danse et théâtre, ainsi que des chercheurs associés issus de divers horizons de recherche, auxquels s'ajoutent près de 40 doctorants. 11 thèses en cours sont en relation avec le champ des arts visuels. Le CEAC développe des projets de recherche – et souvent de recherche-création et, sur les interactions entre arts et philosophie, arts et psychologie, arts et politique.

Dans le cadre du contrat qui court jusqu'en 2024, le CEAC déploie quatre axes généraux : Images, sons et usages (conditions de production, de transmission et de perception des images) ; gestes et corporités ; processus de création / processus de signification ; arts, sciences et expérimentations (collaboration avec des laboratoires de sciences expérimentales dans des domaines tels que la neurobiologie, l'informatique, l'imagerie cellulaire, les neurosciences ou la physique)

Œuvrer à plusieurs. Recherches sur les collaborations entre artistes

Structuré par une articulation avec un des séminaires du laboratoire du master Arts et *Déméter*, la revue électronique du CEAC, ce programme produit des journées d'étude, des publications, des entretiens avec des artistes, des créations artistiques et des communications scientifiques, des œuvres pluridisciplinaires...

Pôle Sciences et cultures du visuel (SCV)

Porté par l'Université de Lille et le CNRS, centralisé sur le site de Plaine Image à Tourcoing³⁵⁴, ce programme vise à faire émerger une communauté de chercheurs autour de l'image, des artefacts visuels, et des dispositifs de vision et de visualisation. Plus de 100 chercheurs, 13 laboratoires et structures de recherche en Région y participent.

L'Imaginarium – Plaine images à Tourcoing

Master Sciences et cultures du visuel

Adossée à cinq laboratoires, la recherche représente un axe stratégique de cette formation unique en France, qui compte également le Collège de France et Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains parmi ses partenaires.

ICAVS, cluster de recherche autour des *Visual Studies*

Programme de recherche pionnier en France, le projet Interdisciplinary Cluster for the Advancement of Visual Studies (iCAVS) porte sur tous les types d'images (matérielles, numériques et mentales) et d'artefacts visuels ainsi que l'ensemble des dispositifs de vision et de visualisation. Il développe 3 axes de recherche : constructions culturelles et sociales des artefacts

353 <https://ceac.univ-lille.fr/>

354 <https://www.plaine-images.fr/>

visuels ; vision, cognition et interactions ; arts, sciences et technologies. La volonté de coopérer à la fois avec des créateurs et des entreprises impliquées dans les domaines des industries créatives de l'image.

IrDIVE (Innovation-research in Digital and Interactive Visual Environments / Recherche et Innovation dans les Environnements Visuels Numériques et Interactifs)

Unique en France, le projet IrDIVE a pour ambition de développer une plateforme technologique innovante pour la recherche conçue comme lieu de convergence entre les laboratoires de recherche, les milieux de la création artistique et le monde de l'entreprise en participant au développement régional des industries créatives. En 2011, il a été lauréat en Sciences Humaines et Sociales de l'appel à projets lancé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche³⁵⁵.

355 Appel à projets « Équipements d'Excellence » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)

Liste des formations post-bac proposées dans les académies de Lille et Amiens

Académie de Lille

E.S.A.A.T École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile, Roubaix

- DN MADE - Animation - Spécialité : Cinéma d'animation 2D
- DN MADE - Espace - Spécialité : Espaces habités
- DN MADE - Espace - Spécialité : Paysages et territoires partagés
- DN MADE - Événement - Spécialité : Scénographies culturelles
- DN MADE - Événement - Spécialité : Design d'événements commerciaux
- DN MADE - Graphisme - Spécialité : Edition multisupports
- DN MADE - Graphisme - Spécialité : Supports connectés
- DN MADE - Matériaux - Spécialité : Textile couleur matière
- DN MADE - Matériaux - Spécialité : Textile dessin motif
- DN MADE - Objet - Spécialité : Design et matériaux
- DN MADE - Objet - Spécialité : Design et société

Lycée Privé St-Denis, Saint-Omer (établissement privé sous contrat)

- DN MADE - Espace - Spécialité : Scénographie et communication Évènementielle
- DN MADE - Espace - Spécialité : Design alternatif, nouvelles pratiques architecturales
- DN MADE - Espace - Spécialité : Petite échelle architecturale, architecture intérieure et Patrimoine

Lycée technologique Sévigné, Tourcoing

- DN MADE - Mode - Spécialité : Image de mode - Médiatisation
- DN MADE - Mode - Spécialité : Création - Développement de collection de mode

Lycée privé Théophile Legrand, Louvroil (établissement privé sous contrat)

- DN MADE - Objet - Spécialité : Le produit dans l'accessoire de mode : Objet / Matériaux
- DN MADE - Objet - Spécialité : Design de l'Objet et de son Environnement : Objet / Graphisme

Académie d'Amiens

Lycée des métiers St-Vincent de Paul, Soissons

- DN MADE Graphisme- Spécialité : Médias et volumes
- DN MADE Graphisme - Spécialité : Images et événements
- DN MADE Graphisme - Spécialité : Identité et espace

Lycée des Métiers, du Design et des Technologies Edouard Branly, Amiens

- DN MADE Graphisme- Spécialité : Editions et images imprimées, connectées
- DN MADE Graphisme - Spécialité : Patrimoine : tradition, valorisation et communication
- DN MADE - Objet - Spécialité : matériaux et innovation sociale

Lycée des Métiers d'Art, Saint-Quentin

- DN MADE - Objet - Spécialité : Ebénisterie ; Mineures : Patrimoine, Numérique et matériaux

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Champs Flammarion, 1982
- Catherine Bernie-Boissard, Dominique Crozat, Claude Chastagner, Laurent-Sébastien Fournier, *Développement culturel et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, Les presses du réel, 1998
- Marie Buscatto (dir), *Viellir dans l'art. Revisiter les trajectoires des artistes « modestes »*, Recherches sociologiques et anthropologiques, 2019
- Aurélien Catin, *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique*, Riot Éditions, 2020
- Sébastien Gazeau, *L'art dans vivre, parcours d'artistes contemporains*, Les imprimés de Pola, 2017.
- Agnès Graceffa, *Vivre de son art. Histoire du statut de l'artiste XVe-XXIe siècle*, Hermann Éditeurs, 2012
- Raymonde Moulin, *L'artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion, 1992, Rééd. Coll. Champs Arts, 2009
- Jérémy Sinigaglia, Sabrina Sinigaglia-Amadio, *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s*, ministère de la Culture, DEPS, 2017
- Estelle Zhong Mengual, *L'art en commun – Réinventer les formes du collectif en contexte démocratique*, Les Presses du réel, 2019

Rapports et études

- ANÉAT, association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs, en collaboration avec l'agence amac, *Synthèse de l'étude n°1*, 2018-2019
- Agence amac, *Étude sur les lieux de travail individuels et collectifs des artistes plasticiens : diagnostic et propositions*, 2011
- Marie-Christine Bordeaux, Anne-Cécile Nentwig, *Donner accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous les collégiens : le contrat de développement culturel de l'Oise*, Rapport d'étude, Observatoire des politiques culturelles, 2013
- Élisabeth Caillet, *223 résidences d'arts visuels en France*, Centre national des arts plastiques, 2016
- Jésus de Carlos, Rapport « Filière enseignement artistique », Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, 2018
- Centre national des arts plastiques, *141 questions-réponses sur l'activité des artistes plasticiens*, Guide de l'art contemporain, 2017
- Annie Chevrefils Desbiolles (coord), *La résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques*, ministère de la Culture, DGCA/SICA 2019
- Claire Chérie, Sylvie Clément-Cuzin et Paul-Éric Hen, François Hurard, *Évaluation du programme ERASMUS + dans les écoles nationales supérieures du ministère de la Culture*, rapport d'activité 2018 de l'IGAC, Inspection générale des affaires culturelles, 2019
- Jérôme Dupin (coord), *Étude sur la pédagogie, la recherche et le développement à l'international dans les écoles supérieures d'art*, rapport SIE du ministère de la Culture, service de l'inspection, DGCA, Direction Générale de la Création Artistique, 2019
- Bruno Lefèvre, *Le rôle des réseaux dans la construction de l'identité sociale d'artistes plasticiens*, mémoire réalisé dans le cadre du Master Métiers de la Culture, Université de Lille 3, 2012
- Maison des Artistes, *Rapport d'activité année 2018*, 2018

Isabelle Mayaud, *Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels*, recherche commanditée par la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, 2019

Isabelle Meylaud, Laurent Jean-Pierre, *L'offre et la demande d'arts visuels dans le Grand Est, un diagnostic sociologie*, rapport de recherche commanditée par la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Versant Est, LoRa, Bulles, 2019

Sophie Marinopoulos, *Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle. Promouvoir et pérenniser l'éveil artistique et culturel de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien*. Rapport remis au ministre de la culture, mission « culture, petite enfance et parentalité », juin 2019.

Pôle arts visuels Pays de la Loire, *Les besoins en formation professionnelle des acteurs des arts visuels en Pays de la Loire*, 2017

Bruno Racine, *L'auteur et l'acte de création*, rapport remis à la Cour des comptes sur commande du ministère de la Culture, 2020

SG / SCPCI / département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, *Rapport sur l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche 2018*, ministère de la Culture, 2019

Articles, revues

Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle. Des dispositifs et des modèles toujours en tension », in *L'Observatoire*, n°51, Observatoire des politiques culturelles, 2018

Jean-Damien Collin, « Les Nouveaux Commanditaires : la création comme enjeu démocratique » in *Nectar*, 2018

Claire Delfosse, Pierre-Marie Georges, « Artistes et espace rural : l'émergence d'une dynamique créative » in *Territoire en mouvement*, 2013

Muriel De Vrièse, Bénédicte Martin, Corinne Melin, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurox, « Diffusion et valorisation de l'art actuel en région. Une étude des agglomérations du Havre, de Lyon, de Montpellier, Nantes et Rouen » in *Culture Études*, ministère de la Culture, DEPS, 2011

Sophie Gravereau, « Les ateliers-boutiques. Un monde de l'art en construction », in *Ethnologie française*, 2012

Wided Merchaoui, « L'inégale insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture en 2017 » in *Culture Études*, ministère de la Culture, 2018

Nathalie Moureau, Benoît Zénou, « Le capital social, l'art contemporain et les carrières » in *Sociologie de l'art*, 2016

Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurox, « Aux extrémités du marché : les artistes et les collectionneurs » in *Le marché de l'art contemporain*, 2016

Cécile Offroy, *Le lieu intermédiaire*, Fiche repère Opale, 2019

Opale & Fraap, *Les collectifs d'arts plastiques et visuels*, 2012

Elisabeth Piot, « Produire des visibilitées » in *Facettes* n°2, 2016

François Roue, *Les galeries d'art contemporain en France*, ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, 2012

Unesco, *Recommandation relative à la condition de l'artiste*, 1980

Données sur les Hauts-de-France

Nord-Pas de Calais Atlas, Caractéristiques du territoire et priorités d'action de l'état, Insee Nord-Pas de Calais / Picardie, 2015

Grégoire Borey, Sophie Éblé, « L'espace rural des Hauts-de-France » in Insee analyses, n°77, mai 2018

« La culture dans les Hauts-de-France, une activité métropolitaine, relayée par une armature de villes de taille moyenne » in Insee Analyses, N°62, 2017

Atlas régional de la culture 2018, ministère de la Culture, Département des études, de la prospective et des statistiques

Chiffres-clés par département, Insee Hauts-de-France, 2019

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA SUITE DE CES TRAVAUX,
OU POUR TOUTE AUTRE QUESTION :
ETATDESLIEUX.AV.HDF@GMAIL.COM

